

Die Kraft des Lebens besteht darin, innerhalb von Spannungen zu leben.

Das ist auch der Grund, warum ich jemand bin,
der mit dem Begriff "Identität" nicht viel anfangen kann.

Ich bin Schweizer, aber was heisst das? [...]

Ich nehme also ununterbrochen an Majoritäten und Minoritäten teil
und bin in viele Beziehungen einbezogen.

Was mich ausmacht, ist der Kreuzpunkt all dieser Bezüge.
Auf dem Friedhof – dort haben Sie Identität. Dort ist alles klar.

Hugo Loetscher (1929-2009)

Revue transatlantique d'études suisses 1.2011

Éditeurs:

Manuel Meune (manuel.meune@umontreal.ca)

Christina Späti (christina.spaeti@unifr.ch)

Directeur de la revue: Manuel Meune

© 2011 - Section d'études allemandes
Département de littératures et de langues modernes
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal

ISSN - 1923-306X

Les éditeurs remercient le Consulat général de Suisse à Montréal pour son soutien.

SOMMAIRE

Manuel MEUNE / Christina SPÄTI, « Avant-propos / Vorwort » p. 4

1. La Suisse, terre de diversité et d'accueil

Marie-Jeanne HEGER-ÉTIENVRE, « Bâle de l'humanisme à la postmodernité: une tradition d'ouverture et d'accueil » p. 7

Monique MOSER-VERREY, « La Suisse d'Isabelle de Charrière au temps de la Révolution: entre terre d'accueil et caisse de résonance » p. 19

Christina SPÄTI, « La Suisse au cœur de l'Europe et du monde. Langues autochtones et allochtones: quelles politiques officielles? » p. 35

Manuel MEUNE, « Périphérique et autonome, bilingue et unitaire: le Valais, une énigme au cœur des Alpes » p. 47

Björn BRÖMMELSIEK, « Der Freiburger Diskurs zur Territorialität der Sprache in *La Liberté* und den *Freiburger Nachrichten* » p. 65

2. La Suisse à l'épreuve d'un monde interconnecté

Claudia BÉRUBÉ, « L'altérité dans *Ibicaba* d'Eveline Hasler. Le défi brésilien, miroir des ambiguïtés helvétiques » p. 83

Jeroen DEWULF, « De la Suisse au monde global. Évolution et réception de l'œuvre de Hugo Loetscher » p. 97

Jürgen HEIZMANN, « La Suisse et l'Afrique en miroir. *La visite de la vieille dame* (Dürrenmatt) adaptée par le cinéaste Diop Mambéty » p. 109

Peter K. WEHRLI, « Der schweizerische Katalog / Le catalogue suisse » p. 125

Avant-propos

À la confluence de plusieurs aires linguistiques, culturelles et religieuses, la Suisse semble prédestinée pour favoriser les rencontres entre gens d'horizons les plus variés. C'est ainsi qu'a pu prendre naissance un aspect du mythe suisse, voulant que ce pays soit par excellence un médiateur entre puissances belligérantes étrangères ainsi qu'un havre de paix pour réfugiés. Historiquement, la ville de Bâle, par exemple, s'est indéniablement montrée très accueillante envers les immigrants, et des premiers imprimeurs qui y ont élu domicile au philosophe Nietzsche, en passant par les humanistes et les huguenots, nombreux sont ceux qui ont façonné l'aura cosmopolite de la cité rhénane (M.-J. HEGER-ÉTIENVRE). Mais à mieux y regarder, on constate que la rencontre avec l'Autre n'est souvent tolérée que si celui-ci s'intègre pleinement, ou tout du moins s'il ne met pas en cause l'idéal d'homogénéité culturelle. Ainsi l'écrivaine Isabelle de Charrière, dressant le portrait d'émigrés français venus à Neuchâtel à l'époque de la Révolution française tout en réfléchissant à la vocation de la Suisse dans une Europe des Lumières, considérait comme particulièrement bienvenus les migrants qui adaptaient leurs coutumes à celles qui prévalaient en Suisse (M. MOSER-VERREY). Outre l'enjeu de l'immigration, c'est également lorsqu'il est question des groupes linguistiques autochtones que le maintien de l'homogénéité culturelle semble être un objectif central de la politique suisse. Car si la quête d'une coexistence harmonieuse entre les quatre langues officielles est souvent citée en exemple, on ne trouve guère de trace, dans la politique linguistique actuelle, d'une véritable ouverture vis-à-vis des groupes linguistiques allochtones apparus dans le sillage des migrations des dernières décennies (C. SPÄTI). Par ailleurs, même dans les villes et cantons officiellement bilingues – qui sont autant de carrefours linguistiques historiques – les représentations de l'homogénéité culturelle et territoriale sont centrales et ont une influence décisive sur le caractère plus ou moins conflictuel de la coexistence. Ainsi, dans le Valais, francophones et germanophones vivent en relative harmonie, mais c'est en partie parce qu'en l'absence de large zone de contact bilingue, les deux groupes vivent dans des espaces linguistiques distincts – et semblent plus enclins à s'éviter qu'à se rencontrer (M. MEUNE). Quant au canton de Fribourg, plus hétérogène, les relations interlinguistiques y apparaissent plus tendues, comme l'a montré, dans les années 2000, le débat concernant l'article sur la langue dans la nouvelle constitution cantonale, s'agissant en particulier du principe de territorialité comme garant (ou non) du maintien de l'homogénéité linguistique – ou comme concept peu approprié pour penser la diversité linguistique à la frontière des langues (B. BRÖMMSLSIEK).

Hors de Suisse également, on observe que la rencontre avec l'Autre pose la question de l'aptitude à renoncer à une partie de soi pour embrasser une vision fondée sur l'hétérogénéité culturelle et l'identité plurielle. Dans le roman *Ibicaba*, Eveline Hasler relate la vie d'émigrants suisses qui ont quitté leur pays pour le Brésil en 1855. Bien que marginalisés dans leur propre pays et poussés à l'émigration par des conditions de vie éprouvantes, lorsqu'il s'agit de se lier avec les autochtones au Brésil, ils se replient vite sur leur (prétendue) homogénéité culturelle, refusant le contact avec l'altérité que représentent les Brésiliens (C. BÉRUBÉ). Cette relation entre la Suisse et le monde, entre l'autochtonie et l'étrang(èr)eté, a été au cœur de l'œuvre de Hugo Loetscher, perçu comme écrivain cosmopolite par excellence. Par l'intérêt conjoint qu'il affichait pour le soi et l'Autre, par le rejet de l'idée isolationniste de Sonderfall, le Zurichois questionnait l'originalité de la Suisse comme carrefour de cultures et plaidait pour des identités plurielles marquées par la flexibilité et l'hybridité – anticipant ainsi sur les théories postcoloniales (J. DEWULF). C'est aussi cette dialectique entre le local et l'universel qu'aborde l'adaptation de *La visite de la vieille dame*, la pièce de Dürrenmatt, par le cinéaste sénégalais Diop Mambéty. Dans sa parabole du capitalisme, Dürrenmatt opposait implicitement Suisse idéale et Suisse réelle, ouverture au monde et rapacité économique, prétentions morales et agissements financiers, et la Suisse était avant tout une plaque tournante de capitaux. Le film *Hyènes*, en dépeignant les effets de la mondialisation postcoloniale en Afrique, propose un étonnant jeu de miroirs entre les perspectives occidentale et africaine et lorsqu'on se rappelle la pièce originale, le film pose d'une façon inédite la question du rapport de la Suisse au monde (J. HEIZMANN). La dernière contribution est un texte littéraire singulier, où l'on observe comment Suisses et non-Suisses se croisent plus ou moins frontalement, s'apprivoisent ou se tournent le dos. Le lecteur accompagne le voyageur-narrateur et partage le regard acéré que celui-ci porte sur les échanges paradoxaux entre le monde réputé étranger et la Suisse réputée intime (P.K. WEHRLI). C'est par ce texte bilingue que se clôt le premier numéro de la Revue transatlantique d'études suisses – car si la Suisse apparaît comme un pays-carrefour par excellence, n'est-ce pas, en particulier, parce qu'elle est finalement moins le pays de la tradition que celui de la traduction?

Manuel MEUNE et Christina SPÄTI

Vorwort

Als Land, wo verschiedene Sprachen, Kulturen und Religionen aufeinandertreffen, erscheint die Schweiz auf den ersten Blick als prädestiniert dafür, ein Begegnungsort für Menschen mit den unterschiedlichsten Hintergründen zu sein. So hat sich denn auch ein Mythos Schweiz etablieren können, gemäss dem das Land als Vermittler schlechthin zwischen ausländischen Kriegsparteien und als Refugium für Flüchtlinge gilt. Und tatsächlich hat sich etwa die Stadt Basel historisch sehr offen für Immigranten gezeigt. Die ersten Buchdrucker, später Humanisten und Hugenotten bis hin zum Philosophen Nietzsche – sie alle fanden in Basel eine Bleibe und verliehen gleichzeitig der Stadt am Rhein einen kosmopolitischen Anstrich (M.-J. HEGER-ÉTIENVRE). Doch bei genauerem Hinsehen verdeutlicht sich oftmals, dass die Begegnung mit dem Anderen oft nur dann toleriert wird, wenn entweder dieser sich anpasst oder wenn dabei Vorstellungen von kultureller Homogenität nicht in Frage gestellt werden. So erklärte die Schriftstellerin Isabelle de Charrière, die über französische Immigranten in Neuenburg zur Zeit der französischen Revolution schrieb und dabei den Stellenwert der Schweiz im Europa der Aufklärung reflektierte, jene Migranten als besonders willkommen, die sich in ihren Sitten an die Verhältnisse in der Schweiz anpassten (M. MOSER-VERREY). Jenseits der Frage der Immigration zeigt sich auch in Bezug auf die autochthonen Sprachgruppen, dass die Aufrechterhaltung der jeweiligen kulturellen Homogenitäten ein wichtiges Ziel der schweizerischen Politik ist. Denn wenn die Suche nach einer harmonischen Koexistenz der vier Amtssprachen oft als beispielhaft gilt, ist Offenheit für die Existenz allochthoner Sprachgruppen, die sich als Folge der Migration in den letzten Jahrzehnten bemerkbar gemacht haben, in der aktuellen Schweizer Sprachenpolitik kaum zu finden (C. SPÄTI). Auch dort, wo autochthone Sprachgruppen seit Jahrhunderten aufeinandertreffen – in den offiziell zweisprachigen Städten und Kantonen –, spielen Vorstellungen kultureller und territorialer Homogenität eine wichtige Rolle und haben einen entscheidenden Einfluss auf die Konflikthaftigkeit des Zusammenlebens. Wenn – wie im Kanton Wallis – Französisch- und Deutschsprachige in relativer Harmonie zusammen- bzw. nebeneinander her leben, so hat dies unter anderem auch damit zu tun, dass die Sprachgruppen deutlich voneinander abgetrennt sind und es kaum zweisprachige Zonen gibt (M. MEUNE). Im stärker durchmischten Kanton Freiburg gestaltet sich die Beziehung zwischen den Sprachgruppen konfliktreicher, wie etwa die Debatte über den Sprachenartikel der neuen Kantonsverfassung in den 2000er Jahren gezeigt hat. Eine besonders wichtige Rolle spielte dabei das Territorialitätsprinzip als (vermeintlicher) Garant für die Aufrechterhaltung sprachlicher Homogenität – oder als wenig geeigneter Begriff, um mit der sprachlichen Vielfalt an der Sprachgrenze umzugehen (B. BRÖMMELSIEK).

Auch bei der Begegnung mit dem ‚Anderen‘ ausserhalb der Schweiz stellt sich die Frage nach der Offenheit, das Eigene ein Stück weit aufzugeben und sich auf kulturelle Heterogenität und die Pluralisierung von Identitätsvorstellungen einzulassen. Im Roman *Ibicaba* schreibt Eveline Hasler von Emigranten, die 1855 die Schweiz Richtung Brasilien verlassen haben. Im eigenen Land marginalisiert und aufgrund schlechter Lebensbedingungen zur Emigration gedrängt, besinnen sie sich dennoch bei der Begegnung mit den Autochthonen in Brasilien auf ihre (vermeintliche) kulturelle Homogenität und lehnen den Kontakt zu den als andersartig empfundenen Brasilianern ab (C. BÉRUBÉ). Im Werk des Schriftstellers Hugo Loetscher – *Kosmopolit par excellence* – bildete das Verhältnis zwischen der Schweiz und der Welt, zwischen Inland und Ausland bzw. ‚Fremdland‘ eine zentrale Rolle. Gleichermassen am Eigenen und am Anderen interessiert, lehnte er die isolationistische Idee eines Schweizer Sonderfalls ab und stellte damit die Originalität der Schweiz als eine Schnittstelle zwischen den Kulturen in Frage. Stattdessen sprach er – spätere postkolonialistische Theorien vorwegnehmend – der Flexibilität und Hybridität der pluralen Identitäten das Wort (J. DEWULF). Die Dialektik zwischen dem Lokalen und dem Universellen zeigt sich auch in der Adaption des Theaterstücks von Dürrenmatt, *Der Besuch der alten Dame*, durch den senegalesischen Cineasten Diop Mambéty. In seiner Parabel auf den Kapitalismus stellte Dürrenmatt implizit dem Bild einer idealen Schweiz die reale Schweiz entgegen, der Weltoffenheit die Habgier, den moralischen Ansprüchen das finanzielle Gebaren, womit er die Schweiz in erster Linie als Drehscheibe des Finanzkapitals beschrieb. Der Film *Hyènes* (‚Hyänen‘), als Kritik an den Folgen der Globalisierung im postkolonialen Afrika konzipiert, zeigt ein erstaunlich getreues Spiegelbild zwischen okzidental und afrikanischen Perspektiven, und wenn man sich an das Originalstück erinnert, wirft dieser Film auf eine ganz neue Weise die Frage nach dem Verhältnis der Schweiz zur Welt auf (J. HEIZMANN). Beim letzten Beitrag handelt es sich um einen einzigartigen literarischen Text, wo der Leser zum Beobachter von Begegnungen – direkten und weniger direkten – zwischen Schweizern und Nicht-Schweizern wird, die sich einander zuwenden oder sich den Rücken kehren. Die Leserin begleitet den reisenden Erzähler, der sie am geschärften Blick auf den paradoxen Austausch zwischen der vermeintlich fremden Welt und der vermeintlich vertrauten Schweiz teilhaben lässt (P.K. WEHRLI). Damit endet diese erste Nummer der *Revue transatlantique d'études suisses* mit einem zweisprachigen Text – denn sollte nicht die Schweiz als Begegnungsort *par excellence* viel eher ein Land des Übersetzens als ein Land des Überlieferns sein?

Christina SPÄTI und Manuel MEUNE

Bâle de l'humanisme à la postmodernité: une tradition d'ouverture et d'accueil

Marie-Jeanne HEGER-ÉTIENVRE, Université du Maine (Le Mans)

Résumé

Établie sur les deux rives du Rhin et séparée du reste de la Confédération suisse par le Jura, Bâle occupe une position géographique complexe qui fait d'elle à la fois une ville frontière et une ville carrefour, sur le sol de laquelle se trouvent aujourd'hui trois gares ferroviaires (suisse, française, allemande) et un port marchand relié à la haute mer. C'est à cette ouverture sur le dehors que la cité rhénane doit de n'avoir jamais eu un profil provincial, malgré l'exiguïté de son territoire. Qu'il s'agisse de commerce, de religion ou de culture, le cosmopolitisme est en effet une constante de son caractère. Du XV^e siècle à aujourd'hui, Bâle n'a cessé d'accueillir, parfois définitivement, des hommes de toute provenance. Ce furent d'abord, dans le prolongement du Concile, les premiers imprimeurs, puis – dans leur sillage – Érasme, Holbein et Sébastien Brant. Vinrent ensuite les huguenots, qui firent la fortune marchande de la ville, suivis des réfugiés des différentes révolutions européennes, lesquels contribuèrent au renouveau de l'université, enfin – pour ne citer que quelques noms emblématiques – Nietzsche, Hesse, Jaspers et Tinguely.

Zusammenfassung

An den beiden Rheinufern gelegen und vom Rest der Schweizerischen Eidgenossenschaft durch den Jura getrennt, hat Basel eine komplexe geografische Lage, dank derer es gleichzeitig eine Stadt der Grenze(n) und der sich kreuzenden Wege ist, mit drei Bahnhöfen auf seinem Stadtgebiet (dem schweizerischen, dem französischen, dem deutschen) und einem mit dem offenen Meer verbundenen Handelshafen. Dieser Offenheit nach aussen verdankt die Rheinmetropole, trotz der Enge ihres Territoriums nie ein provinzielles Profil gezeigt zu haben. Kosmopolitismus ist eine Konstante ihres Charakters, sei es in Hinsicht auf Handel, Religion oder Kultur. Vom 15. Jahrhundert bis heute nahm Basel ständig – und oft endgültig – Menschen jeglicher Herkunft auf: als Nachwirkung des Konzils kamen zunächst die ersten Buchdrucker und dann in ihrem Kielwasser Erasmus, Holbein und Sebastian Brant. Nach ihnen die Hugenotten, denen die Stadt ihren auf Handel beruhenden Reichtum verdankt, gefolgt von Flüchtlingen der verschiedenen europäischen Revolutionen, Exilanten, die insbesondere zur Erneuerung der Universität beitrugen, und schliesslich – um nur einige emblematische Namen zu nennen – Nietzsche, Hesse, Jaspers und Tinguely.

Abstract

Established on both banks of the Rhine and separated from the rest of the Swiss Confederation by the Jura, Basel's complex geographical position makes it both a border and crossroad city where one can find three railway stations (Swiss, French and German) as well as a commercial port connected to the high seas. In spite of the smallness of Basel's territory, thanks to its openness to the outside, this city on the Rhine has never developed a provincial profile. Whether it was trade, religion or culture, cosmopolitanism is a constant in its character. From the 15th century until today, Basel continuously accommodated people of various proveniences – sometimes permanently. Initially, in the aftermath of the Council, there were the first printers. In their wake came Erasmus, Holbein and Sebastian Brant, then the Huguenots who made the fortune of the merchant city, followed by refugees from various European revolutions who contributed to the revival of the university, and finally by Nietzsche, Hesse, Jaspers and Tinguely, to name just a few icons.

D'Érasme à Tinguely, en passant par les réfugiés huguenots, les exilés allemands de la Restauration et Nietzsche, Bâle a offert l'hospitalité à un nombre considérable d'hommes de savoir, de marchands et d'artistes venus de toute l'Europe. Les uns ne séjournèrent qu'un temps dans la cité rhénane, tandis que les autres s'y installèrent définitivement. Parmi ceux qui y firent souche, certains donnèrent naissance à de grandes dynasties d'intellectuels ou de négociants. Son esprit d'ouverture et d'accueil a contribué à donner à Bâle un prestige sans commune mesure avec l'exiguïté de son territoire et la taille de sa population. L'image de métropole culturelle et économique qui s'attache aujourd'hui à son nom est évidemment le fruit de l'histoire, mais elle résulte aussi d'une situation géographique exceptionnelle.

Après m'être attachée aux virtualités du site de Bâle, je proposerai, en privilégiant cinq périodes, une suite discontinue de 'tableaux' relatant le séjour sur les bords du Rhin de quelques *Zugewanderte* célèbres. L'apport à la cité de ces fortes individualités venues d'ailleurs fait, de nos jours encore, l'orgueil des Bâlois.

Les données de l'espace et de l'histoire

Dans un roman consacré aux pérégrinations d'un jeune artisan allemand, le Bernois Jeremias Gotthelf écrivait en 1845 à propos de Bâle:

[...] celui qui se tient au cœur de la ville, aux alentours du pont ou bien à l'endroit où les rues convergent à quelque distance du pont, ne peut s'empêcher d'éprouver la sensation qu'il se trouve sur une artère de l'Europe et qu'une chose en mouvement (un fluide) s'écoule devant lui, dont il ne connaît ni le début ni la fin, dont il ne peut étudier que partiellement les éléments constitutifs. Tout ce qui voyage et commerce en Allemagne et en France, en Angleterre et en Italie, converge ici comme dans un nœud pour se répartir ensuite dans de multiples contrées (Gotthelf 1937, 29).¹

Plus près de nous, en mars 1946, le Zurichois Max Frisch notait ses impressions bâloises en ces termes:

J'ai passé une heure là-haut, près de la cathédrale [...]; fraîcheur et distinction de la vieille place [...]; soudain, le sentiment d'une ville étrangère; le Rhin qui s'en va au loin en décrivant une courbe argentée, les ponts, les cheminées d'usine dans la brume, le bonheur de pressentir le ciel des Flandres –

Que notre pays est petit.

Notre aspiration aux grands horizons plats, aux mâts et aux jetées, à l'herbe des dunes, aux canaux miroitants, aux nuages sur la mer ouverte; notre aspiration à l'eau qui nous relie à tous les littoraux de cette terre, notre nostalgie de l'étranger (Frisch 1985, 22).

Ces deux Suisses de l'intérieur que sont Gotthelf et Frisch ont admirablement décrit ici ce qui fait la singularité géographique de Bâle au sein de la Confédération et, par voie de conséquence, son altérité.

¹ À l'exception de celles tirées d'ouvrages parus en traduction française, toutes les citations allemandes de cette contribution ont été traduites par moi.

En effet, établie à la fois sur le grand axe fluvial qu'est le Rhin, lequel réoriente à cet endroit son cours vers le nord, et au croisement d'importantes voies terrestres nord-sud et est-ouest, séparée en outre du reste de la Suisse par la chaîne du Jura, Bâle réunit, du fait de sa position géographique complexe, des conditions très particulières faisant d'elle, dans le même temps et paradoxalement, un passage et un verrou, une ville carrefour et une ville frontière.

Point de contact entre les États, les langues et les religions, Bâle se présente aujourd'hui comme une plaque tournante comprenant un nœud autoroutier, trois gares ferroviaires (suisse, française, allemande), un port marchand relié à la haute mer² et un aéroport binational.³ Sa situation de carrefour lui a permis de devenir très tôt, tant dans le domaine matériel que dans l'ordre de l'esprit, un lieu de passage et d'échange. Par ailleurs, la position de la ville aux confins de grands ensembles territoriaux⁴ lui confère à l'origine un certain caractère d'indétermination politique, qu'elle conserve jusqu'en 1501, date à laquelle elle conclut une alliance perpétuelle – à maints égards surprenante – avec les Confédérés. Si l'on considère son rang d'entrée dans la Confédération, le neuvième, on se doit de constater que Bâle lie relativement tard son sort à celui des Suisses. La raison en est que cette ville d'Empire regardait plus naturellement vers l'Alsace et la Souabe que vers Zurich ou Berne, sans parler des cantons primitifs. Mais à cette alliance qui l'oblige à se repositionner politiquement et économiquement, Bâle trouve son compte, tout comme ses nouveaux partenaires: tandis que les Confédérés y gagnent un avant-poste stratégique et une incomparable « porte » marchande,⁵ la cité rhénane assure, elle, sa sécurité et son indépendance. En tant que canton périphérique, Bâle continuera de jouer, au gré des circonstances et jusqu'à notre époque, tantôt le rôle de bastion tantôt celui de refuge. Entrée dans la Confédération avec un statut particulier de neutralité,⁶ elle n'a cessé depuis lors d'inspirer à ses confédérés des sentiments mitigés. Aujourd'hui encore, Bâle se distingue, par différents aspects, des autres cantons alémaniques. C'est ainsi, par exemple, qu'elle adopte lors des votations fédérales relatives à la politique étrangère ou à l'immigration un comportement plus ouvert, proche de celui des cantons romands, ou bien qu'elle cultive jalousement, dans le cadre institutionnel de la *Regio Basiliensis*,⁷ né à son initiative, ses liens séculaires avec l'Alsace et le Pays de Bade.

Venons-en maintenant aux 'tableaux' que j'évoquais en commençant.

² Grâce au Rhin, la Suisse dispose d'un accès libre et gratuit à la mer, garanti par le droit international (acte de Mannheim de 1868). Avec ses quatre ports rhénans, Bâle est la plaque tournante du trafic combiné eau/route/rail (Hadorn 2008, 6-8).

³ L'aéroport international de Bâle-Mulhouse, dont la dénomination commerciale est devenue en 1987 EuroAirport Basel-Mulhouse-Freiburg, est administré conjointement par la France et la Suisse. Il est entièrement situé en territoire français. En effet, l'aéroport de Bâle-Sternenfeld étant devenu trop petit, la France mit en 1945 un terrain à la disposition de la Suisse, qui construisit en échange les pistes et les bâtiments.

⁴ Bâle sera successivement un *oppidum* romain (d'origine celtique) face à la Germanie, une localité lotharingienne jouxtant la Francie Orientale et un poste frontière du royaume de Haute-Bourgogne, avant de devenir ville d'Empire.

⁵ Une résolution de la Diète fédérale en date du 21 mars 1501 désignait Bâle comme suit: « Ein Thor und Ingang kuffs und verkouffs und aller gewerb » (Mangold 1937, 239).

⁶ Tenue à la neutralité puisque n'ayant scellé aucune alliance isolée avec l'un ou l'autre des huit cantons plus anciens, Bâle se voit confier explicitement par la charte du 9 juin 1501 (*Bundesbrief*) la délicate mission d'apaiser les tensions entre Confédérés (Bonjour/Bruckner 1951, 38).

⁷ Association de droit privé fondée en 1963, la *Regio Basiliensis* est le partenaire helvétique de l'espace transfrontalier *TriRhena* circonscrit par le Rhin, les Vosges, la Forêt-Noire et le Jura.

Érasme et le milieu humaniste bâlois

Dans le prolongement du dix-septième concile (1431-1449) dont la tenue à Bâle avait été facilitée par les excellentes voies de communication et l'importance de la ville comme place de change, la cité rhénane devient à la fois le siège d'une université et un centre d'impression réputé. Les effets conjugués de ces deux facteurs seront d'attirer dès la fin du XV^e siècle les premiers humanistes. Ceux-ci viendront nombreux d'Alsace, comme le Strasbourgeois Sébastien Brant, auteur de la *Nef des fous*. Bâle attirera également peintres et graveurs, notamment Holbein le Jeune, originaire d'Augsbourg, qui deviendra le portraitiste d'Érasme.

En 1458, les Bâlois mettent à profit l'accession d'Enea Silvio Piccolomini au pontificat pour obtenir le privilège de fonder une université. Fin lettré, le nouveau pape connaissait très bien Bâle puisqu'il y avait séjourné en tant que secrétaire du concile de 1432 à 1455. Les autorités bâloises justifièrent officiellement leur requête par la situation de la ville aux confins de plusieurs régions linguistiques et par ses abondantes ressources en vivres (Bonjour 1960, 25). Après qu'une bulle papale eut accordé le privilège demandé, l'université bâloise ouvrit ses portes en 1460. Venant s'ajouter à la présence de moulins à papier et de réseaux commerciaux dynamiques, la fondation de l'université favorise l'implantation locale d'officines d'imprimerie. Dans les dernières années du XV^e siècle, Bâle n'en compte pas moins de soixante-dix, dont trois deviendront particulièrement célèbres pour leurs publications savantes en latin, en grec et en hébreu: celles de Johannes Amerbach, de Johannes Petri et de Johannes Froben. Venus tous trois de l'extérieur – Amerbach de Bavière, Petri et Froben de Franconie –, ces imprimeurs deviendront citoyens de Bâle et leurs descendants marqueront également de leur empreinte la vie culturelle et politique de la cité. Froben jouera un rôle déterminant dans la venue d'Érasme à Bâle.

Stefan Zweig écrit qu'on ne peut plus penser à Érasme sans que Bâle ne nous vienne à l'esprit, ni à Bâle sans songer à Érasme (Zweig 1935, 136). Quelles sont donc les raisons de ce lien indestructible entre la cité conciliaire et le 'prince des humanistes'? Le premier séjour d'Érasme à Bâle (août 1514-mai 1516) est motivé par son désir de faire imprimer son *Nouveau Testament* sur les presses de Johannes Froben. L'humaniste de Rotterdam est accueilli avec enthousiasme par les hommes de science de la ville qui, à l'en croire, sont fort nombreux. Son second séjour est beaucoup plus long puisqu'il va de 1521 à 1529. Si Érasme revient à Bâle, c'est à nouveau pour des raisons éditoriales, mais son retour a aussi un motif religieux. Depuis son départ pour les Pays-Bas en 1516, l'événement considérable qu'est la Réforme s'est en effet produit. Or à Louvain, la neutralité d'Érasme face aux thèses luthériennes est vivement combattue. Appelé à Bâle pour corriger des épreuves et voyant venir des persécutions religieuses aux Pays-Bas, l'humaniste quitte ceux-ci définitivement. Il retrouve à Bâle ses familiers, notamment Beatus Rhenanus, originaire de Sélestat, et les Amerbach. Du Portugal à la Pologne, ses admirateurs affluent de toute l'Europe:

[...] tout le monde vient le voir: par sa présence, Bâle est devenue la capitale, le centre intellectuel du monde. Il n'est pas de prince, de savant, d'homme soucieux de sa réputation qui, de passage dans cette ville, manquerait de venir lui faire sa cour [...]. Afin d'obtenir un simple mot de sa main dans leur album familial, de grands seigneurs et d'éminents savants entreprennent des voyages de plusieurs jours; un cardinal, neveu du pape, qui à trois reprises avait vainement invité Érasme à sa table, ne trouve pas humiliant d'aller le relancer jusque dans la noire imprimerie Froben (Zweig 1935, 83).

Lorsque Bâle bascule à son tour dans la Réforme, Érasme, indigné par les excès des iconoclastes et se sentant peut-être en danger, quitte la ville le 13 avril 1529 pour Fribourg-en-Brigau. Au moment d'embarquer pour franchir le Rhin, l'auteur de l'*Éloge de la folie* compose ce court poème:⁸

Et maintenant, adieu Bâle, de toutes les villes, celle qui pendant de longues années m'a offert la plus charmante des hospitalités. Voilà pourquoi je demande dans mes prières que tout te soit prospère, et aussi qu'il ne t'arrive jamais un hôte plus fâcheux qu'Érasme (Érasme 1979, 300).

En juin 1535, la situation s'étant calmée, l'humaniste revient à Bâle pour surveiller personnellement l'impression de sa dernière œuvre chez le fils de son vieil ami Froben. Déjà très malade, Érasme meurt un an plus tard, léguant ses collections à Bonifacius Amerbach. Bien qu'il soit resté jusqu'à la fin fidèle au pape, la cité réformée lui rend solennellement hommage le 18 juillet 1536 par des funérailles à la cathédrale, à l'intérieur de laquelle se trouve toujours son tombeau.

Ce n'est que deux décennies après la mort d'Érasme que des savants nés à Bâle prendront la relève de la première génération d'humanistes, laquelle était composée presque exclusivement de migrants venus d'Alsace, d'Allemagne, de France ou d'Italie. Aussi peut-on lire dans une histoire récente de la ville que l'humanisme bâlois est « une sorte de produit importé » (Greyerz 2000, 99).

Bâle et les réfugiés protestants

Au XVI^e siècle, Bâle est une ville où les idées s'échangent et circulent: des érudits y viennent en effet de tous horizons pour faire éditer leurs œuvres ou s'inscrire à l'université. Une fois passés les premiers excès de la Réforme, les autorités admettent une relative liberté de conscience et ne répriment plus certaines divergences doctrinales. Succédant aux réformateurs Farel et Calvin, l'humaniste piémontais Curione, lointain ancêtre de Jacob Burckhardt, et le Savoyard Castellion, apôtre de la tolérance, peuvent ainsi trouver refuge dans la cité rhénane. Ils y enseigneront, en ce qui les concerne, jusqu'à la fin de leur vie. En septembre 1580, Montaigne, en route pour l'Italie, s'étonnera de ne trouver chez ses interlocuteurs bâlois aucune trace de dogmatisme religieux:

M. de Montaigne jugea qu'ils estoient mal d'accord de leur religion pour les responses diverses qu'il en receut: les uns se disant Zwingliens, les autres Calvinistes, et les autres Martinistes [luthériens]; et si fut averty que plusieurs couvoient encore la religion romaine dans leur cœur. La forme de donner le sacrement, c'est en la bouche communement; toutesfois tend la main qui veut, et n'osent les ministres remuer cette corde de ces differences de religions (Montaigne 1992, 16).

Suite aux persécutions de la Contre-réforme, deux vagues migratoires amènent à Bâle des milliers de réfugiés. La première concerne essentiellement des Italiens du Nord fuyant l'Inquisition rétablie en 1542 et des Français rescapés des massacres de la Saint-Barthélemy d'août 1572. Le gouvernement bâlois adopte à leur égard une politique d'accueil très sélective: un décret du 22 février 1546 stipule en effet que désormais tous les Welches [Français et Italiens] devront être chassés de la ville, le Conseil se réservant toutefois la possibilité d'accepter celui qui serait « riche, habile et susceptible d'être utile à la ville et de lui apporter honneur et prestige »

⁸ Rédigé en latin, ce poème est inséré par Érasme dans une lettre du 15 juillet 1529 adressée à son ami Willibald Pirckheimer, humaniste et membre du conseil de la ville libre de Nuremberg.

(Teuteberg 1986, 226). En 1572, les fils et neveux de l'amiral Coligny sont autorisés à professer leur culte dans une maison particulière de la ville. Malgré les résistances des pasteurs locaux, l'Église française de Bâle se développe rapidement, atteignant trois cents membres en 1591 (Junod 1868, 6). En dehors des Italiens et des Français, des Flamands luthériens cherchent également refuge à Bâle à partir de 1567, suite aux persécutions menées par le duc d'Albe dans les Pays-Bas espagnols. Un nouvel afflux massif de réfugiés se produit dans les années qui précèdent et suivent la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685. La plupart des arrivants ne bénéficient que d'un accueil temporaire, le gouvernement bâlois devant à la fois tenir compte de l'hostilité des corporations d'artisans, qui redoutent la concurrence des nouveaux venus, et ménager politiquement la France.

Les familles protestantes accueillies à Bâle façonnèrent durablement le visage de la ville. Au plan économique par exemple, la prospérité bâloise des XVII^e et XVIII^e siècles repose sur une branche développée grâce à leur savoir-faire, à leurs capitaux et à leurs réseaux commerciaux: le tissage de la soie. Pendant la même période, trois phénomènes illustrent la contribution des réfugiés huguenots au renom culturel de la cité rhénane. Il s'agit de la prodigieuse notoriété des Bernoulli dans le domaine des mathématiques, de l'attraction intellectuelle exercée par l'Église française et de la construction de splendides hôtels particuliers en divers endroits de la ville.

Les exilés allemands et le renouveau de l'université sous la Restauration

En mars 1819, l'assassinat d'August von Kotzebue par l'étudiant Karl Sand, membre de la *Burschenschaft*, fournit à Metternich l'occasion de réprimer ouvertement les forces national-libérales dont cette association patriotique est le moteur. La même année, une conférence secrète réunit les ministres des plus grands États de la Confédération germanique à Carlsbad, où sont votées des résolutions instaurant la censure de la presse, l'interdiction de la *Burschenschaft*, la surveillance policière des universités et le limogeage des professeurs politiquement suspects. Une vague de répression s'ensuit contre ceux qu'on appelle les 'démagogues'. Beaucoup d'entre eux, frappés d'interdiction professionnelle dans leur patrie, prennent alors le chemin de l'exil.

Cette soudaine disponibilité d'éminents proscrits sert à point nommé les intérêts de Bâle (Heger-Étienvre 2008). À cette époque, la cité rhénane s'efforce en effet de remédier au déclin de son université. Or, ne disposant pas de relève locale,⁹ celle-ci avait récemment modifié la procédure de nomination de ses enseignants et autorisé le recours à des savants étrangers. Faisant usage de la nouvelle disposition, elle peut donc en 1822 recruter un théologien et un médecin allemands de renom, Wilhelm Martin Leberecht de Wette et Carl Gustav Jung. Le premier s'était vu destituer par le gouvernement prussien pour avoir écrit une lettre de réconfort à la mère de l'assassin de Kotzebue; le second avait été expulsé de Prusse parce qu'on avait trouvé à son domicile un maillet de géologie offert par le même Karl Sand. Dans la mesure où l'université allemande connaît à ce moment-là un remarquable essor, l'accueil de ces deux savants formés dans les meilleurs établissements de leur pays se révèle une chance « colossale » pour la ville (Burckhardt 1957, 204). Jung et de Wette ne se contentèrent pas en effet d'apporter à Bâle leurs compétences scientifiques. Ils consacrèrent aussi toutes leurs énergies, malgré des conditions matérielles déplorable, à réorganiser leurs facultés respectives et à restaurer l'image de celles-ci en direction de l'étranger. En outre, ils ne craignirent pas, pendant la guerre civile opposant la Campagne à la Ville, de se montrer solidaires de leur établissement d'adoption, déchaînant en

⁹ Cette situation tenait à la fois à la décadence de l'université bâloise et à l'absence en Suisse de toute autre université. Zurich, Berne et Genève, par exemple, n'avaient à l'époque que des académies.

retour attaques et polémiques contre eux-mêmes.¹⁰ Enfin, grâce à leur capacité d'adaptation, ils œuvrèrent au renforcement des liens entre l'université et la bourgeoisie locale.

Les dix années bâloises de Friedrich Nietzsche

En 1868, la chaire de philologie classique de l'université étant devenue vacante, les autorités bâloises demandèrent à des savants allemands réputés de proposer des candidats. Vivement recommandé par Friedrich Ritschl, de Leipzig, Nietzsche est alors nommé professeur extraordinaire à Bâle, où il arrive en avril 1869. Sa jeunesse – il n'avait pas encore 25 ans – n'était pas exceptionnelle pour la petite université bâloise, quoi qu'on en ait dit. Confrontée à des difficultés persistantes, cette dernière recrutait en effet surtout de très jeunes professeurs auxquels elle servait de tremplin, d'où leur rotation rapide. De ce point de vue, Nietzsche fera exception à la règle puisque toute sa carrière universitaire se déroulera à Bâle (Janz 1978, 277-849, Heger-Étienvre 1989).

À l'université, comme au *Paedagogium* où il était tenu d'assurer six heures de cours, Nietzsche fut un maître respecté et très estimé. Quoique ses lourdes tâches pédagogiques lui aient parfois donné le sentiment d'être enchaîné comme un chien à sa niche, elles étaient loin de lui déplaire et il les prit à cœur. Divers témoignages louent la bonté, le sérieux et la finesse du jeune professeur à propos duquel Jacob Burckhardt affirmait – paraît-il – que l'université de Bâle ne retrouverait pas de si tôt un enseignant de cette qualité. Par ailleurs, sa présence affable était très recherchée dans les cercles bâlois cultivés. L'élégant philologue fréquentait, par exemple, la maison du conseiller Johann Jakob Bachofen dont il accompagnait au piano la jeune épouse.

En août 1870, bien que Nietzsche eût renoncé à sa citoyenneté prussienne au moment de sa nomination et que la sympathie des Bâlois allât plutôt aux Français, les autorités cantonales acceptèrent de libérer le philologue de ses obligations pour lui permettre de servir son pays d'origine, à condition toutefois, eu égard à la neutralité suisse, que ce fût dans un service sanitaire. Nietzsche ayant contracté la diphtérie au contact des blessés, son expérience des combats ne dura guère plus d'une semaine, mais elle lui ouvrit les yeux et son attitude évolua par la suite dans un sens défavorable à l'Allemagne.

Pendant toutes ses années bâloises, un historien de l'université, de vingt-six ans son aîné, exerce une véritable fascination sur Nietzsche: il s'agit de Jacob Burckhardt, que nous avons déjà mentionné. Nietzsche écoute certains de ses cours et fait avec lui de longues et savantes promenades dans le cloître attendant à la cathédrale. La parenté de leurs vues sur l'Antiquité, un intérêt partagé pour Schopenhauer et une même conception aristocratique de la culture rapprochent ces deux hommes si dissemblables, sans parler de leur inquiétude commune face au militarisme allemand (Heger-Étienvre 1997, 152-155).

En 1879, la maladie met fin au séjour du philologue dans la cité rhénane. La détérioration continue de sa santé le contraint en effet à présenter sa démission aux autorités bâloises. En reconnaissance des services rendus, celles-ci lui accordent généreusement une pension à vie, lui permettant ainsi de trouver une solution honorable et matériellement décente au conflit devenu sans issue entre son métier et sa vocation philosophique. Outre un microclimat social et

¹⁰ Après la défaite militaire de la Ville et la bipartition du canton en 1833, Jung et de Wette subirent des accusations haineuses aussi bien de la part de la jeune presse radicale que des milieux piétistes. Ils furent notamment la cible d'un pamphlet d'origine piétiste, selon lequel la Ville aurait été châtiée par Dieu pour avoir donné asile dans le passé à des 'démagogues' allemands coupables de haute trahison envers leur patrie.

intellectuel d'une qualité particulière, Bâle représenta pour Nietzsche un poste d'observation privilégié, à partir duquel l'admirateur de Bismarck qu'il était en 1868 se mua en contempteur déclaré de la Prusse victorieuse et en Européen convaincu.

Tinguely et l'héritage culturel bâlois

Parmi la quarantaine de musées qui font aujourd'hui la légitime fierté de Bâle, il en est un qui porte le nom de Jean Tinguely. Ouvert en 1996, cinq ans après la mort de l'artiste, il consacre les liens personnels qui unissaient ce Fribourgeois d'origine à la ville de la Danse macabre, de la *Fasnacht*¹¹ et de Jacob Burckhardt.

Situé dans un parc en bordure du Rhin et œuvre du grand architecte tessinois Mario Botta, le Musée Tinguely a été offert à la ville, en signe de gratitude, par la Fondation Hoffmann-La Roche à l'occasion des cent ans d'existence du groupe pharmaceutique. De même que son homologue de Fribourg, le Musée Tinguely de Bâle expose les productions caractéristiques de l'artiste que sont ses sculptures-machines postmodernes, réalisées avec des matériaux de récupération et mues par des moteurs qu'il appartient au public de mettre en branle. Hostile à la rationalité, au progrès et au consumérisme, Tinguely soulignait lui-même l'« absurdité » de ses machines, leur nature « autodestructrice, répétitive et ludique », ajoutant qu'elles étaient « enfermées dans leur va-et-vient » et faisaient penser à Sisyphe (*Roche-Magazin* 1996). Tinguely concevait son rôle en ces termes:

Je pense que je prends part assez pertinemment à cette société. Disons que mon travail en fournit un commentaire pimenté et satirique, dans lequel il entre beaucoup d'ambivalence, d'ambiguïté et de complexité (*Roche-Magazin* 1996).

Selon son humeur, Tinguely se sentait tantôt Fribourgeois, tantôt Bâlois. Né à Fribourg (Suisse) le 22 mai 1925, il n'avait que quelques mois lorsque sa mère rejoignit son mari à Bâle, où ce dernier était magasinier dans une fabrique de chocolat. Tinguely grandit donc dans la cité rhénane et y vécut jusqu'à l'âge de vingt-sept ans (Pardey A. 1996, 7-14). Deux de ses principales sources d'inspiration, la mort et le carnaval, sont indissociables des expériences bâloises de sa jeunesse.

Tinguely affirmait: « À Bâle, j'ai vécu avec la Danse macabre ». Cette citation de l'artiste fut choisie pour intituler l'exposition de 2000-2001 consacrée à sa monumentale *Mengele-Totentanz* qu'il avait souhaité voir conservée dans la ville de son enfance. Le motif de la danse macabre est effectivement très présent dans l'iconographie bâloise de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance, notamment dans les fresques de l'église des Dominicains et dans les *Simulacres de la mort* de Holbein, deux œuvres pour lesquelles l'intérêt de Tinguely est amplement attesté (Stahlhut 2001, 38-53). On sait également qu'il fut fortement impressionné par la représentation

¹¹ Qualifiée parfois de 'carnaval pour initiés', la *Fasnacht* bâloise présente un caractère fortement ritualisé. La manifestation la plus étonnante et la plus artistique en est le *Morgestraich*, long défilé au cours duquel les différentes cliques carnavalesques déambulent au son des fifres et des tambours dans une ville où toutes les lumières se sont éteintes à 4 heures du matin et que n'éclairent plus que des 'lanternes' portées par les participants ou fixées sur des chars. Constituées de toiles peintes pouvant atteindre plusieurs mètres de hauteur, ces lanternes illustrent des sujets d'actualité. En février 2010, le Musée Tinguely a consacré une petite exposition à ces spécimens d'art éphémère.

du spectacle mimé et dansé du compositeur suisse Franck Martin, *Ein Totentanz in Basel im Jahre 1943* (Mosch 2001, 26-27).

Quant au carnaval bâlois dont il soulignait « la grande profondeur » (Huwiler 1987), Tinguely en connaissait l'essence de l'intérieur puisqu'il y participa activement à partir des années 1970 en tant que membre de la clique des *Kuttlebutzer* (les « étrilleurs de côtes »), pour laquelle il créa des costumes (Vogt 1996, 69-75).¹² En 1974, en signe de protestation contre le conformisme du comité officiel, cette clique fit exploser sur la place du marché de Bâle une machine infernale figurant un cercueil. L'immense scandale qui suivit ne devait pas empêcher ledit comité, trente-cinq ans plus tard, de célébrer son centenaire par une exposition au Musée Tinguely. Le scandale de 1974 ne dissuada pas non plus la coopérative Migros de Bâle de commander l'année suivante une fontaine à l'artiste, en lui laissant carte blanche. Expression d'une verve burlesque, la *Fasnachtbrunnen*, dont les bras se meuvent frénétiquement en tous sens, est à l'origine de l'immense popularité dont jouit Tinguely auprès des Bâlois. Placée de manière significative devant le théâtre, elle constitue aujourd'hui un élément emblématique du paysage urbain. Signalons enfin que plusieurs des sculptures automates de Tinguely comportent des masques de carnaval, notamment celle réalisée en hommage à Jacob Burckhardt. Le sculpteur comptait en effet l'historien bâlois au nombre de « ceux – disait-il – qui m'ont aidé à penser quand j'étais jeune, et inspiré » (Conil-Lacoste 2007, 160).¹³ Il affirmait aussi: « Burckhardt, ma première lecture de quelque chose d'intelligent après le marxisme » (Conil-Lacoste 2007, 165).

En juin 1985, Tinguely formula lui-même sa dette envers Bâle dans le cadre d'une manifestation officielle. Sollicité par deux anciens membres du gouvernement bâlois, il avait accepté de prendre la parole à l'occasion de la Fête des jeunes citoyens (*Jungbürgerfest*). Lors de la cérémonie dans l'église Saint-Martin, il ne se plaça pas au milieu du chœur pour prononcer son discours, comme l'oratrice précédente, mais monta dans la chaire d'où il tint une allocution largement improvisée. Fascinant littéralement son auditoire, l'improbable prédicateur parla de Bâle, cette ville qui lui avait beaucoup donné et où il se sentait chez lui, une ville provinciale par bien des aspects mais aussi une ville de format mondial dont il aimait – disait-il – toutes les facettes. Puis, invoquant son propre exemple, Tinguely conseilla à ses jeunes auditeurs de quitter Bâle afin de considérer leur cité de l'extérieur, avec d'autres yeux, et d'y revenir plus tard, riches de nouvelles expériences (Pardey P. 1996, 55-58).

Ainsi s'achève notre survol de cinq siècles d'histoire bâloise appréhendés sous l'angle de l'apport des *Zugewanderte* au renom de la ville. Dans cette galerie de personnages chers au cœur des Bâlois, d'autres figures – et non des moindres – auraient pu être évoquées, comme Johann Peter Hebel¹⁴ ou – plus près de nous – Hermann Hesse¹⁵ et Karl Jaspers.¹⁶

¹² En 1965, treize ans après avoir quitté la ville, Tinguely déclarait que le *Morgestraich* était la seule chose qui le liait aux habitants de Bâle (Pardey A. 1996, 11-12).

¹³ Entre 1987 et 1990, Tinguely construisit un ensemble d'une trentaine de machines animées, intitulé *Les Philosophes*. Dans cette 'galerie d'ancêtres' non conventionnelle dont il débaptisait et rebaptisait continuellement les personnages, figuraient entre autres Démocrite, Kant, Jean-Jacques Rousseau, Engels, Nietzsche, Rudolf Steiner, Bergson, Heidegger, Wedekind et Morgenstern (Conil Lacoste 2007, 155-190).

¹⁴ Né à Bâle en 1760 d'un père palatin et d'une mère badoise, Johann Peter Hebel n'a que fort peu vécu dans la cité rhénane et n'y a publié aucune de ses œuvres. Si l'auteur des *Alemannische Gedichte* mérite néanmoins d'occuper une place de choix dans le patrimoine intellectuel bâlois, c'est qu'il voua, sa vie

De l'*inclinata Basilea* des humanistes¹⁷ à la *Regio Basiliensis* de notre temps, les qualités d'ouverture et d'accueil de la cité rhénane n'ont cessé d'inspirer aux observateurs étrangers des jugements laudatifs. En présenter un florilège dépasserait le cadre de cette contribution. S'il convient, à propos de ces éloges, de faire la part de l'hyperbole et aussi de ne pas être dupe de l'instrumentalisation à laquelle ils donnent souvent lieu,¹⁸ force est de constater l'impressionnante constance manifestée au cours des siècles par cette ville carrefour pour intégrer l'élite intellectuelle, artistique et marchande de l'Europe entière. Que Bâle ait toujours agi au mieux de ses intérêts du moment et que cela ne soit pas allé sans résistances internes, que la ville ait connu des périodes de repli sur soi et que sa mesquinerie ait parfois désespéré ses propres citoyens,¹⁹ toutes ces réserves importent finalement assez peu. En effet, de même que l'on peut parler d'un 'esprit de Genève', on est en droit d'affirmer qu'il existe bel et bien un *genius loci Basiliensis*.²⁰ Fait de cosmopolitisme, de tolérance et d'ironie, ce génie du lieu imprègne l'imaginaire collectif et constitue pour Bâle, aujourd'hui comme hier, un puissant aiguillon.

Bibliographie

- Bonjour, Edgar, 1960, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart, 1460-1960*, Basel: Verlag Helbing & Lichtenhahn.
---/Albert Bruckner, 1951, *Basel und die Eidgenossen*, Basel: Verlag Birkhäuser.
Burckhardt, Jacob, 1952, *Briefe* [éd. Max Burckhardt], vol. 2, Basel: Schwabe Verlag.

durant, une fidélité existentielle à sa ville natale, laquelle incarnait à ses yeux la cité par excellence. Mis en musique en 1852, son poème « Z'Basel an mim Rhi » est devenu pour les Bâlois une sorte d'hymne patriotique (Heger-Étienne 1993). En 2010, le 250^e anniversaire de la naissance de Hebel a été commémoré conjointement dans le Pays de Bade et à Bâle.

¹⁵ En 1899, âgé de vingt-deux ans, Hermann Hesse décida de revenir à Bâle où il avait passé cinq années de son enfance. Il y séjourna jusqu'en 1903 comme apprenti libraire, fréquentant assidûment le milieu universitaire et les musées. Bâle, qu'il considérait comme sa patrie au même titre que la Souabe, était pour lui la ville de Nietzsche, de Burckhardt et de Böcklin (Hesse 1985, 614-618).

¹⁶ Après de longues hésitations, le philosophe allemand Karl Jaspers (1883-1969) accepta en 1948 une chaire à l'université de Bâle. Son départ de celle de Heidelberg, où il avait été réintégré dans ses fonctions en 1945, fut très mal perçu par ses compatriotes qui qualifièrent sa décision de « fuite ». Lorsqu'il prit sa retraite en 1961, Jaspers choisit de rester à Bâle, car l'atmosphère des années 1960 en République fédérale d'Allemagne lui était devenue insupportable. En 1967, il obtint, à sa demande, la citoyenneté bâloise (Saner 1970, 55-67).

¹⁷ Cette dénomination *inclinata Basilea* (« l'illustre Bâle ») remonte à l'humaniste suisse Heinrich Loris, dit Henricus Glareanus, qui l'emploie pour faire l'éloge de la cité rhénane dans son *Helvetiae descriptio panegyricum* (1514): « Basilea urbs inclinata fama ».

¹⁸ Qu'il s'agisse d'économie ou de culture, l'ouverture de Bâle sur le monde (*Weltoffenheit*) est aujourd'hui un poncif communicationnel.

¹⁹ Ce fut notamment le cas du philosophe Isaak Iselin (1728-1782) et du jeune Jacob Burckhardt. Pendant toute sa carrière de secrétaire d'État, Iselin ne cessa de se répandre en propos sarcastiques sur l'étroitesse d'esprit et l'immobilisme de son canton qu'il qualifiait, entre autres, de « république misérable » et de « marais d'ignorance et de barbarie » (Im Hof 1967, 28). Quant à Burckhardt, il déclarait péremptoirement en novembre 1843, au terme de ses études en Allemagne: « Bâle me restera éternellement insupportable [...]. Comme une ville s'enlise sans impulsions vitales venues de l'extérieur! » (Burckhardt 1952, 50-51)

²⁰ À propos de Bâle, Jules Michelet écrit dans son *Journal* à la date du 25 août 1843: « Le *genius loci*, c'est Érasme [...]. » (Michelet 1959, 530)

- Burckhardt, Max, 1957, « Die Bildungsbestrebungen des bürgerlichen Zeitalters und des Humanismus des neunzehnten Jahrhunderts », dans: *Basel: Denkschrift zur Erinnerung an die vor 2000 Jahren erfolgte Gründung der Colonia Raurica*, 2^e éd., Olten/Basel/Lausanne: Urs Graf Verlag, 203-211.
- Conil Lacoste, Michel, 2007, *Tinguely: l'énergétique de l'insolence*, Paris: Éditions de la Différence.
- [Érasme, Didier], 1979, *La Correspondance d'Érasme* [éd. Alois Gerlo], vol. 8, Bruxelles: Presses académiques européennes.
- Frisch, Max, 1985, *Tagebuch 1946-1949*, Frankfurt a. M.: Suhrkamp.
- Gotthelf, Jeremias, 1937, *Sämtliche Werke in 24 Bänden* [éd. Rudolf Hunziker], 2^e éd., vol. 9, *Jakobs des Handwerksgelesen Wanderungen durch die Schweiz*, Erlenbach/Zürich: Eugen Rentsch.
- Greyerz, Kaspar von, 2000, « Reformation, Humanismus und offene Konfessionspolitik », dans: Kreis, Georg/Beat von Wartburg, *Basel: Geschichte einer städtischen Gesellschaft*, Basel: Christoph Merian, 80-109.
- Hadorn, Hans-Peter, 2008, « Les ports rhénans suisses se trouvent au centre de l'axe de transit stratégique entre le Nord et le Sud », *Swisstraffic* (Office fédéral des transports), 47, juin, 6-8.
- Heger-Étienvre, Marie-Jeanne, 1989, « Nietzsche à Bâle: genèse, anatomie et réception des conférences sur *L'avenir de nos établissements d'enseignement* », *Recherches germaniques*, 19, 103-121.
- , 1993, « La dimension bâloise de Johann Peter Hebel », *Études de lettres*, octobre-décembre, 15-32.
- , 1997, « Jacob Burckhardt et la vie intellectuelle bâloise », dans: Matthias Waschek, *Relire Burckhardt*, Paris: Musée du Louvre/École nationale supérieure des Beaux-Arts, 131-177.
- , 2008, « L'apport des exilés allemands au renouveau intellectuel de Bâle sous la Restauration », dans: Emmanuel Cherrier/Karl Zieger, *Une Suisse, des exils*, Valenciennes: Presses universitaires de Valenciennes, 85-98.
- Hesse, Hermann, 1985, *Kindheit und Jugend vor Neunzehnhundert* [éd. Ninon Hesse/Gerhard Kirchhoff], vol. 2, Frankfurt a. M.: Suhrkamp.
- Huwiler, Jacques, 1987, « Jean Tinguely, un portrait », Vidéo (réalisée par Jaroslav Vizner), Télévision Suisse Romande (TSR), 1^{er} décembre.
- Im Hof, Ulrich, 1967, *Isaak Iselin und die Spätaufklärung*, Bern/München: Francke.
- Janz, Curt Paul, 1978, *Friedrich Nietzsche: Biographie*, vol. 1, München/Wien: Carl Hanser.
- Junod, Louis, 1868, *Histoire de l'Église française de Bâle*, Lausanne: Imprimerie Georges Bridel.
- Mangold, Fritz, 1937, « Die Wirtschaft », dans: *Basel. Stadt und Land: ein aktueller Querschnitt*, Basel: Schwabe, 239-244.
- Michelet, Jules, 1959, *Journal* [éd. Paul Viallaneix], vol. 1 (1828-1848), Paris: Gallimard.
- Montaigne, Michel de, 1992, *Journal de voyage* [éd. François Rigolot], Paris: Presses universitaires de France.
- Mosch, Ulrich, 2001, « Franck Martin, *Ein Totentanz zu Basel im Jahre 1943 (1943)* », dans: « *In Basel lebte ich mit dem Totentanz* », Basel: Museum Jean Tinguely, 26-27.
- Pardey, Andres, 1996, « Tinguely in Basel ein Star », dans: Andres Pardey, *Jean Tinguely und Basel*, Basel: Offizin Basler Zeitung, 7-14.
- Pardey, Peter, 1996, « Tinguely auf der Kanzel », dans: Andres Pardey, *Jean Tinguely und Basel*, Basel: Offizin Basler Zeitung, 55-58.
- Roche-Magazin*, 1996, 56, octobre.
- Saner, Hans, 1970, *Karl Jaspers in Selbstzeugnissen und Bilddokumenten*, Reinbek bei Hamburg: Rowohlt.
- Stahlhut, Heinz, 2001, « '... Um den Tod zu bannen (oder ein kleiner Einführungskurs dazu) ...': Jean Tinguelys *Mengele Totentanz* und die Tradition », dans: « *In Basel lebte ich mit dem Totentanz* », Basel: Museum Jean Tinguely, 38-53.
- Teuteberg, René, 1986, *Basler Geschichte*, Basel: Christoph Merian.
- Vogt, Rolf, 1996, « Jeannot und die Kuttlebutzer », dans: Andres Pardey, *Jean Tinguely und Basel*, Basel: Offizin Basler Zeitung, 69-75.
- Zweig, Stefan, 1935, *Érasme: Grandeur et décadence d'une idée*, Paris: Bernard Grasset.

La Suisse d'Isabelle de Charrière au temps de la Révolution – Entre terre d'accueil et caisse de résonance

Monique MOSER-VERREY, Université de Montréal

Résumé

Isabelle de Charrière (1740-1805) porte un regard fascinant sur l'évolution de la société en Suisse romande à la fin du dix-huitième siècle. Reconnue pour son apport à la pensée des Lumières et à l'écriture des femmes, elle brosse des portraits singuliers et critiques des mœurs locales dans des romans publiés à la veille de la Révolution. Puis, elle s'engage par l'écriture de pamphlets et de comédies à contrer la violence et les abus amenés par la Terreur et l'émigration dans le contexte neuchâtelois qui la concerne, tout en proposant des voies de réconciliation. Mon analyse retrace l'émergence dans ces fictions d'un modèle suisse de neutralité, d'indépendance et de justice sociale où le bonheur de chacun relève de la recherche commune d'un consensus. La dramaturge étudie surtout les caractères des émigrés pour montrer comment les meilleurs d'entre eux s'intègrent à la société suisse qui les accueille, mais ses jeunes collaborateurs, Benjamin Constant et Ludwig Ferdinand Huber, lui conseillent de faire résonner dans le titre de l'une de ses pièces 'l'esprit suisse' comme alternative à l'esprit féodal de l'Ancien Régime. Cet emblème de la démocratie trouvera sa forme théâtrale achevée quelques années plus tard dans le fameux *Guillaume Tell* de Friedrich Schiller, qui fera de la Suisse un pays vers lequel les regards de tous les démocrates d'Europe convergent désormais.

Zusammenfassung

Die Schriftstellerin Isabelle de Charrière (1740-1805) wirft einen spannenden Blick auf die Entwicklungen der Gesellschaft in der französischen Schweiz am Ende des 18. Jahrhunderts. Geprägt von den Ideen der Aufklärung, publiziert sie vor der Revolution Briefromane, die ein lebhaftes und kritisches Bild dieser Gesellschaft zeichnen. Später engagiert sie sich aber mit Flugschriften und Komödien gegen die Gewalt und die Missstände, die der Terror und die Emigration auch nach Neuenburg bringen, indem sie Wege der Versöhnung vorschlägt. Hier soll aufgezeigt werden, wie in diesen Fiktionen ein schweizerisches Modell der neutralen Unabhängigkeit und der sozialen Gerechtigkeit dargestellt wird, wo das Glück des Einzelnen von der Gemeinschaft getragen wird. In den Komödien richtet Charrière ihr Augenmerk auf die Gesinnung der Emigranten, um zu zeigen, dass positive Charaktereigenschaften eine Voraussetzung für die Integration in die gastfreundliche Schweiz sind. Ludwig Ferdinand Huber und Benjamin Constant raten ihr aber, eines ihrer Emigrantenstücke mit dem Titel *Schweizersinn* als klangvolle Alternative zur feudalen Gesellschaft anzukündigen. Wenige Jahre später wird Friederich Schiller mit seinem berühmten Drama *Wilhelm Tell* das volle Potential dieses Sinnbilds der Demokratie ausschöpfen – ein Stück, das die Schweiz in das Land verwandelt, auf das sich ab jetzt die Blicke aller Demokraten Europas richten.

Abstract

Isabelle de Charrière (1740-1805) is a prominent French Swiss writer from the Enlightenment whose outlook on the social evolution of her time is fascinating. Before the Revolution she published epistolary novels that portray and criticize local customs. Later she wrote pamphlets and comedies denouncing the violence and abuses brought to Neuchâtel during the period of the Terror, all the while seeking through her plots solutions and reconciliation. This study will show how a Swiss social model emerges from Charrière's fictions in order to promote neutrality, independence, social justice and individual happiness in a welcoming and harmonious society. The playwright's character studies of the émigrés show how the worthier ones will adopt the Swiss way of life. But her young friends Benjamin Constant and Ludwig Ferdinand Huber advise her rather to bring out the 'Swiss spirit' in the title of one of her plays as an alternative to the 'feudal spirit' of the *Ancien Régime*. This emblem of democracy will find only a few years later its most convincing dramatic form in Friedrich Schiller's famous *William Tell*, a play which will make of Switzerland a country toward which all eyes of European democrats will turn henceforth.

Récemment, on a vu se multiplier les études sur la question de l'émigration dans la production littéraire des années 1790. Difficilement classable, ce phénomène de fin d'époque avait peu intéressé l'histoire littéraire, de même que la nature romancée des complaints d'émigrés semblait peu éclairante pour les historiens. Cependant, des points de vue collatéraux, comme l'histoire des femmes, celle du droit et de l'économie, font actuellement ressortir tout l'intérêt qu'il peut y avoir à scruter les discours émanant d'une période de transition où plus rien de ce qui était donné ne va de soi, où il faut réinventer le monde pour aller de l'avant, et où la Suisse devient sinon un modèle, du moins un laboratoire culturel au sein duquel s'aiguise la conscience des enjeux que soulève la rencontre entre les Suisses – en l'occurrence surtout les Neuchâtelois – et des gens issus d'autres cultures politiques. Parmi les romancières de Suisse romande, Isabelle de Charrière (1740-1805) occupe dans ce contexte une place privilégiée parce que son écriture concise, réfléchie et novatrice donne bien toute la mesure des enjeux majeurs de l'époque. Dans son étude sur les romans suisses de l'émigration, genre qu'elle situe au croisement de l'histoire et de l'utopie sociale, Claire Jaquier rappelle l'importance et la singularité des fictions d'Isabelle de Charrière, *Lettres trouvées dans des porte-feuilles d'émigrés* (1793) et *Trois femmes* (1796), car elles « inscrivent littérairement les incidences de l'émigration, les incertitudes qu'elle cause, les déplacements de tous ordres qu'elle induit » et « illustrent l'épreuve de 'désancrage' profond que subissent les personnages émigrés » (Jaquier 2006, 216). On peut même aller plus loin et postuler comme le fait Laurence Vanoflen qu'il s'agit de « régénération » dans la mesure où les romans évoqués proposent la sortie d'un monde ancien du point de vue politique, social et culturel (Vanoflen 2007, 130).

Contes et romans épistolaires: les débuts d'une auteure suisse d'adoption

Bien que l'espace de l'émigration s'étende à toute l'Europe et même à l'Amérique, voire à tous les autres continents, la Suisse romande est au moment de la Révolution une terre d'accueil toute désignée par sa proximité géographique, sa langue et son coût de vie favorable (Jaquier 2006, 215). De plus, la région lémanique jouit d'une popularité particulière en littérature depuis que Rousseau y a situé les aventures de *Julie, ou la Nouvelle Héloïse* (1761). Dès sa première publication, *Le noble, conte moral* (1763), notre auteure, connue alors sous le nom de Belle de Zuylen, n'hésitera pas à s'inscrire dans ce sillage en appelant son héroïne précisément « Julie ». De plus, on reconnaît dans son style le mordant du *Candide* (1759) de Voltaire (Trousson 1995, 43-44) et dans son sous-titre générique la voie tracée par Marmontel dont les *Contes moraux* (1755-1759) voulaient à l'origine épingler des ridicules ayant échappé à Molière (Marmontel 1769, i-iii). La prise de parole d'Isabella Agneta Elisabeth (Belle) van Tuyll van Serooskerken est donc d'emblée moderne, critique et rieuse. On voit cette jeune femme s'affranchir par l'écriture du cadre austère de l'ancienne noblesse néerlandaise dont elle est issue (Moser-Verrey 2006, 17-20), choisir la langue française comme principal véhicule de sa pensée et se tourner résolument vers la Suisse pour y élire en 1771 mari et pays, car elle épouse à l'âge de 30 ans Charles-Emmanuel de Charrière de Penthaz et vient s'établir chez lui à Colombier près de Neuchâtel.

Dans les années 1780, Isabelle de Charrière fait sa marque de romancière en Suisse romande. Elle publie *Lettres neuchâteloises* (1784), puis *Lettres écrites de Lausanne* (1785), petits romans épistolaires qui peignent sans complaisance les mœurs neuchâteloises et lausannoises. En même temps, elle fait également paraître à Genève une « brochure » (OC VIII, 612) intitulée *Lettres de Mistriss Henley publiées par son amie* (1784) pour contester le point de vue sur le

mariage présenté dans *Le mari sentimental ou le mariage comme il y en a quelques-uns. Lettres d'un homme du pays de Vaud, écrites en 178...* (1783). On a su plus tard que ce roman suisse était l'œuvre de Samuel de Constant. Selon l'usage de l'époque, ces correspondances fictives étaient offertes au public anonymement pour attiser les débats locaux, mais ne tardaient pas à être diffusées à Paris, si les éditeurs pouvaient y trouver leur profit. En effet, on voit chez Buisson, libraire à Paris, une édition conjointe du *Mari sentimental* et des *Lettres de Mistriss Henley* dès 1785, suivie des *Lettres écrites de Lausanne* en 1786; puis, en 1787 chez Prault, Imprimeur du Roi, *Lettres écrites de Lausanne, première partie* ainsi que *Caliste, ou Suite des lettres écrites de Lausanne*. La première édition corrigée et conjointe des deux parties de ce roman se vend également chez Prault en 1788, mais la Révolution de 1789 interrompt provisoirement la diffusion parisienne bien lancée des romans suisses d'Isabelle de Charrière. Ayant elle-même vécu à Paris en 1786 et 1787, notre auteure ne quittera plus la Suisse après son retour à Colombier en septembre 1787.

Loin de prôner un quelconque modèle suisse, les fictions épistolaires mentionnées ont plutôt pour stratégie d'introduire dans la société des petites villes romandes un étranger qui révèle par sa présence les travers mais aussi les beautés des mœurs locales, que l'on pense à Henri Meyer, le commerçant allemand, qui secoue Neuchâtel, ou encore au jeune Lord anglais qui inquiète Lausanne. Enfin, ce sont les portraits subtils de belles Anglaises, Mistriss Henley et Caliste, qui mettent en garde la société suisse contre les effets pervers de la vertu, de la délicatesse et de l'adhésion inconditionnelle au modèle rousseauiste du bonheur conjugal. La justesse des observations d'Isabelle de Charrière n'est pas restée sans postérité. Il existe sans doute une filiation menant de *Caliste* à *Adolphe* (1816), roman personnel de Benjamin Constant (Courtney 1993, 372). L'incompréhension à laquelle se heurtent ces êtres sensibles les précipite déjà vers le mal de vivre du héros, voire de l'héroïne romantiques. Quant à *Mistriss Henley*, elle fait désormais partie du curriculum des études sur les femmes, en particulier aux États-Unis où une collection destinée aux étudiants de 1^{er} cycle, « MLA Texts & Translations », en diffuse une édition coquette tant en français qu'en anglais (Charrière 1993), mais aussi en France où l'essai de Martine Reid, consacré à l'histoire de la réception des femmes auteurs et enrichi d'une esquisse d'histoire d'œuvres de femmes, épingle ce petit roman comme emblématique du dilemme tragique de la condition des femmes (Reid 2010, 176-177).

Pamphlets et récits: une réponse nuancée aux enjeux de la Révolution

Contrairement aux années parisiennes qui ont laissé très peu de traces documentaires retenues dans les *Œuvres complètes*, la période révolutionnaire est richement documentée. Ses « écrits 1788-1794 » sont aussi regroupés dans une anthologie commentée qui souligne surtout son engagement et ses idées révolutionnaires (Vissière 1988). Mais, plus philosophe que révolutionnaire, Isabelle de Charrière imagine en réponse aux événements et aux débats sociopolitiques de l'heure, des contes, pamphlets, récits, poèmes et drames qu'il faut replacer dans « le paysage intellectuel et social de leur temps » (Vanoflen 2008, 175). Heureusement, elle cite ses lectures pour prendre position, de sorte que la critique peut être bien informée des enjeux factuels et intellectuels qui sous-tendent ses écrits et orientent les scénarios fictifs qu'elle élabore pendant cette période. On les a d'abord mesurés à l'aune des principaux penseurs des Lumières qui imprègnent son milieu intellectuel, Voltaire, Rousseau et Kant, pour conclure qu'elle demeure fidèle aux nouveaux idéaux de progrès social. Mais dans sa vision, l'idée n'évacue jamais les faits. Les solutions pratiques doivent l'emporter sur les confrontations idéologiques, de sorte que la singularité d'Isabelle de Charrière apparaît comme un « humanisme sans illusions » (Cazenobe

1994, 105). Parmi les solutions pratiques, on remarque, en ce qui a trait à l'économie, la redistribution de la richesse au moyen de 'mésalliances' généreuses figurées dans les fictions de cette époque. Elles peuvent se comprendre comme la recherche d'une harmonie sociale que la romancière oppose aux thèses de l'abbé Sieyès sur la rapacité liée aux privilèges, mais elles illustrent aussi sa protestation contre « la montée de valeurs nouvelles, celle de l'intérêt égoïste, qui allaient servir de lit à la nouvelle idéologie libérale. » (Vanoflen 2008, 174).

En fait, Isabelle de Charrière n'est pas seule en Suisse à observer et critiquer ce qui se passe en France. Ce faisant, elle adhère largement aux valeurs helvétiques, promues alors par la 'Société helvétique' fondée en 1761. Ceci se vérifie surtout dans ses écrits politiques des années 1790 et en fait une « porte-parole des Helvètes modérés face à la contagion révolutionnaire » (Francillon 1994, 77). Une étude historienne fouillée de sa *Réponse à l'écrit du colonel de la Harpe, intitulé: De la neutralité des gouvernans de la Suisse depuis l'année 1789* (Neuchâtel: Fauche-Borel, 1797) montre aussi l'originalité de sa conception de la neutralité comparée à celle des autres contradicteurs de La Harpe et surtout la pertinence de son pamphlet voulant « confondre un émigré qui fournit au Directoire français des arguments pour intervenir en Suisse » (Tosato-Rigo 2006, 150). Comprenant bien la liberté dont jouissent les Suisses, elle souhaite leur éviter l'ingérence que le colonel appelle de ses vœux pour renverser le pouvoir bernois dans le canton de Vaud. D'autres patriotes vaudois, qui se trouvent dans leur canton plutôt qu'en exil à Paris, ne souhaitent d'ailleurs pas non plus l'intervention armée de la France. Celle-ci aura néanmoins lieu dans les plus brefs délais. La Confédération des Treize-Cantons sera défaite faute d'avoir su se réformer et la Suisse deviendra sous l'égide de la France une République dès le mois d'avril 1798 (Francillon 1996, 330). Puis, elle paiera chèrement cette association tant en argent qu'en hommes au cours des conquêtes napoléoniennes.

Si la pensée politique d'Isabelle de Charrière entrevoit un 'modèle suisse', celui-ci émerge, on l'aura compris, dans des circonstances très précises faisant partie des bouleversements sociaux et politiques dont elle suit l'évolution avec passion au jour le jour. Même ses fictions articulent des réflexions sur les événements de l'Histoire tout en voulant rendre compte avec précision de plusieurs manières de les vivre. Si elle tient au sous-titre générique « anecdote » pour décrire *Henriette et Richard*, un premier fragment de roman sur la Révolution rédigé en 1792, c'est qu'elle situe l'époque et les lieux avec la précision d'une historienne et non la fantaisie d'une romancière, mais elle « se place en marge de la grande Histoire et s'attache davantage aux détails, aux particularités » (Hakim, 2008, 175). Sans s'arrêter à l'origine du genre de l'anecdote, critique des puissants selon la tradition des 'Histoires secrètes', Zeina Hakim établit un parallèle pertinent entre les romans de la Révolution et de l'émigration d'Isabelle de Charrière et les vérités des *Mémoires* de Mme Roland avec leurs *Portraits et anecdotes* (1793). Le rapprochement entre ces deux femmes engagées dans le drame révolutionnaire, l'une « en coulisse » et l'autre « sur la scène » (Vissière, 1988, 24), les situe dans un espace intermédiaire dont la dimension est historique, certes, mais surtout politique, puisqu'en croquant des vérités de détail elles révèlent les dessous des choses et la face cachée de l'Histoire. Comparant pour sa part *Les lettres trouvées dans des portefeuilles d'émigrés aux Petits émigrés* (1798) de Mme de Genlis, Isabelle Brouard-Arends arrive à des conclusions toutes semblables et souligne « la réflexion politique [de ces femmes] sur l'événementiel historique » (Brouard-Arends 2008, 448) tout en notant que, résidant en Suisse, Mme de Charrière n'a pas vécu l'émigration comme Mme de Genlis (440). D'autres considèrent par contre qu'ayant reçu chez elle plusieurs émigrés, elle a tout de même une expérience directe du phénomène de l'émigration (Cseppentö 2007, 271). Mais, lorsque la scène du conflit se trouve en Suisse, la réflexion politique de notre auteure concerne bel et bien son pays d'adoption.

Lettres trouvées dans la neige: une première idéalisation de la nation suisse

À vrai dire, la principauté de Neuchâtel et Valangin ne fait pas partie de la Confédération helvétique en 1793. Elle appartient depuis le début du XVIII^e siècle au roi de Prusse, mais elle entretient des liens de combourgeoisie ancestraux avec les cantons avoisinants, notamment Berne dont le pays de Vaud révolté est encore un baillage. Ce sont ces structures féodales qui sont à la veille de s'écrouler en Suisse comme en France, mais les proportions du conflit ne peuvent pas être les mêmes pour des raisons qu'Isabelle de Charrière expose dans *Lettres trouvées dans la neige* (1793), un texte de commande, publié en quatre livraisons dans le but de calmer les ardeurs révolutionnaires se déployant dans le Jura neuchâtelois. La discussion de ce pamphlet inaugure la correspondance et la collaboration qu'elle entretiendra avec Ludwig Ferdinand Huber (1764-1804), un publiciste jacobin ayant fui Mayence tombée alors aux mains de la Contre-révolution, en compagnie de la famille de son ami Georg Forster (1754-1794) qui était allé à Paris pour y représenter les intérêts de la République de Mayence. Après le décès du mari, il épousera Therese Heyne Forster, qui deviendra à ses côtés elle-même une écrivaine prolifique sous le nom de Therese Huber (1764-1829). J'ai analysé ailleurs l'évolution de la collaboration littéraire entre Isabelle de Charrière et le couple des Huber (Moser-Verrey, 2004), mais j'aimerais voir maintenant dans le détail comment elle infléchit l'image de la Suisse qui se dessine sous sa plume à la fin de l'Ancien Régime.

L'échange épistolaire entre Huber et « Fr. von C. » paraît en partie dès 1810 dans la traduction allemande de Therese Huber (L. F. Huber 2010, 69-104) à la suite d'un extrait de lettre qui résumerait la pensée de Huber sur la Suisse où il dit avoir vécu six années heureuses (67). Il n'y a pas trouvé l'Arcadie, mais de l'amitié, de la simplicité et des mœurs bien mieux conservées qu'ailleurs, de l'autonomie, de l'humanité, bref tous les fruits de la liberté qui tardent à s'épanouir sous le nouveau régime. Il est consterné par l'invasion française qui met à feu et à sang des terres européennes sanctifiées par une paix séculaire. Les Français ont vu la vieille Suisse s'écrouler sous l'attaque la plus légère, mais Huber atteste à l'été 1798 que leurs avancées n'ont pas ébranlé les cellules constituant la Confédération:

Vom Oktober sieben und neunzig, bis zum März acht und neunzig erneuerte fast jeder Tag das nämliche Schauspiel – sie glaubten, blos von ihrem fortgesetzten Tritt, müsste das morsche Gebäude vollends zusammenstürzen. Man sagte ihnen: wohl ist das Gebäude morsch: es fasst aber sehr feste Hütten ein, seht wie diese stehen, während über ihnen, und neben ihnen alles wankt (68).

Aussi le Directoire sera-t-il incapable de maintenir la nouvelle République helvétique et une nouvelle Confédération verra le jour en 1803 sous la médiation de Bonaparte. Mais, en 1793, personne ne connaît encore la tournure que prendront les événements et l'urgence semble plutôt être, à Neuchâtel, de convaincre le peuple que des réformes valent mieux qu'une révolution.

Les *Lettres trouvées dans la neige* développent ce type d'argument de façon dialogique au moyen d'un échange épistolaire fictif entre un Français et un Suisse. Dans la première livraison (Charrière, O.C. X, 226-231), le Français qui était à ses dires un « patriote très prononcé » veut maintenant se « remettre en liberté » (226), écœuré par tous les surveillants des comités, des municipalités, de la poste, etc. On est le 31 janvier 1793; il y a à peine dix jours que le roi a été guillotiné, mais ce Français dit avoir sauvé sa gaieté du naufrage et veut venir s'établir au Locle au sein d'une « heureuse nation » avec « un ami sage et vertueux » (228). Cet ami vivant au Locle

est en l'occurrence un Suisse qui a manifestement perdu l'original de la lettre reçue de France et la copie de sa réponse en chemin près de chez lui, « le dernier jour de la foire de Neuchâtel » (226). Il s'agit de la foire du 6 février 1793 (Charrière, O.C. X, 585).²¹ Or, la première livraison du pamphlet fut rédigée entre le 10 et le 13 février. Le dialogue épistolaire qui s'entame commente donc l'actualité tout en assimilant la principauté de Neuchâtel à une nation suisse faisant face à la nation française. La réponse du Suisse sert à décourager l'émigration du Français en brossant un tableau ironique de l'activité révolutionnaire de ses concitoyens neuchâtelois qui se révoltent apparemment sans raison. Mais c'est aussi l'occasion d'épingler les dérapages de la Révolution française et les travers des gens des montagnes qui voient partout des complots et ne veulent pas entendre raison.

Notre Gouvernement vient de nous envoyer une députation qui nous a priés de ne pas nous entr'égorgier. Ce sera beaucoup obtenir de nous, aujourd'hui que la frénésie des bonnets rouges passe pour héroïque vaillance, noble amour de la liberté; & la colere des cocardes oranges, pour estimable constance, attachement courageux à l'ordre et aux loix (230).²²

L'échec de cette délégation a justement fait naître l'idée du pamphlet. On y voit les 'orangés' royalistes aux Ponts, les 'rouges' jacobins à la Chaux-de-Fonds et le Loclois désemparé prêt à émigrer avec son ami vers une terre où les gens seraient « trop paresseux pour s'agiter sans cause & se battre sans sujet » (231). Voici le thème de la prochaine livraison (Charrière, O.C. X, 232-237) tout trouvé. C'est en Arabie qu'il faudra aller établir une colonie pour mettre en valeur l'industrie des Suisses. L'éloge de la région avec ses inventeurs, ses horlogers, ses manufactures rend cependant « bien lugubre » (234) l'idée d'émigrer! Mais puisque les dissensions politiques ont des conséquences néfastes sur la formation des couples comme le montre l'histoire de Rosine, la nièce du Suisse, un nouveau départ ailleurs semble inévitable à moins que la région ne se calme.

D'une utopie suisse étonnante aux débats politiques contemporains

On observe dans l'argumentation du Suisse une essentialisation des qualités ou vertus suisses. Le goût du travail et de l'industrie pourront s'exporter en terre étrangère pour fonder une nouvelle Suisse utopique. Ce sont ces qualités qu'il faut savoir préserver et bien appliquer, pour qu'elles ne s'épuisent pas en querelles inutiles. Comparées à la barbarie amenée par Attila sur la civilisation romaine, les divisions parmi les gens des montagnes appauvrissent l'esprit et mènent à la « dégénération » (235) de la société. Dans la livraison suivante (Charrière, O.C. X, 238-242), le Français renchérit sur l'excellence des Suisses et leur mission civilisatrice:

Songez que, si vous pouvez redevenir tranquilles, vous serez peut-être bientôt le seul peuple industriel qui soit en Europe. La mécanique, si nécessaire à l'astronomie, à la navigation, à l'agriculture, c'est-à-dire, à la science des cieux, de la mer et de la terre, sera comme en dépôt entre vos mains; & après que les Attila qui nous ramènent à la barbarie, auront régné quelques tems sur les hommes abrutis, on retrouvera chez vous, comme autrefois chez les Maures, de quoi revivifier l'industrie & reciviliser la race humaine. [...]: vos montagnes me paroissent semblables à l'arche de Noë; l'humanité s'y sauve avec tout ce qu'elle a d'aimable & de précieux (239).

²¹ L'excellente introduction de même que les notes expliquant le contexte historique et politique des *Lettres trouvées dans la neige* ont été rédigées par Alfred Schnegg à qui j'emprunte des précisions sur les faits évoqués dans le pamphlet.

²² Nous conservons la graphie d'époque et les fautes d'orthographe de l'original.

La flatterie fait partie de la stratégie du pamphlet, mais il est intéressant de comprendre les arguments historiques et religieux qui soutiennent l'idée d'une Suisse devant résister aux excès destructeurs de la Révolution. La Bible et l'Histoire fournissent, en effet, des récits de destruction dont l'humanité et les arts ont déjà pu être sauvés. Le projet, étonnant pour l'époque, d'émigrer en Arabie plutôt qu'en Amérique pour y fonder une nouvelle Suisse idéale s'inscrit dans cette lignée. Le Français attribue donc au Suisse « une secrète inclination pour les Maures, receleurs, pour ainsi dire, & restituteurs des beaux arts » qui contrebalance son « horreur pour la politicomanie » des Américains, « un peuple qui va se constituant & se reconstituant, sans avoir pu encore se poser d'une manière solide & fixe. » La fixité apparaît comme une valeur essentielle dans ce temps de turbulence. Le Français ne veut donc ajouter « foi à la fixité d'une constitution, que lorsqu'elle s'est faite, pour ainsi dire, d'elle-même & d'après les besoins & le caractère d'un peuple, & non d'après les notions spéculatives de quelques individus » (239). Dans ce sens le modèle suisse, né du « caractère » et de l'« humeur » des « localités » (240), semble préférable au modèle français où « l'intérêt fait encore des hypocrites » (241), bien qu'on ne puisse « regretter rien de ce qui étoit autrefois » (240). Si la Révolution est bonne pour le peuple français, elle ne l'est pas vraiment pour le peuple des montagnes. Le Suisse abonde dans le même sens. La constitution des Neuchâtelois est « éprouvée » puisque la prospérité de tous « en prouve l'excellence ». De plus, « des innovations [...] autoriseroient des empiétements » (242). Voilà le vrai danger! Une occupation française de la principauté de Neuchâtel est à craindre, parce que la France révolutionnaire est en guerre avec la Prusse depuis plusieurs mois au moment de la rédaction du pamphlet.

La quatrième et dernière livraison des *Lettres trouvées dans la neige* élargit par conséquent le dialogue fictif à la prise en compte de publications sur l'actualité politique. Le Suisse s'adresse toujours formellement à son ami, le Français, mais il insère surtout son propos dans un débat public sur l'avenir de la principauté et de la Suisse. D'abord il lance ses réflexions sur le civisme nécessaire à la patrie à partir de quelques nouvelles lues dans la *Gazette nationale ou Le Moniteur universel* des 17 et 18 mars 1793. Ensuite il commente les thèses conservatrices et les idées de réformes administratives récemment publiées par l'avocat Samuel Monvert, châtelain du Val-de-Travers, sous le titre *Nous sommes bien tenons-nous y. C'est le sentiment d'un Montagnard* (1793) pour réagir enfin à la publication du colonel de Weiss, patricien bernois de tendance libérale, datée du 26 février 1793 et intitulée *Coup-d'œil sur les relations politiques entre la république française et le Corps helvétique*. Le quotidien de la France révolutionnaire inspire au Suisse des propos très critiques sur l'audace révolutionnaire jugée impie et aussi hypocrite que les « momeries » des princes. Puis le regard du Suisse se recentre sur son pays pour découvrir que ni Dieu ni le respect du prochain n'en ont encore été chassés. La publication de Monvert permet alors de montrer comment les conditions des Neuchâtelois pourraient être concrètement améliorées. Enfin, deux citations tirées des propos de Weiss ravivent l'idéal de l'absolutisme éclairé. Le Suisse approuve l'idée voulant que la Révolution rappelle aux souverains leurs devoirs mais refuse de croire à la réaction tyrannique des princes engagés dans la Contre-révolution. Il espère plutôt que le roi de Prusse sera à la hauteur de l'idéal des Lumières et finit par lui adresser une lettre explicitant tout ce que le peuple attend de son bon prince.

La conclusion du pamphlet est pour le moins surprenante, mais l'appel à la bienveillante attention du souverain s'explique par la tristesse qu'inspire au Suisse la répression policière des agitateurs du Locle décrétée par le Conseil d'État, parce qu'elle cause l'émigration de leurs familles et amis qui sont de « très-honnêtes gens » (250). On comprend qu'il n'est plus question pour lui de se joindre à l'exode, mais plutôt de repenser la composition du Conseil d'État pour

donner aux sujets des campagnes une part active au gouvernement qui puisse les satisfaire. Il est d'avis que dans un « petit pays » la vie privée influence positivement « la chose publique » dans la mesure où les bons exemples connus de tous font plus d'effet que des agissements indignes au sein des conseils. Les magistrats sont surveillés « par un public qui les entoure de près » (246). Comme le roi vit à Berlin, bien loin de la principauté, le Suisse lui propose de démocratiser encore davantage le gouvernement local en ouvrant les emplois dont il dispose, traditionnellement attribués aux « bourgeois de [la] petite capitale », à tel habitant de la campagne connu « par la sagesse avec laquelle il gère son bien & la ferme équité avec laquelle il gouverne sa famille » (253). Le modèle familial est véritablement celui qui guide la pensée politique d'Isabelle de Charrière. En l'occurrence, le premier critère de sélection d'un bon conseiller suisse ne doit pas relever de son statut de bourgeois, mais de sa qualité de bon père de famille. De même, l'épistolier adresse ses demandes de réformes gouvernementales au « cœur paternel » (252) du roi de Prusse.

L'avantage du modèle familial, c'est qu'il embrasse toutes les classes de la société. Par le biais du thème du mariage, il hante tous les romans de notre auteure et prend même la forme d'une allégorie dans le conte intitulé *Les deux familles*, conte qui esquisse l'évolution de la société ayant mené à la Révolution tout en plaidant au nom de l'humanité de tous pour une meilleure répartition des droits et de la richesse (Charrière, O.C. IX, 617-620). Danièle Tosato-Rigo note aussi dans son étude sur le bonheur d'être suisse selon Isabelle de Charrière qu'elle « humanise le politique » en opposant l'idée d'une « famille publique » à l'idée de la nation conçue en fonction de l'exercice des droits souverains (Tosato-Rigo 2006, 146). Sa vision du bonheur est plus pragmatique qu'idéologique, mais elle est prête à écouter les raisons de ses jeunes protégés dont elle respecte l'esprit d'abstraction. Ceci ressort clairement de la réponse qu'elle envoie de 23 août 1793 (Charrière, O.C. IV, 156) à la réaction critique de Huber aux *Lettres trouvées dans la neige*. Républicain de conviction tout juste chassé de Mayence par les forces armées du roi de Prusse, il ne le voit pas comme un bon père de famille... Il affirme que sa « contre-révolution est une révolution » et ajoute que l'une et l'autre se composent « de factions, de passions, de fureur, de violence, de discorde, d'anarchie, quand au contraire les liens de la société civile sont la paix, le pouvoir reconnu, la concorde et la légalité » (Charrière, O.C. IV, 154). La recherche d'un contrat social offrant au peuple paix et concorde intéresse suffisamment les deux épistoliers pour que s'entame alors une collaboration littéraire diffusée en grande partie à Berlin dans la revue *Friedens-Präliminarien* dont Huber était le rédacteur pour le compte de la célèbre Vossische Buchhandlung. C'est ainsi que la problématique de l'émigration, travaillée sous toutes sortes de formes par notre auteure, donnera aussi naissance la même année à une pièce de théâtre célébrant l'esprit suisse. Huber ne manquera pas de la traduire.

Un théâtre de réconciliation

Dès sa parution en 1979 (Charrière, O.C. VII), le théâtre d'Isabelle de Charrière surprend par son caractère démystificateur et apparaît comme une « caisse de résonance des tensions qui ébranlent la société de la fin de l'Ancien Régime » (Mat-Hasquin 1981, 65). L'éditeur de ses pièces consacre lui-même un article au rapport de son théâtre à l'Histoire dans lequel il observe que les réconciliations entre les Français de partis opposés « ont lieu en terre helvétique » (Vercruysse 1985, 984) et propose de comprendre son éloge des vertus helvétiques « comme l'expression d'une possibilité exemplaire » relevant du domaine « des instigations à l'action » (Vercruysse 1985, 985) qu'elle adresse tout d'abord aux émigrés tant jacobins que royalistes réunis autour d'elle. Limitant son analyse au théâtre de l'émigration, István Cseppentő remarque fort à propos que les deux pièces pertinentes, *L'Émigré* et *L'Inconsolable* sont proches des autres

textes de l'année 1793 « [e]n raison de l'intérêt accordé aux conflits provoqués par l'émigration » (Cseppentö 2006, 32). Les deux pièces s'enchaînent d'ailleurs « non seulement par les dates de rédaction, mais aussi par les liens logiques de l'histoire » (Cseppentö 2006, 41). Les héros de ces comédies sont des émigrés qui font abstraction du préjugé nobiliaire pour s'établir en Suisse avec la fille de leur hôte, bourgeois ou même paysan suisse, mais ils ont à défendre leur choix contre leurs parents et amis qui raisonnent toujours selon les normes de l'ancienne France. On assiste dans la première pièce à la formation d'un couple mixte franco-suisse, tandis que dans la seconde, on voit dès le début de la pièce le jeune aristocrate proscrit établi avec la paysanne de son cœur dans une ferme suisse. La dimension utopique de ces établissements en 1793 a été bien sentie par Laura Verciani qui compare le renversement des rôles observés ici à ceux que propose Marivaux dans *L'île des esclaves* (1725) et *L'île de la raison* (1727) (Verciani 2008, 16). Qu'on s'intéresse aux *Lettres trouvées*, pamphlet et roman, comme Verciani ou au théâtre d'émigration de l'année 1793 comme Cseppentö, les dialogues épistolaires et dramatiques observés évoluent dans le même sens d'une œuvre à l'autre. Ils abandonnent progressivement la scène politique pour retrouver, au-delà des réconciliations qui s'imposent dans une situation politique divisant les familles, un espace privé, familial et reconfortant. Cet espace se situe en Hollande pour les émigrés romanesques et en Suisse pour les émigrés de comédie. On reconnaît là les ancrages familiaux de l'auteure qui retouche terre au terme de ses spéculations politiques et fictionnelles.

Les spécialistes du théâtre d'Isabelle de Charrière le présentent dans son ensemble comme « un théâtre de réconciliation (esthétique, politique et sociale) et de modération » (Samson 2004, 33). Dans le climat de partis pris caractérisant le théâtre de la Révolution, la dramaturge « ne se prononce jamais pour l'un ou l'autre camp politique » (Cseppentö 2006, 46-47). De plus, elle s'entient « à une aire classique de sociabilité » (Vanoflen 2003, 169) et gratifie l'esprit suisse d'une honnêteté commune aux paysans, bourgeois et aristocrates pour les faire entrer tous ensemble dans la logique interactive du comique moliéresque. Cette entreprise poétique et idéologique « n'a rien d'évident, et le sort de ses comédies est révélateur du porte-à-faux dans lequel elles s'inscrivent » (Vanoflen 2003, 177). En effet, elles ne seront pas jouées dans le salon d'Isabelle Charrière et pas d'avantage sur « la scène publique de son vivant » (Went-Daoust 2006, 204). Les traductions de Huber ne seront pas non plus mises en scène et la critique allemande déplorera qu'on occupe les précieuses pages d'un journal politique avec une comédie (Charrière, O.C. VII, 276). La recherche consacrée aux opéras et aux comédies d'Isabelle de Charrière souligne donc à raison l'ambition déçue de la dramaturge musicienne (Letzter/Adelson 1997, 235; Samson 2005, 251), mais l'effort considérable qu'elle a manifestement consacré aux genres les plus nettement conçus pour un large public témoigne de son désir de faire connaître publiquement ses idées « sur les rangs de la société, les besoins des hommes et la pitié, les égards, l'impartialité [...], le courage, l'industrie » (Charrière, O.C. IV, 593, cité par Went-Daoust 2006, 200). La question est de savoir comment l'émigration des aristocrates français et leur accueil en Suisse au cours des années 1793 et 1794 lui permet de mettre « en manière de comédies [...] tous ces points » (Charrière, O.C. IV, 593) et enfin, comment l'esprit suisse a pu devenir l'emblème des valeurs humaines qu'elle voulait promouvoir.

Inconsolables ou intégrés, « automates » ou « amphibies »: les 'caractères' des émigrés

Dans la lettre déjà citée adressée à Huber le 23 août 1793, Isabelle de Charrière insiste sur son scepticisme concernant l'homme et la société. Elle confesse une disproportion entre ses capacités intellectuelles et l'ampleur de l'objet à embrasser « pour le juger comme il faut » (Charrière, O.C. IV, 156). Il n'empêche que son jugement repose sur une analyse soutenue de

l'histoire et de l'actualité. Elle est attachée aux faits et critique de toute interprétation biaisée par un espoir, une croyance ou un parti pris. Comme le montre Huguette Krief, elle doute dès son plus jeune âge de l'histoire sacrée et apprécie par contre le jugement équitable de Plutarque. Elle se méfie de toute hagiographie et rejette aussi l'optimisme historique des Lumières. L'histoire révolutionnaire aggrave son pessimisme concernant l'évolution de l'esprit humain, mais n'altère en rien son regard impartial. Pour elle, le scepticisme consistera toujours « à examiner et à peser les raisons malgré l'imminence des dangers » (Krief 2006, 202). Son besoin de juger « comme il faut » en prenant du recul ne l'empêche pas cependant d'agir et de prendre parti dans des débats politiques, sociaux et moraux. De son propre avis, elle flatte trop les princes à la fin des *Lettres trouvées dans la neige*. Mais ce propos contre-révolutionnaire lui avait été commandé par le chancelier de la principauté et de plus elle voyait la flatterie comme une stratégie pour inciter le souverain à se conduire « un peu mieux » (Charrière, O.C. IV, 156). Sa ligne impartiale, équitable et juste demande des concessions des deux côtés.

L'objectif d'une comédie n'est pas le même que celui d'un pamphlet. Celui-ci se rapporte directement à des événements comme l'agitation révolutionnaire dans les montagnes neuchâteloises ou le long silence du prince suite aux remontrances et aux griefs qui lui ont été adressés (Charrière, O.C. X, 223), tandis que la comédie aborde les problèmes politiques par le biais de caractères et de leurs ridicules. Comme l'a montré Marie-Hélène Chabut, il y a essentiellement deux types d'émigrés dans l'univers romanesque et théâtral d'Isabelle de Charrière. Les premiers sont des nostalgiques qui incarnent l'incapacité de faire face à leur nouvelle situation. Ils portent partout leur sentiment de supériorité et conservent leurs préjugés de classe. La « fixité » (Chabut 2006, 177) de leur caractère donne une image plus ridicule qu'haïssable de la France d'Ancien Régime. La comédie intitulée *L'Inconsolable* affiche ce problème dans son titre et le confirme dans sa dernière réplique selon laquelle « [c]hacun se fait un sort à sa guise & [sa] fortune est dans [son] caractère » (Charrière, O.C. VII, 326).

Par contraste, les bons émigrés sont ceux qui évoluent et s'intègrent dans la société qui les accueille. Ils sont actifs, prêts à travailler pour vivre, mais aussi à s'ouvrir à l'altérité quelles que soient les peines que cela leur coûte. Ces caractères masculins et féminins sont beaucoup plus nuancés et si les premiers sont qualifiés d'automates (Chabut 2005, 419), les seconds tiennent de l'amphibie, selon un terme emprunté, comme celui d'automate d'ailleurs, aux *Lettres trouvées dans des portefeuilles d'émigrés*. Malgré l'intérêt marqué de la critique pour ces caractères complexes, qui reflètent souvent les doutes et le scepticisme de l'auteure, il faut voir que le terme « amphibie » est connoté tout aussi négativement que le terme « automate » sous la plume d'Isabelle de Charrière. En fait, ce sont des réprobations que s'adressent réciproquement les membres des deux camps opposés (Delon 1994, 202; Chabut 2005, 420). Les fictions romanesques et théâtrales servent à faire dialoguer et idéalement à réconcilier ces frères ennemis.

Une note personnelle donquichottesque

La brièveté du traitement de la réconciliation dans *L'Inconsolable* permet aussi d'apprécier la façon dont l'écrivaine tente de résoudre ses propres contradictions à travers les scénarios imaginés. L'« automate » mis de l'avant dans cette comédie est comparé par une petite fille au « chevalier de la triste figure » (Charrière, O.C. VII, 321) ou, en d'autres termes, à Don Quichotte, le célèbre personnage de Cervantès auquel Isabelle de Charrière aimait à se comparer elle-même. Un coup d'œil sur sa correspondance permet de confirmer cette hypothèse. Dans sa jeunesse, on l'appelle le « Don Quichotte » de Constant d'Hermenches (Charrière, O.C. I, 144), en 1793 elle sera le « Don Quichotte » du jeune émigré Pierre-Louis Malarmey de Roussillon (Charrière, O.C.

IV, 155). Le contraste entre Mentor et Don Quichotte apparaît déjà dans les lettres de sa gouvernante qui approuve la raison du premier et réproouve la folie du second (Charrière, O.C. I, 76-77), puis se retrouve dans les conseils qu'elle donne à l'une de ses pupilles (Charrière, O.C. V, 326). Mais le passage qui éclaire le mieux mon propos se trouve dans une lettre qu'elle adresse à son neveu Willem-René:

Je regarde les distinctions de naissance comme une chimère qui a perdu partout son ancien credit, & je ne cesse de vous vanter cet honneur généreux et délicat qu'un Don Quichotte supposeroit être l'appanage des chevaliers & des paladins. [...] je parle tantôt selon ma raison tantôt selon mon goût; [...] quelquefois je m'efforce à persuader ce qui est utile d'autre fois je me laisse aller à mon enthousiasme pour ce qui est beau. [...] Voyons si je trouverai quelque moyen de m'accorder avec moi-même & s'il y a tel conseil qu'il faille donner à la plupart des hommes, et tel autre qu'il convienne de donner à quelques hommes (Charrière, O.C. V, 632-633).

Si Isabelle de Charrière ne croit pas au bienfondé des distinctions de classe, elle demeure attachée à la beauté morale d'une conduite pleine de noblesse. Ce goût est-il une idée fixe aussi ridicule au temps de la Révolution que la folie de Don Quichotte à l'aube de l'époque moderne? Y a-t-il moyen de préserver une noblesse idéale tout en abolissant la classe censée en donner l'exemple? Voyons comment le théâtre d'émigration pose les mêmes questions tout en proposant des issues au dilemme.

Le scénario de *L'Inconsolable* joue le simple bon sens de Xavier, le chevalier d'Allegre, qui a soutenu sa vie morale et physique d'émigré en demandant « de l'ouvrage à l'honête homme qui est aujourd'hui [son] beau père » (Charrière, O.C. VII, 315), contre le chagrin mortel du comte d'Envers, son frère, qui ne se lasse pas du « lugubre rôle » dont il s'est chargé (Charrière, O.C. VII, 318). Mais il joue aussi la tristesse du comte contre la gaieté de Mme d'Ange, la mère de Sophie, son amour et sa promise de jadis. Le comte n'est pas prêt à renouer avec l'amour et la vie pour le moment. Il s'échappe avant le dîner de réconciliation où Mme d'Ange imagine placer l'un à côté de l'autre ses deux fils, Philippe, le Constituant déçu, et Alexandre, le conquérant estropié, qui viennent d'apparaître et de se réconcilier miraculeusement (Charrière, O.C. VII, 324-326). De toute évidence, l'esprit de famille l'emporte pour le jacobin et le royaliste sur l'esprit de parti. Les humeurs, par contre, ne peuvent s'ajuster aussi rapidement. Aussi M. des Étangs, l'ami suisse de Xavier, se propose-t-il à la fin de la pièce d'emmener le comte d'Envers chez lui pour « le consoler sans qu'il s'en aperçoive » (Charrière, O.C. VII, 326). Le caractère de Mme d'Ange est à vrai dire aussi donquichottesque que celui du comte d'Envers et, à y regarder de plus près, cette femme possède aussi d'autres traits rappelant l'auteure. Si elle se retrouve en Suisse c'est qu'elle « avoit dans ce pays-ci des maisons, des domaines; elle est venue se mettre en possession de son bien » (Charrière, O.C. VII, 316). Encore qu'Isabelle de Charrière ne descende pas d'une famille suisse au service de la France comme Mme d'Ange et n'ait pas non plus d'enfants, elle est néanmoins revenue à Colombier après un long séjour en France et y réunit à cette époque autour d'elle de jeunes émigrés qu'elle traite comme ses fils. Pour les faire rire et les réconcilier avec la vie, elle leur offre, par exemple, le divertissement de ses comédies sur l'émigration...

La rencontre des deux Don Quichotte de comédie, l'un uniquement triste et l'autre uniquement gai, révèle l'enjeu qui distingue l'« excellente Suisse où l'on est libre ce qu'il en faut » de la France où « à force de liberté personne ne fait ni ne dit ce qu'il veut » (Charrière, O.C. VII, 323). Et Mme d'Ange d'ajouter: « Cela fait rire Ah! ah! ah! Cela fait rire de voir une liberté si gourmandée si tremblante, si... / M. D'ENVERS Cela fait rire! Dieu! / Mme D'ANGE Je vois bien qu'on en pouroit aussi pleurer, mais j'aime mieux en rire. Ah! ah! ah! » (Charrière, O.C. VII,

323). En fait, la situation est grave pour tous les émigrés, mais la famille d'Ange est déjà établie en Suisse, tandis que la famille du chevalier et du comte va pouvoir acquérir une terre avec l'héritage que d'Envers apporte à son frère d'Allegre. D'ailleurs, les bons Suisses dont celui-ci est entouré sont pleins de compassion pour le triste comte, comme on l'a déjà vu. De plus, M. de l'Orme, le beau-père de Xavier et le maître de la « bonne chambre de paysan » (Charrière, O.C. VII, 308) où se situe l'action, honore la liberté chère aux Suisses en affirmant: « Je veux que chez moi on soit libre de pleurer comme de rire » (Charrière, O.C. VII, 322). Même si la fin de comédie, imaginée par Mme d'Ange pour réconcilier tous les contraires et marier sa fille, n'a pas lieu sur le champ, le spectateur peut supposer qu'un jour l'« aimable famille » (Charrière, O.C. VII, 319) que forment, selon M. des Étangs, Xavier d'Allegre et le comte d'Envers se resserrera et s'épanouira en toute liberté dans l'excellente Suisse. Si l'auteure aux idées contradictoires tombe d'accord avec elle-même, c'est sur l'idéal d'un pays libre sachant mettre à profit le dynamisme des émigrés allègres et tolérer le chagrin de ceux qui font longtemps leur deuil de l'ancienne France.

***L'Émigré* ou *Schweizersinn*: quel message politique?**

En 1794, la comédie *L'inconsolable* figure, au-delà des conflits d'humeur et d'opinion, la relocalisation heureuse des familles d'émigrés en Suisse. Les Suisses aux noms champêtres, de l'Orme et des Étangs, y trouvent chacun son intérêt. La ferme du premier prospère depuis que ses terres sont travaillées par Xavier et le ménage de l'autre ne lui coûte plus trop cher depuis que les « grandes Dames » ruinées donnent des exemples de simplicité dans leurs toilettes et d'économie dans leur train de vie (Charrière, O.C. VII, 320). En somme, les nobles français, ramenés aux valeurs essentielles de l'existence par leur infortune, fortifient la « famille publique » du pays d'accueil en adoptant la simplicité de ses mœurs. Ils ne font plus de « théâtre » au sujet de leur naissance ou de leur nom et achètent sans « trop » la marchander une propriété où s'établir (Charrière, O.C. VII, 319). En 1793, la comédie *L'Émigré* présente une situation antérieure à la relocalisation réussie des familles. Le terrain d'entente moral concernant la simplicité de la conduite et l'honnêteté de l'établissement des étrangers n'a pas encore été négocié entre les Suisses et les Français, mais le sera au cours d'une action développée en trois actes dans cette première pièce sur l'émigration. Le conflit politique entre les jacobins et les émigrés, tourné en farce sous le rire bienveillant de Mme d'Ange dans *L'Inconsolable*, prend toute son importance dans *L'Émigré* où figure un personnage calqué sur la réalité politique, soit le « Ministre de la République Française ». Cet ambassadeur jacobin respectable semble répondre à la réputation favorable de François Barthélémy alors en poste à Berne et récipiendaire d'un exemplaire de la pièce (Vanoflen 2003, 178). Au lieu de se contenter de l'opposition des contraires que nous avons déjà observée, Isabelle de Charrière développe dans cette pièce trois positions: le régime officiel républicain, l'ancienne France des émigrés et la neutralité des Suisses. M. Jager incarne seul cette troisième position, une exception dans le théâtre de notre auteure « qui travaille plutôt à partir de binômes » (Samson 2005, 233).

Au début de la pièce, les positions sont floues tant parmi les trois Suisses que parmi les quatre émigrés français. L'enjeu tourne autour de tout ce qui caractérise l'aristocratie: la naissance, le nom, le patrimoine... Alors que Mme Vogel veut plaire au ministre de la République et prendre ses distances de son voisin, l'émigré M. de Vieuxmanoir – sous prétexte qu'il plaît trop à sa nièce, la fille de M. Jager –, celui-ci la gronde de changer subitement de conduite. Il veut qu'on soit neutre et juste. Ce n'est pas la faute de M. de Vieuxmanoir si les émigrés « sont plus loin que jamais de rentrer dans leurs biens » (Charrière, O.C. VII, 280) et il ne lui refusera pas la

main de sa fille s'il la demande et qu'elle veut l'épouser. Il ne craint pas non plus sa compagnie au moment où le ministre entre chez lui. La rectitude de Jager s'oppose donc à l'opportunisme de Mme Vogel. Grâce au bon procédé de Jager, on apprend qu'avant la Révolution les parents de Vieuxmanoir « étaient les plus honnêtes gens du monde » (Charrière, O.C. VII, 284). Mais maintenant que la loi les proscriit, le ministre ne fera rien pour libérer la mère de Vieuxmanoir qui est en prison. On voit que si la famille suisse est habitée de contradictions, le ministre ne s'accorde pas avec lui-même, puisqu'il estime et condamne les mêmes personnes. Le deuxième acte amène chez Mme Vogel une compagnie d'émigrés qui n'ont pas abandonné la sociabilité d'Ancien Régime avec ses préventions de classe et de nationalité. Les comportements de la marquise de Valcourt et de M. d'Estourdillac sont des plus déplacés et gênent vraiment la comtesse de Murville, jeune nièce de la marquise qui éprouve de la sympathie pour les amours inavouées de Vieuxmanoir et de Julie Jager. Tout se termine par un duel entre le marquis de Vieuxmanoir et le chevalier d'Estourdillac. Le premier refuse tout net d'épouser la fille de la marquise qui lui était destinée et se fait l'avocat du mariage d'amour (Charrière, O.C. VII, 291). Le troisième acte insiste tout d'abord sur l'humanité du ministre de la République qui, ayant séparé les deux jeunes émigrés, ne se soucie pas d'enregistrer leurs noms. Puis Julie gronde son amant de s'être battu en duel. Cet émigré sensible et susceptible la courtise depuis six mois, mais il ne veut pas croire que sans « patrie ni patrimoine » (Charrière, O.C. VII, 297) il puisse demander sa main. D'Estourdillac et Julie se liguent pour vaincre sa délicatesse, le premier par esprit de libertinage et la seconde par amour. Le prochain coup de théâtre qui clarifiera enfin les positions de chacun est causé par l'arrivée d'une lettre promettant à la marquise de Valcourt et à sa fille un somptueux héritage en Pologne à partager avec Vieuxmanoir. Celui-ci refuse tout net de partir jouir d'une richesse éclatante en Pologne en même temps qu'il déclare son amour à Julie. D'Estourdillac ne se gêne pas de prendre sa place, tandis que Mme Vogel, touchée par ce qu'elle considère comme un très grand sacrifice, approuve enfin son union avec Julie. Le tourbillon des nostalgiques de l'Ancien Régime s'éloigne alors de la demeure des Suisses, tandis que le ministre de la République se joint à eux en même temps qu'une troupe de paysans et de paysannes représentant par leurs costumes la Confédération des Treize Cantons. Il s'agit de fêter « la neutralité et la paix » de la Suisse conservée par les soins du bon ministre de la République, mais aussi d'accueillir Vieuxmanoir qui « adopte les mœurs & les sentiments » des Suisses (Charrière, O.C. VII, 301). L'aimable comtesse de Murville a aussi opté pour la Suisse où les bons émigrés peuvent conserver leur noble délicatesse tout en adoptant des mœurs simples et en entrant dans la danse d'un peuple démocratique. Cependant Vieuxmanoir se souvient que sa mère est en prison et marque son deuil en refusant de danser. Son caractère d'amphibie, noble et démocrate, commande le respect.

Comme l'a bien montré Valérie Cossy, la « politisation » du langage constitue le premier défi auquel la Révolution et l'émigration soumettent l'esthétique d'Isabelle de Charrière (Cossy 2006, 159). La question du titre que doit porter sa comédie en est un bon exemple. Pourquoi cette pièce retraçant avec soin et avec humour l'itinéraire sentimental d'un jeune aristocrate français qui refuse de prendre les armes contre ses compatriotes et se résout à adopter d'autres mœurs pour s'intégrer par amour à la bourgeoisie suisse s'intitulera-t-elle en traduction allemande *Schweizersinn* ou esprit suisse. Le projet moral et esthétique d'Isabelle de Charrière n'est-il pas clairement de créer un caractère exemplaire reflétant la sagesse et de la philosophie nécessaires aux émigrés, bien trop souvent évaporés? D'ailleurs, elle rectifie le titre dans sa correspondance avec son ami Chambrier d'Oleyres qui a eu vent d'une œuvre sur le *Caractère ou génie suisse* (Charrière, O.C. V, 102). « Dites donc [...] que le *caractère national suisse* [...] est une petite comédie intitulée par l'auteur *L'émigré* », lui répond-elle (Charrière, O.C. V, 112). *Schweizersinn* n'est pas son titre, mais bien celui de son traducteur, Huber, soucieux de ne pas indisposer le

public de sa revue politique car le nom d'émigré est devenu ridicule en Allemagne. Il est intéressant de voir comment Isabelle de Charrière défend son titre dans une lettre à Huber retrouvée dernièrement à la Staatsbibliothek de Berlin. Voici ce qu'elle affirme: « L'émigré est certainement le héros de la pièce [...] *Vieux Manoir* est l'émigré par excellence » (Samson 2005, 281). Mais après avoir décrit sa discussion avec Benjamin Constant et son mari, elle finit par se rendre à leur avis:

M. Constant admire ce tudesque *Schweizersinn* & moi rebelle je lui demande s'il serait d'avis d'appeler la *Berenice* de Racine: *Kayserliche entschlossenheit*
Là-dessus cet amateur des belles lettres allemandes se fache comme un dogue....
Le voila qui se radoucit & il aimerait assez que vous missiez après les *Schweizersinn*, (car il ne demord pas de ce joli mot) par M^e de Charrière.

Les autres titres envisagés sont *Vieux Manoir & Julie*, puis *Algemeine Menschenliebe*, mais Constant revient à *Schweizersinn* tandis que « Monsieur de Charrière est décidément d'avis qu'il ne faut pas s'exposer à un préjugé désavantageux pour le titre » (Samson 2005, 282). On voit qu'Isabelle de Charrière veut afficher dans son titre ses personnages, ou leur état, comme Diderot dans son drame bourgeois, mais la nouvelle génération d'écrivains politisés qui la conseille veut afficher des idéaux. Ils voient que le caractère national suisse pourrait devenir emblématique de leurs aspirations de démocrates. Ce caractère national campagnard attaché à la simplicité, la droiture et la liberté trouvera son illustration, comme on l'a vu dans la prochaine pièce entièrement débarrassée des émigrés frivoles et ridicules honnis par les Allemands.

La Suisse d'Isabelle de Charrière est finalement avant tout une terre d'asile privilégiée où bien des libertés sont garanties même si tout n'est pas parfait en ce qui a trait au gouvernement. Dans l'immédiat, il ne s'agit pas, pour la romancière, de défendre l'idée d'une Suisse qui serait un carrefour pour réfugiés de toutes classes venus de tous les horizons – l'idée serait anachronique –, mais avant tout de garantir le pays d'une éventuelle invasion par la France révolutionnaire. C'est ce but politique précis que servent les *Lettres trouvées dans la neige* et *L'émigré* en flattant le peuple et son souverain, d'une part, et en courtisant l'ambassadeur de la République française, d'autre part. L'idéal d'une neutralité véritablement impartiale, juste et accueillante caractérisant la Suisse s'incarne dans des personnages issus de la bourgeoisie comme M. Jager et sa fille Julie, mais l'idéal d'un pays libre aux mœurs simples et chaleureuses s'observe parmi les gens de la campagne – les paysans et les paysannes qui dansent pour célébrer la paix et la neutralité suisses, M. de l'Orme qui donne son bien et la main de sa fille au chevalier d'Allegre et M. des Étangs qui bénit « la gent émigrée » (Charrière, O.C. VII, 320). La réflexion sur la Suisse comme société originale pouvant émerger de la rencontre entre populations helvétiques et émigrés politiques est cependant limitée à l'attention portée à un microcosme socialement influent, mais numériquement modeste. On peut dire que le 'modèle suisse' relève encore d'un idéal relativement utopique, dans les œuvres engagées d'Isabelle de Charrière, mais le potentiel idéologique de ce modèle a été fort bien perçu par ses jeunes collaborateurs, Ludwig Ferdinand Huber et Benjamin Constant, tous deux à la recherche d'images frappantes d'une sociabilité démocratique susceptible de combattre les rapports hiérarchiques de l'Ancien Régime. Transposé en Allemagne, ce modèle prendra bientôt toute sa force politique et littéraire sous la plume d'un grand ami de Huber, Friedrich Schiller. À peine huit ans après la parution de *Schweizersinn*, celui-ci commence le travail de recherches historiques pour élaborer son *Guillaume Tell*. Tandis qu'Isabelle de Charrière situe ses

spéculation sur l'avènement d'un monde nouveau dans l'actualité de la Suisse qui lui est contemporaine, Schiller convoque les légendes médiévales de la Suisse primitive pour illustrer les idéaux démocratiques de la Révolution. Le 'modèle Suisse' très efficace que sa poésie dresse alors contre l'Ancien Régime rejoint parfaitement les valeurs révolutionnaires d'égalité, de simplicité, de fraternité et de liberté que nous avons découvertes dans le théâtre d'émigration d'Isabelle de Charrière. C'est avec le *Tell* de Schiller que la mythologie suisse s'installera définitivement dans l'Europe littéraire et que la Suisse s'imposera comme une référence vers laquelle doivent se tourner toutes les nations éprises de liberté, mais il n'est pas exagéré de voir dans les écrits de la Neuchâteloise d'adoption un important jalon dans la genèse de l'image d'une Suisse sise au cœur de l'imaginaire des démocrates d'Europe.

Bibliographie

- Brouard-Arends, Isabelle, 2008, « Les écritures de l'Histoire dans *Les Lettres trouvées dans des portefeuilles d'émigrés* d'Isabelle de Charrière et *Les Petits émigrés* de Mme de Genlis, de l'enquête ethnologique à l'engagement politique », dans: Sylvie Steinberg/Jean-Claude Arnould, *Les Femmes et l'écriture de l'histoire 1400-1800*, Mont-Saint-Aignan: Publications des universités de Rouen et du Havre, 439-448.
- Cazenobe, Colette, 1994, « Les Lumières au pouvoir. La « philosophie » d'Isabelle de Charrière à l'épreuve de la Révolution », dans: Doris Jakubec/Jean-Daniel Candaux, *Une Européenne: Isabelle de Charrière en son siècle*, Neuchâtel, Attinger, 87-121.
- Chabut, Marie-Hélène, 2005, « Les hommes de Charrière: des automates aux amphibies », *Dix-huitième siècle*, 37, 419-432.
- , 2006, « L'émigré dans l'univers romanesque et théâtral d'Isabelle de Charrière », dans: Max Vernet, *Étrange topos étranger*, Québec: Presses de l'Université Laval, 173-183.
- Charrière, Isabelle de [Belle de Zuylen], 1979-1984, *Œuvres complètes* [éd. Jean-Daniel Candaux et al., 10 vol.], Amsterdam: G. A. van Oorschot.
- , 1993, *Lettres de Miss Henley publiées par son amie* [éd. Joan Hinde Stewart/Philip Sewart], New York: The Modern Language Association of America.
- , 1993, *Letters of Mistress Henley Published by Her Friend* [trad. Philip Sewart/Jean Vaché], New York: The Modern Language Association of America.
- Cossy, Valérie, 2006, « Des romans pour un monde en mouvement. La Révolution et l'émigration dans l'œuvre d'Isabelle de Charrière », dans: Claire Jaquier, *L'émigration en Suisse (1789-1798), événements, récits, représentations* [Annales Benjamin Constant, 30], Genève: Slatkine, 155-178.
- Courtney, C. P., 1993, *Isabelle de Charrière (Belle de Zuylen). A Biography*, Oxford: Voltaire Foundation/Taylor Institution.
- Cseppentő, István, 2006, « Isabelle de Charrière et le théâtre de l'émigration », dans: István Cseppentő *Cultivateur de son jardin* [Hommage à Irme Vörös], Université Eötvös Loránd, Département d'études françaises, 29-48.
- Cseppentő, István, 2007, « Les romans d'émigration au féminin », dans: Claire Jaquier/Florence Lotterie/Catrina Seth, *Destins romanesques de l'émigration*, Paris: Desjonquères, 270-286.
- Delon, Michel, 1994, « *Lettres trouvées dans des portefeuilles d'émigrés ou l'éloge de l'amphibie* », dans: Doris Jakubec/Jean-Daniel Candaux, *Une Européenne: Isabelle de Charrière en son siècle*, Neuchâtel: Attinger, 197-207.
- Francillon, Roger, 1994, « Isabelle de Charrière et la Suisse », dans: Doris Jakubec/ Jean-Daniel Candaux, *Une Européenne: Isabelle de Charrière en son siècle*, Neuchâtel: Attinger, 73-86.
- , 1996, « La Suisse de 1798 à 1815 », dans: Roger Francillon, *Histoire de la Littérature en Suisse Romande I. Du Moyen Âge à 1815*, Lausanne: Payot, 329-339.

- Hakim, Zeina, 2008, « Femme militante ou mère vertueuse? L'élaboration du récit historique chez Isabelle de Charrière et Madame Roland », dans: Sylvie Seinberg/Jean-Claude Arnould, *Les Femmes et l'écriture de l'histoire 1400-1800*, Mont-Saint-Aignan: Publications des universités de Rouen et du Havre, 171-186.
- Huber, L.F., 1810, *Sämtliche Werke seit dem Jahre 1802*, vol. 2, Tübingen: J.G. Cotta'schen Buchhandlung [Google livres].
- Jaquier, Claire, 2006, « Romans suisses de l'émigration, au croisement de l'histoire et de l'utopie sociale », dans: Claire Jaquier, *L'émigration en Suisse (1789-1798), événements, récits, représentations* [Annales Benjamin Constant, 30], Genève: Slatkine, 213-226.
- Krief, Huguette, 2006, « Une vision sceptique de l'histoire, Isabelle de Charrière dans sa correspondance », dans: Nicole Pellegrin, *Histoires d'historiennes*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 189-202.
- Letzter, Jaqueline/Robert Adelson, 1997, « Un drame d'ambitions déçues: les opéras d'Isabelle de Charrière », *Revue d'histoire du théâtre*, 49.1, 235-254.
- Marmontel, Jean-François, 1769, « Préface », dans: *Contes moraux par M. Marmontel*, vol. 1, La Haye: Compagnie des Libraires, i-xvi [Google livres].
- Mat-Hasquin, Michèle, 1981, « Dramaturgie et démythification dans les comédies d'Isabelle de Charrière », *Études sur le XVIII^e Siècle*, 8, 53-66.
- Moser-Verrey, Monique, 2004, « Enjeux esthétiques de la collaboration d'Isabelle de Charrière avec L. F. Huber », dans: Vincent Giroud/Janet Whatley, *Isabelle de Charrière*, New Haven, CT: The Beinecke Rare Book and Manuscript Library, 69-86.
- , 2006, « Leaving the castle: the avenues of creation », dans: Suzan van Dijk et al., *Belle de Zuylen/ Isabelle de Charrière. Éducation, Création, Réception*, Amsterdam: Rodopi, 17-45.
- Reid, Martine, 2010, « Dilemme », dans: Martine Reid, *Des femmes en littérature*, Paris: Belin, 169-182.
- Samson, Guillemette, 2004, « Le théâtre d'Isabelle de Charrière », dans: Vincent Giroud/ Janet Whatley, *Isabelle de Charrière*, New Haven, CT: The Beinecke Rare Book and Manuscript Library, 31-44.
- , 2005, *La présence masculine dans le théâtre d'Isabelle de Charrière* [coll. Les dix-huitièmes siècles 93], Paris: Honoré Champion.
- Tosato-Rigo, Danièle, 2006, « Isabelle de Charrière et le bonheur d'être suisse en 1797/1798: un « procès » à réviser », dans: Claire Jaquier, *L'émigration en Suisse (1789-1798), événements, récits, représentations* [Annales Benjamin Constant, 30], Genève: Slatkine, 133-153.
- Trousseau, Raymond, 1995, « Présence de Voltaire dans l'oeuvre d'Isabelle de Charrière », dans: Yvette Went-Daoust, *Isabelle de Charrière (Belle de Zuylen). De la correspondance au roman épistolaire* [CRIN, 29], Amsterdam: Rodopi, 29-48.
- Vanoflen, Laurence, 2003, « Accueillir l'émigré: L'Émigré (1793), L'Inconsolable (1794) d'Isabelle de Charrière », dans: Alain Montandon, *L'hospitalité au théâtre*, Clermont-Ferrand: Presses Universitaires Blaise Pascal, 167-181.
- , 2007, « Sortir du monde ancien: Isabelle de Charrière et les vertus de l'émigration », dans: Claire Jaquier/Florence Lotterie/ Catriona Seth, *Destins romanesques de l'émigration*, Paris: Desjonquères, 129-142.
- , 2008, « Richesse, redistribution, commerce, pitié: Isabelle de Charrière dans la Révolution », dans: Michel Poirson/Yves Citton/Christian Biet, *Les frontières littéraires de l'économie (XVII^e-XIX^e siècles)*, Paris: Desjonquères, 163-178.
- Vissière, Isabelle/Jean-Louis Vissière, 1988, *Isabelle de Charrière. Une aristocrate révolutionnaire. Écrits 1788-1794*, Paris: des femmes.
- Verciani, Laura, 2008, « Lettere di emigrati: Discorso politico e scrittura epistolare in Isabelle de Charrière », *Rivista di letteratura moderna e comparata*, 61.1, 1-17.
- Vercruysse, Jerom, 1985, « Histoire et théâtre chez Isabelle de Charrière », *Revue d'histoire littéraire de France*, 85.6, 978-987.
- Went-Daoust, Yvette, 2006, « Dramaturgie d'un théâtre oublié », dans: Suzan van Dijk et al., *Belle de Zuylen/Isabelle de Charrière. Éducation, Création, Réception*, Amsterdam: Rodopi, 199-206.

La Suisse au cœur de l'Europe et du monde. Langues autochtones et allochtones: quelles politiques officielles?

Christina SPÄTI, Université de Fribourg

Résumé

La Suisse est généralement considérée comme un espace de rencontre entre divers groupes linguistiques. Ceci vaut toujours pour les quatre langues autochtones présentes sur le territoire suisse depuis des siècles, mais dans les dernières décennies, la Suisse est devenue un pays d'immigration, ce qui a conduit à la présence accrue de langues non-autochtones. Si le système politique suisse et la culture politique dominante offrent des mécanismes permettant une coexistence relativement harmonieuse entre les groupes linguistiques autochtones, la présence de groupes linguistiques allochtones est souvent considérée comme un problème, comme on a pu l'observer dans les débats politiques qui se sont multipliés depuis la fin des années 1990 au sujet des connaissances linguistiques des migrants. En outre, depuis plusieurs années, la langue anglaise a fait l'objet de nombreuses discussions puisque, d'une part, la compétence en anglais est considérée comme un atout essentiel dans une société moderne, mais que, d'autre part, l'anglais est souvent perçu comme une menace pour les langues autochtones.

Zusammenfassung

In der Schweiz treffen mehrere Sprachgruppen aufeinander, und zwar nicht nur solche, die seit vielen Jahrhunderten auf dem Territorium der Schweiz ansässig sind. Neben den vier autochthonen Sprachgruppen und ihren Sprachen sind seit einigen Jahrzehnten zunehmend auch Migranten Teil der Gesellschaft, deren Sprachen als nicht-autochthon gelten. Während das schweizerische politische System sowie die vorherrschende politische Kultur Mechanismen bereitstellen, die das Zusammenleben der vier autochthonen Sprachgruppen regeln, zeigen die politischen Debatten in Bezug auf Sprachkenntnisse von Migranten, wie sie seit den späten 1990er Jahren verstärkt geführt werden, dass die Anwesenheit weiterer Sprachen oftmals als ein Problem empfunden wird. Zu diskutieren gibt auch das Englische, dessen Kenntnis einerseits als in einer modernen Gesellschaft unerlässlich gesehen wird, das aber andererseits auch als Bedrohung für die autochthonen Sprachen verstanden wird.

Abstract

Switzerland is generally understood as a meeting place between different language groups. The four autochthonous languages have been present on Swiss territory for hundreds of years. However, in recent decades, Switzerland has become a country of immigration, leading to the presence of various non-autochthonous languages. While the Swiss political system as well as the dominant political culture provide mechanisms which allow for a more or less harmonious co-existence of the autochthonous language groups, the presence of allochthonous language groups is often understood as a problem, as could be observed in the political debates on migrants and their language knowledge since the late 1990s. Moreover, for several years, the English language has been subject to many debates. While English competency is seen as an important skill in modern society, it is often considered to be a threat to the autochthonous languages.

La Suisse est souvent considérée comme un modèle d'intégration de la diversité linguistique. Depuis sa fondation en 1848, le pays a codifié la protection des particularismes linguistiques et mis en avant le multilinguisme en tant que composante fondamentale de son identité nationale. De l'extérieur, la Suisse est généralement perçue comme un modèle d'harmonie linguistique au cœur de l'Europe – voire un modèle qu'on pourrait exporter vers d'autres continents. En Suisse même, les avis sur la coexistence des quatre groupes linguistiques ne sont toutefois pas unanimes. Le célèbre bon mot sur les Suisses qui « s'entendent bien parce qu'ils ne se comprennent pas » évoque le fait que l'harmonie linguistique est probablement plutôt fondée sur une coexistence passive que sur une coopération active des groupes linguistiques. Cependant, dans l'ensemble et en comparaison avec ce qu'on observe dans d'autres pays multilingues, la Suisse a réussi à gérer la diversité linguistique sans perturbations majeures.

Dans ma contribution, j'examinerai le cadre institutionnel et culturel qui est au cœur de cette gestion largement réussie de la cohabitation des différents groupes linguistiques. Après avoir fourni un aperçu des principes du multilinguisme suisse, j'évoquerai certains aspects politiques et institutionnels du système politique suisse. Ensuite, je jetterai un regard sur les débats linguistiques qui ont eu lieu en Suisse depuis les années 1960. Ainsi, j'espère démontrer les défis auxquels la politique linguistique suisse est actuellement confrontée. On verra aussitôt que l'image de la Suisse comme pays-carrefour consiste avant tout en une tentative d'éviter des collisions entre les groupes linguistiques. De plus, si la Suisse est aujourd'hui de facto un pays-carrefour en raison de l'importance de l'immigration en provenance du monde entier, ce fait n'est pas encore reflété par une politique linguistique adaptée aux besoins des locuteurs des langues allochtones – ces langues autres que les langues autochtones ancrées depuis des siècles dans diverses parties de la Suisse.

Principes de base de la politique linguistique suisse

La politique linguistique de la Suisse est fondée sur quatre principes: l'égalité des quatre langues nationales – l'allemand, le français, l'italien et le romanche –, la liberté de la langue, le principe de territorialité linguistique et la protection des langues minoritaires (Voyame 1989). Le premier de ces principes, l'égalité des langues, était déjà inscrit dans la première Constitution de la Suisse moderne de 1848. Les autres principes ont une longue histoire dans le droit non écrit et ne seront introduits dans la Constitution qu'ultérieurement (et par étapes): la révision de l'article sur les langues en 1996 assure désormais un soutien fédéral aux cantons des Grisons et du Tessin dans leurs efforts pour préserver et promouvoir les langues minoritaires que sont l'italien et le romanche. Le recours à la notion même de 'langues minoritaires' a cependant été évité. La liberté de la langue et le principe de territorialité sont inscrits dans la Constitution entièrement révisée de 1999.

Le principe de territorialité qu'on retrouve dans la plupart des États multilingues (McRae 1975, Mackey, 1976) est considéré comme l'élément le plus important de la politique linguistique de la Suisse. En tant que droit non écrit de longue date, il a déterminé la politique linguistique depuis le début du XX^e siècle (Coray 2004a, 353). Étonnamment, malgré son histoire et son importance persistante, ce qu'il signifie réellement est sujet à débat parmi les juristes. Il est généralement admis qu'il vise à attribuer une langue (ou, dans certaines circonstances, plusieurs langues) à une région particulière territorialement définie (Thürer/Burri 2006, 259).

Ces principes, en particulier celui de territorialité, ont contribué à ce que tous les groupes linguistiques (à l'exception du romanche) aient une base territoriale. Par conséquent, on observe une grande homogénéité dans chaque région linguistique. Le principe de territorialité exige qu'en

ce qui a trait à l'utilisation officielle de la langue (pour les besoins de l'administration, de l'éducation, etc.), les gens s'assimilent à la langue parlée localement quand ils traversent la frontière linguistique. Ainsi, le principe de territorialité est souvent compris comme une mesure importante pour la protection des minorités linguistiques (Rossinelli 1989, Laponce 1991, Froidevaux 1997, Richter 2005). En conséquence, dans chaque unité territoriale, la plupart des gens sont en fait monolingues.

En plus de l'homogénéité territoriale de ses groupes linguistiques, la Suisse se caractérise par une grande stabilité dans les statistiques sur la langue au cours des cent dernières années. Le taux des germanophones comme représentants de la majorité s'élève à une proportion allant de 62 à 72% de la population. Dans les cent-cinquante dernières années, les francophones ont constitué entre 18 et 21% de la population, alors que le groupe beaucoup plus restreint de personnes parlant l'italien a oscillé entre 6,5% et 12%, à la suite de l'immigration importante de travailleurs italiens dans les années 1950 et 1960. Les locuteurs du romanche sont les seuls à avoir constamment perdu du terrain, passant de 1,7% en 1860 à 0,5% de la population en l'an 2000, ce qui équivaut environ à 35 000 personnes.

Ainsi, alors que les groupes germanophones et francophones sont considérés comme stables, l'italien et a fortiori le romanche sont perçus comme menacés. Le cas du romanche semble particulièrement délicat, non seulement à cause du nombre limité de locuteurs, mais aussi en raison de l'existence de cinq variantes dialectales si différentes les unes des autres que les habitants d'une région ne comprennent pas nécessairement les locuteurs des autres régions. Depuis les années 1980, une langue standardisée, le *rumantsch grischun*, a été développée, mais elle a rencontré beaucoup d'opposition, car elle est considérée comme un langage artificiel qui menace les dialectes traditionnels (Coray 2008).

Pour ce qui est des langues non-officielles, ce sont aujourd'hui 9% des habitants en Suisse qui indiquent une telle langue comme première langue. Or, le nombre de locuteurs des langues non-officielles est plus élevé dans certains cas que le nombre de locuteurs du romanche. Ainsi, le serbo-croate est parlé par plus que 100 000 personnes, suivi de l'albanais (95 000), le portugais (90 000), l'espagnol (78 000), l'anglais (74 000) et le turc (45 000).

L'effet amortisseur des institutions politiques?

Afin d'expliquer la situation linguistique en Suisse, nous devons nous pencher non seulement sur des aspects démographiques ou sur les éléments de base de la politique linguistique, mais aussi sur le cadre constitutionnel et politique. Ce sont avant tout le système du fédéralisme, le mode consensuel de gouvernance et la non-coïncidence des clivages politiques, linguistiques et confessionnels qui sont considérés comme les principaux facteurs d'intégration réussie des différents groupes linguistiques et de maintien de la paix linguistique (McRae 1983, Schmid 1995, Linder 2005).

Selon Arend Lijphart (1977), la démocratie consensuelle est définie par quatre éléments. Le plus important est l'existence d'une grande coalition au sein du gouvernement, dans laquelle les dirigeants politiques de différents segments de la société sont représentés, ce qui inclut une répartition par groupe linguistique. Un deuxième élément fondamental est le droit de veto qui protège le groupe linguistique minoritaire. Le principe de proportionnalité est un troisième élément. Il prescrit une répartition des postes gouvernementaux ou administratifs qui soit proportionnelle au poids relatif des groupes linguistiques. Selon Daniel Thürer et Thomas Burri (2006, 35), l'un des secrets de la paix linguistique suisse réside dans le fait que les minorités

linguistiques sont même surreprésentées dans certains secteurs du gouvernement et de l'administration.

Un quatrième élément fondamental de la théorie consociationnelle de Lijphart se rapporte à l'autonomie segmentaire, qui permet à une minorité de gouverner elle-même dans le domaine de préoccupation exclusif de la minorité. En effet, étant donné la structure fédérale de la Suisse, le pouvoir et les compétences réelles de l'État fédéral en matière de politique linguistique sont limités. La compétence de la Confédération se limite à l'emploi des langues officielles au sein de l'administration fédérale et dans les rapports que les citoyens entretiennent avec elle. En outre, la Constitution fédérale exige de la Confédération qu'elle agisse en faveur de la cohésion nationale et qu'elle soutienne les minorités linguistiques ainsi que les cantons plurilingues. Ce sont, toutefois, les cantons qui ont le droit de définir leurs propres politiques linguistiques. Ils sont ainsi contraints par la Constitution de défendre à la fois la liberté de la langue et le principe de territorialité.

Cependant, ces dernières années, des discussions ont eu lieu sur la question de savoir si le fédéralisme suisse est toujours de facto fondé sur les cantons. En conséquence, certains auteurs soulignent que les groupes linguistiques sont devenus plus importants comme espaces publics partiels et qu'ils ont ainsi vu augmenter leur pertinence comme entités politiques et culturelles, fût-ce de façon informelle (Altermatt 1996, Coray 2004b). Jan Erk (2007), par exemple, fait valoir que le fédéralisme suisse contemporain reflète de plus en plus la fracture ethnolinguistique sous-jacente entre la Suisse alémanique et la Suisse francophone. Son argumentation repose sur le fait que les domaines des médias et de l'éducation seraient en train de perdre leur ancrage traditionnel dans les cantons, qu'ils seraient en développement dans ce nouveau cadre que constituent les groupes linguistiques. Dans l'enseignement primaire, par exemple, un processus de réforme est actuellement en cours, visant à harmoniser un système scolaire suisse qui comportait jusqu'à présent de considérables différences d'un canton à l'autre. L'harmonisation ne signifie pas, cependant, que tous les programmes scolaires seront les mêmes au niveau national, mais au moins dans les quatre régions linguistiques. Des processus similaires ont également été observés en ce qui concerne l'enseignement secondaire.

Les médias représentent un autre domaine où les régions linguistiques ont tendance à prendre le pas sur les cantons. Selon la constitution, la télévision et la radio publiques sont sous juridiction fédérale. Dans la pratique, néanmoins, elles sont divisées en trois institutions correspondant aux régions linguistiques principales (Wuerth 1999). En ce qui concerne la télévision, il existe ainsi deux programmes pour chacune des trois grandes régions linguistiques. Par conséquent, l'espace public que couvrent les médias, plutôt segmenté, suit les frontières des groupes linguistiques (Kriesi et al. 1996). Ces dernières années, un processus similaire est apparu dans le domaine de la presse écrite suite à des phénomènes de concentration de propriété. Aujourd'hui, beaucoup de journaux ne sont plus principalement confinés à l'intérieur des frontières cantonales, mais ils sont diffusés à l'échelle des régions linguistiques. De nombreux observateurs conviennent que l'ensemble de ces évolutions récentes ont contribué à une augmentation de l'ethnisation de la politique en Suisse.

Un autre facteur pertinent pour expliquer la situation linguistique concerne le chevauchement d'affiliations. Conformément à la notion de « clivages 'cross-cutting' » introduite par Seymour Martin Lipset (1960), les chances pour qu'apparaisse une démocratie stable sont plus élevées lorsque les groupes et les individus ont un certain nombre d'affiliations qui ne sont pas transversales. En Suisse, les clivages confessionnels, linguistiques et socio-économiques ne se recouvrent pas exactement, ni entre eux, ni avec les frontières géographiques des cantons: on observe entre ces ensembles des phénomènes de chevauchement, et non de superposition (Linder 1998). Avant les années 1950, par exemple, le clivage religieux au sein de la minorité de langue

allemande dans le canton bilingue de Fribourg était beaucoup plus fort que le sentiment d'identité collective fondée sur l'appartenance au groupe germanophone (Altermatt 1993).

Comme mentionné ci-dessus, ce n'est qu'au début des années 1980 que l'importance des identités régionales s'est renforcée et que le clivage entre la Suisse romande et les régions de langue allemande est devenu plus évident. Certains médias, surtout en Suisse francophone, ont commencé à thématiser la question du prétendu *Röstigraben*, un fossé qui séparerait les deux régions linguistiques et qui se serait approfondi depuis la fin des années 1970. L'un des indicateurs fréquemment utilisé pour souligner cette évolution est le comportement électoral lors des initiatives populaires et des référendums, lequel serait très différent selon les régions linguistiques. De plus en plus, des représentants du groupe de langue française tendent à se plaindre qu'ils sont régulièrement mis en minorité par la majorité de langue allemande (Buechi 2000).

Dans une certaine mesure, cependant, cette impression reprise par beaucoup d'observateurs contraste avec les résultats d'une étude récente qui a analysé 360 initiatives populaires et référendums ayant eu lieu en Suisse entre 1945 et 2003. Parmi les principaux clivages identifiés dans le comportement électoral des participants aux votes, c'est le clivage rural/urbain qui s'est avéré être le plus important. Ce clivage a été significatif dans 189 des 360 votes analysés. Le clivage entre les régions de langue allemande et française, significatif dans 164 cas sur 360, est le deuxième en importance. Selon les conclusions de l'auteur, le clivage entre la région alémanique et la région francophone n'est donc pas devenu plus marqué ces dernières années, comme beaucoup l'ont prétendu. Il serait plutôt devenu plus visible, puisque le nombre total des votations populaires a augmenté (Bolliger 2007).

La Suisse, une non-nation linguistique

Même si la plupart des politologues insistent sur l'importance du cadre institutionnel de la politique linguistique pour expliquer la situation relativement paisible qui perdure en Suisse, il est important de noter qu'il existe un certain nombre d'éléments culturels et historiques qui ont contribué à l'établissement de la paix linguistique. On pense ici notamment à l'absence d'un nationalisme linguistique au niveau fédéral.

En Europe, ainsi que dans de nombreuses régions du monde, les différences linguistiques sont généralement associées à des différences territoriales (Alter 1985, Hobsbawm 1990, Schieder, 1991). Le nationalisme linguistique du XIX^e siècle, tel qu'il a été propagé par des philosophes comme Herder ou Fichte, percevait la langue comme l'« âme de la nation » (Gardt 2000). Ainsi, dans le processus d'édification de la nation, la plupart des États-nations ont cherché à se présenter comme monolingues sur la base d'une langue homogène, bien qu'en réalité, ce ne fût pas souvent le cas. La langue officielle est devenue l'un des principes les plus importants dans l'organisation de l'État-nation moderne (Haarmann 1993), et donc l'un des symboles principaux de la communauté étatique. En outre, l'accent mis sur *une* langue implique une discrimination à l'égard des locuteurs de langues minoritaires. Le rôle de la langue dans le processus d'édification de la nation peut donc être décrit comme un phénomène relevant à la fois d'une approche globale et d'une tendance à l'exclusion (Safran 2004).

En termes de nationalisme, la Suisse est souvent considérée comme un cas particulier au sein de l'Europe (Ipperciel 2007). Étant donné que trois puis quatre langues ont été déclarées langues nationales, dont trois avec un statut égal, la Suisse est fréquemment perçue comme un État-nation dans lequel le nationalisme linguistique joue un rôle mineur, voire nul (Koller 2000, Schmid 2001, Wimmer 2002). Au lieu de cela on a assisté à la construction de récits nationaux

dont tous les groupes linguistiques peuvent se réclamer, et qui se réfèrent à une histoire commune, à des mythes fondateurs, à l'exceptionnalisme suisse ou encore à l'idée de la Suisse comme une 'nation de volonté'.

En outre, il convient de rappeler que, historiquement parlant, aucune partie de la Suisse n'a jamais appartenu à aucun autre État-nation préexistant, à l'exception de certaines régions de Suisse romande qui ont fait partie de la France napoléonienne pendant une période très courte, au tournant du XIX^e siècle (Grin 2005). Depuis 1848, il n'y a pas eu de tendances séparatistes significatives. Il est également intéressant de noter que les concepts d'ethnicité, l'idée qu'existeraient des groupes ethniques en Suisse, n'ont guère trouvé leur place dans les débats sur la politique linguistique (Coray 2004b). Ainsi, aucun des groupes linguistiques suisses ne se considère comme une nation individuelle, ou comme appartenant ethniquement à une nation voisine (Dardanelli 2008).

Par rapport à des pays comme la Belgique et le Canada, la politique linguistique a longtemps été une question d'importance mineure en Suisse (Weibel 1988, Coray 2004a). En 1966, l'historien Herbert Lüthy (1966) a fait valoir qu'il serait plus exact de dire que la Suisse a réussi à éviter de poser le problème de la langue, plutôt que d'affirmer qu'elle a réussi à la résoudre. Renata Coray a décrit la politique suisse des langues comme étant marquée par une stratégie d'évitement des problèmes potentiels, comme une perpétuelle « décision de ne pas décider » (Coray 2004a).

Pendant longtemps, l'article sur les langues de la Constitution consistait seulement en la mention des trois, puis, à partir de 1938, des quatre langues nationales de la Suisse. En 1996, deux paragraphes ont été ajoutés, précisant que la Confédération devrait encourager la compréhension entre les groupes linguistiques et soutenir les langues minoritaires. Ce n'est qu'avec la Constitution fédérale entièrement révisée de 1999 qu'ont été précisées plus amplement certaines questions linguistiques. La première loi sur les langues au niveau fédéral a été adoptée en 2007, après un processus assez laborieux, et n'est entrée en vigueur qu'à la fin de 2009. Des tendances similaires peuvent être observées au niveau cantonal. Parmi les cantons plurilingues, seul le canton des Grisons a une loi sur la langue, entrée en vigueur en 2008. Dans le canton bilingue de Fribourg, différents acteurs politiques ont demandé dès le début des années 1990 que le gouvernement élabore une loi sur les langues, mais ces interventions ont toujours été très controversées et jusqu'à présent, le gouvernement a refusé de présenter une telle loi.

Finalement, il est important de garder à l'esprit que l'une des langues de Suisse, parlée par une grande majorité de la population, est en fait un dialecte. Alors que le dialecte suisse-allemand est parfois considéré comme un obstacle à la compréhension mutuelle entre les groupes linguistiques au niveau de la communication quotidienne, il y a aussi des raisons de croire que son existence atténue les tensions entre les groupes. C'est une question liée au prestige et à la valeur symbolique attribuée à la langue. Les locuteurs de langue française, quoique dans une position minoritaire, ont tendance à considérer leur langue comme étant culturellement supérieure aux dialectes suisses allemands. En outre, il existe des sentiments d'infériorité chez beaucoup d'Alémaniques par rapport à des Allemands qui parlent la variante standard. Dans l'ensemble, comme certains auteurs l'ont souligné, cela renforce la perception que la position linguistique des francophones est au fond supérieure (Rash 1998).

La politisation de la question des langues depuis les années 1970

Si l'on considère les débats sur la politique linguistique en Suisse depuis les années 1960, on se rend compte que l'intérêt (croissant) pour les questions de langue qu'on observe sur le plan

international au début de la période n'a pas d'équivalent dans les débats suisses. En effet, c'est seulement dans la seconde moitié des années 1970 que les interpellations parlementaires concernant la question linguistique commenceront à se multiplier. Ceci est dû aux débats autour de la question jurassienne, débats qui ont mené à la séparation d'une grande partie du Jura francophone du canton de Berne, puis à la fondation du canton du Jura.

La solution au 'problème jurassien' par la création du canton du Jura a en quelque sorte brisé le tabou qui entourait traditionnellement les questions de langue en Suisse (Saladin et al. 1989). Symboliquement, ce tournant a été exprimé par un postulat du conseiller national Jean-Pascal Delamuraz (PRD VD) discuté au Conseil national en 1978. Delamuraz y mettait en garde contre la sous-représentation des groupes linguistiques latins dans l'administration fédérale. Utilisant un ton inhabituellement vif, il dénonçait un déséquilibre qui pourrait mener à une situation critique: « l'unité de notre pays en serait gravement atteinte, et je pèse mes mots ».²³

À la suite de ces débats et d'autres événements au début des années 1980, qui semblaient démontrer qu'un 'fossé' s'ouvrait entre les régions linguistiques, le thème de la 'compréhension' entre les groupes linguistiques est apparu dans les débats sur la politique linguistique. Parmi quelques intellectuels en Suisse romande, on observe depuis ce temps-là une discussion portant sur la nature de cette 'Suisse romande' (Seiler/Knüsel 1984, Altermatt 2003). Parallèlement à ce développement, quelques médias et acteurs politiques tendent parfois à expliquer les problèmes économiques et les défis auxquels fait face la Romandie par des facteurs linguistiques et culturels.

De plus, des disparités dans le comportement électoral, surtout à l'occasion de votations populaires concernant la politique migratoire ou l'ouverture de la Suisse envers les organisations supranationales, ont souvent été expliquées par l'appartenance linguistique (Kriesi et al. 1996, Widmer 2004). L'apogée de ce phénomène est la votation sur l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen, en décembre 1992. Tandis que les Suisses alémaniques rejetaient à 56,4% cette adhésion, 71,3% des Romands votaient en faveur du projet.

Suite à cette votation et aux débats qu'elle a provoqués dans les médias, les deux chambres du parlement ont créé deux commissions dont le but était de réfléchir aux possibilités d'améliorer la compréhension entre les groupes linguistiques. Dans le rapport final des commissions, publié en 1993, le dialecte alémanique jouait un rôle important. D'un côté, il était considéré comme un obstacle à la compréhension mutuelle puisqu'il ne coïncide pas avec l'allemand standard que les francophones et les italophones apprennent à l'école. De l'autre, le rapport tenait à souligner l'importance qu'aurait le dialecte pour l'identité individuelle et collective des Suisses alémaniques. Par ailleurs, les conclusions du rapport se concentraient principalement sur l'amélioration des compétences linguistiques des individus.²⁴ Il reste que le concept de 'compréhension' joue maintenant un rôle important dans les débats sur la politique linguistique, même si son contenu demeure généralement vague et fluctuant.

De nouveaux défis depuis les années 1990

Un deuxième tournant dans la politique linguistique suisse est observable au milieu des années 1990. L'origine pourrait en être l'économisation croissante des langues qui se fait jour depuis quelques années sur le plan international (Grin 1999, Heller 2005). Ce processus a eu pour conséquence que l'anglais, comme langue de la globalisation économique, technique et

²³ *Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale. Conseil national*, 1978, 587-590.

²⁴ Rapport des commissions des deux conseils, du 22 octobre 1993, intitulé *Nous soucier de nos incompréhensions*, accompagné de recommandations et d'une motion.

scientifique, joue un rôle de plus en plus important dans la politique linguistique suisse (Coray 2004b). Cette évolution a occasionné une augmentation de l'importance accordée à l'anglais dans les débats sur la politique linguistique, non seulement au niveau fédéral, mais aussi dans les cantons.

Les discussions sur l'anglais sont articulées autour de deux pôles. D'une part, l'anglais est considéré comme une menace pour les langues autochtones. Ainsi Bernhard Hess, un représentant des Démocrates suisses – parti de la droite radicale populiste – faisait valoir dans une intervention parlementaire que la langue et les cultures européennes étaient de plus en plus influencées par le fait linguistique et culturel anglo-américain. À ses yeux, ce processus allait induire une perte d'identité pour les peuples européens et les divers groupes ethniques.²⁵ De même, un autre représentant du parti, Rudolf Keller, dénonçait la façon dont les contacts linguistiques dus à une immigration accrue conduiraient à la confusion des langues, laquelle ne pouvait qu'entraîner la mort des langues.²⁶ Fait intéressant, ces visions ont été généralement limitées à la droite radicale, même si, comme dans le cas de l'intervention de Hess, elles ont parfois trouvé un écho parmi les représentants de gauche francophone au Parlement.

D'autre part, la connaissance de l'anglais est souvent considérée comme un atout incontournable dans le monde professionnel et économique d'aujourd'hui. Ainsi, plusieurs interventions parlementaires depuis le milieu des années 1990 ont insisté sur l'importance de l'enseignement de l'anglais dans les écoles. Depuis 1997, plusieurs cantons de Suisse alémanique ont décidé d'enseigner l'anglais comme deuxième langue dans les écoles, alors que jusqu'à présent, la deuxième langue enseignée avait toujours été une langue autochtone. La rupture de ce tabou a soulevé de nombreuses critiques, surtout en Suisse francophone (Coray 2004b: 458-461). Mais dans les discussions autour de la nouvelle loi fédérale sur les langues en 2007, les membres de Parlement ont refusé de revenir sur cette décision des cantons et ainsi, la loi sur les langues entrée en vigueur en 2010 ne contient aucune disposition stipulant que la deuxième langue à apprendre dans les écoles devrait être une langue autochtone.

Outre les discussions sur l'anglais, l'économisation des langues a transparu dans l'importance croissante attribuée à l'apprentissage de la 'langue partenaire' dans les régions bilingues. Dans les cantons et villes bilingues, par exemple à Fribourg ou surtout à Bienne, le bilinguisme a gagné en importance à partir des années 1990. Les autorités biennoises ont essayé d'établir un lien entre compétences linguistiques et développement économique, en présentant le bilinguisme comme atout et comme avantage comparatif pour une localité bilingue.

Ce niveau relativement élevé d'acceptation du bilinguisme tel qu'on peut l'observer aujourd'hui à Bienne est le résultat d'incessantes discussions menées au cours des dernières décennies, discussions dans lesquelles la répartition des rôles entre groupes linguistiques apparaît clairement. Au cours de cette période, l'immense majorité des interventions parlementaires portant sur les questions de langue au conseil législatif de Bienne provenaient de politiciens francophones qui se sentaient défavorisés, voire discriminés. Cela a conduit à une négociation entre les deux groupes linguistiques. Il a alors fallu que le groupe majoritaire accède autant que possible aux requêtes de la minorité et qu'il admette non seulement l'égalité, mais bien la sur-représentation de la minorité aux différents niveaux administratifs et politiques – ce qui a été en partie réalisé depuis (Späti 2011).

En même temps, dans la seconde moitié des années 1990, la dimension linguistique est devenue importante dans un autre domaine, celui de la politique d'intégration (Piñeiro/Bopp/Kreis

²⁵ *Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale. Conseil national*, 2000, 656-657.

²⁶ *Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale. Conseil national*, 1993, 1561.

2009). Si, dans les années précédentes, la question des compétences linguistiques des immigrants n'était qu'une question parmi d'autres, différents acteurs politiques considèrent dorénavant la langue comme un facteur central, voire comme la clé de l'intégration. Selon cette argumentation, la connaissance de la langue locale serait primordiale pour l'intégration sociale et économique des migrants. Outre ce facteur économique qui porte sur l'aspect communicatif de la langue, on trouve également, dans les débats parlementaires, des réflexions sur les aspects identitaires de la langue. Ainsi, certains réclament l'assimilation linguistique des immigrants en arguant que la présence d'immigrants sans connaissances linguistiques suffisantes aurait des effets désintégrateurs sur la société. Ce nouveau débat a eu des conséquences pratiques: si, auparavant, les migrants ne devaient faire la preuve de leurs compétences linguistiques que lors de leur demande de naturalisation (laquelle ne peut intervenir que douze ans au minimum après l'arrivée en Suisse), ces mêmes compétences sont aujourd'hui évaluées annuellement, au moment de la demande de prolongation du permis de séjour.²⁷

Un pays-carrefour: comment éviter les collisions?

Finalement, l'image de la Suisse comme pays-carrefour est-elle applicable dans le domaine de la politique linguistique? Car étant donné que les groupes linguistiques en Suisse sont territorialement basés et que leur homogénéité linguistique est très forte, les lieux où ces groupes se croisent sont limités. À part quelques zones bilingues situées à la frontière des langues ainsi que dans le canton des Grisons, où le romanche et l'allemand s'entremêlent, on peut dire que la Suisse consiste plutôt en trois territoires linguistiquement définis (allemand, français, italien). L'homogénéité linguistique ainsi que le principe de territorialité et le système de décentralisation fédéraliste, qui permettent aux cantons de définir leur propre politique linguistique – laquelle, hormis dans les cantons bi- et trilingues, ne concerne qu'une seule langue –, conduisent à une cohabitation des groupes linguistiques ayant peu de rapports entre eux. Pour reprendre l'image du carrefour, on peut affirmer que si les collisions sont rares, c'est grâce à une réglementation de la circulation qui cherche à éviter des contacts directs entre groupes linguistiques.

Cette politique visant à éviter toute collision frontale a aussi des effets au vu de la présence croissante de locuteurs de langues allochtones. En effet, les acteurs de la politique linguistique avancent souvent l'argument voulant que la paix linguistique soit très fragile en Suisse. Or, de l'avis de certains, la prise en compte des langues allochtones ajouterait encore au danger de collision entre les groupes linguistiques. Comme le montrent les débats sur la politique linguistique en Suisse qui ont eu lieu surtout depuis les années 1990, le modèle du multilinguisme traditionnel n'est pas considéré comme applicable aux défis que constitue le nouveau multilinguisme consécutif à la présence de personnes issues de la migration. Ce fait a pour conséquence que les deux politiques linguistiques (envers les autochtones et les allochtones) ne se rencontrent pratiquement jamais. Cette situation découle principalement de l'absence presque totale de dispositions concernant les langues allochtones, tant dans les articles sur les langues des constitutions fédérale et cantonales que dans les lois linguistiques. L'absence de telles dispositions entraîne une protection insuffisante des langues des migrants,²⁸ d'autant que les revendications concernant les migrants, dans les débats linguistiques, sont inspirées par le principe de territorialité tel qu'il détermine la politique linguistique envers les groupes linguistiques autochtones – en

²⁷ *Loi fédérale sur les étrangers*, 16 décembre 2005.

²⁸ Néanmoins, la plupart des cantons offrent des cours de langue et de culture d'origine (LCO) pour enfants allophones. Voir www.edk.ch/dyn/15875.php [consulté le 29 mai 2011].

exigeant l'assimilation linguistique des migrants internes à la Suisse. En cela, la politique linguistique suisse à l'égard des autochtones ne fait que renforcer l'approche assimilationniste qui colore le débat sur les rapports entre Suisses et migrants étrangers depuis des décennies.

Contrairement à la situation au Canada ou au Québec, une grande majorité des acteurs politiques suisses insistent sur le fait que la Suisse n'est pas un pays d'immigration. Cependant, l'évolution depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale a clairement montré que la Suisse est bien devenue un pays d'immigration. Elle est de facto, aujourd'hui, un pays-carrefour non seulement s'agissant des quatre langues et cultures traditionnelles, mais aussi en tant que société d'accueil de migrants venus du monde entier. À l'avenir, la politique linguistique suisse devra sans aucun doute s'adapter à ce fait et trouver les moyens adéquats pour gérer la cohabitation entre groupes linguistiques autochtones et allochtones – lesquels sont appelés à se croiser de plus en plus.

Bibliographie

- Alter, Peter, 1985, *Nationalismus*, Frankfurt a. M.: Suhrkamp.
- Altermatt, Urs, 1993, « Französisch war die Sprache der Regierung. Zum langsamen Emanzipationsprozess der deutschfreiburgischen Minderheit », *Freiburger Geschichtsblätter*, 70, 107-124.
- , 1996, *Das Fanal von Sarajevo: Ethnonationalismus in Europa*, Zurich: Verlag Neue Zürcher Zeitung.
- , 2003, « 'La Romandie dominée'? Zur labilen Beziehung zwischen der deutschen und welschen Schweiz », *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 60.1/2, 209-220.
- Bolliger, Christian, 2007, *Konkordanz und Konfliktlinien in der Schweiz, 1945-2003: Parteienkooperation, Konfliktdimensionen und gesellschaftliche Polarisierungen bei den eidgenössischen Volksabstimmungen*, Berne, etc.: Peter Haupt.
- Büchi, Christophe, 2000, *'Röstigraben': Das Verhältnis zwischen deutscher und französischer Schweiz*, Zurich: NZZ-Verlag.
- Coray, Renata, 2004a, « Minderheitenschutz und Beziehungspflege: die zweite Revision des Sprachenartikels (1985-1996) », dans: Jean Widmer et al., *Die Schweizer Sprachenvielfalt im öffentlichen Diskurs*, Berne, etc.: Peter Haupt, 247-427.
- , 2004b, « Die Transformation der Sprachenordnung und des nationalen Imaginären », dans: Jean Widmer et al., *Die Schweizer Sprachenvielfalt im öffentlichen Diskurs*, Berne, etc.: Peter Haupt, 429-478.
- , 2008, *Von der Mumma Romontscha zum Retortenbaby Rumantsch Grischun. Rätoromanische Sprachmythen*, Coire: Institut für Kulturforschung Graubünden.
- Dardanelli, Paolo, 2008, « Multinational Switzerland? A Comment on Donald Ipperciel », *Swiss Political Science Review*, 14.3, 551-577.
- Erk, Jan, 2007, *Explaining Federalism: State, Society and Congruence in Austria, Belgium, Canada, Germany and Switzerland*, London: Routledge.
- Froidevaux, Didier, 1997, « Construction de la nation et pluralisme suisses: idéologies et pratiques », *Swiss Political Science Review*, 3, 29-58.
- Gardt, Andreas, 2000, « Sprachnationalismus zwischen 1850 und 1945 », dans: Andreas Gardt, *Nation und Sprache: Die Diskussion ihres Verhältnisses in Geschichte und Gegenwart*, Berlin/New York: de Gruyter, 247-271.
- Grin, François, 1999, *Compétences et récompenses. La valeur des langues en Suisse*, Fribourg: Éditions universitaires Fribourg.
- , 2005, « La gouvernance linguistique en Suisse », dans: Jean-Pierre Wallot, *La gouvernance linguistique: le Canada en perspective*, Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa, 39-54.

- Haarmann, Harald, 1993, *Die Sprachenwelt Europas. Geschichte und Zukunft der Sprachnationen zwischen Atlantik und Ural*, Frankfurt a. M./New York: Campus.
- Heller, Monica, 2005, « From Political Rights to Economic Resources: Recent Developments in Canadian Language Policy », dans: *Le discours sur les langues en Suisse: d'un modèle d'exemple à un cas problématique?*, Berne: Académie suisse des sciences humaines et sociales, 41-46.
- Hobsbawm, Eric, 1990, *Nations and Nationalism since 1780: Programme, Myth, Reality*, Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Ipperciel, Donald, 2007, « La Suisse: un cas d'exception pour le nationalisme? », *Swiss Political Science Review*, 13.1, 39-67.
- Klöti, Ulrich et al. (dir.), *Handbuch der Schweizer Politik*, Zurich: Verlag Neue Zürcher Zeitung.
- Koller, Werner, 2000, « Nation und Sprache in der Schweiz », dans: Andreas Gardt, *Nation und Sprache*, Berlin/New York: de Gruyter, 563-609.
- Kriesi, Hanspeter et al., 1996, *Le clivage linguistique: Problèmes de compréhension entre les communautés linguistiques en Suisse*, Berne: Office fédéral de la statistique.
- Laponce, Jean A., 1991, « Reducing the Tensions Resulting from Language Contacts: Personal or Territorial Solutions? », in: David Schneidermann, *Language and the State/Langue et État: The Law and Politics of Identity*, Cowansville (QC): Yvon Blais, 173-179.
- Lijphart, Arend, 1977, *Democracy in Plural Societies: A Comparative Exploration*, New Haven/London: Yale University Press.
- Linder, Wolf, 1998, *Swiss Democracy: Possible Solutions to Conflict in Multicultural Societies*, London/New York: Macmillan, St. Martin's Press.
- Linder, Wolf, 2005, *Schweizerische Demokratie: Institutionen – Prozesse – Perspektiven*, Berne, etc.: Peter Haupt.
- Lipset, Seymour M., 1960, *Political Man: The Social Bases of Politics*, Baltimore: John Hopkins University Press.
- Lüthy, Herbert, 1966, « Politische Probleme der Mehrsprachigkeit in der Schweiz », *Civitas. Monatsschrift des Schweizerischen Studentenvereins*, 22 (1/2), 39-47.
- Mackey, William Francis, 1976, *Bilinguisme et contact des langues*, Paris: Klincksieck.
- McRae, Kenneth, 1975, « The Principle of Territoriality and the Principle of Personality in Multilingual States », *International Journal of the Sociology of Language*, 4, 33-54.
- , 1983, *Conflict and Compromise in Multilingual Societies: Switzerland*, Waterloo (ON): Wilfrid Laurier University Press.
- Piñeiro, Esteban/Isabelle Bopp/Georg Kreis (dir.), 2009, *Fördern und Fordern im Fokus: Leerstellen des schweizerischen Integrationsdiskurses*, Zurich: Seismo.
- Rash, Felicity, 1998, *The German Language in Switzerland: Multilingualism, Diglossia, and Variation*, Berne, etc.: Peter Haupt.
- Richter, Dagmar, 2005, *Sprachenordnung und Minderheitenschutz im schweizerischen Bundesstaat: Relativität des Sprachenrechts und Sicherung des Sprachfriedens*, Berlin: Springer.
- Rossinelli, Michel, 1989, « La question linguistique en Suisse. Bilan critique et nouvelles perspectives juridiques », *Revue de droit suisse/Zeitschrift für schweizerisches Recht*, 108, 163-193.
- Safran, William, 2004, « Introduction: The Political Aspects of Language », *Nationalism and Ethnic Politics*, 20.1, 1-14.
- Saladin, Peter (dir.), 1989, *Le quadrilinguisme suisse – présent et futur: Analyse, propositions et recommandations d'un groupe de travail du Département fédéral de l'intérieur*, Berne: Chancellerie fédérale.
- Schieder, Theodor, 1991, *Nationalismus und Nationalstaat: Studien zum nationalen Problem im modernen Europa*, Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht.
- Schmid, Carol, 1995, *Comparative Intergroup Relations and Social Incorporation in Two Multilingual Societies: Canada and Switzerland*, Global Forum Series, Occasional Paper 3.1, Durham: Duke University Press.

- Schmid, Carole L., 2001, *The Politics of Language: Conflict, Identity, and Cultural Pluralism in Comparative Perspective*, Oxford/New York: Oxford University Press.
- Seiler, Daniel/René Knüsel, 1984, *Vous avez dit 'Suisse romande'?*, Lausanne: Institut de science politique.
- Späti, Christina, 2011, « Institutional Bilingualism in Biel/Bienne, Switzerland: Between Identity Politics and Pragmatism », dans: Richard Clément et al., *Language Planning in Capitals and Urban Environments: Practices and Challenges*, Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa, sous presse.
- Thürer, Daniel and Thomas Burri, 2006, « Zum Sprachenrecht in der Schweiz », dans: Christoph Pan/Beate Sibylle Pfeil, *Zur Entstehung des modernen Minderheitenschutzes in Europa. Handbuch der europäischen Volksgruppen*, vol. 3, Vienne/New York: Springer, 242-266
- Voyame, Joseph, 1989, « Le statut des langues en Suisse », dans: Paul Pupier/José Woehrling, *Langues et droit/Language and Law: Proceedings of the First Conference of the International Institute of Comparative Linguistic Law*, Montréal: Wilson & Lafleur, 343-350.
- Wallot, Jean-Pierre (dir.), *La gouvernance linguistique: le Canada en perspective*, Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa.
- Weibel, Ernest, 1988, « Sprachgruppen und Sprachprobleme in der Schweiz. Konflikte und Konfliktregelungsmodelle », in: Hans-Georg Wehling, *Die Schweiz*, Stuttgart, etc.: Kohlhammer, 79-99.
- Widmer, Jean, 2004, *Langues nationales et identités collectives: l'exemple de la Suisse*, Paris: L'Harmattan.
- et al., 2004, *Die Schweizer Sprachenvielfalt im öffentlichen Diskurs. Eine sozialhistorische Analyse der Transformation der Sprachenordnung von 1848 bis 2000/La diversité des langues en Suisse dans le débat public: une analyse socio-historique des transformations de l'ordre constitutionnel des langues de 1848 à 2000*, Berne, etc.: Peter Haupt.
- Wimmer, Andreas, 2002, *Nationalist Exclusion and Ethnic Conflict. Shadows of Modernity*, Cambridge, etc.: Cambridge University Press.
- Wuerth, André, 1999, « Mediensystem und politische Kommunikation », in: Ulrich Klöti et al., *Handbuch der Schweizer Politik*, Zurich: Verlag Neue Zürcher Zeitung, 337-384.

Périphérique et autonome, bilingue et unitaire: le Valais, une énigme au cœur des Alpes

Manuel MEUNE, Université de Montréal

Résumé

À la jointure des aires romane et germanique, le Valais, dont les symboles habitent l'imaginaire suisse, est autant un lieu de passage incontournable qu'un espace périphérique. À la fois microcosme de la Suisse plurilingue et canton très particulariste, il incarne, lorsqu'on le compare aux autres cantons bilingues (Berne et Fribourg), un mode de gestion original du fait bilingue. Comme ailleurs, les enjeux s'articulent autour de la territorialité et des rapports entre majorité et minorité; pourtant, en nous appuyant sur une enquête menée auprès de conseillers communaux, nous montrerons que le Valais, composé de deux parties linguistiquement assez homogènes, apparaît moins marqué par les tensions linguistiques. Même si (ou parce que?) le taux de bilinguisme des citoyens y est moins élevé que chez les Bernois et les Fribourgeois, la question bilingue à Sion et à Sierre semble peu conflictuelle. Nous nous interrogerons aussi sur le poids de l'histoire – comme l'ancien statut de 'sujet' du Bas-Valais francophone – dans les représentations actuelles, ainsi que sur les velléités séparatistes. Il apparaîtra que malgré leurs divisions linguistiques et tout suisses qu'ils sont, les Valaisans font montre d'une identité commune particulièrement forte – d'autant que les Haut-Valaisans tiennent à se démarquer des autres germanophones suisses.

Zusammenfassung

Das Wallis, dessen Symbole das Kollektivbewusstsein der Schweiz prägen, ist als Kreuzungspunkt zwischen Romania und Germania zugleich Durchgangsgebiet und peripherer Raum. Als Mikrokosmos der mehrsprachigen Schweiz und als sehr partikularistischer Kanton bietet es, vergleicht man es mit den anderen zweisprachigen Kantonen (Bern und Freiburg), einen originellen Umgang mit der Zweisprachigkeit. Wie auch anderswo kreisen die Debatten um die Territorialität sowie um das Verhältnis zwischen Mehrheit und Minderheit. Doch wir werden in Anlehnung an eine Befragung von Gemeinderäten zeigen, dass das Wallis, das aus zwei relativ homogenen Sprachgebieten besteht, weniger sprachliche Spannungen aufweist. Obwohl (oder gerade weil?) Walliser Bürger seltener zweisprachig sind als Berner und Freiburger, scheint die Frage der Zweisprachigkeit in Sitten und Siders wenig konfliktgeladen. Wir befassen uns ausserdem mit der Rolle der Geschichte – wie etwa des einstigen Untertanenstatus der Unterwalliser – in heutigen Vorstellungen, sowie mit aktuellen separatistischen Tendenzen. Es wird beobachtet, dass die Walliser trotz ihrer sprachlichen Auseinandersetzungen – und so sehr sie sich auch als Schweizer fühlen mögen – eine besonders starke gemeinsame Identität vorzeigen, zumal die Oberwalliser sich gerne von den anderen Deutschsprachigen der Schweiz abgrenzen.

Abstract

At the junction of Romance and Germanic areas, Valais, whose symbols are part of Swiss collective consciousness, is a vital crossing point as well as a peripheral space. As a microcosm of multilingual Switzerland but also as a very particularistic canton, it offers an original way of handling bilingualism, when compared to other bilingual cantons (Bern and Fribourg). As elsewhere, the issues are connected to territoriality and to the relationship between majority and minority; however, we will show, by means of a survey of municipal councillors, that Valais, which is composed of two linguistically rather homogeneous parts, seems to be less marked by language tensions. Even though (or because?) the bilingualism rate is lower in Valais than in the cantons of Berne and Fribourg, the bilingual question in Sion and Sierre does not seem very conflicting. We will also ponder about the significance of history – like the former subject status of French speaking Lower Valais – in current representations, as well as about separatist tendencies. It appears that citizens of Valais, despite their language divisions, and as Swiss as they might be, demonstrate a particularly strong common identity – especially given that citizens of Upper Valais wish to distinguish themselves from other Swiss German speakers.

Frères, nous sommes frères: une langue, le vin.
Le Valais tütsch boit et rythme avec le tambour le passage des channes,
le Valais provençal se tait et déguste.

Maurice Chappaz (1916-2009), *Portrait des Valaisans*

Officiellement bilingue, carrefour séculaire entre les influences romanes et germaniques, le canton du Valais incarne l'un des modèles de coexistence qui font la réputation de la Suisse plurielle. Écrin du Cervin – emblème fédérateur s'il en est –, le canton semble ancré au cœur de l'expérience helvétique, offrant un réservoir d'images d'une Suisse mythifiée. Mais il est aussi souvent perçu comme un double cas d'exception, *Sonderfall* dans le *Sonderfall*. Enclavé dans les Alpes rhodaniennes, éloigné des centres urbains – malgré les tunnels –, il est largement considéré comme un espace périphérique, où la politique ne battrait pas au même rythme qu'ailleurs, et où l'empreinte du passé serait particulièrement tenace. En cela, le Valais fait figure de canton énigmatique. Est-il un espace d'échanges par excellence, qui incite germanophones et francophones à communiquer et à développer une culture du *partage* linguistique? Est-il au contraire le lieu d'une *partition* entre groupes linguistiques, d'une véritable division – certes relativisée par un passé commun auquel s'identifient Valaisans romands et Haut-Valaisans –, sans que chacun souhaite s'approprier l'autre langue/culture? En d'autres termes, le Valais fonctionne-t-il comme le microcosme d'une Suisse *idéelle*, peuplée de citoyens plurilingues qui sont autant de passerelles entre les langues, ou plutôt d'une Suisse *réelle*, où coexistent des populations de langues différentes composées de citoyens souvent unilingues? Ou encore, les règles qui régissent le Valais situent-elles irrémédiablement celui-ci en marge du pays?

Premier fait original, la vie politique valaisanne fonctionne 'à la belge', avec pour chaque grand parti des sections par langue, les germanophones et les francophones d'un même parti ne se retrouvant pas toujours dans la même alliance au Grand Conseil. La droite de l'échiquier est occupée par des francophones et des germanophones de l'Union démocratique du centre et du Parti libéral-radical; le centre réunit les démocrates-chrétiens des deux langues ainsi que les chrétiens-sociaux germanophones, mais les chrétiens-sociaux francophones préfèrent s'allier aux socialistes et aux verts. Cette particularité donne au canton une image quelque peu décalée, d'autant que s'y ajoute un conservatisme catholique dont le paroxysme est incarné par Marcel Lefebvre, évêque traditionaliste opposé aux décisions du Concile de Vatican II – et excommunié en 1988 –, fondateur de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X, à Écône, où les fidèles peuvent encore suivre la messe en latin. En outre, le Valais est le théâtre d'antiques traditions – comme les épiques combats que se livrent les 'reines', ces robustes vaches de la race d'Hérens qui contrebalancent l'image des paisibles laitières. Pour les Romands, il est un canton où l'on parle encore 'patois' – comme on désigne souvent les parlers francoprovençaux –, et aux yeux des Alémaniques, qui soulignent volontiers l'inter-compréhensibilité de leurs divers dialectes, le haut-valaisan est réputé difficilement intelligible, ce qui renvoie ses locuteurs à une singulière altérité. Tout ceci, ajouté à la difficulté d'accéder à certaines hautes vallées, perpétue un cliché d'arriération né dans l'Europe des Lumières, lorsque les savants découvraient le crétinisme, maladie thyroïdienne alors fréquente en Valais. Diderot et D'Alembert avaient consacré aux 'crétins' un article du volume 4 de leur encyclopédie, peu conscients de leur responsabilité en matière de construction d'image: après le tollé suscité en Valais, D'Alembert avait dû, dans le volume 6, assurer que les auteurs n'avaient pas voulu offenser « une nation estimable », qu'ils se rétracteraient si leurs sources s'avéraient invérifiables, mais il ajoutait que même si l'article était fondé, ceci « ne seroit nullement injurieux aux peuples du Valais », le crétinisme n'étant qu'une

« pure bisarrerie de la nature [...] dans une petite partie de la nation » (Diderot/D'Alembert 1756, ij).

Pour illustrer l'originalité du Valais et l'énigme sociolinguistique et identitaire qu'il constitue, nous le comparerons aux autres cantons-charnières (Berne et Fribourg) en ce qui a trait à la gestion du fait bilingue, grâce à l'enquête que nous avons menée auprès d'acteurs politiques locaux. Toutefois, il importe d'abord de préciser quelques enjeux du débat, lequel s'articule souvent autour des rapports de force entre majorité et minorité linguistique, mais aussi autour de la question de la territorialité.

Territorialité et liberté: quels accommodements?

Berne et Fribourg: deux modèles de bilinguisme cantonal

Parmi les cantons bilingues,²⁹ Berne est le seul à être majoritairement germanophone, les francophones y étant ultra-minoritaires. Le canton abrite la seule ville officiellement bilingue de Suisse, Bienne – majoritairement germanophone. À l'inverse, le canton de Fribourg est majoritairement francophone, comme sa capitale Fribourg, ville-carrefour bilingue de fait, mais officiellement francophone. Dans le Valais, la configuration est similaire: les francophones cohabitent avec des germanophones minoritaires et le canton est donc une Suisse inversée, où les francophones, majoritaires dans l'État fédéré, sont minoritaires dans l'État fédéral. Cependant, on n'y trouve pas d'équivalent aux villes de Bienne et de Fribourg: malgré la présence de germanophones à Sion (la capitale) et à Sierre (proche de la frontière linguistique), ces villes ne sont pas considérées comme bilingues de fait ou de droit.

Si, dans le canton de Berne, les francophones sont peu nombreux, c'est en partie lié à la question du Jura, depuis que les Jurassiens du Nord – surtout catholiques – ont fondé en 1979 un nouveau canton, au terme de plusieurs référendums. Le statut du Jura francophone resté bernois fait toujours d'objet d'un débat, même si l'article 5 de la constitution bernoise de 1995 protège la minorité linguistique – fait inexistant dans les autres cantons bilingues. Cette constitution se fonde sur le 'principe de territorialité', en vertu duquel une seule langue officielle est associée à un territoire. Contrairement aux constitutions des autres cantons bilingues, elle attribue explicitement des territoires à l'allemand ou au français (art. 6). Toutefois l'arrondissement administratif de Bienne (ainsi que la ville éponyme) est officiellement bilingue. C'est donc ici le 'principe de liberté' (du reste également ancré dans la constitution, art. 15) qui prévaut, puisque chacun peut utiliser la langue administrative de son choix. Historiquement, ce principe a consolidé la position de la minorité francophone, car la ville, jadis germanophone, s'est partiellement francisée avec l'arrivée de Jurassiens venus travailler dans l'industrie horlogère au XIX^e siècle. Bienne a ainsi dérogé à la territorialité – qui assure d'habitude l'assimilation des migrants – pour accorder aux francophones des privilèges, puis des droits. Le caractère systématique de la signalétique bilingue fait aujourd'hui de Bienne une ville marquée par une 'territorialité bilingue', où les individus *peuvent* choisir leur langue, mais où les autorités municipales *doivent* fonctionner selon la parité linguistique.

²⁹ Berne (957 197 habitants): allemand 84,0%, français 7,6%, autres 8,4%; Fribourg (241 706 h.): français 63,2%, allemand 29,2 %, autres 7,6 %; Valais (272 399 h.): français 62,8%, allemand 28,4%, autres 8,8% (Lüdi/Werlen 2005).

Dans le canton de Fribourg également, les deux principes coexistent. Le statut des langues a évolué au cours des siècles, et après une période de domination de l'allemand puis du français, les deux langues sont depuis 1990 co-officielles (art. 6), sans que la version française n'ait plus la primauté juridique. En 2004, Fribourg a été le premier canton à ancrer dans sa nouvelle constitution le principe de territorialité (art. 5), sur lequel reposaient déjà les usages. Pourtant, cette constitution prévoit aussi qu'une commune peut devenir officiellement bilingue (art. 6), ce qui garantit une forme de liberté de la langue – également prévue par l'article 17, s'agissant en particulier des institutions cantonales sises dans la capitale. Peu de villes ont choisi le bilinguisme officiel et la ville de Fribourg a un statut ambigu: selon l'interprétation, elle est une ville bilingue dont l'administration fonctionne dans les deux langues, ou une ville francophone avec une minorité qui a droit à des services en allemand, mais pas à la généralisation des signes et symboles bilingues. La dialectique entre les deux principes fait qu'en matière de règlement scolaire également, il existe une certaine liberté dans le choix de l'école (fréquentation d'une école de l'autre langue après acceptation par l'inspecteur). Mais en vertu de la Loi scolaire (Règlement du 16-12-1986, art. 11), la prise en charge des frais de scolarité reste régie pas la territorialité, car c'est la commune de résidence qui accepte ou non cette prise en charge.

Un bilinguisme paritaire ancien et pragmatique: l'originalité du Valais

S'agissant du Valais, c'est au X^e siècle que le territoire a été peu à peu germanisé par des Alamans arrivés par les cols alpins. Le district de Loèche l'était à la fin du XIV^e siècle et l'allemand a progressé jusqu'à l'ouest de Sion. Les villes de Sierre et de Sion étaient alors germanophones. Lorsqu'au XV^e siècle, la Savoie perdit de nombreux territoires au profit du Haut-Valais allié des Bernois, la germanisation progressa encore (Dayer 1988, 55). L'histoire du Valais n'est donc pas, à l'inverse de celle de Fribourg, l'histoire d'un noyau bilingue qui s'est sans cesse élargi. Mais comme pour Fribourg, c'est dans le sillage de la Révolution française que le français devint prépondérant, la Révolution bas-valaisanne, en 1798, ayant vu les Haut-Valaisans vaincus par des troupes françaises et vaudoises. Le Valais fut ensuite transformé en protectorat français (République rhodanienne, 1802-1810), puis annexé à la France (Département du Simplon, 1810-1813). Le recul de l'allemand se poursuivit au XIX^e siècle, mais le Valais fut le premier canton, dès 1844, à se déclarer bilingue sans qu'une langue prime sur l'autre. La formulation se retrouve dans l'actuelle constitution (art. 12): « 1) La langue française et la langue allemande sont déclarées nationales. 2) L'égalité de traitement entre les deux langues doit être observée dans la législation et dans l'administration. »

Chaque commune appartient clairement à un territoire linguistique. Pourtant, la territorialité n'est pas mentionnée dans la constitution, mais seulement dans des textes comme ce Règlement sur l'organisation de l'administration cantonale (15-1-1997, art. 6): « Les procédures se dérouleront en outre dans le respect du principe de territorialité par l'emploi de la langue en usage dans la région concernée, au moins pour la décision. » Le principe de liberté apparaît lui aussi indirectement dans la législation scolaire, mais celle-ci est moins souple que celle du canton de Fribourg puisqu'il est exclu que les communes de résidence contribuent financièrement à la mobilité des élèves (Loi sur l'instruction publique, 4-7-1962, art. 17): « Une autorisation [...] peut être donnée à un enfant pour lui permettre de fréquenter l'école de sa langue maternelle ou de sa confession. Les frais supplémentaires sont à la charge des parents. »

En Valais aussi, la territorialité n'existe donc que dans un rapport dialectique au principe de liberté, et le pragmatisme s'impose souvent: c'est le cas en matière judiciaire, où la langue de publication est celle du lieu, mais où la langue de la négociation peut être l'allemand ou le français

(Meyer 1991; Richter 2005, 805-833; Windisch 1992, 44). Depuis quelques années, des efforts ont été faits pour améliorer le fonctionnement de l'administration centrale à Sion (traducteurs, interprètes) – au risque toutefois de favoriser l'autonomisation des deux parties du canton, puisque la pratique bilingue individuelle pourrait faire place à plus d'indifférence réciproque.

Au sujet de la répartition des cinq sièges au Conseil d'État, l'article 42 de la Constitution garantit la présence de trois personnes représentant respectivement les districts du Haut-Valais (germanophone), ceux du Bas-Valais et du Valais central (francophones). Mais, pragmatisme électoral oblige, l'élection des deux autres membres, qui peuvent être choisis dans l'ensemble du canton, a souvent favorisé l'élection d'un deuxième germanophone (Richter 2005, 835-837).

Un bilinguisme discret à Sierre et à Sion: la territorialité flexible

La frontière linguistique, en Valais, sépare deux territoires assez homogènes, mais les communes de Sion et de Sierre abritent une minorité germanophone et, dans les deux cas, le principe de territorialité n'a pas été utilisé de façon rigide. Sierre comptait une moitié de germanophones au tournant du XX^e siècle, mais seulement 13% en 1990. Dès 1848, la ville semblait choisir le français, pour des raisons de prestige de la « langue de la démocratie » (Richter 2005, 805), mais sa francisation est aussi liée à l'implantation, en 1910, de l'entreprise Alusuisse qui attira des francophones des vallées latérales. Malgré la baisse de leurs effectifs, les germanophones sierrois disposent actuellement d'une école secondaire et personne ne remet en cause l'utilisation flexible du principe territorial. Bien que la visibilité de l'allemand soit faible et le bilinguisme très asymétrique (Windisch 1992, 112), la gare affiche des panneaux bilingues (Sierre/Siders) – contrairement à Fribourg où, au terme de longs débats, le panneau est en français seulement (Altermatt 2003, 138-139).

Sion était très majoritairement germanophone en 1800, mais l'allemand est devenu minoritaire en 1880, plus tôt qu'à Sierre, et les germanophones n'étaient plus que 9,8% un siècle après. On y trouve des « traces de bilinguisme » (Richter 2005, 807), en particulier quelques associations, et la ville possède une école de l'autre langue, dérogeant elle aussi à la territorialité. L'acceptation pragmatique du discret bilinguisme sêduinois est facilitée par le rang de capitale dont jouit la ville. Ici aussi, les principes de territorialité et de liberté coexistent dans un « principe de proportionnalité » (Saladin 1989, 162-175), sans qu'un seul soit érigé en absolu. L'enjeu semble d'autant moins conflictuel que les francophones constatent que la frontière linguistique a clairement varié au détriment des germanophones – alors que les francophones des autres cantons bilingues craignent davantage, nous le verrons, l'évolution de la frontière linguistique.

Les enquêtes auprès des conseillers communaux

Venons-en aux résultats de notre enquête auprès de conseillères et conseillers communaux des trois cantons bilingues. Des questionnaires comprenant une centaine de questions à choix multiples et ouvertes ont été expédiés entre 2004 et 2006, en allemand et/ou en français selon la(les) langue(s) officielle(s) de la commune, dans les districts situés de part et d'autre de la frontière linguistique: 4 pour Fribourg (Singine, Lac, Sarine et Gruyère), 8 pour Berne (Bienne, Seeland et Jura bernois), 7 pour le Valais (tous les districts sauf Conches et Monthey). Les questionnaires ont été retournés par 42% des personnes contactées (962 sur 2285), soit 120 francophones et 193 germanophones pour Berne, 212 et 110 pour Fribourg, 195 et 132 pour le Valais – le nombre de répondants effectifs variant peu, dans les graphiques ci-dessous, nous ne donnerons que des pourcentages.

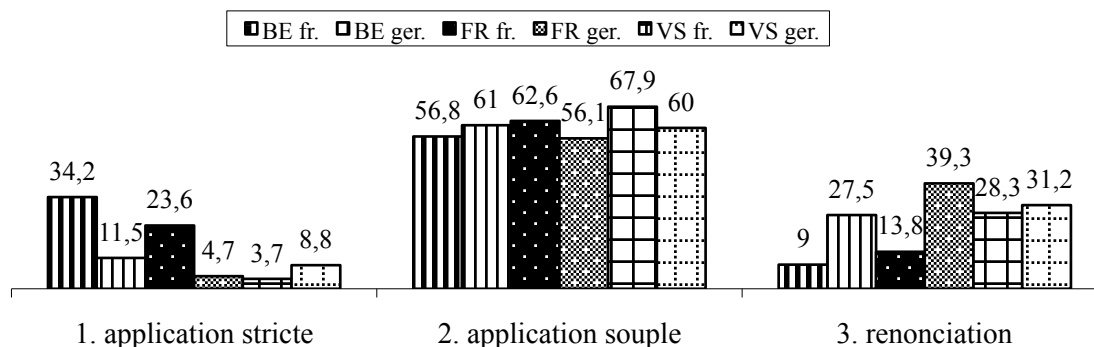
Homogène ou germanisé? Les perceptions du territoire

Parmi les représentations du fait plurilingue, celle du principe de territorialité illustre bien les différences entre les groupes linguistiques et entre les cantons bilingues, et donc l'originalité valaisanne. Ainsi, les répondants du Valais se distinguent en étant particulièrement nombreux à souhaiter une « application souple » du principe territorial ou une renonciation à ce principe (fig. 1). L'écart entre groupes linguistiques est peu significatif et le canton apparaît donc comme un canton linguistiquement plus paisible. Car dans les deux cantons septentrionaux, les francophones sont beaucoup plus nombreux que les germanophones à souhaiter une « application stricte » du principe de territorialité, semblant craindre un 'grignotage' du français en cas d'application souple. Dans le canton de Fribourg, les réactions s'expliquent par le fait que les Romands peuvent craindre de perdre des privilèges en cas d'abandon du principe de territorialité. Car dans la région de la frontière linguistique, les communes bilingues de fait et donc susceptibles de devenir bilingues de droit grâce à la nouvelle constitution, sont surtout des communes majoritairement – et donc officiellement – francophones. Mais l'attachement à l'intégrité du territoire linguistique est particulièrement grand chez les francophones bernois, très minoritaires. Leur insécurité face à une frontière linguistique aux contours flous apparaît très marquée.

Figure 1 - Perceptions du principe de territorialité (%)³⁰

Concernant le principe de territorialité dans le canton, êtes-vous, d'une manière générale, plutôt pour...

- 1) une application stricte, qui garantit des zones linguistiques les plus homogènes possibles.
- 2) une application souple, qui permet des aménagements pour la minorité linguistique.
- 3) la renonciation au principe de territorialité.



Cette différence entre un Valais uni et deux cantons plus divisés apparaît aussi s'agissant de la frontière des langues, une question qui renvoie aux perceptions de la mixité linguistique – plus ou moins redoutée. Les Valaisans sont particulièrement nombreux à percevoir cette frontière comme une « ligne » et non comme une « bande » (fig. 2), et l'écart entre les deux groupes est le plus faible des trois cantons. Rien de plus normal, puisque la frontière des langues y est objectivement plus linéaire que dans les cantons septentrionaux. Ainsi dans le canton de Berne, caractérisé par une frontière complexe, les répondants des deux langues ont majoritairement d'elle

³⁰ Par souci de clarté, nous ne donnons ici que la version française des questions.

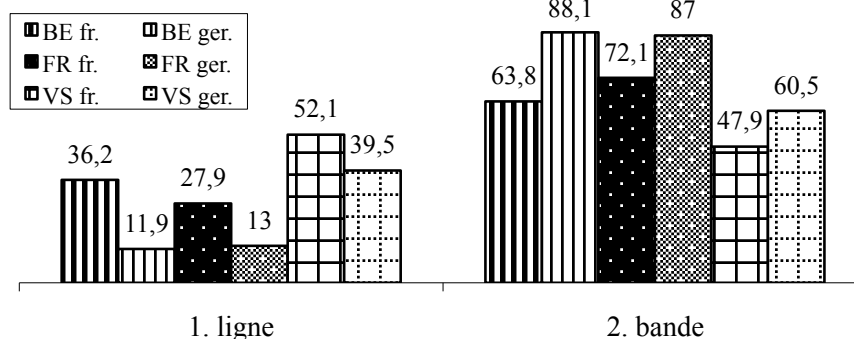
une perception spatiale (« bande »). Toutefois, quant à la réponse « ligne », on est frappé par l'écart important entre les réponses des francophones (36,2%) et des germanophones (11,9%). Ceci suggère l'existence d'un malaise de certains francophones face à la mixité linguistique. En effet, puisque la frontière, dans le canton de Berne, est objectivement moins linéaire qu'en Valais, ces réponses ne sont pas tant un constat qu'un souhait – celui que la frontière protège de la mixité en *devenant* davantage une ligne, dans une perspective performative du langage où le recours à un mot est un acte qui crée ou renforce la réalité qu'il désigne. Évoquer le statut linéaire d'une frontière est une façon de la désambiguïser, de faire accéder à l'existence – au moins par le langage – une réalité jugée existentiellement plus confortable. On peut du reste constater l'existence de ce mécanisme langagier en d'autres circonstances, non seulement lorsque la sacralisation d'un mot paraît indépendante des faits objectifs – pensons au concept de territorialité –, mais aussi, plus généralement, chaque fois que les répondants décrivent vraisemblablement moins une réalité qu'un état idéal auquel ils aspirent, évoquant par exemple la coexistence linguistique harmonieuse dans leur canton tout en sachant les tensions nombreuses.

Figure 2 - Perceptions de la frontière linguistique (%)

Considérez-vous la frontière des langues dans le canton plutôt comme...

1) une ligne, au tracé précis

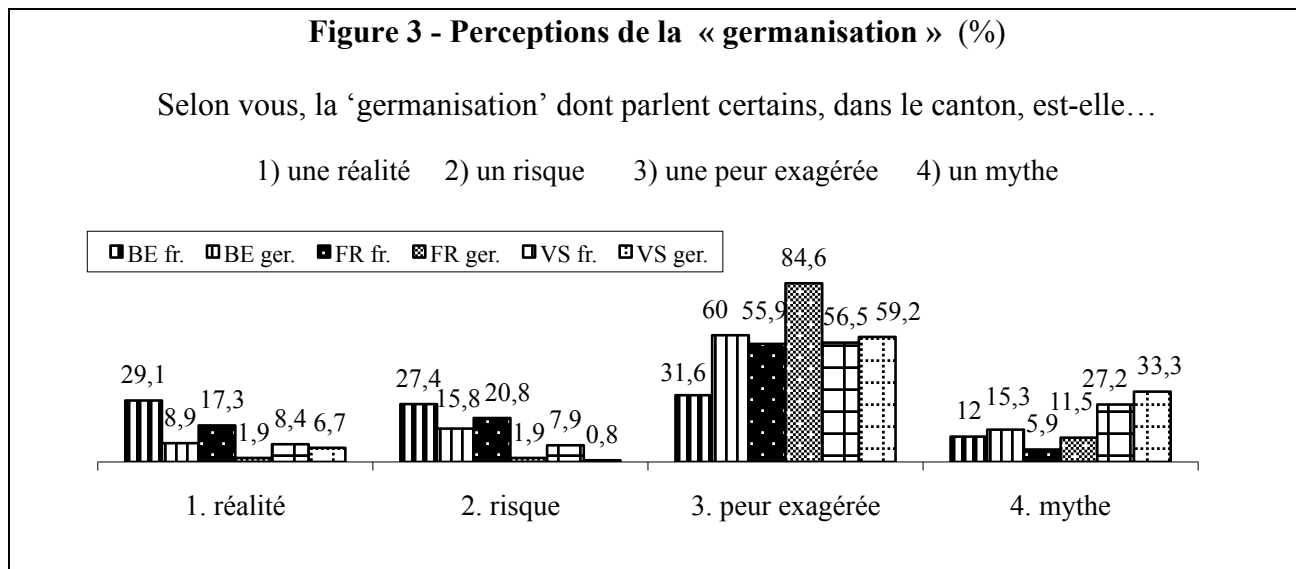
2) une bande, aux contours plus flous



L'originalité du Valais transparaît aussi dans les réponses sur l'éventuelle germanisation des cantons bilingues (fig. 3). Précisons qu'aucune statistique n'étaye celle-ci. En Valais, il y a eu francisation, nous l'avons vu, et la frontière semble stable. Dans le canton de Fribourg, à la suite de la mobilité professionnelle et résidentielle, on a observé la bilinguisation de certaines communes proches de la frontière des langues (district du Lac), mais aussi le renforcement du français dans d'autres communes (district de la Sarine), et ces tendances n'ont pas modifié le rapport global entre les groupes linguistiques du canton (Altermatt 2003). Quant au canton de Berne, la région du Jura y avait connu au XIX^e siècle une réelle germanisation, mais ce mouvement a été relayé par une re francisation. Ainsi, Moutier comprenait 38,1 % de germanophones en 1888, mais plus que 8,9 % en 1990 (Chiffelle 2004, 27).

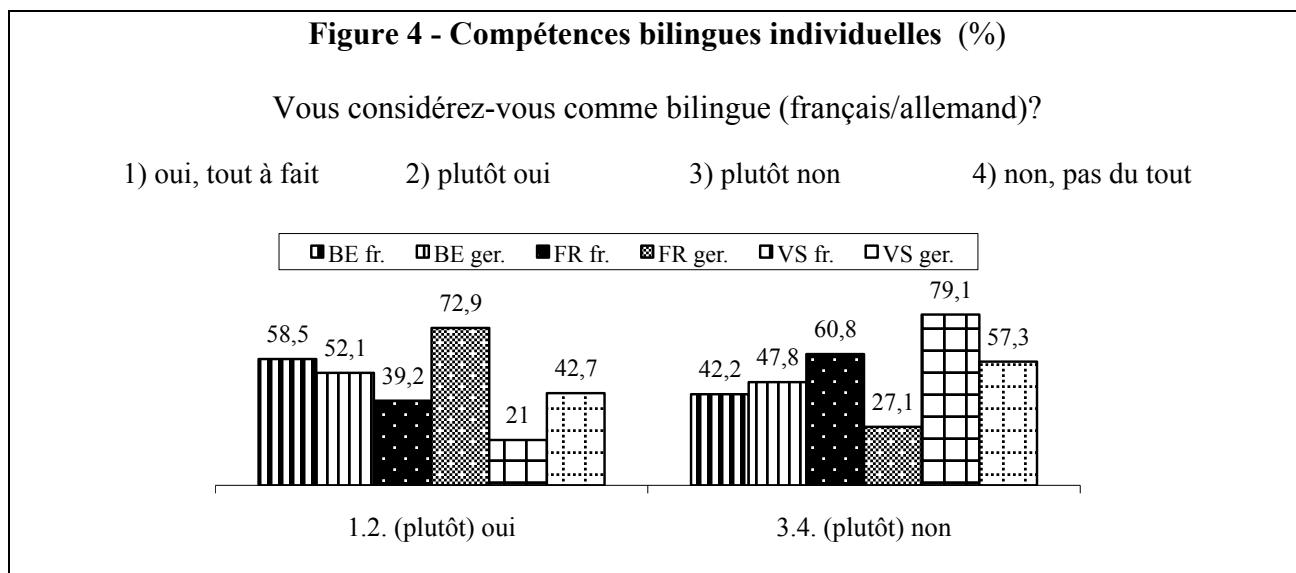
Malgré ces faits, l'impression d'une germanisation en cours existe, surtout dans les cantons septentrionaux – et, logiquement, davantage chez les Romands. Un quart des francophones fribourgeois et un tiers des francophones bernois voient dans la germanisation une « réalité ». Dans le canton de Fribourg, les craintes, en partie alimentées par la désormais possible bilinguisation officielle de communes, vont de pair avec l'attachement au principe territorial, vu comme un rempart contre la puissance économique alémanique (Tendon 2004) et contre un

bilinguisme souvent perçu comme le cheval de Troie de l'assimilation. En Valais cependant, on n'observe pas de grande différence entre les deux groupes, et 4 répondants sur 5 voient dans la germanisation une « peur exagérée » ou un « mythe ».



Compétences bilingues et ouverture à l'altérité

Ces craintes de germanisation chez les francophones sont inversement proportionnelles au taux de bilinguisme (fig. 4). Car le Valais est le canton où le bilinguisme individuel est le moins développé: parmi nos répondants, ni les francophones ni les germanophones n'y sont majoritairement bilingues – au sens d'une pratique communicationnelle et non d'une perfection formelle (Lüdi/Py 2002). Ceci correspond, sans doute, à de moins fréquentes occasions de pratiquer le bilinguisme puisqu'en l'absence de zone tampon, le canton fonctionne comme une juxtaposition de deux zones unilingues (Werlen/Tunger/Frei 2010).

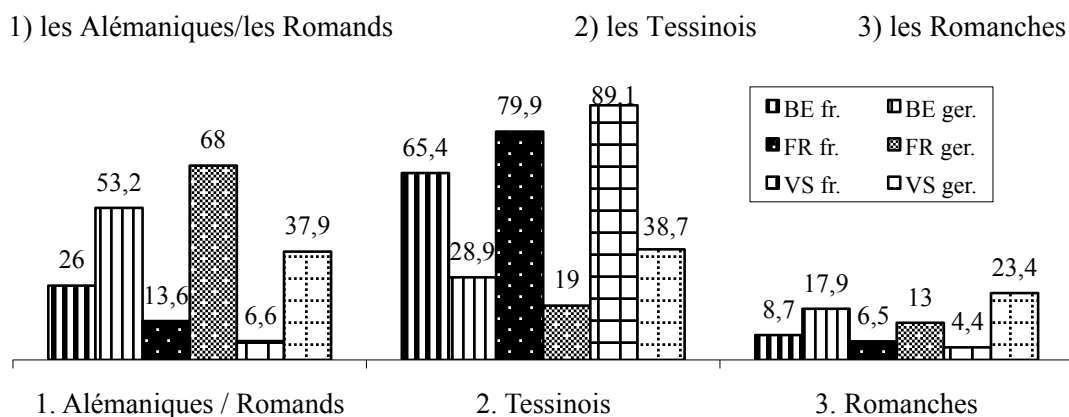


On note toutefois qu'en Valais, les germanophones se déclarent globalement plus souvent bilingues; c'est aussi le cas dans le canton Fribourg, l'autre canton où les germanophones, minoritaires, ont été par le passé davantage tenus d'apprendre la langue majoritaire cantonale. Même dans le canton de Berne, les germanophones, pourtant majoritaires, n'apparaissent que légèrement moins bilingues que les francophones, ce qui rappelle qu'historiquement, c'est la majorité linguistique nationale qui faisait plus d'efforts pour apprendre l'autre langue principale. Ce faible taux de bilinguisme chez les francophones n'est-il pas en partie lié à un rejet de l'allemand – ou de ses locuteurs (Windisch 1992)? En observant les affinités réciproques entre répondants francophones et germanophones, on constate en effet une asymétrie: dans les trois cantons, c'est pour les Tessinois, et non pour les Alémaniques, que les Romands disent avoir spontanément « le plus de sympathie ». Mais c'est envers les Romands que les Alémaniques expriment largement leur sympathie, dans deux tiers des cas pour Fribourg, la moitié pour Berne. Le désamour classique des Romands pour les Alémaniques est moins marqué chez les francophones bernois, qui affichent à 26% leur sympathie pour les Alémaniques. Dans ce groupe de francophones, le plus bilingue, l'habitude des contacts avec les Alémaniques désamorce sans doute certains stéréotypes – ce qui n'exclut pas des crispations. Inversement, les Valaisans francophones, peu bilingues, sont les moins enclins à apprécier les Alémaniques, les Fribourgeois se situant à mi-chemin. Une autre question de l'enquête montre du reste que les Valaisans francophones sont les plus hostiles à l'idée que les francophones devraient « apprendre le suisse-allemand » en plus de l'allemand standard (7% seulement, contre 19% de francophones bernois). Il semble donc bien exister une relation entre, d'une part, le degré de bilinguisme (voire de trilinguisme, avec le dialecte alémanique) – et donc la connaissance intime de l'Autre – et, d'autre part, la sympathie portée à tel autre groupe.

Cependant, si le Valais semble ici original, c'est surtout du côté germanophone. Car les Haut-Valaisans font figure de germanophones les moins francophiles. Ils répartissent ainsi leur attrait pour la latinité à parts égales entre Romands et Tessinois (un tiers chacun), sans oublier les Romanches (23%), davantage cités que dans les autres cantons. On pourrait en déduire que les Valaisans germanophones, en affichant leur intérêt pour *tous* les autres Suisses, sont des citoyens exemplaires, sensibles à toutes les minorités. Mais ce qui transparaît ici, c'est aussi la proximité géographique avec le monde italoophone, caractéristique d'une population campée sur des cols menant vers le bassin du Pô. Quant à l'attrait pour les Romanches, il reflète aussi une certaine identification avec une autre 'petite culture alpine', presque étrangère à la sphère alémanique – nous y reviendrons.

Figure 5 - Sympathie pour les autres groupes linguistiques (%)

Spontanément, pour quelle communauté linguistique éprouvez-vous le plus de sympathie?



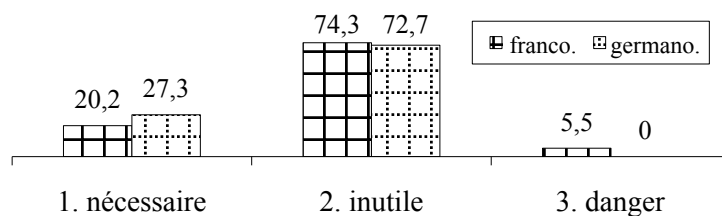
Sion et Sierre: un bilinguisme peu conflictuel

Ces compétences linguistiques relativement faibles – au regard des autres cantons – se reflètent-elles dans la perception du fait bilingue dans les villes emblématiques que sont Sion et Sierre? Dans le canton de Fribourg, les répondants germanophones souhaitent largement la généralisation de plaques de rue bilingues dans la capitale, tandis que les francophones ne les acceptent que dans le centre historique. Or en Valais, la prépondérance du français dans les villes principales n'est guère remise en cause (fig. 6): les Alémaniques sont un peu plus nombreux à voir dans l'installation de plaques bilingues à Sierre et Sion un geste nécessaire, mais plus de 70% des répondants des deux langues estiment que ce serait inutile, indiquant que le faible taux de bilinguisme n'empêche pas une relative ouverture aux accommodements locaux – mais aussi que les Haut-Valaisans ne se fondent pas sur le passé pour asseoir des revendications actuelles.

Figure 6 - Plaques de rue bilingues à Sierre et à Sion (%)

Diriez-vous que l'installation de plaques de rue bilingues à Sion et Sion serait...

- 1) un geste symbolique nécessaire, compte tenu de l'histoire de la région
- 2) quelque chose d'inutile, les deux villes étant majoritairement francophones
- 3) un danger pour le statut du français dans le canton



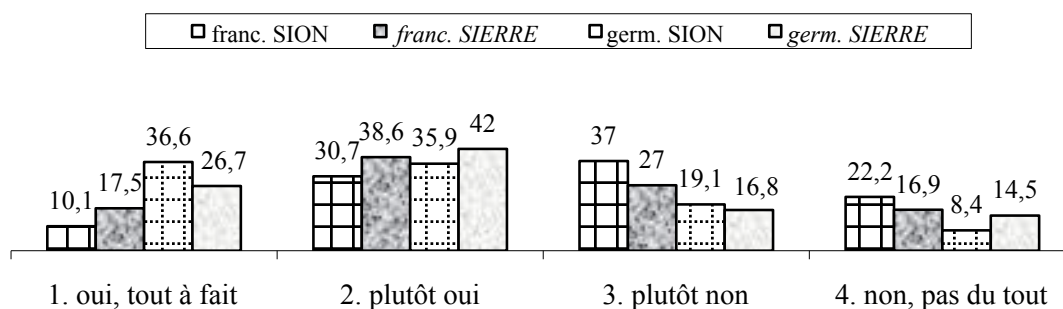
Il existe toutefois quelques différences selon la ville considérée ou le groupe linguistique. Ainsi lorsqu'on demande si la ville de Sion, « en tant que capitale cantonale », devrait être « plus bilingue » (fig. 7), 75,2% des germanophones y sont favorables (« oui »/« plutôt oui »), mais seulement 40,8% des francophones. Dans une question ouverte, les promoteurs d'un bilinguisme renforcé à Sion, surtout germanophones, évoquent le respect de la minorité, mais aussi la nécessaire amélioration – quantitative et qualitative – des services administratifs. Ses opposants insistent en revanche sur l'absence d'hinterland germanophone ou sur le caractère sacré de la territorialité: « Sion est situé dans la partie francophone, alors on doit y parler en français! »; « ce serait artificiel, utopique »; « die Sprachgrenze liegt weiter oben ».

La même question posée sur Sierre (fig. 7) suscite d'autres réponses: pour cette ville-charnière, les francophones sont plus disposés à des concessions. Les répondants des deux groupes sont majoritairement d'accord pour développer le bilinguisme. Certains germanophones, certes, souhaitent conserver des institutions germanophones bien circonscrites, en particulier l'école, de crainte que le bilinguisme scolaire n'accélère la francisation des Haut-Valaisans de Sierre. Pourtant d'autres, plus nombreux, insistent sur l'opportunité, grâce au bilinguisme sierrois, de dépasser la notion même de frontière linguistique au profit de celle de passerelle: « Auflösen der Sprachgrenze »; « [damit] klare Sprachgrenze vermieden wird »; « Sprachgrenze ist dynamisch »; « Bindeglied zum Oberwallis »; « Brücke zwischen Ober u. Unterwallis ».

Figure 7 - Renforcement du bilinguisme à Sion et à Sierre (%)

La ville de Sion, en tant que capitale cantonale,
La ville de Sierre, en tant que ville située à la frontière des langues,
devrait-elle être plus bilingue?

1) oui, tout à fait 2) plutôt oui 3) plutôt non 4) non, pas du tout



Venons-en à des questions qui abordent plus précisément certains traits spécifiques du Valais – en particulier liés à l'histoire et à l'identité.

Anciens sujets et seigneurs: continuité historique ou passé autonome?

On oppose souvent les perspectives historiques du Bas- et du Haut-Valais. Selon Werlen (2007, 82), il existe « dans la conscience collective des deux groupes historiques deux interprétations de leur propre histoire qui continuent d'avoir une influence sur le présent ». Si l'histoire moderne commence avec la bataille de la Planta en 1475 – lorsque les dizains du Haut

étendirent leur domination vers la Savoie, transformant le Valais romand en pays sujet –, l'année 1798, qui voit les francophones s'installer durablement au pouvoir, serait un souvenir amer pour les germanophones, et heureux pour les francophones. Windisch (1992, 9-12, 159, 478) insiste aussi sur le poids de l'histoire dans les représentations actuelles, lorsque des germanophones font un lien entre l'attrait des Valaisans romands pour le catholicisme rigide et l'ancienne mentalité de sujet, et que les francophones reprochent aux Haut-Valaisans de n'avoir pas digéré l'inversion des rapports de force. Theler (1988, 64) voit quant à lui dans certaines blagues de francophones sur les Haut-Valaisans une réponse aux anciens colonisateurs – d'autant que la minorité « sur le plan suisse » peut maintenant se venger sur le dos d'une « minorité dans la minorité ».

Contrairement à l'Escalade genevoise, qui célèbre la victoire de tous sur les Savoyards, l'épisode de la Planta ne peut être un événement fondateur à la fois pour les Valaisans francophones et germanophones (Dayer 1988, 55). Est-ce à dire qu'il est un lieu de mémoire aux connotations contradictoires, comme d'autres récits axés autour d'une bataille inaugurale qui transforme les contemporains en descendants de vainqueurs ou de vaincus? Comment nos répondants voient-ils l'évolution des anciens rapports de sujétion? Lorsqu'on demande si « le fait que le Bas-Valais ait longtemps été sujet du Haut » a encore « des conséquences dans la politique actuelle », les germanophones sont 100%, et les francophones 80,8%, à estimer que ce n'est pas le cas. Ces réponses n'accréditent donc guère l'idée d'un lien direct entre l'histoire lointaine et les représentations actuelles. Pour les germanophones qui explicitent leur réponse dans une question ouverte, l'idée d'une continuité entre l'ancienne domination et la situation présente est une vue de l'esprit cultivée par ceux qui oublient que le contexte a changé et que si domination il y a, elle est maintenant le fait des francophones: « ein Hirngespinnst in gewissen Köpfen »; « das Rad hat sich gedreht »; « das ist Geschichte »; « 2/3 Mehrheit der Unterwalliser, also...!!! »; « [die Unterwalliser] haben den Spiess teilweise umgekehrt »; « jetzt [wird] das Oberwallis vom Unterwallis unterdrückt ».

Il convient toutefois d'examiner les réponses des francophones qui, parmi les 20% de défenseurs de la thèse d'une continuité historique, explicitent leur pensée. Est ainsi évoqué le lien entre les avantages supposés des Haut-Valaisans et leur domination passée. Il est question de « nombreux privilèges », de « structures qui perdurent », de « grosse part du gâteau », de « répartition inégale des subventions », de « prédominance » dans les services de l'État: « le Haut-Valais est encore surreprésenté à divers échelons, dont le Conseil d'État »; « continue à tirer la couverture à lui! »; « les Haut-Valaisans veulent la parité alors qu'ils ne sont que 28% de la population ». La question est parfois abordée sous l'angle du Parti démocrate-chrétien qui, par le jeu des alliances, verrouillerait le système politique en conférant une fonction d'arbitre aux Haut-Valaisans.

Si la référence à l'histoire lointaine colore parfois le discours, globalement, les Valaisans estiment que les rapports de force actuels ne sont guère liés à une domination passée. Pour expliquer des divisions, l'argumentaire historique cède le pas aux considérations numériques. Les rancœurs semblent moins grandes que dans le canton de Berne, marqué par une question jurassienne saturée de références historiques, ou même que dans celui de Fribourg, dont les origines bilingues offrent à la fois un mythe fondateur puissant et un motif de dissension – par exemple pour décider du degré souhaitable de bilinguisme officiel dans la capitale. Les luttes parfois virulentes entre groupes d'intérêt germanophones et francophones fribourgeois (Meune 2004) n'ont pas d'équivalent en Valais. Ceci ne signifie toutefois pas que les tensions interlinguistiques n'existent pas dans la vallée du Rhône – comme en témoigne la question d'une éventuelle scission du Valais.

Bilingue et indivisible? L'avenir de l'unité valaisanne

La question de la division du Valais en deux entités linguistiques distinctes n'a jamais eu l'acuité du débat berno-jurassien ou de certains conflits fribourgeois. Le 'Rottenbund', fondé en 1948, a certes essayé de fédérer les germanophones pour exiger des prestations en allemand dignes d'un canton bilingue et une représentation adéquate des germanophones, mais cela ne s'est guère traduit par un discours séparatiste. Néanmoins, la question n'est pas taboue et ressurgit régulièrement. En 1988, le politicien Luzius Theler estimait que le séparatisme pourrait séduire l'électorat haut-valaisan, puisque les deux parties du canton se tournaient de plus en plus le dos (Theler 1988). Et en 2005, deux députés bas-valaisans du Grand Conseil déposaient un postulat sur les relations inter-valaisannes, déclenchant une discussion sur la création de deux demi-cantons. Claude Roch, président du Conseil d'État, a alors mis en place un groupe de réflexion pour imaginer un nouveau ciment cantonal et combattre l'indifférence réciproque. Certains décrivaient un Valais qui ne serait pas un *Willenskanton* issu d'une volonté historique, mais le fruit d'un « accouchement laborieux », d'un compromis boiteux – bref un « improbable pays » (Colloque 'Unité et identité du Valais' 2005). Face à la « crise identitaire profonde », il convenait de valoriser la dualité germano-romande en réfutant le concept folklorisant de 'Vieux pays' – cliché imposé au XIX^e par une Suisse urbaine qui compensait nostalgiquement les excès de l'industrialisation. Le psychodrame politique n'a pas eu lieu, mais le fait que la réflexion ait été encouragée par l'exécutif valaisan montre que les tensions ne sont pas imaginaires.

Que pensent nos répondants d'une scission en « deux cantons distincts » ou « deux demi-cantons »? L'idée n'est envisagée que par 9,4% de francophones et 17% de germanophones, les autres optant pour l'unité. Certes, les germanophones, minoritaires cantonaux et donc moins satisfaits de la situation politique, flirtent davantage avec cette perspective; mais le rejet du canton unitaire n'atteint pas celui qui existe dans le canton de Berne, où les francophones sont 28,6% à souhaiter une rupture – qu'il s'agisse de fusionner avec le canton du Jura ou de s'y associer comme demi-canton.

Dans la question ouverte sur les conséquences d'une éventuelle scission, l'argumentaire anti-séparatiste insiste sur l'anachronisme et le gâchis que constituerait cette solution. Beaucoup refusent la fin d'une communauté unique, fondée tant sur la géographie alpine que sur l'histoire: « perte d'identité culturelle »; « scission d'une culture forte »; « perte d'un patrimoine commun »; « perte d'intérêt pour l'autre communauté »; « destruction de synergies existantes »; « repli sur soi »; « ségrégation »; « isolement »; « retour à l'âge de la pierre »; « recul historique ». Les germanophones emploient des arguments semblables, ajoutant le refus du *Kantönlicheist* (micro-patriotisme cantonal). Les deux groupes évoquent aussi la marginalisation économique d'un Haut-Valais déjà très périphérique, mais surtout la faible visibilité qu'auraient de nouvelles entités sur la scène fédérale: « affaiblissement de l'influence du Valais à Berne »; « perte de poids au niveau suisse »; « gemeinsam gegenüber Bund stärker »; « Bedeutungslosigkeit des Siziliens der CH ».

Quelques personnes estiment néanmoins qu'une scission aurait des effets bénéfiques. Un francophone, par empathie pour les Haut-Valaisans, croit qu'une nouvelle entité renforcerait leur « autonomie » et, en écho, des germanophones soulignent que les Haut-Valaisans, devenus majoritaires, décideraient enfin de l'utilisation de l'argent public en fonction selon leurs intérêts (« bessere Berücksichtigung der Oberwalliser Anliegen »; « wir wären nicht mehr in der Minderheit »). Mais les francophones qui préconisent la scission le font plutôt parce qu'ils y voient la fin de l'influence exagérée des germanophones ou d'une collaboration forcée entre deux groupes qui ont peu en commun: « fin de tous les problèmes liés au bilinguisme »; « on n'aurait

plus besoin de garantir des élus germanophones »; « une plus grande liberté politique du Valais romand, trop souvent dominé par les Alémaniques ». Des germanophones jugent quant à eux qu'un nouveau canton remédierait aux carences de l'administration bilingue et réduirait certains coûts. Toutefois, le discours séparatiste, bien que plus ancré chez les Haut-Valaisans, n'est nullement en passe de conquérir une majorité de Valaisans, et l'attachement à l'intégrité du canton domine largement.

Dualité et unité identitaire du Valais

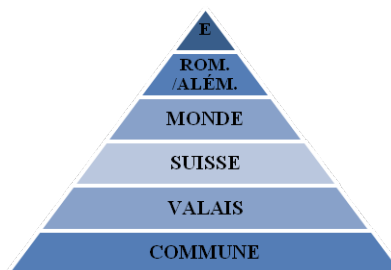
Si la rencontre entre francophones et germanophones de la vaste vallée intra-alpine n'est pas toujours synonyme d'harmonie, l'identification commune au Valais et la similitude des schémas identitaires des deux groupes sont frappants. Lorsqu'on demande aux Valaisans de classer leurs appartenances prioritaires (fig. 8), germanophones et francophones ont exactement la même pyramide identitaire, signe qu'indépendamment de la langue, les comportements sont puissamment modelés par le cadre politique cantonal. C'est aussi le cas pour les Fribourgeois (avec un classement différent), mais les répondants bernois ont en comparaison des pyramides distinctes selon la langue, rappel supplémentaire du conflit identitaire cantonal lancinant. Les Valaisans sont aussi les seuls à placer l'identification cantonale *avant* l'identification nationale. Ceci ne signifie pas qu'ils ne se considèrent pas *aussi* comme Suisses, mais la prégnance du référent cantonal est manifeste.

Figure 8 - Pyramide identitaire (francophones/germanophones)

[Base de la pyramide: catégorie la plus souvent citée en première position]

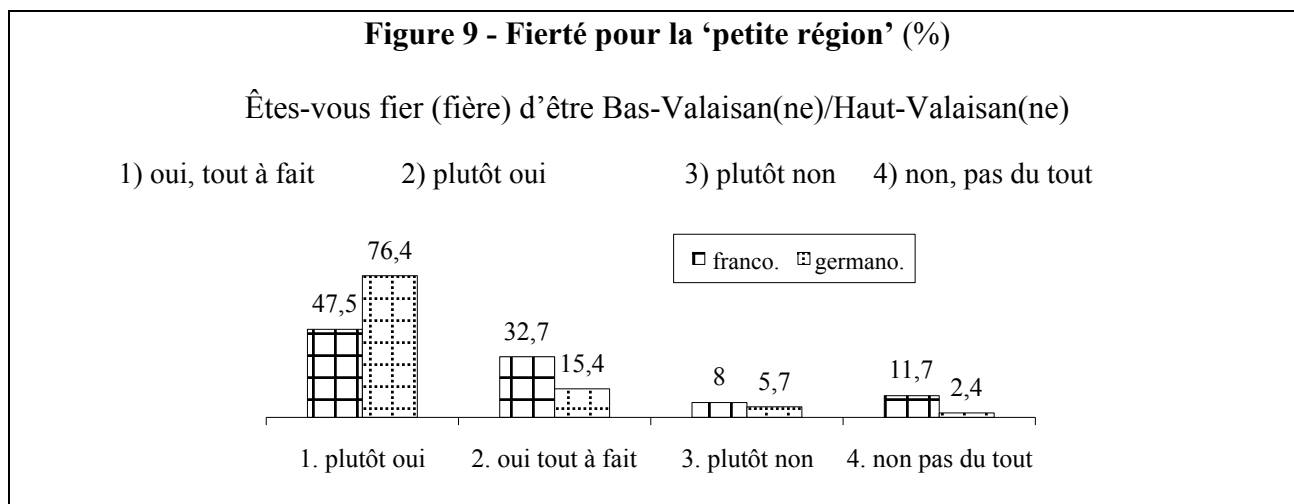
Comment vous définissez-vous en priorité? [numéroter de 1 (le plus important) à 6]

- habitant(e) de votre commune
- Valaisan(ne)
- Romand(e)/Alémanique
- Suisse
- Européen(ne) [E]
- citoyen(ne) du monde



La forte appartenance cantonale est liée à des aspects historiques et géographiques (l'enclavement), mais aussi linguistiques. Notre enquête montre que l'intérêt pour le 'patois' est plus répandu en Valais que dans l'autre canton patoisant, Fribourg; Évølène est le seul village suisse où un parler francoprovençal est encore transmis aux jeunes générations. Mais le particularisme linguistique concerne particulièrement les germanophones, dont le dialecte diffère beaucoup de ceux de 'Suisse extérieure' (*Üsserschwyz*), comme les Haut-Valaisans aiment à appeler le 'reste de la Suisse' en insistant sur ce qui les distingue des 'Suisse allemands' (cf. Werlen/Tunger/Frei 2010). Des répondants rappellent qu'ils ne se reconnaissent pas sous le vocable *Deutschschweizer*, encouragés par des francophones qui les confortent volontiers dans l'isolationnisme identitaire: « wir sind nicht Deutschschweizer, wir sind Oberwalliser! »; « [les Haut-Valaisans n'ont] rien à voir avec les Suisses allemands »; « à cause des montagnes, [ils ont]

moins de contact avec les autres Alémaniques »; « [ils sont] détachés de Zurich, capitale culturelle de la Suisse ». L'attachement particulier des Haut-Valaisans à leur terroir transparaît dans le fait qu'ils sont beaucoup plus nombreux (fig. 9) à se dire fiers d'être Haut-Valaisans (*Oberwalliser*) que les Romands ne se disent fiers d'être Bas-Valaisans – d'autant que ce dernier concept, ambigu, englobe tantôt tous les francophones, du Bas-Valais et du Valais central (districts de Sierre et Sion), tantôt les seuls citoyens du Bas-Valais.



Ceci nous interroge sur la façon dont l'altérité haut-valaisanne est intégrée au discours pan-valaisan. Les Romands se l'approprient-ils comme partie constitutive de l'identité valaisanne? Confisquent-ils l'identité valaisanne en en excluant des germanophones trop excentrés? Défendent-ils plutôt la thèse d'une différence haut-valaisanne irréductible (par rapport au canton ou à la Suisse), ou, au contraire, celle d'une différence qui se dissout dans l'unicité du peuple valaisan? Les deux types d'explication existent dans les questions ouvertes. Les tenants d'une altérité haut-valaisanne faisant obstacle à l'identité pan-valaisanne insistent sur l'histoire et les mentalités – s'agissant par exemple des différences dans le rapport à l'État. Les autres, plus nombreux (mais sans que le nombre de réponses soit statistiquement significatif), usent du contre-argument au nom de l'unité du peuple valaisan: les Haut-Valaisans, au contact des Bas-Valaisans, seraient plus latins, plus ouverts que les germanophones de 'Suisse extérieure'. Ce ne sont pas ici les compétences bilingues qu'on met de l'avant pour exprimer la valaisanité (alors que les répondants bernois soulignent volontiers qu'un vrai Bernois doit être bilingue), mais un référent culturel plus essentialiste – la latinité –, sans oublier la référence à une montagne dont le caractère prégnant aurait transformé les gens du cru en une société distincte. Dans cette dialectique entre ouverture et fermeture, la genèse d'une identité pan-valaisanne passe moins par la valorisation de l'échange et de la diversité que par la communion dans certains mythes, par une image idéalisée de la nature – la langue devenant presque un détail: « les Valaisans ont la même culture, que ce soit en ville ou à la montagne; seule la langue sépare le Bas du Haut »; « [Haut-Valaisans] plus latins »; « plus welches »; « [Oberwalliser] sind eben 'Valaisans'! »; « der Walliserschlag ist speziell, ein Walliser und ein Vaudois sind wirklich nicht vergleichbar; die Berge prägen ».

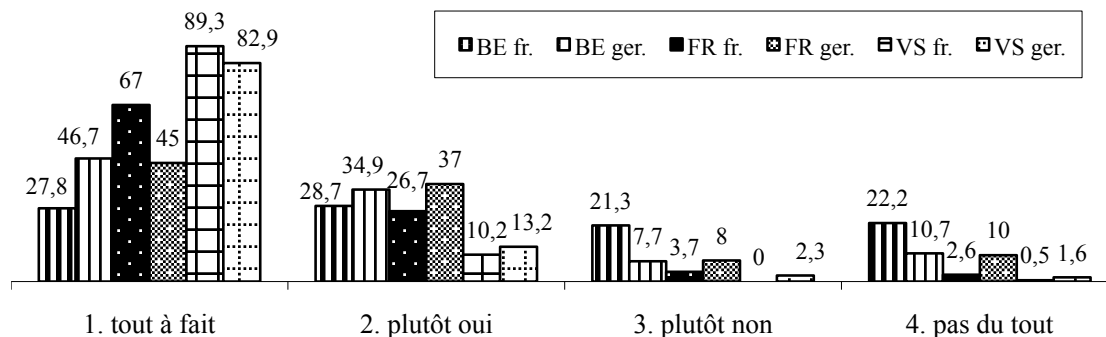
Le canton du Valais, bien que traversé de fractures politiques et linguistiques, affiche une identité forte, signe d'une cohabitation relativement paisible. Ainsi les Valaisans des deux langues se disent à plus de 80% « tout à fait » fiers d'être Valaisans (fig. 10), alors que dans les cantons de

Fribourg et surtout de Berne, les minorités cantonales, en particulier, semblent vivre des frustrations qui les empêchent de s'identifier sans réserve au canton.

Figure 10 - Fierté cantonale (%)

Êtes-vous fier (fière) Bernois(e) / Fribourgeois(e) / Valaisan(ne)?

1) oui, tout à fait 2) plutôt oui 3) plutôt non 4) non, pas du tout



On remarque du reste que cette puissante référence valaisanne n'exclut nullement la forte identification avec la Suisse. Une question similaire portant sur la fierté d'être Suisse révèle que les Valaisans des deux langues sont aussi ceux qui, parmi les répondants des trois cantons, se disent le plus souvent « tout à fait » fiers d'être suisses (74,1% des francophones et 78,8% des germanophones, contre, par exemple, 65,6% et 61,5% pour Fribourg). Par un paradoxe apparent, les Valaisans sont donc à la fois les plus épris de leur canton et les plus enclins à afficher leur attachement à la Suisse.

Le ferme ancrage cantonal des Valaisans renforce leur appartenance supra-cantonale à la Suisse, comme si la satisfaction à l'échelle locale rejaillissait sur la perception du niveau national. On ne peut donc guère conclure que les Valaisans ne se sentiraient pas au cœur même de l'expérience suisse. Si les Haut-Valaisans se savent à la périphérie de la Suisse allemande et s'excluent parfois de la communauté alémanique, leur adhésion à la Suisse n'est pas en cause. Les Valaisans des deux langues ont fait de la situation de carrefour géographique et linguistique de leur canton un atout pour construire une société unitaire qui, malgré des conflits historiques qui auraient pu laisser des traces durables, repose sur des fondements solides.

Cette unité n'empêche pas que les deux groupes se tournent parfois le dos – d'autant que les citoyens sont moins bilingues que dans les autres cantons étudiés et qu'il n'existe pas en Valais de *ville-carrefour* à l'image de Fribourg ou Bienne. Mais le succès valaisan peut aussi résider en partie dans la ritualisation de certaines incompréhensions récurrentes, et dans l'insistance sur la différence intra-valaisanne. La boutade voulant que les Suisses s'entendent bien parce qu'ils ne se

comprennent pas – ne parlant pas toujours une autre langue que la leur – s’applique au Valais. Dans ce cas aussi, n’est-ce pas précisément la juxtaposition de zones unilingues relativement homogènes qui a fait de ce canton un espace sociolinguistique plus serein que ceux qui, comme Fribourg et Berne, sont davantage marqués par la mixité linguistique? Il ne s’agit évidemment pas de plaider ici pour l’unilinguisme et la limitation des échanges. D’ailleurs, dans diverses questions, nos répondants expriment leur désir de voir s’améliorer l’enseignement du français et de l’allemand (avant l’anglais), pour des raisons tant cantonales que nationales; le Valais, associé à l’image du pont, devient alors un lieu de confluence, un symbole d’esprit confédéral. Toutefois, à l’heure où l’on tend à idéaliser le plurilinguisme généralisé, il convient de rappeler que celui-ci n’est pas en soi un remède aux conflits de ce monde, ni un gage d’équilibre social.

En outre, pour décrire adéquatement l’originalité valaisanne, ne faudrait-il pas, plutôt que de faire appel à la métaphore du carrefour – comme lieu dynamique, comme croisement générateur de multiples échanges –, recourir à l’image plus statique du ‘sas’? Le sas, espace clos qui évoque ce Valais enclavé entre les eaux lémaniques et les neiges alpines, a pour vocation de permettre la transition en douceur entre deux univers – deux zones linguistiques en l’occurrence. Le sas valaisan réunit germanophones et francophones dans un équilibre parfois instable, tel un caisson dans lequel on trouverait, avant que la porte ne s’ouvre, à la fois de l’eau et de l’air. Il permet à ses utilisateurs de s’acclimater lentement à l’environnement qui les attend de l’autre côté de la porte étanche, à l’image de ces Valaisans qui, à l’aise dans leur maison commune mais peu pressés d’apprendre l’autre langue, semblent prendre le temps d’apprivoiser l’altérité avant de se risquer vers l’ailleurs romand ou alémanique.

Bibliographie

- Altermatt, Bernhard, 2003, *La politique du bilinguisme dans le canton de Fribourg/Freiburg (1945-2000). Entre innovation et improvisation*, Fribourg: Presse de l’Université de Fribourg.
- Chiffelle, Frédéric, 2004, *L’Arc jurassien romand à la frontière des langues. Faut-il craindre la germanisation?* Lausanne: Payot.
- Colloque ‘Unité et identité du Valais’, 2006, *Notes de discussion*, Le Bouveret: www.porte-plumes.ch/valais_unite_06.pdf.
- Dayer, François et al. (dir.), 2006, *Vallesia superior ac inferior. Propos sur un pays inachevé/Gedanken zu einem unvollendeten Land*, Ayer: Porte-Plumes.
- Dayer, François, 1988, « Le Valais vu d’en Bas », dans: Institut National Genevois, *Majorités et minorités linguistiques en Suisse*, Genève: L’âge d’homme, 54-59.
- Diderot, Denis/Jean D’Alembert (dir.), 1756, *Encyclopédie. Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et métiers, par une société de gens de lettres*, vol. 6, Paris: Le Breton (www.hls-dhs-ss.ch/textes/f/F22716.php).
- Haas, Walter/Gabriel Boden (dir.), 2007, *Modelle sprachlichen Zusammenlebens in den autonomen Regionen Südtirol und Aostatal, im Wallis und Graubünden*, Brig: Forschungsinstitut zur Geschichte des Alpenraums.
- Institut National Genevois, 1988, éd., *Majorités et minorités linguistiques en Suisse. Fribourg, Valais, Tessin, Grisons*. Genève: L’âge d’homme.
- Lüdi, Georges/Iwar Werlen, 2005, *Le paysage linguistique en Suisse*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- Lüdi, Georges/Bernard Py, 2002, *Être bilingue*, Berne: Peter Lang.
- Meune, Manuel, 2004, « L’implicite et l’intangible: la référence territoriale au Québec et dans le canton de Fribourg », *Recherches sociographiques*, 45.2, 317-341.

- Meyer, Daniel, 1991, « Aspects juridiques du bilinguisme dans un canton suisse: le Valais », *Revista de llengua i dret*, 15, 91-118.
- Saladin, Peter et al. (dir.), 1989, *Le quadrilinguisme suisse. Rapport du groupe de travail du Département fédéral de l'intérieur*, Berne: Chancellerie fédérale, 162-175.
- Tendon, Stéphane, 2004, *Des Romands et des Alémaniques à la frontière des langues: les cas de Von Roll à Choindez (JU) et Ciba-Geigy à Marly (FR)*, Courrendlin: CJE.
- Theiler, Luzius, 1988, « Le Valais vu d'en Haut », dans: Institut National Genevois, *Majorités et minorités linguistiques en Suisse*, Genève: L'âge d'homme, 60-67.
- Werlen, Iwar, 2007, « 'Jede Sprachgruppe lebt für sich.' Das sprachliche Zusammenleben im Wallis aus der Sicht von Politikerinnen und Politikern », dans: Haas Walter/Gabriel Imboden, *Modelle sprachlichen Zusammenlebens in den autonomen Regionen Südtirol und Aostatal, im Wallis und Graubünden*, Brig: Forschungsinstitut zur Geschichte des Alpenraums, 81-108.
- /Verena Tunger, 2004, *Le plurilinguisme dans le canton du Valais. Une enquête auprès des politicien-ne-s valaisan-ne-s*, Berne/Brig-Glis: Centre universitaire de recherche sur le plurilinguisme.
- /---/Ursula Frei, 2010, *Le Valais bilingue*, Sierre: Monographics.
- Windisch, Uli, 1992, *Les relations quotidiennes entre Romands et Suisses allemands: les cantons bilingues de Fribourg et du Valais*, vol. 2, Lausanne: Payot.

**Friede und Fehde an der Saane.
Der Freiburger Diskurs zur Territorialität der Sprache
in *La Liberté* und den *Freiburger Nachrichten***

Björn BRÖMMELSIEK, Université de Montréal

Résumé

Le conflit linguistique entre Romands et Alémaniques dans le canton du Fribourg sera examiné en lien avec le débat autour de la nouvelle constitution cantonale entre 2000 et 2004. Le but de cet article est de faire ressortir certaines des différentes positions dans le discours, pour rendre visibles les lignes de conflit, les points communs et spécialement la variation des points de vue. Pour cela, une analyse de discours sera effectuée dans les quotidiens fribourgeois *La Liberté* et les *Freiburger Nachrichten*, concernant ce projet de nouvelle constitution et son nouvel article sur la langue. Cette contribution se limite à la question du principe de territorialité, qui apparaît comme particulièrement révélateur du débat linguistique fribourgeois. On constatera que dans la multitude des positions existantes, une division claire entre position 1=Romands et position 2=Alémaniques ne peut être aisément mise en évidence dans les quotidiens en question.

Zusammenfassung

Anhand der Debatte in den Jahren 2000-2004 um die neue Verfassung im Kanton Freiburg wird exemplarisch der Sprachkonflikt zwischen Welschschweizern und Deutschschweizern im Kanton untersucht. Ziel des Aufsatzes ist es, einige der unterschiedlichen Positionen des Diskurses herauszuarbeiten, um Konfliktpunkte, Gemeinsamkeiten und vor allem die Variation in den Standpunkten sichtbar zu machen. Zu diesem Zweck wird eine Diskursanalyse der Freiburger Tageszeitungen *La Liberté* und *Freiburger Nachrichten* hinsichtlich dieses Projektes einer neuen Verfassung mit neuem Sprachenartikel unternommen. Dieser Aufsatz beschränkt sich auf die Frage des Territorialitätsprinzips, das als besonders bezeichnend für die Freiburger Sprachdebatte gelten kann. Dabei stellt es sich heraus, dass sich in der Vielzahl der Positionen eine klare Aufteilung von Position 1=Welschfreiburger und Position 2=Deutschfreiburger in der untersuchten Tagespresse nicht so leicht konstatieren lässt.

Abstract

The language conflict between French Swiss and German Swiss in the canton of Fribourg will be exemplarily examined on the basis of the debate about the new constitution of the canton of Fribourg in the years 2000-2004. The goal of this article is to highlight some of the different positions in this discourse, as well as areas of conflict, common ground and particularly a range of viewpoints. For that, a discourse analysis in the two daily newspapers of Fribourg, *La Liberté* and *Freiburger Nachrichten*, will be carried out in regards to the project of a new constitution for the canton, including a new language law. This paper limits itself to the question of the territoriality principle. The analysis leads to the conclusion that given the variety of positions, a clear division between position 1=French Swiss and Position 2=German Swiss cannot be easily established for the newspapers in question.

*Das Territorial..., das Terrorital..., das Territorialitätsprinzip.
Da sehen Sie, nicht mal richtig aussprechen kann man das!*

Daniel de Roche

zitiert nach *Freiburger Nachrichten*, 24. April 2004

Wenn man sich fragt, inwiefern die Schweiz als Knotenpunkt von drei einflussreichen Kulturen in (West-)Europa einen besonderen Status hat, so kommt man nicht umhin, sich mit den vier Landessprachen, Deutsch, Französisch, Italienisch und Rätoromanisch auseinanderzusetzen. Von aussen wird die Schweiz dahingehend häufig als ein flächendeckend viersprachiges Land gesehen, wo auch die Einwohner alle vier offiziellen Amtssprachen beherrschen – was fast nie der Fall ist. Tatsächlich aber handelt es sich vielmehr um ein Land mit 4 Sprachregionen,³¹ die *relativ* homogen nebeneinander existieren. Besonders interessant sind daher die Grenzräume, wo die Landessprachen und Kulturen aufeinandertreffen, sich vermischen und miteinander hadern. Darum sollen sich die nachfolgenden Ausführungen mit der Sprachdebatte in Freiburg beschäftigen, genauer gesagt mit dem öffentlichen Sprachdiskurs, ist die Stadt Freiburg doch Hauptort des gleichnamigen ‚Brückenkantons‘ zwischen Welsch- und Deutschschweiz, unmittelbar auf der Sprachgrenze gelegen und Heimat sowohl für Welschschweizer als auch für Deutschschweizer.³² Wenn die „öffentliche Auseinandersetzung mit der schweizerischen Sprachsituation [...] den Eindruck eines auf lange Dauer angelegten und zirkulären Diskurses [vermittelt]“ (Widmer et al. 2005, 433), so trifft das auch auf Freiburg zu. Mit anderen Worten: Was sind überhaupt die verschiedenen Argumentationen in Bezug auf die Sprachfrage? Was ist das Spektrum, auf dem sich die Diskussion bewegt? Was sind die vorgebrachten Beweggründe und Schlagworte? Um diese Fragen zu erörtern, wurde eine (zeitlich fokussierte) Diskursanalyse vorgenommen, die in dem Bestreben steht, diese Fragen zu beantworten und Kern dieses Aufsatzes ist.

Die Analyse bezieht sich auf zwei Freiburger Tageszeitungen: die frankofone *La Liberté* und die deutschsprachigen *Freiburger Nachrichten*.³³ Sowohl *La Liberté* als auch die *Freiburger Nachrichten* sind Forum und Hauptort für die öffentliche Sprachdebatte (vgl. Altermatt 2003,

³¹ Im Fall der italienischsprachigen und rätoromanischsprachigen Regionen ist anzumerken, dass diese nicht in einem geographisch zusammenhängenden Gebiet vorzufinden sind.

³² Diese Ausführungen werden auch Bestandteil meines Dissertationsprojektes sein. Letzteres beschäftigt sich mit dem Kanton, aber vor allem mit der Stadt Freiburg und seinen Einwohnern. Im Zentrum steht dabei das diskursive Dreieck aus Identität/Alterität, Sprachgrenzen und Zweisprachigkeit. Mit Zweisprachigkeit ist hier zum einen der individuelle Bilingualismus gemeint, zum anderen die inoffizielle Zweisprachigkeit der Stadt Freiburg.

³³ Beide Zeitungen gehören der Paulusdruckerei (Imprimerie St-Paul), 1871 gegründet. Die *Freiburger Nachrichten* erschienen 1863 zum ersten Mal, zunächst unter dem Namen *Die Sense* bzw. *Freiburger Zeitung*. Sie erscheinen montags bis samstags; bei der täglichen Normalauflage werden insgesamt ca. 16.000 Exemplare verkauft, die donnerstägliche Grossauflage hat eine Haushaltsstreuung von 22.000 (Quelle: http://www.remp.ch/de/pdf/Bulletin-2009_D.pdf) im Sense- und Seebezirk, in (Gross)Freiburg und in der bernischen Nachbarschaft (Laupen, Schwarzenburg). *La Liberté* wurde 1871 gegründet, erscheint heute ebenfalls montags bis samstags, und hat täglich eine verkaufte Auflage von insgesamt ca. 38.500 im gesamten Kanton Freiburg, aber vor allem in dessen frankofonen Gebieten sowie im Broye-Bezirk im Kanton Waadt. Während sich die *Freiburger Nachrichten* vor allem als Lokalzeitung für den Kanton Freiburg verstehen, sieht sich *La Liberté* sowohl als Lokalzeitung als auch als allgemeine, überregionale Tageszeitung.

286). Aus diesem Grund eignen sich *La Liberté* und *Freiburger Nachrichten* ausgezeichnet, um sich dem Sprachdiskurs in Freiburg anzunähern.

Konkreter Gegenstand und Auslöser einer sehr regen bis heftigen Debatte zwischen den und innerhalb der Sprachgruppen war das Projekt einer neuen Kantonsverfassung inklusive neuem Sprachenartikel. Diese Debatte erstreckte sich von Ende des Jahres 2000 bis Frühling des Jahres 2004 – wobei die Debatte nach der Abstimmung und Annahme der neuen Verfassung im Mai 2004 hier nicht weiter besprochen wird. Dieser Abschnitt des Sprachdiskurses in Freiburg ist vor allem aus zwei Gründen prädestiniert für eine solche Analyse:

1. Es war die letzte grosse und allumfassende Sprachdebatte, die sich bis heute auf den Sprachdiskurs auswirkt. Allumfassend in dem Sinne, als dass viele wesentliche Aspekte des Sprachdiskurses diskutiert wurden.

2. Die neue Kantonsverfassung mit ihrem neuen Sprachenartikel funktioniert wie ein Prisma, an dem sich sämtliche Argumentationen des Sprachdiskurses brechen und sichtbar gemacht werden.

Sprachgeschichtlicher Kontext

Die Stadt Freiburg ist der Hauptort des offiziell zweisprachigen (Französisch 63,2%, Deutsch 29,2%) Kantons Freiburg. Die Stadt ist *de jure* einsprachig, aber *de facto* zweisprachig, sodass Richter (2005, 695) von einer „bewusst inkonsequente[n] Zweisprachigkeit“ spricht. Die frankofone Mehrheit beträgt in der Stadt Freiburg 63,6% und die deutschsprachige Minderheit 21,2% der Einwohner.³⁴ Dies mag nicht verwundern, denn die Stadt liegt, wie bereits erwähnt, auf der Sprachgrenze zwischen Deutschschweiz und Romandie, die durch den Kanton verläuft. So bieten der Kanton und die Stadt Freiburg mit ihrer frankofonen Mehrheit und ihrer deutschsprachigen Minderheit ein umgekehrtes Bild der Sprachsituation auf nationaler Ebene. In der 1157 beginnenden, wechselvollen Geschichte der Stadt hat die Zweisprachigkeit eine jahrhundertlange Tradition, wobei sich die Bildung der Sprachgrenze östlich und westlich der Saane bereits ab dem 8. Jh. abzeichnete. Freiburg war bei seiner Gründung vornehmlich deutschsprachig, wenngleich das Territorium ebenfalls frankofone bzw. frankoprovenzalische Sprachgruppen beherbergte. Im Laufe der Jahrhunderte verschob sich die Sprachmehrheit der Deutschsprachigen zugunsten der Frankofonen, vor allem bedingt durch die napoleonische Zeit. Aus dem Wegfall deutschsprachiger und der Bildung französischsprachiger Eliten sowie der numerischen Überlegenheit der Frankofonen ging gleichzeitig eine Sprachdominanz des Französischen in der Stadt Freiburg hervor – deren Anzahl an Deutschsprachigen weiterhin leicht fallend ist.

Stand der Forschung und Vorgehensweise

Die Sprachenfrage in der Schweiz im Spiegel der (Print)Medien ist bisher nicht sehr umfangreich besprochen worden. Zunächst ist hier Coray zu nennen; zuvorderst in *Die Schweizer Sprachenvielfalt im öffentlichen Diskurs*, wo Presseartikel und verschriftlichte Debatten aus dem Bundeshaus das Korpus bilden (Widmer et al. 2005; Coray 1999, 2002; Coray/Acklin Muji 2002).³⁵ Die Presseartikel wurden anteilig aus Schweizer Qualitätszeitungen in allen vier

³⁴ Quelle: Bundesamt für Statistik (2000).

³⁵ *La Liberté* wird in diesem Pressekorpus nur marginal berücksichtigt, die *Freiburger Nachrichten* überhaupt nicht.

Nationalsprachen ausgewählt, sodass ein Gesamtbild des öffentlichen Sprachdiskurses von 1848 bis 2000 entsteht. Allerdings werden die Presstexte hier eher als Ergänzung zu amtlichen Bulletins der Bundesversammlung verwendet, weniger im Sinne einer sprachgruppenspezifischen Medienanalyse. Ein deutlicher Freiburgbezug in der Presseanalyse findet sich bei Brohy/Mäder (1992, 326-409) sowie bei Altermatt (2003, 286-300). Während Brohy/Mäder Artikel und Leserbriefe untersuchen, die sich zur Beziehung von Romands und Deutschschweizern äussern und in den *Freiburger Nachrichten* zwischen 1955-1990 erschienen sind – wobei die Sprachenfrage als „fil conducteur“ (367) in der Berichterstattung heraussticht –, beschäftigt sich Altermatt mit *La Liberté* und der Debatte um Immersionsunterricht in Freiburger Schulen. Zuletzt wäre noch einmal Brohy (2005b, 1997b) zu nennen, die sich mit Vielsprachigkeit, Werten und Wertvorstellungen in Karikaturen auseinandersetzt.

Eine die *Freiburger Nachrichten* und *La Liberté* vergleichende Arbeit hinsichtlich der Sprachenfrage liegt meines Wissens bis dato nicht vor. Dabei bietet die Tagespresse ein Forum für „l'échange et le dialogue avec la base de la population (par le biais de la rubrique des lettres de lecteurs notamment)“ (Brohy/Mäder 1992, 326). Der Einfluss der Medien wiederum auf öffentliche Debatten, Politik und Gesellschaft wurde von den Kulturwissenschaften ausreichend dargelegt (Barthes 1957; McLuhan 1962; Luhmann et al. 1996).

Das Textkorpus besteht aus Texten (insgesamt ca. 1.100) aus den *Freiburger Nachrichten* sowie *La Liberté*, die zwischen 2000 und 2004 erschienen sind,³⁶ wobei lediglich Texte in Betracht gezogen wurden, die das Thema ‚neue Kantonsverfassung‘ behandeln und für das Thema Territorialitätsprinzip relevant sind.³⁷ Sie wurden per Schlagwortsuche und textanalytischen Verfahren ausgewählt. Zum einen ist die Auswahl des Territorialitätsprinzips (nachfolgend TP) willkürlich, zum anderen aber ist das TP in den letzten Jahren und Jahrzehnten ein nicht nur in Freiburg sehr heiss diskutiertes und streitbares Thema.³⁸ Das TP steht daher überaus häufig im Mittelpunkt öffentlicher Sprachdebatten – nicht zuletzt aufgrund seiner Ambiguität: So ist es für manche der Garant des Sprachfriedens, für andere aber die Hauptursache für Sprachkonflikte.

Ein schwieriges Unterfangen ist es zu ergründen, welche Argumentation von welcher Sprachgruppe vertreten wird. Diese Frage kann noch nicht genau beantwortet werden kann. So muss etwa mit bedacht werden, dass nicht immer mit (wissenschaftlicher) Exaktheit festgestellt werden kann, welche Sprachgruppenzugehörigkeit der Autor eines Artikels, Kommentars oder Leserbriefes hat, dass Vertreter beider Sprachgruppen häufig für sich in Anspruch nehmen, im Interesse beider Sprachgruppen zu sprechen oder es unhaltbar wäre, sowohl *La Liberté* als auch die *Freiburger Nachrichten* ausschliesslich für die eine oder andere Sprachgruppe in Anspruch zu nehmen.

Ziel dieser Übersicht an Argumentationen ist es daher, die einzelnen Standpunkte und Unterschiede in der Debatte um den neuen Sprachenartikel herauszuarbeiten, wie sie in den *Freiburger Nachrichten* und *La Liberté* zu lesen waren, wobei die einzelnen Argumentationen

³⁶ Von den erwähnten 1.100 Texten entstammen etwa 450 den *Freiburger Nachrichten* und etwa 650 *La Liberté*. Der quantitative Unterschied ist der relativen Grösse von *La Liberté* als Zeitung (Auflage, Umfang) im Vergleich zu den *Freiburger Nachrichten* geschuldet.

³⁷ Das Material stammt ursprünglich von M. Meune, der für eigene und studentische Arbeiten von 2001 bis 2005 das hier verwendete Textkorpus zusammenstellte. Es wurde allerdings bisher nicht systematisch ausgewertet. Es handelt sich hier also nur insofern um eine *Sekundäranalyse* (vgl. Schutt 2004, 348-355), als das Textkorpus nicht ursprünglich von mir zusammengestellt wurde.

³⁸ Ausführlicher besprechen das TP bzw. das Personalitätsprinzip u. a.: Richter (2005, 145-208), Altermatt (2003, 251-271), Widmer et al. (2005, 350-369), Meune (2004, 317-341; 2010, 115-143).

exemplarisch durch Auszüge gestützt und illustriert werden. Diese Argumentationen können prinzipiell durchaus repräsentativ für die Positionen im Freiburger Sprachdiskurs insgesamt sein, doch die Repräsentativität soll im Rahmen dieses Artikels nicht im Fokus stehen.

Die Argumentationen sind idealtypische ‚Kondensierungen‘ von Artikeln, Kommentaren, Glossen und Leserbriefen. Dabei wurden jedoch nur Beiträge in Betracht gezogen, welche die neue Kantonsverfassung betrafen. Bei dieser Übersicht wird nicht nach quantitativen Kriterien ausgewählt, sondern nach dem Kriterium der Abweichung: Sollte es für eine Argumentation nur eine einzige Quelle geben, wird diese trotzdem als Argumentation berücksichtigt – insofern es eine relevante Abweichung zu anderen Argumentationen gibt.³⁹

Territorialitäts- und Personalitätsprinzip in der Freiburger Verfassung

Die Argumentationen zum Territorialitätsprinzip sind zahlreich und unterschiedlich. Nach der Änderung der Freiburger Verfassung im September 1990 lautete Artikel 21 wie folgt: „Französisch und Deutsch sind die Amtssprachen. Ihr Gebrauch wird in Achtung des Territorialitätsprinzips geregelt“. Das TP legt theoretisch fest, welche Sprache in einem bestimmten Gebiet die offizielle Amtssprache ist. Die traditionelle Interpretation davon ist, dass eine Gemeinde jeweils *eine* offizielle Sprache hat, und dass der Bürger etwa im Umgang mit den Behörden diese Sprache benutzen muss. Die Bundesverfassung der Schweizerischen Eidgenossenschaft schliesst aber nicht aus, dass *zwei* – oder mehr – Sprachen offizielle Amtssprachen in einem Gebiet sind (wie z. B. in Biel/Bienne), vorausgesetzt, es handelt sich dabei um eine der vier offiziellen Landessprachen (Richter 2005, 147-151). In dem Fall wird also das Territorialitätsprinzip durch das Personalitätsprinzip (oder Freiheitsprinzip) ersetzt,⁴⁰ bzw. durch ein ‚neues‘ Verständnis des TP ergänzt, das *zweisprachige* Territorien schützt und vor allem bei traditionell zweisprachigen Gebieten im Kanton Freiburg ins Gespräch gebracht wird. Diese beiden Lesarten des TP sorgen nicht selten für Diskussionen, wie man später sehen wird.

Die kleinste sprachterritoriale Einheit bildet dabei die Gemeinde. Im Kanton Freiburg gibt es kein Sprachgesetz, das die Verteilung der Amtssprache regelt – also ob und wann eine Gemeinde oder ein Bezirk offiziell französischsprachig oder deutschsprachig ist. Trotz einiger Versuche gibt es keinen festgelegten Anteil von Vertretern der Minderheit in einer Gemeinde, um eine Gemeinde als offiziell zweisprachig zu erklären.⁴¹ Anders gewendet: Das TP lässt viel Interpretationsspielraum.

So mag es nicht verwundern, dass im Verlauf der vier Jahre unterschiedliche Entwürfe des neuen Sprachenartikels entstanden bzw. zur Abstimmung vorlagen. Im Gegensatz zur Verfassung von 1990 enthielt der erste Vorentwurf für die neue Kantonsverfassung keine explizite Erwähnung

³⁹ Anders als etwa Brohy/Mäder (1992: 327-329), die gezielt die Frequenz von Themen mit einbeziehen.

⁴⁰ Sprachenfreiheit bzw. Personalitätsprinzip bedeutet das Recht, ortsunabhängig in seiner Erstsprache kommunizieren zu können, auch im amtssprachlichen Bereich (vgl. Richter 2005, 260-261).

⁴¹ Der sog. *Bericht Schwaller* (Schwaller et al. 1993) ist hier einer der bekanntesten Versuche, eine für beide Sprachgruppen hinnehmbare Regelung zu finden, die sprachterritoriale Aufteilung der Gemeinden im Kanton festzulegen. Dabei handelt es sich um eine ca. zehnköpfige Gruppe von Experten, die eine detaillierte Studie zur Anwendung des Territorialitätsprinzips im Kanton Freiburg angefertigt hat. Die Diskussion ging zuvorderst um die etwa 20 Gemeinden entlang der Sprachgrenze von Saane- und Seebezirk. Die unterschiedlichen Vorschläge der Schwaller-Kommission zur Klärung der sprachterritorialen Zugehörigkeit blieben allerdings ohne konkrete politische oder rechtliche Folgen.

des TP, sondern implizierte lediglich seine Bedeutung. In der endgültigen, nachstehenden Fassung wird das TP wieder explizit erwähnt:

Art. 6 1 Französisch und Deutsch sind die Amtssprachen des Kantons. 2 Ihr Gebrauch wird in Achtung des Territorialitätsprinzips geregelt: Staat und Gemeinden achten auf die herkömmliche sprachliche Zusammensetzung der Gebiete und nehmen Rücksicht auf die angestammten sprachlichen Minderheiten. 3 Die Amtssprache der Gemeinden ist Französisch oder Deutsch.

Aber auch das Personalitätsprinzip findet im neuen Sprachenartikel seinen Platz. Somit ist das Territorialitätsprinzip zumindest abgeschwächt:⁴²

In Gemeinden mit einer bedeutenden angestammten sprachlichen Minderheit können Französisch und Deutsch Amtssprachen sein. 4 Der Staat setzt sich ein für die Verständigung, das gute Einvernehmen und den Austausch zwischen den kantonalen Sprachgemeinschaften. Er fördert die Zweisprachigkeit. 5 Der Kanton fördert die Beziehungen zwischen den Sprachgemeinschaften der Schweiz.

Was hier so friedlich in einigen Sätzen beisammen steht, ist das Ergebnis einer jahrelangen heftigen Debatte, die eben auch in *La Liberté* und den *Freiburger Nachrichten* geführt wurde.

Die neun Hauptargumentationen in den *Freiburger Nachrichten* und *La Liberté*

Es wurden neun Argumentationen in den beiden Tageszeitungen unterschieden.⁴³ Es wird ferner darauf hingewiesen, dass die Argumentationen nicht notwendig einander ausschliessen und daher manchmal kompatibel sind. Um die Darstellung der Analyse übersichtlicher zu machen, sind die Argumentationen zunächst in pro und kontra TP gegliedert, ehe dann innerhalb dieser beiden Gruppen weiter differenziert wird.

Pro-TP: Das Territorialitätsprinzip als conditio sine qua non

Es stellte sich in der Debatte um die neue Kantonsverfassung wenig überraschend heraus, dass vor allem für den französischsprachigen Teil der Freiburger Bevölkerung das TP für den Sprachenartikel in der neuen Kantonsverfassung eine Art *conditio sine qua non* verkörpert. Wie man wird sehen können, wird teilweise versucht, strikt am Status quo des TPs festzuhalten. Dennoch unterscheiden sich die einzelnen Argumentationen für das TP, und um genau diese (feinen) Unterschiede soll es hier gehen.

⁴² Zumal das Freiheitsprinzip im Artikel 17 der Freiburger Verfassung ausdrücklich, und nicht nur indirekt wie in Artikel 6, erwähnt wird. Für eine detailliertere Beschreibung des Evolutionsprozesses der neuen Kantonsverfassung bzw. des Sprachenartikels siehe: <http://appl.fr.ch/ofl/de/cst2004/default.asp> oder Macheret 2005, 101-121.

⁴³ Um die Argumentationstypen und die jeweils nachfolgende Typisierung – siehe jeweilige Kästen – zu begründen, werden zuvor stets einige Auszüge aus den Artikeln, Kommentaren und/oder Leserbriefen zitiert bzw. indirekt wiedergegeben, welche hier Anlassgeber für die entsprechenden Argumentationen sind. Ist eine Argumentation nur mit Zitaten aus einer Zeitung gestützt, bedeutet dies, dass diese Argumentation in der anderen Zeitung nicht vorzufinden war (siehe Arg. 2, 3, 4).

- Striktes Territorialitätsprinzip gewährt Sprachfrieden (Arg. 1)

Argumentation 1 beschreibt das TP als Garant des Sprachfriedens. So sieht die Communauté romande du Pays de Fribourg (CRPF)⁴⁴ die *strikte* Anwendung des TPs, nicht jedoch eine Justierung des TPs wie später in anderen Argumentation, als einzigen Weg, um Streitereien zu vermeiden, wie in folgendem Bericht zu lesen ist:

Die Formulierungen über die Sprachenfrage seien „als Ganzes gesehen inakzeptabel“ [...] Die CRPF gibt sich in der Vernehmlassungsantwort überzeugt, dass „die strikte Anwendung des Territorialitätsprinzips die einzige angemessene Antwort auf das Problem einer verstärkten Koexistenz von Leuten verschiedener Sprache auf dem gleichen kantonalen und kommunalen Territorium ist. Ausserhalb dieses Weges wird es nur Streit ohne Ende geben, der zu noch mehr Ungerechtigkeit und ungelösten Problemen führen wird“ (W. Buchs 26.06.2003).

Beim TP handele „es sich nicht um ein negatives Prinzip, sondern es diene gerade der Integration“, führt Félicien Morel (Verfassungsratsmitglied der Kommission 3: Staatsaufgaben, Finanzen) aus (W. Buchs 12.11.2003). Auch Laurent Schneuwly (Verfassungsratsmitglied der Kommission 7: Territoriale Struktur) „wertet es als positiv, dass das ‚Territorialitätsprinzip‘, welches den Gebrauch der Amtssprachen regelt, auch in der neuen Verfassung enthalten ist. Für die Mehrheit der Fraktion sei dies ein Verbindungspunkt und nicht ein Element der Abtrennung“ (W. Buchs 31.01.2004).

Die Bedeutung des TPs als Garant für den Sprachfrieden wird nachstehend zum Ausdruck gebracht: „Pour Simon Rebetez, président de la CRPF, c’est l’article sur les langues qui pose problème: ‚Il provoquera des décennies de guerre des langues en mettant à mal le principe de territorialité‘ [...]“ (Packiry 21.04.2004). Die Haltung der CRPF gegenüber der Gewichtung von TP und Freiheitsprinzip wird darüber hinaus in nachstehendem Auszug deutlich: „Pour la Communauté, le principe de liberté de la langue doit être réservé à l’usage privé et limité dans l’usage public (école, administration, tribunaux) par l’application sans restriction du principe de territorialité“ (Joye-Nicolet 29.01.2003).

Argumentation 1: Der Sprachfrieden wird nur durch das TP gewährleistet. Das Freiheitsprinzip ist nur im Privaten zu bevorzugen, nicht aber im öffentlichen Bereich, hier muss das strikt angewendete TP gelten. Strikt heisst hier: ‚Eine Gemeinde – eine Sprache‘. Es bedarf Gesetze für die Regelung der Sprachenfrage. Das TP dient als Integrationselement und Verbindungspunkt.

Der Sprachfrieden ist hiernach an das TP gebunden, während das Freiheitsprinzip als Gefahr wahrgenommen wird, sobald die Sprache die Sphäre des Privaten verlässt. Die Verfechter des Prinzips ‚Eine Gemeinde – eine Sprache‘ befürworten also die offizielle Einsprachigkeit – nicht die offizielle Zweisprachigkeit. Ausserdem wird das TP als Integrationselement verstanden. Der Gedanke ist hier, dass z. B. ein Kind deutschsprachiger Eltern in einer frankofonen Gemeinde erfolgreich integriert wird, weil es die französischsprachige Schule besuchen muss.

⁴⁴ Die CRPF wurde 1985 im Zuge einer Debatte um ein neues Schulgesetz gegründet. Sie sieht sich als Interessenvertretung der Frankofonen im Kanton Freiburg und kann als Pendant zur DFAG (Deutschfreiburgische Arbeitsgemeinschaft) betrachtet werden.

- Das homogene Territorium: eine Gemeinde/eine Sprache (Arg. 2)

Argumentation 2 geht in eine ähnliche Richtung, allerdings wird der Aspekt des Territoriums noch stärker betont und durch die Dimension der *sprachlich-kulturellen Homogenität* eines Territoriums erweitert – von Integration ist keine Rede mehr. Diese Argumentation findet sich lediglich in *La Liberté*. Den Anfang macht ein Bericht über die Position der CRPF, wonach das TP vollständig beibehalten werden müsse, mit folgender Interpretation: „La langue parlée dans une commune donnée s'impose dans les relations publiques à l'ensemble des administrés domiciliés ou résidant dans ce territoire“ (Packiry 25.10.2001). Dieses Prinzip sei „le seul qui puisse assurer le maintien de l'homogénéité linguistique et culturelle d'un territoire et la bonne entente entre les communautés linguistiques“. Ähnlich ein Kommentar von Louis Ruffieux:

Les auteurs du projet posent une cerise sur leur pudding. Ils reprennent la clause de la Constitution fédérale sur le principe de territorialité. Or, tout ce qui précède nie ce principe, qui vise à préserver l'homogénéité linguistique d'un territoire donné... Il y a donc à boire, à manger et à régurgiter dans cette bouillie de robot de cuisine. On ritait s'il s'agissait d'un ‚cadavre exquis‘ – ce jeu consistant à composer une phrase en écrivant un mot sur un papier que l'on plie avant de le passer au joueur suivant. Mais question cadavre, hélas! on ne voit que celui de la paix des langues. Si la Constituante confirmait ce salmigondis, elle enflammerait le canton pour rien, car l'entier de son travail serait logiquement réduit à un tas de ruines fumeuses (Ruffieux 11.01.2003).

Argumentation 2: ‚Eine Gemeinde – eine Sprache‘: Nur mit dem strikten, traditionellen TP kann die sprachliche und kulturelle Homogenität erhalten bleiben. Es darf nicht gegen gefährliche Experimente eingetauscht werden, weil sonst ein Sprachenkrieg droht; auch eine Abschwächung des TPs führt unnötig zu einem Sprachenkrieg. Der Aspekt des homogenen Territoriums für Sprache und Kultur darf nicht vernachlässigt werden.

Die Zuordnung eines Territoriums zu einer Sprache und einer Kultur wird hier geradezu als Notwendigkeit empfunden. Um das zu gewährleisten, muss das TP strikt und einsprachig angewendet werden. Die Gültigkeit und Existenz solcher Sprachterritorien wird nicht, wie später in Argumentation 9, hinterfragt. Veränderungen, die das TP nicht im Sinne von ‚Eine Sprache – eine Gemeinde‘ interpretieren, sind Anlass genug für die Beschwörung eines Sprachkrieges (vgl. Arg. 5).

- Striktes TP verhindert Spaltung (Arg. 3)

Argumentation 3 bejaht nicht nur den Status quo, sondern sieht schwerwiegende Konsequenzen auf den Kanton zukommen, sollte das TP zu Gunsten offiziell zweisprachiger Gemeinden ausgedeutet werden und dabei den Zorn der Verfechter einer noch strikteren Einsprachigkeit der Gemeinden schüren. Auch diese Argumentation ist nur in *La Liberté* vorzufinden, so z. B. in diesem Leserbrief:

Il est évident qu'il faut maintenir la disposition constitutionnelle actuelle qui prévoit la territorialité des langues et le développement de la bonne entente entre les communautés linguistiques. Le canton a tout à perdre avec des projets fumeux qui donneraient raison à ceux et à celles qui préconisent la formation de deux demi-cantons homogènes au plan linguistique (Dorand 02.02.2002).

Auch die in einem Bericht zitierte CRPF äussert ernste Bedenken und ruft in einem Communiqué zum Widerstand auf, denn „le flou juridique aujourd’hui légalisé permettra toutes les interprétations des notions de territorialité et le déplacement progressif de la limite des langues en défaveur du territoire francophone“ (Buchs, 18.05.2004). Die CRPF ermuntert die Bürger, alle legalen Mittel zu benutzen, „contre toute atteinte à leur identité culturelle ainsi qu’à celle du territoire qu’ils habitent“. Félicien Morel erweitert die Perspektive um die Frage der Zweisprachigkeit, wonach das TP „le bilinguisme ainsi que l’intégration“ fördere:

Un germanophone qui vient habiter à Belfaux saura que ses enfants sont scolarisés en français et un francophone qui va s’installer à Guin saura que les siens apprennent l’allemand. Dans une commune qui se choisit bilingue, chacun choisira sa langue, ce qui n’incitera ni à l’intégration ni aux échanges culturels (Packiry/Buchs 12.12.2003).

Ebenso sei das TP gerecht: „Sans qu’on sache pourquoi, le principe de territorialité est devenu la bête noire de la DFAG [Deutschfreiburgische Arbeitsgemeinschaft]. Jamais pourtant, depuis 1990, l’article constitutionnel n’a lésé l’une des deux communautés linguistiques“ (Ruffieux 05.02.2003).

Argumentation 3: Das TP i. S. v. ‚Eine Gemeinde – eine Sprache‘ ist gerecht und muss bleiben. Offiziell zweisprachige Gemeinden (gemischte Zonen) würden auf Kosten des Französischen gehen, was langfristig eine Verschiebung der Sprachgrenze nach sich zieht. Diese Politik kann Extremisten Aufwind geben, die zwei Halbkantone wollen – auf Sprachbasis. Zweisprachige Gemeinden führen nicht zu Zweisprachigkeit, weil jede Familie ihre Kinder in ihrer Sprache einschulen kann, anstatt in der anderen Sprache.

Argumentation 3 kritisiert die Idee von bilingualen Gemeinden ungleich schärfer als vorherige Kritiker. Das TP hat die Funktion eines Schutzwalls gegen eine Germanisierung. In dieser Argumentation schwingt der Verdacht einer gezielten Aktion der Deutschschweizer mit, durch offiziell zweisprachige Gemeinden eine Germanisierung voranzutreiben. Mehr noch, in dem Verweis auf Extremisten steckt auch eine Art Drohung, es nicht so weit kommen zu lassen, bis der Kanton gespalten wird.

- Pro Anwendungsgesetz (Arg. 4)

Die vorletzte Argumentation der Pro-TP-Gruppe ist ebenfalls exklusiv in *La Liberté* vorhanden. Sie kommt noch einmal auf den rechtlichen Aspekt zurück und hinterfragt sogar das gesamte Unterfangen einer neuen Kantonsverfassung. Nach Raphaël Chollet, „ce n’est pas d’une nouvelle Constitution dont le canton a besoin, mais d’une loi d’application du principe de territorialité“ (Castella 03.04.2004). Die CRPF lässt nach einem Bericht Ähnliches verlauten: „Die CRPF verlangt, dass die Verfassung ausdrücklich ein Sprachengesetz vorsieht“ (W. Buchs 26.06.2003).

Argumentation 4: Das Kanton braucht keine neue Verfassung, sondern ein Gesetz, dass die Anwendung des TPs regelt.

Das Verfassungsprojekt wird hier auf die Sprachenfrage und dabei teilweise sogar auf einen einzigen strittigen Punkt reduziert: Die fehlende Rechtsgrundlage zur Applizierung des TPs. Damit wird bewusst einer inhaltlichen Auseinandersetzung mit dem TP ausgewichen, zumindest

im ersten Zitat, und gleichzeitig das Verfassungsprojekt als Ganzes in Frage gestellt, indem es allein auf die Sprachenfrage reduziert wird. Das TP als sprachrechtliche Institution wird implizit für unantastbar erklärt. Noch mehr Gewicht bekommt diese Infragestellung des Verfassungsprojekts, wenn man berücksichtigt, dass Chollet selbst Mitglied des Verfassungsrates und der Sachbereichskommission 1 (Grundprinzipien, auswärtige Beziehungen, Sprachen) war.

- Pragmatisches TP-Plus (Arg. 5)

Die Argumentation ‚Pragmatisches TP-Plus‘ befürwortet ein gemässigt TP, wie z. B. vom Sozialdemokraten Christian Levrat, damaliges Verfassungsratsmitglied in der Kommission 2 (Grundrechte und -pflichten, Sozialziele), beschrieben, der bezüglich der Beibehaltung des TPs in den Vorschlägen zum neuen Sprachgesetz wie folgt zitiert wird:

„Es ermöglicht es, ein unerwünschtes Verschieben der Sprachgrenze zu vermeiden und verankert die kulturelle Identität eines Ortes“, führte Christian Levrat aus. Was sich aber grundlegend ändern müsse, sei der Status einer sprachlichen Minderheit in einer Region. In einer bedeutsamen Sprachgemeinschaft, die auf längere Dauer in einer Gemeinde präsent sei, sollen die Leute ihre Kinder in der Muttersprache einschulen und sich in dieser Sprache an die Behörden wenden können. Was eine ‚bedeutsame Sprachgemeinschaft‘ sei, liess die SP-Fraktion offen. Man habe vorerst einmal den Mechanismus aufzeigen wollen. Über Zahlen müsse dann der Grosse Rat entscheiden. Intern seien Zahlen von 15 bis 40 Prozent genannt worden. [...] Die Stadt Freiburg wäre demnach eine französischsprachige Stadt mit einer bedeutsamen deutschsprachigen Minderheit. Um diese zu schützen, gäbe es obligatorische und freiwillige Elemente. Entlang der Sprachgrenze müssten einige kleine Gemeinden regional zusammenarbeiten, um sprachliche Minderheiten angemessen zu berücksichtigen (Schmutz 06.06.2001).

Noch etwas deutlicher wird sein Parteikollege Erwin Jutzet in einem Interview, der zunächst festhält, dass er auch heute noch „ein Verfechter des Territorialitätsprinzips“ sei, allerdings „im Sinne der bundesgerichtlichen Rechtsprechung“, da das TP dort „Schutz der herkömmlichen Zusammensetzung“ bedeute, was mehrsprachige Gemeinden zulasse, wenn sie traditionell mehrsprachig sind, wie z. B. Freiburg. Eine Interpretation des TPs im Sinne von ‚Eine Gemeinde – eine Sprache‘ lehne er dagegen ab (Schmutz 26.02.2003).

Die Präsidentin der mit der Sprachenfrage betrauten Kommission 1 (Grundprinzipien, auswärtige Beziehungen, Sprachen) des Verfassungsrates, Bernadette Hänni (06.05.2004), stellt klar, dass die Kommission nie die Absicht gehabt habe, das TP vollständig aus der Verfassung zu entfernen. Sie macht sich ebenfalls für einen pragmatischen Ansatz stark und hält fest, dass einer der ersten Vorschläge für einen neuen Sprachenartikel lediglich die Umschreibung des TPs gemäss der Bundesverfassung enthalten habe, was aber vielen welschen Freiburgern nicht genügt habe: „Das Wort ‚Territorialitätsprinzip‘ stellte sich für eine Mehrheit der französischsprachigen Freiburgerinnen und Freiburgern als existenziell notwendig heraus.“ Der daraufhin vom Verfassungsrat verabschiedete Kompromiss enthalte nun für die Welschen „das Wort ‚Territorialitätsprinzip‘ und für die Deutschsprachigen die Auslegungsanweisung“: Staat und Gemeinden achten auf die herkömmliche sprachliche Zusammensetzung der Gebiete und nehmen Rücksicht auf die angestammten sprachlichen Minderheiten (Art. 6 Abs. 2). Ferner könnten Gemeinden nun zwei Amtssprachen haben, was nach Hänni eine Neuerung sei, „die einer strengen Auslegung des Territorialitätsprinzips entgegensteht und es den Gemeinden erlaubt, Angehörige beider Sprachen vollkommen gleichzustellen“.

Gegen eine Abschaffung des TPs, aber für eine pragmatischere Herangehensweise wird auch Yvonne Gendre, Verfassungsratsmitglied der Kommission 7 (Territoriale Struktur), in einem kommentierenden Bericht von Kessava Packiry (28.11.2001) zitiert, denn das TP „ne résout pas les problèmes des minorités linguistiques. Nous sommes donc favorables à une identification claire des communes francophones et germanophones, mais non des communes mixtes“. Es sei nicht vernünftig, so Gendre weiter, hier politisch einzuschreiten; „il vaut mieux tenir compte de l’aspect personnel, du droit qu’ont les gens d’aller scolariser leurs enfants, ou encore de s’adresser aux autorités, dans la langue de leur choix.“ Im gleichen Bericht äussert sich Isabelle Overney stellvertretend für die Freisinnig-demokratische Partei (FDP) für eine Beibehaltung des TPs, da „[d]ans les régions purement alémaniques ou francophones, ce problème des langues ne se pose de toute façon pas“, aber „[p]our les régions bilingues, notre groupe souhaite une application plus souple du principe de territorialité qui est justifiée vis-à-vis des minorités linguistiques“.

Argumentation 5: Es ist wichtig das TP beizubehalten, damit die Sprachgrenze sich nicht verschiebt. Doch muss das TP auch auf die angestammten Minderheiten Rücksicht nehmen. Pragmatische Lösungen (z. B. Einschulung in der Muttersprache, Behördenbesuche in der anderen Sprache) müssen im Mittelpunkt stehen, nicht Gesetzestexte. Das TP soll gerade auch gemischtsprachige Gebiete schützen, sofern es sich um eine historisch gewachsene Mehrsprachigkeit handelt.

In Argumentation 5 wird eine Art ‚dritter Weg‘ zwischen strikter amtlicher Einsprachigkeit und offizieller Zweisprachigkeit – mal mehr, mal weniger explizit – gefordert. Dabei wird zugleich die Bedeutung des TPs für die Beibehaltung der Sprachgrenze unterstrichen.

- Erstes Zwischenfazit

Aus den oben erfolgten Betrachtungen wurde klar, dass vor allem zwei Dinge nahezu leitmotivisch die Pro-TP-Argumentationen prägen: 1. Die wortwörtliche Erwähnung, nicht blosser Umschreibung des TPs, scheint vor allem für viele Frankophone von entscheidender Bedeutung zu sein. 2. Es gibt einen Kampf um die Interpretationshoheit des TPs. Vor allem letzteren Aspekt wird man, *mutatis mutandis*, auch in der nachfolgenden Kontra-TP-Gruppe wiederfinden.

Kontra-TP: Das Territorialitätsprinzip als Atavismus

Die nachstehend angeführten Argumentationen gegen das TP vereint die Ansicht, dass dieses Prinzip mehr Probleme schaffe, als dass es sie löse. Zugleich wird – mal mehr, mal weniger ausdrücklich – hinterfragt, inwiefern das TP noch den Ansprüchen der aktuellen gesellschaftlichen Realität genüge. Ausserdem wird wiederum heftig über die Auslegung des TPs diskutiert bzw. eben jene Interpretationsoffenheit kritisiert.

- Konfliktherd Territorialitätsprinzip (unzeitgemäss und ungerecht) (Arg. 6)

Staatsrat Urs Schwaller lässt in einem Artikel vernehmen, „dass am Grundsatz der Zweisprachigkeit nicht gerüttelt wird. Auch aus diesem Grunde wäre es ihm mehr als recht, wenn das Territorialitätsprinzip nicht mehr in der Verfassung figurieren würde“ (Zurkinden 21.02.2000). In einem Meinungsbeitrag argumentiert ganz ähnlich die DFAG, wonach das TP zum Schutze sprachlicher Minderheiten nicht nötig sei, sich sogar sehr negativ auswirken könne, „wenn es so ausgelegt wird, als dürfe es in diesem Kanton nur einsprachige Gemeinden geben, wie das von

gewissen Ayatollahs der Frankophonie propagiert wird“ (Deutschfreiburgische Arbeitsgemeinschaft, 25.02.2000). Nicht umsonst werde das TP in der Bundesverfassung nicht erwähnt.

Zur Interpretationsoffenheit äussert sich auch der Deutschfreiburger Heimatkundeverein, der „in der Sprachenfrage den Begriff ‚Territorialitätsprinzip‘ entschieden“ ablehne: „Er ist überzeugt, dass dieser Begriff unterschiedlich und vor allem zum Nachteil Deutschfreiburgs interpretiert wird“ (Autor unbekannt 19.09.2003).

In Bezug auf die negativen Auswirkungen auf das Zusammenleben stellt der christlich-soziale Fraktionschef – und Verfassungsratsmitglied in der Kommission 5 (Parlament und Regierung) – Peter Jaeggi fest, dass das TP die Sprachgemeinschaften weiterhin nicht integrieren, sondern separieren werde, „auch wenn die Erwähnung der gemischtsprachigen Gemeinden ein Fortschritt ist“ (W. Buchs 31.01.2004). Noch deutlicher wird die trennende Wirkung des TPs in einem Bericht in *La Liberté* besprochen, wonach Nathalie Defferrard, Verfassungsratsmitglied in der Kommission 1 (Grundprinzipien, auswärtige Beziehungen, Sprachen), das TP in der Kantonsverfassung von 1990 als „étriqué et ségrégationniste“ bezeichnet, sodass es vollständig überdacht werden sollte, da es „ne répond pas aux besoins d’une société moderne qui se métisse et qui s’est ouverte vers l’extérieur“ (Packiry 28.11.2001).

Ausserdem wird von Bernadette Hänni, aus der Kommission 1, eine vom TP verursachte Ungerechtigkeit ausgemacht, die eine Ungleichbehandlung der Bürger impliziere, was zu grosser Rechtsunsicherheit führe. Deswegen solle die „répartition territoriale traditionnelle des langues“ geachtet, *aber auch* die Existenz der „minorités linguistiques autochtones“ berücksichtigt werden, denn „[l]e but avoué de la commission n’est pas de démanteler le principe de territorialité, mais de lui donner un contenu adapté aux conditions existant à la frontière linguistique du canton de Fribourg“ (S. Buchs 22.01.2002).

Argumentation 6: Das TP belastet das Zusammenleben der Sprachgemeinschaften. Es sollte nicht mehr in der Verfassung stehen. Es lässt sehr/zu viel Spielraum für Interpretationen, führt daher zu Konfliktsituationen, zur Ungleichbehandlung der Einwohner einer Gemeinde und dadurch auch zu rechtlichen Unklarheiten (zu Lasten der kantonalen Gerichte). Dieses Prinzip steht im (rechtlichen) Widerspruch zur nationalen Verfassung und zur Offenheit einer modernen, sich vermischenden Gesellschaft, weil es die Separation fördert.

Hier ist klar zu erkennen, dass das TP auf Grund seiner nicht eindeutig geregelten oder zu strikten Anwendung als Konfliktherd betrachtet wird. Es wird nicht als Garant des Sprachfriedens betrachtet, sondern eher als ein sprachpolitischer Atavismus.

- Kein TP in gemischtsprachiger Zone (Arg. 7)

Argumentation 7 gibt eine differenzierte Haltung zum TP wieder, in der man die Anwendung auf gemischtsprachige Gebiete problematisiert, weil „[d]as Territorialitätsprinzip [...] auf Gebiete an der Sprachgrenze nicht anwendbar“ sei (W. Buchs 25.01.2002). Mit seiner Orientierung am Sprachenartikel der Bundesverfassung würde die Sprachkommission „auf Verfassungsebene ‚gemichsprachige Gemeinden‘“ anerkennen; „[d]er Gesetzgeber hätte diese auf Grund bestimmter Kriterien festzulegen“.

Knapp zwei Jahre später wird noch einmal auf die Krux von TP und gemichsprachigen Gebieten aufmerksam gemacht; demnach habe „eine Mehrheit des Verfassungsrates [...] bei der Diskussion der Sprachenartikel stets unmissverständlich zu verstehen gegeben, dass eine ausdrückliche Erwähnung des Territorialitätsprinzips Voraussetzung dafür sei, dass die neue

Kantonsverfassung vom Volk auch angenommen werden könne“. Allerdings, so heisst es weiter, bleibe für die Mehrheit der Deutschsprachigen aufgrund der Erfahrungen der vergangenen zwölf Jahre ebenso klar, dass das TP zumal in gemischtsprachigen Gebieten, wo es Sprachprobleme gebe, nicht anwendbar sei (Buchs 16.01.2004). In *La Liberté* ist es u. a. ein Änderungsvorschlag für den Sprachenartikel von Moritz Boschung, Verfassungsratsmitglied in der Kommission 7 (Territoriale Struktur), der Argumentation 7 entspricht: „Dans les communes sises à proximité de la frontière des langues qui comptent une minorité linguistique importante, le français et l'allemand peuvent être les langues officielles'. Selon Moritz Boschung, cette formule a les avantages d'être simple, compréhensible et applicable“ (Packiry 16.01.2004).

Argumentation 7: Das TP kann und sollte nicht auf gemischtsprachige Gebiete angewandt werden. Zumindest bedürfte es dann einer Interpretation, wodurch das betreffende Gebiet offiziell zweisprachig wird, also deutsch- und französischsprachig.

Die tatsächliche Problematik in der Anwendung des TPs entsteht demnach in gemischtsprachigen Gebieten. Denn eine Aufgabe des TPs ist es, die Sprachgrenzen zu wahren und sie nicht zu verschieben. Offiziell zweisprachige Gemeinden werden hier von einigen Diskursteilnehmern allerdings als Gefahr für die Stabilität der Sprachgrenze angesehen.

- Sprachenfreiheit über Territorialitätsprinzip (Arg. 8)

In Argumentation 8 findet sich ebenfalls ein Bezug auf zweisprachige Gebiete sowie eine Inverhältnissetzung von TP und Prinzip der Sprachenfreiheit. Die Vorschläge der mit der Sprachenfrage beauftragten Kommission 1 des Verfassungsrates waren u. a., „die Sprachenfreiheit als Grundrecht in der Verfassung zu verankern sowie Französisch und Deutsch als ‚National- und Amtssprachen‘ zu bezeichnen“. Besuche bei kantonalen Behörden sollen in der Amtssprache der Wahl möglich sein, und „das Erlernen der zweiten Kantonsprache“ solle aktiv gefördert werden (W. Buchs 29.09.2001). Gut ein Jahr später heisst es in einem kommentierenden Bericht zu den Kommissionsvorschlägen, „das Grundrecht der Sprachenfreiheit, wie es die neue Bundesverfassung festschreibt [solle] richtungweisend sein“, das TP solle sich, „ohne aufgehoben zu werden, dem unterordnen,“ was an der Sprachgrenze bedeute, dass es „offiziell anerkannte gemischtsprachige Gemeinden geben“ solle, demnach können Kinder je nach Wahl deutsch oder französisch eingeschult werden (W. Buchs 28.12.2002). Gleiches auch in *La Liberté* (S. Buchs 22.01.2002):

„Le principe de territorialité n'est pas un droit fondamental, mais un principe.“ C'est ainsi que Bernadette Hänni [...] met en évidence la primauté de la liberté de la langue qui, elle, constitue un droit fondamental. „Le problème se pose juste à la frontière linguistique, c'est là qu'il faut être souple [...]“, précise Mme Hänni. Rendre plus souple le principe de territorialité devient ainsi un passage obligé. Dix à quinze communes sont concernées par ce type de solutions.

Argumentation 8: Das TP soll der Sprachenfreiheit untergeordnet, wenn auch nicht aufgehoben werden; an der Sprachgrenze soll es offiziell gemischtsprachige Gebiete geben.

Die Forderung nach offiziell zweisprachigen Gebieten entlang der Sprachgrenze entspricht jener in Argumentation 7. Anders als in allen anderen Positionen zuvor wird mit der Sprachenfreiheit das Personalitätsprinzip als Gegengewicht zum TP vorgeschlagen. Die aktuelle

rechtliche Lage ist jedoch klar umgekehrt: Das TP ist dem Freiheitsprinzip – ausgenommen Sonderfälle – klar übergeordnet.

- Sprachterritorien-Problematik (Arg. 9)

Abschliessend für die Kontra-TP-Gruppe steht nun Argumentation 9. Wie schon in Argumentation 3 wird hier das ‚Sprachterritorium‘ diskutiert, wenngleich unter anderen Vorzeichen: Es wird auf die Problematik verwiesen, dass sich geographische Grenzen nicht mit den Sprachgrenzen decken müssen. In einem Leserbrief von Josef Vaucher, Verfassungsratsmitglied in der Kommission 1 – und damaliger Präsident der DFAG –, wird, wenn auch etwas kryptisch durch die indirekte Kritik an der Position seines politischen Gegners mithilfe eines Zitates, die Rechtmässigkeit dieser ‚künstlich‘ geschaffenen geographisch-sprachlichen Grenzen in Frage gestellt: ‚Territorialität‘ habe etwas mit einem Territorium zu tun, also einem Gebiet, das notwendigerweise eine genau festgelegte Grenze benötige. Das TP setze voraus, dass es diese ‚Sprachterritorien‘ gebe:

Logischerweise müssen nach dem TP im Kanton Freiburg das französische und das deutsche ‚Sprachterritorium‘ fein säuberlich durch eine Grenze, eine auf der Karte eingetragene Linie, voneinander getrennt werden oder wie sich ein prominenter Verfechter des TP's ausdrückte: „Dans ce canton, il y a des communes francophones et des communes alémaniques et entre les deux, il n'y a rien du tout.“ Und er hat Recht, denn wenn das TP in der Verfassung steht, dann heisst es das und nichts anderes. [...] Ja sogar der Kanton Freiburg ist in den Augen der ‚Territorialisten‘ kein zweisprachiger Kanton, sondern „un canton romand avec une minorité alémanique“. Und das sollen wir Freiburger uns gefallen lassen? [...] Nicht nur die DFAG [...] vertritt in Bezug auf das TP die Auffassung, dass das TP als juristischer Begriff nicht in der neuen Kantonsverfassung stehen sollte (Vaucher 25.07.2003).

Dabei sei es vermutlich gelungen, die Deutschfreiburger von der „Schädlichkeit dieses Prinzips“ zu überzeugen, „nicht aber unsere französischsprachigen Mitbürger“.

Diese Argumentation findet sich auch – allerdings als Gegenstand einer Kritik – in einem Bericht von Jean Godel wieder: „D'autres, comme Josef Vaucher [...], roulent pour la commission et son rabotage du principe de territorialité: ‚Ce principe veut s'appliquer à des territoires pas nettement marqués. Le territoire linguistique est un non-sens!‘ (Godel 25.01.2002)“

Argumentation 9: Das TP bezieht sich auf nicht klar zu definierende bzw. abgrenzbare ‚Sprachterritorien‘. Es sollte nicht mehr in der Verfassung stehen.

- Zweites Zwischenfazit

Wie gesehen steht die Problematisierung des TP's aus verschiedenen Perspektiven hier im Mittelpunkt, wobei die gemeinsame Endstrecke jeweils die Abschaffung des TP's im Sinne strikt einsprachiger Gemeinden ist.⁴⁵ Des Weiteren wird das TP in die Nähe eines sprachrechtlichen Atavismus gerückt, der entweder den Anforderungen einer modernen weltoffenen Gesellschaft (6), den sprachlichen Realitäten in den (gemischtsprachigen) Gemeinden (7), den Bestimmungen

⁴⁵ Wohlgermerkt ist die Sprachenfreiheit im Privaten natürlich auch im Falle einer strikten Interpretation des TP's gegeben; schon allein aufgrund von Art. 18 der Bundesverfassung.

der gegenwärtigen Bundesverfassung (8) oder der eigenen Existenzberechtigung (9) nicht gerecht wird.

Abschliessendes Fazit und Ausblick

Der Schweiz auf Grundlage der vorangegangenen Ausführung ihren viel besungenen Status als erfolgreiches Modell eines mehrsprachigen Zusammenlebens ganz abzusprechen, wäre sicherlich verfehlt und übertrieben. Allerdings wurde auch deutlich, dass sich in diesem Land an der Kreuzung zwischen der Romania und der Germania das Zusammenleben der angestammten Sprach- und Kulturgruppen gerade in einem Brückenkanton wie Freiburg nicht immer unproblematisch gestaltet, dass es Bedürfnisse, Ängste und unvereinbare Standpunkte gibt. Die Sprachen und Kulturen reiben sich hier aneinander. Die Schweizer Sprachvielfalt ist ein stetiger, mal mehr, mal weniger heftiger Aushandlungsprozess – kein Sprachenidyll.

In diesem Sinne sollen hier einige Tendenzen im öffentlichen Freiburger Sprachdiskurs herausgestrichen werden. So ist die Befürwortung offiziell zweisprachiger Gemeinden – also das Freiheitsprinzip – in den *Freiburger Nachrichten* vehementer vertreten. Daraus lässt sich eine anscheinend grössere Offenheit der Deutschsprachigen gegenüber der Zweisprachigkeit ablesen, wohl nicht zuletzt, weil die Gemeinden der Mischzone bis jetzt eher eine frankophone Mehrheit hatten. Umgekehrt sind die Argumentationen 2 (Das homogene Territorium: eine Gemeinde – eine Sprache), 3 (Striktes TP verhindert Spaltung) und 4 (pro Anwendungsgesetz) ausschliesslich in *La Liberté* vertreten, was wohl auch kein Zufall ist. Allesamt stehen diese Argumentationen für ein starkes, starres Territorialitätsprinzip. Auch wenn diese drei Argumentationen nicht alle frankofonen Freiburger repräsentieren mögen, so illustrieren diese sehr spezifischen Argumente deutlich die immense Bedeutung des TPs als (vermeintliches) Schutzprinzip der Frankofonen – als nationaler Minderheit – gegen die Deutschsprachigen.

Ferner zieht sich die Auseinandersetzung um die Interpretationshoheit des TPs – also traditionelles einsprachiges Verständnis vs. neues zweisprachiges Verständnis – wie ein roter Faden durch die Debatte. Im Allgemeinen aber, und dies mag nun überraschen, sind die Berichterstattung sowie der Abdruck von Leserbriefen ausgewogen. Nahezu alle Argumentationen sind in beiden Zeitungen vorhanden – ob als Zitate oder als mehr oder minder implizite Standpunkte der Redaktion. Man versucht durchaus beide Seiten der Medaille zu betrachten; jedenfalls in Bezug auf diese Debatte. Dies mag zum einen an einer traditionell um Verständigung und Vermittlung bemühten politischen Kultur liegen (Coray 1999, 52-58). Zum anderen darf nicht vergessen werden, dass beide Zeitungen dem gleichen Verlag gehören. Was das wiederum für die ‚Bewegungsfreiheit‘ der Redaktionen bedeutet, muss hier natürlich schon gefragt werden.

Zu den abgedruckten Leserbriefen sei übrigens gesagt, dass *etwa* die Hälfte aller Leserbriefe in beiden Zeitungen von Aktivisten der DFAG (Deutschfreiburgische Arbeitsgemeinschaft) und der CRPF (Communauté romande du Pays de Fribourg) stammen. Nun wird dem aufmerksamen Leser nicht entgangen sein, dass es bei aller tendenziellen Ausrichtung je nach Sprachzugehörigkeit mehr als zwei Argumentationen gab. Mit anderen Worten: Eine einfache Aufteilung von Standpunkt 1=Deutschschweizer und Standpunkt 2=Romands wird sich ohnehin nicht ergeben. Dies sollte übrigens daran erinnern, dass neben jener Variablen Sprache, die zweifellos relevant und zentral ist – wie die Beliebtheit der Röstigraben-Metapher nahelegt –, Erklärungsfaktoren wie Religion, politische Meinung, soziale Schicht, Altersgruppe mit berücksichtigt werden müssen, will man alle bestehenden ‚Gräben‘, alle Fehden beidseits der Saane gebührend erforschen.

Bibliographie

Bücher und Zeitschriften

- Altermatt, Bernhard, 2003, *La politique du bilinguisme dans le canton de Fribourg/Freiburg (1945-2000). Entre innovation et improvisation*, Freiburg: Presse de l'Université de Fribourg.
- Barthes, Roland, 1964, *Mythologies*, Paris: Éditions du Seuil.
- Brohy, Claudine/Denis Mäder, 1992, „Le quotidien alémanique *Freiburger Nachrichten* de 1955 à 1990“, in: Uli Windisch, 1992, *Les relations quotidiennes entre Romands et Suisses allemands: les cantons bilingues de Fribourg et du Valais*, Bd. 1, Lausanne: Payot, 326-409.
- Brohy, Claudine, 1997, „Prendre les images au mot: Caricatures de presse évoquant le plurilinguisme en Suisse“, in: Matthey, Marinette, *Les langues et leurs images*, Neuchâtel: IRDP, 308-315.
- , 2005, „Die Schweiz und ihre Vielsprachigkeit: Wie spiegeln sich Wertvorstellungen und Wertekonflikte in Karikaturen?“, in: Christian Giordano/Jean-Luc Patry, *Wertkonflikte und Wertewandel. Eine pluridisziplinäre Begegnung*, Bd. 6, Münster: Lit Verlag, 105-118.
- Coray, Renata, 2002, „Die Schweizer Sprachenvielfalt im öffentlichen Diskurs“, *Tsantsa [Zeitschrift der schweizerischen ethnologischen Gesellschaft]*, 7, 112-116.
- , 1999, „„Verständigung“ – ein Zauberwort im schweizerischen Sprachendiskurs“, *Medienwissenschaft Schweiz - Science des mass média Suisse*, 2, 52-58.
- /Dunya Acklin Muji, 2002, „Die Schweizer Sprachenvielfalt im öffentlichen Diskurs. Eine soziohistorische Analyse“, *Sozialer Sinn*, 2, 195-222.
- Luhmann, Niklas, 1996, *Die Realität der Massenmedien*, Wiesbaden: Verlag für Sozialwissenschaften.
- Macheret, Augustin, 2005, „Le droit des langues“, *Freiburger Zeitschrift für Rechtsprechung*, Sondernummer, 101-121.
- McLuhan, Marshall, 1962, *The Gutenberg Galaxy: The Making of Typographic Man*, Toronto: University of Toronto Press.
- Meune, Manuel, 2004, „L'implicite et l'intangible: La référence territoriale au Québec et dans le canton de Fribourg“, *Recherches sociographiques*, 45.2, 317-341.
- , 2010, „La mosaïque suisse. Les représentations de la territorialité et du plurilinguisme dans les cantons bilingues“, *Politique et sociétés*, 29.1, 115-143.
- Richter, Dagmar, 2005, *Sprachenordnung und Minderheitenschutz im schweizerischen Bundesstaat: Relativität des Sprachenrechts und Sicherung des Sprachfriedens*, Berlin/Heidelberg/New York: Springer.
- Schutt, Russel K., 2004, *Investigating the social world. The process and practice of research*, Thousand Oaks/London/New Delhi: Pine Forge Press.
- Schwaller, Urs et al., 1993, *Bericht der Kommission zur Anwendung des Sprachenartikels der Freiburger Staatsverfassung [Bericht Schwaller']*, Freiburg, Typoskript.
- Widmer, Jean et al., 2005, *Die Schweizer Sprachenvielfalt im öffentlichen Diskurs. Eine sozialhistorische Analyse der Transformation der Sprachenordnung von 1848 bis 2000/La diversité des langues en Suisse dans le débat public: une analyse socio-historique des transformations de l'ordre constitutionnel des langues de 1848 à 2000*, Berne, etc.: Peter Haupt
- Windisch, Uli, 1992, *Les relations quotidiennes entre Romands et Suisses allemands: les cantons bilingues de Fribourg et du Valais*, Bd. 1, Lausanne: Payot, 326-409.

Zeitungsartikel

Freiburger Nachrichten

- Buchs, Walter, „Verfassungsentwurf abstimmungsbereit“ [Bericht], 31.01.2004.
- , „Bedenken in den Wind geschlagen“ [kommentierender Bericht], 16.01.2004.
- , „Treten an Ort in der Sprachenfrage“ [Bericht], 12.11.2003.

- , „Erste Lesung überflüssig?“ [Bericht], 25.07.2003.
- , „Fertig mit ‚Laisser-aller‘“ [Bericht], 26.06.2003.
- , „Staatsstreich ist nicht zu befürchten“ [kommentierender Bericht], 28.12.2002.
- , „Territorialitätsprinzip mit neuem Inhalt“ [kommentierender Bericht], 25.01.2002.
- , „Sprachenfrage und Sozialrechte im Mittelpunkt“ [Bericht], 29.09.2001.
- Deutschfreiburgische Arbeitsgemeinschaft, „Weg mit Pferdefuss!“ [Meinungsbeitrag], 25.02.2000.
- Hänni, Bernadette, „Bis zum letzten Tag wurde gefeilt“ [Kommentar], 06.05.2004.
- Schmutz, Christian, „Entwicklung ist offener geworden“ [Interview], 26.02.2003.
- , „Zweisprachigkeit ist Staatsaufgabe“ [Bericht], 06.06.2001.
- Zurkinder, Arthur, „Kein Freund des Territorialitätsprinzips“ [Bericht], 21.02.2000.
- Vaucher, Josef, „Die Sache mit dem Territorialitätsprinzip“ [Leserbrief], 25.07.2003.
- Autor unbekannt, „Gedanken zur Verfassung“ [Bericht], 19.09.2003.

La Liberté

- Buchs, Stéphanie, „La Communauté romande promet des conflits linguistiques“ [Bericht], 18.05.2004.
- , „Principe de territorialité assoupli?“ [Bericht], 22.01.2002.
- Castella, Philippe, „Encore un non au projet de Constitution“ [kommentierender Bericht], 03.04.2004.
- Dorand, Jean-Pierre, „L’article sur les langues est consternant“ [Leserbrief], 02.02.2002.
- Joye-Nicolet, Madeleine, „Les articles sur les langues sont contestés“ [Bericht], 29.01.2003.
- Packiry, Kessava, „Le projet de Constitution: ‘C’est une bombe à retardement’“ [kommentierender Bericht], 21.04.2004.
- , „Le débat sur les langues a été vite réglé“ [kommentierender Bericht], 16.01.2004.
- , „Ne touchez pas au principe sacré de territorialité“ [Bericht], 28.11.2001.
- , „Pas question de toucher au principe de territorialité“ [Bericht], 25.10.2001.
- /Buchs, Stéphanie, „L’inscription du principe de territorialité est maintenue dans le texte“ [Bericht], 12.11.2003.
- Ruffieux, Louis, „La DFAG et la CRPF se déjugent tour à tour“ [Kommentar], 05.02.2003.
- , „Au secours, un monstre! Un avant-projet de 159 articles, avec du neuf... et une bombe“ [Kommentar], 11.01.2003.

L'altérité dans *Ibicaba* d'Eveline Hasler: le défi brésilien, miroir des ambiguïtés helvétiques

Claudia BÉRUBÉ, Université de Montréal

Résumé

Vue de l'extérieur, la Suisse a aisément droit au titre de médiatrice entre les cultures, ne serait-ce qu'en vertu de son emplacement sur la plaque tournante du Saint-Gothard et de ses diverses aires linguistiques. Or, cette terre d'accueil est aussi capable de gestes de repli et sait fermer la porte aux marginaux, comme en fait foi Eveline Hasler dans le roman historique *Ibicaba: Das Paradies in den Köpfen* (1985), qui relate le parcours d'émigrants suisses partis au Brésil en 1855 afin d'échapper à d'exécrables conditions de vie. De prime abord, leur rencontre de l'altérité révèle que l'esprit d'ouverture associé à la Suisse s'avère alors une illusion. De plus, leur réaction met en relief que cette supposée ouverture est encore moins exportable: à leur arrivée, les colonisateurs refusent les échanges avec les autochtones au nom d'une nostalgie de l'homogénéité. Toutefois, des formes d'existence hybrides voient le jour et déclenchent un processus de réassignation identitaire. Ainsi, le personnage fictif de Barbara parvient à se créer un espace de liberté, contrairement à Thomas Davatz, le protagoniste principal trop attaché à ses privilèges. Par le truchement d'un épisode historique, Hasler s'inscrit donc en faux contre une vision monolithique de la Suisse en tant que lieu d'ouverture.

Zusammenfassung

Von außen betrachtet erscheint die Schweiz als Vermittlerin zwischen den Kulturen, sei es wegen ihrer zentralen Lage um den Sankt-Gotthard-Pass oder des Nebeneinanders verschiedener Sprachregionen. Bei aller Gastfreundschaft ist das Land aber auch zu Borniertheit fähig und versteht es, Außenseiter auszugrenzen, wie es Eveline Hasler im historischen Roman *Ibicaba: Das Paradies in den Köpfen* (1985) zeigt. Dieser berichtet vom Schicksal schweizerischer Auswanderer, die 1855 nach Brasilien ziehen, um ihren schlechten Lebensbedingungen zu entgehen. Von vorneherein geht aus ihrer Begegnung mit der Andersartigkeit hervor, dass sich die Offenheit als Illusion erweist. Zudem zeigt ihre Erfahrung, dass die Schweiz als Treffpunkt nicht exportfähig ist. Nach ihrer Ankunft pflegen die Auswanderer aus einer Art Sehnsucht nach Homogenität heraus keine Kontakte mit den Einheimischen, obwohl bald neue hybride Existenzformen das Licht der Welt erblicken, welche eine Neubewertung der Identität hervorrufen. Während es der fiktiven Protagonistin Barbara gelingt, sich einen Freiraum zu schaffen, scheitert Thomas Davatz, denn er schätzt seine Privilegien zu sehr. Anhand dieser historischen Episode kritisiert Hasler die Vorstellung der Schweiz als einem offenen Land.

Abstract

Viewed from the outside, the role of mediator between cultural groups is easily attributed to Switzerland, this being partly because of its location on the Gotthard Pass and its several language regions. However, this country of immigration can also turn in on itself and has been capable of excluding marginal individuals, which is exactly Eveline Hasler's point of view in her historical novel *Ibicaba: Das Paradies in den Köpfen* (1985). This novel recounts the path of Swiss Germans leaving for Brazil in 1855 in order to escape their awful living conditions. At first sight, their encounter with alterity reveals that the Swiss openness is an illusion. Furthermore, their experience shows that this so called openness cannot be exported: at their arrival in Brazil, being nostalgic for homogeneity, the Swiss avoid any contact with the natives. Nevertheless, new compromising ways of life soon occur, which implies a re-evaluation of one's identity. This being, the fictional protagonist, Barbara, succeeds in creating space for freedom for herself, while Thomas Davatz fails because of his attachment to his former privileges. Through this historical episode, Hasler diverges from a monolithic view of Switzerland as an open land.

À première vue, la Suisse plurielle s'accommode fort bien de la diversité culturelle ou linguistique, tant historique que récente, ce que d'aucuns se plaisent à souligner en se fondant sur sa réputation et son attractivité. Cette ancienne terre d'émigration, devenue pays d'accueil et d'immigration – la Suisse abrite l'un des plus forts pourcentages d'étrangers en Europe –, historiquement construite autour du Saint-Gothard, ce point stratégique qui fait office de plaque tournante, s'est vu confirmer, lors des grands bouleversements qu'a connus le XX^e siècle, le statut de pays-refuge que lui avait valu l'accueil de réfugiés protestants dès le XVII^e siècle. De fait, la Suisse a su se montrer inclusive, capable d'intégrer dans son giron différentes cultures, sans perdre pour autant ses assises identitaires. On en veut pour preuve la popularité non démentie de ses mythes fondateurs — Tell, les Trois Confédérés, Winkelried, Nicolas de Flue et consorts — lesquels, malgré les nombreuses réécritures auxquels ils ont été soumis, continuent de fournir un dénominateur commun dans une Suisse qui a largement fait du 'multi' sa marque de fabrique. Située au carrefour de plusieurs aires linguistiques, n'est-elle pas qualifiée d'emblée pour bien composer avec l'altérité? N'est-elle pas la médiatrice par excellence entre les cultures?

À la lecture de l'œuvre d'Eveline Hasler, on peut en douter. Tour à tour, les protagonistes des romans historiques de l'auteure helvétique se mesurent à l'étréoussesse d'esprit de leurs contemporains et n'échappent pas à une catégorisation qui s'impose d'emblée, celle du marginal ou de l'*Aussenseiter*. Hasler aborde notamment l'exploitation que subit un géant exhibé d'une foire à l'autre, les revers d'Henri Dunant, le fondateur de la Croix-Rouge, et nombre de destins tragiques de féministes avant la lettre: la vie d'Anna Göldin, la dernière sorcière exécutée en Europe, le sort d'Emily Kempin Spyri, la première juriste germanophone, qui aboutit dans un institut psychiatrique, et celui de Julie Bondeli, une 'femme savante' que son statut victimise. Dans *Ibicaba: Das Paradies in den Köpfen*, Eveline Hasler se penche sur l'émigration suisse au Brésil et retrace le parcours du maître d'école Thomas Davatz qui, avec un groupe d'émigrants suisses, s'embarque en direction des plantations de café après la famine de 1855, afin de prendre part à sa façon à la réalisation du projet des Lumières. Or, il n'en sera rien. Les colonisateurs ont tôt fait de réaliser qu'ils se sont fait flouer et croulent bientôt sous les dettes; rares sont ceux qui parviennent à devenir propriétaires comme prévu.

Dans *Ibicaba*, Hasler pose un regard inédit sur la problématique de l'altérité, puisque l'arrivée des émigrants suisses au Brésil provoque nombre de réactions distinctes, du repli sur soi à l'acceptation de l'Autre, en passant par une inévitable réassignation identitaire, comme nous le verrons. À cet égard, on peut se demander dans quelle mesure l'expérience qu'incarnait au XIX^e siècle la Suisse comme pays-carrefour était effectivement porteuse de solutions et 'exportable' vers le Brésil. Dans le présent article, nous entendons d'abord problématiser très brièvement ce qui apparaît comme la valse-hésitation de la Suisse entre ouverture et gestes de repli. Cette prémisse, quoique succincte, nous permettra ensuite de mettre en relief la réaction des émigrants helvétiques à l'altérité et son évolution. Enfin, une mise en parallèle des destins du personnage historique de Thomas Davatz et de Barbara, son pendant féminin fictif, fera ressortir la vision plutôt acerbe que Hasler livre de la Suisse par le truchement de l'Histoire.

La Suisse: exemple d'ouverture?

La conception d'une Suisse qui joue un rôle de médiatrice entre les cultures se fonde en partie sur une vision née à l'étranger. Déjà au XVIII^e siècle, les récits des voyageurs qui accourent de l'Europe entière font l'éloge de la Suisse qui relève avec brio les défis auxquels fait face le

continent et l'assimilent à un espace de projection des idéaux des Lumières.⁴⁶ Mais les Suisses eux-mêmes ne sont pas en reste. Dans une lettre de 1763 à Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, Rousseau le Genevois croit y voir un cadre où s'incarne la dialectique entre l'unité (« les mêmes mœurs », liées à « ce que la nature leur prescrit ») et la diversité (« l'imitation des voisins ») (Rousseau 1972 [1763], 49). Il fixe sur papier deux des topoï récurrents de la mythographie helvétique: l'hospitalité et l'harmonie d'un « peuple de bergers » habitué à dépassé pacifiquement ses divisions – une image promise à un grand avenir.⁴⁷ Le motif du peuple heureux se retrouve dans le poème emblématique *Die Alpen* (1732), d'Albrecht von Haller, qui décrit le bonheur simple de ce peuple au caractère ancien.⁴⁸ Et en 1965 encore, Denis de Rougemont, dans *La Suisse ou l'histoire d'un peuple heureux*, cherche à lier le caractère prétendument paisible des Suisses à une pratique particulière du fédéralisme, à un apprentissage ancien de la gestion des divisions.

On assiste ainsi à une intériorisation du message – celui d'un destin singulier au cœur de l'Europe – par les Suisses eux-mêmes, mais très tôt, la relation de la Suisse à l'Europe intrigue aussi à l'étranger, à commencer par Napoléon. Dans un discours à Saint-Cloud, il a recours à la métaphore de la balance pour illustrer le fait que la Suisse, « séparée des autres peuples par des montagnes », doit assumer pleinement sa fonction d'équilibriste au beau milieu des grandes puissances du Vieux Continent. En position d'arbitre, elle « [tient] le milieu des bras de la balance », tout en étant invitée à maintenir à la fois ses traditions de « partage » et son unité de mœurs (v. Matt 2005, 22). Confluent d'influences linguistiques et culturelles diverses, la Suisse a donc pour tâche de rester elle-même et d'agir à titre de médiatrice.

La participation au juste équilibre européen va toutefois de pair avec une certaine crainte de voir s'estomper une identité commune difficile à définir, précisément en raison de l'hétérogénéité du pays. Ceci provoque une tension entre les défis que la modernité invite à relever et la fidélité à un passé plus ou moins mythifié. En effet, la Suisse a effectué différents gestes de repli qui viennent nuancer toute vision monolithique de son esprit d'ouverture. Pensons entre autres à l'usage exacerbé de ses mythes et symboles dans les années 1930 et 1940, pendant la 'Défense nationale spirituelle'. Alors menacée de toutes parts, elle revisite ses moments fondateurs dans un réflexe de légitimation, en vue d'opposer ses particularités aux totalitarismes italien et allemand. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la stratégie dite du 'réduit national' en cas d'invasion par l'Allemagne hitlérienne, qui prévoit le retrait de l'armée et du gouvernement dans les Alpes, n'est guère propice à l'éclosion d'une politique d'ouverture aux réfugiés étrangers. On songe ainsi au refoulement à la frontière des demandeurs d'asile – en particulier juifs – sous prétexte que « la barque est pleine » (v. Dürrenmatt 2000, 113). L'initiative populaire contre la

⁴⁶ Dans *Le voyage en Suisse*, anthologie des récits de voyageurs qui foulent le sol helvétique, Claude Reichler et Roland Ruffieux (1998, 19) résument cette projection comme suit: « l'espoir d'une communauté libre et heureuse, la nécessité d'un lien harmonieux avec la nature et l'insertion responsable de l'individu dans son cadre ».

⁴⁷ On trouve la référence au « peuple de bergers » entre autres chez Schiller, dans la deuxième scène du premier acte de *Tell*: « Wie wagten es, ein schwaches Volk der Hirten, / In Kampf zu gehen mit dem Herrn der Welt? » (Schiller 1985, 927). Même lorsque la remise en question des mythes de la Suisse s'amorce, on retrouve des propos analogues. En 1966, l'Autrichien Hans Weigel (1962) célèbre encore les symboles de ces « bergers ».

⁴⁸ « Wohl dir, vergnügtes Volk! o danke dem Geschicke, / Das dir der Laster Quell, den Überfluß, versagt; / Dem, den sein Stand vergnügt, dient Armut selbst zum Glücke » (Haller 2009 [1732], base de données en ligne).

construction de minarets de novembre 2009, qui recueillit la faveur de plus de 57 % des Suisses, n'est qu'un exemple plus récent de cette tradition de fermeture.

Une indéniable capacité d'ouverture aux cultures autres côtoie donc un certain refus du mélange. Or, ce conservatisme n'est-il pas déjà présent dans la conception de Rousseau lorsqu'il affirme que les Suisses ne changent point? Le penseur des Lumières décrit une Suisse suspendue dans le temps et archaïque par tradition, bref une adepte d'un statu quo qui seul garantirait l'harmonie. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, on observe d'ailleurs chez de nombreux Suisses le même désir de retrouver un pays inchangé, car contrairement au cas des autres nations européennes, 1945 ne constitue pas une coupure pour la Suisse, qui ne connaît aucune *Stunde null*; son industrie demeure indemne. Sauf quelques erreurs, elle a été épargnée par les bombardements. De fait, certains comme Thomas Mann espèrent y retrouver intacte l'Arcadie de Rousseau ou l'une de ses proches parentes à la fin de la période d'exil (Reszler 2008, 24-28).

La Suisse éprouve donc des difficultés à concilier tradition et nouveauté. C'est aussi qu'à titre de *Willensnation*, c'est-à-dire de nation basée non pas sur l'origine ethnique, mais plutôt mue par une volonté commune de vivre ensemble, elle se doit par définition de veiller au maintien d'une certaine cohésion, d'où un réflexe de repli sur soi lorsque la pression extérieure s'accroît. La volonté de s'affirmer, ou de se réaffirmer par rapport à l'extérieur regagne régulièrement de la vigueur. Même si la Suisse comme pays-carrefour peut sembler le fruit du hasard, elle ne l'est pas tout à fait. En d'autres termes, et pour emprunter ceux de l'historien Jean-François Bergier: « La Suisse, en somme, est impensable à moins d'être voulue. Son histoire se ramène donc à celle de volontés successives, qui l'ont rassemblée, organisée, défendue, nourrie, enrichie, illustrée, distinguée des autres pays » (Bergier 1992, 46-47). Ces volontés successives dépendent largement du contexte historique ou social.

Dans les années 1980, au moment où Hasler rédige *Ibicaba*, la réputation de la Suisse en tant que terre d'accueil reste vivace, mais le mythe a commencé à s'effriter sous les critiques portées par des intellectuels, en particulier à la suite d'initiatives populaires portant sur le statut ou le nombre des immigrés dans le pays. Le grand examen de conscience collectif des années 1990, lorsque la crise des fonds juifs en déshérence a contraint les Suisses à repenser le rôle de leur pays pendant la Seconde Guerre mondiale, n'est pas encore à l'ordre du jour. Mais le choix que fait Hasler de fictionnaliser un épisode de l'histoire helvétique où la Suisse est plutôt un pays d'émigration n'est pas innocent. Il en dit long sur la posture critique de l'écrivaine face à la Suisse et son rapport parfois ambigu avec la différence. Il convient maintenant de nous pencher sur la rencontre de l'altérité dans *Ibicaba*.

Altérité et réassignation identitaire

À leur arrivée, les colonisateurs helvétiques tentent d'abord de se dissocier le plus radicalement possible des autochtones: « Lass das! Wir sind Weiße, Schweizer, die dort Sklaven » (Hasler 2001 [1985], 159). Ainsi, la subjectivation de l'individu repose sur une dichotomie opposant des identités figées mais cohérentes – les Suisses et les autochtones: la définition de l'identité propre s'effectue donc par une démarcation soulignant l'altérité, comme le sous-entend le terme allemand *Abgrenzung*, qui insiste sur le fait de tracer une frontière entre le soi et l'autre, afin de maintenir une distance rassurante. À première vue, cette différenciation semble perturber l'interaction entre les sujets, car le premier contact s'établit par la négative, c'est-à-dire par une sorte de réflexe visant à conserver intacte l'identité propre ou du moins la perception que l'on a de soi-même. Cette première réaction semble répondre au paradoxe de la description de Rousseau mentionnée précédemment: bien qu'elle fasse preuve d'hospitalité, la société helvétique archaïque

par tradition repose sur un certain repli sur soi garant de la conservation de ses traditions et de sa survie. Une nostalgie d'homogénéité coupe court à d'éventuels mélanges.

Or, une telle posture ne tient que ponctuellement au Brésil, étant donné que la rencontre de la différence, au sens d'un constant remodelage, génère une perpétuelle redéfinition de soi, mais toujours en différé. Le rapport à l'Autre s'avère donc d'autant plus complexe: celui qui se trouve devant soi se voit également altéré. Dans les faits, on assiste au Brésil à la création d'un espace qui invite à l'interaction entre les cultures, car la seule présence de l'Autre, même rejetée du revers de la main, occasionne l'instauration spontanée d'enclaves donnant lieu à des échanges, voire à la naissance de nouvelles manifestations culturelles. Ainsi, le jeu de l'observateur observé – ou du colonisateur colonisé – se met malgré tout en place sur les plantations et le regard qui toise l'Autre s'en trouve changé, irrévocablement altéré. L'évolution des protagonistes du roman *Ibicaba* correspond à cette appréhension progressive de l'altérité marquée d'abord par un rejet de l'Autre, et ensuite par la constitution d'une nouvelle communauté et par l'apparition d'identités hybrides.

Pour faire la lumière sur ce phénomène de remaniement identitaire, il convient d'abord de suivre la progression de la rencontre de l'Autre. Tout le premier chapitre d'*Ibicaba* relate les événements entourant la traversée des colonisateurs en direction du Brésil afin d'expliquer les raisons les ayant poussés à quitter leur pays natal (famine, conditions de travail difficiles, pénurie de logements). Il a pour but de présenter les colonisateurs et de révéler toutes les inégalités sociales qui dictent les interactions, comme en Suisse: Davatz jouit de certains privilèges reflétés par un bureau et une chambre privée; la bande de filous dort entassée dans la cale humide; les femmes seules ne peuvent que prendre part au voyage en s'associant à une famille.

Toutefois, leur arrivée au Brésil relativise toute cette hiérarchie sociale, puisque les colonisateurs revêtent désormais les attributs d'une masse anonyme:

Aus welchem Maulwurfsloch der Welt hatte man sie hierher gelockt? Dunkelhäutige Kinder, die neben einem der zahlreichen Kanäle spielten, blickten erstaunt auf: die Fremden dort mit ihrer seltsamen Blässe, als hätte man sie gerade aus dem Keller an die Luft geholt. In Gruppen drangen sie ins Unbekannte vor (Hasler 2001, 83).

D'entrée de jeu, la narration leur retire leurs particularités et les présente en tant qu'étrangers dans le regard des enfants autochtones. Cette description annonce l'escroquerie dont ils sont victimes, même s'ils ne le savent toujours pas. En aucun cas il ne s'agit d'une arrivée triomphale de colonisateurs qui prennent souverainement possession des lieux. Ensuite, les vrais colonisateurs, les propriétaires terriens, les traitent en esclaves alors qu'ils les soupèsent sous tous les angles, comme s'ils avaient affaire à du bétail. Une rupture dans le langage soutient cette distanciation, car les arrivants peinent à reconnaître leur nom déformé par l'accent des Brésiliens: « Alles war fremd, kaum hatten sie den Fuß in dieses Land gesetzt. Im Munde des Senators waren selbst ihre Namen nicht zu erkennen » (93). Le nom, l'inscription première du sujet dans le social, montre que l'identité des Suisses se trouve désormais remise en question, et qu'elle commence à s'effriter. Cette dégradation déclenche nécessairement un futur processus de réassignation identitaire, dès qu'une prise de conscience de cette fragmentation a lieu.

Cependant, il faut un certain temps pour enclencher ce processus, car en réaction à cette première perte de repères, les Suisses, qui sont alémaniques, ont tendance à se regrouper et à former de petites enclaves germanophones, tentant ainsi de vivre en marge des autres groupes présents, au prix d'une ghettoïsation culturelle volontaire. D'entrée de jeu, les arrivants prennent donc à tâche d'appréhender le nouvel environnement en se lançant à la recherche du même. L'appropriation de l'espace se fait d'abord sur un mode comparatif:

Santos ein Provinznest, die Häuser niedriger als in Glarus, in den Nebenstraßen wimmle es von Kindern und Hühnern, der Dreck werde einfach aus den Fenstern geschmissen, und in den Schallöchern des Kirchturms hätten sie Glocken gesehen, die kleiner seien als die in einem Schweizer Dorf! (Hasler 2001, 85).

L'univers inconnu se laisse donc saisir uniquement par la comparaison et le superlatif, ce qui dénote dans une certaine mesure la quête du même sous différentes formes qui sembleraient exotiques, tel un nouveau décor superficiel qui ne suppose ni une modification de soi, ni une autre façon d'agir. Ainsi, toute modification ne serait que fortuite, mais d'autant plus sécurisante, « als sei ein Teil ihres Ichs nicht nach Brasilien gekommen, sitze, verlassen, noch im Glarnerland, im Zürichbiet » (133). Cette inacceptation d'une confrontation à la différence procède également d'un recours à une démarcation claire opposant le soi et l'Autre par la négative (*Abgrenzung*). Exister équivaut à un refus de faire partie de l'Autre, comme l'indiquait d'emblée l'extrait cité en début d'analyse: « Lass das! Wir sind Weiße, Schweizer, die dort Sklaven » (159). Or, cette division dichotomique du monde ne tient déjà plus. Dans les faits, le travail des colonisateurs ne les distingue plus de celui des natifs. Alors que leur occupation les assimile à des esclaves, on assiste à une volonté de se définir par la négative en réduisant la complexité du monde et sa multiplicité culturelle, au moyen d'organisations binaires qui ne changent toutefois rien à la rencontre inévitable de l'altérité. *De facto*, la rencontre s'opère déjà et mène pour certains à une nouvelle liberté.

Création d'un espace de liberté à même la marginalité

Les premiers signes d'un échange culturel apparaissent d'abord chez les enfants. Plus malléables, ces derniers résistent moins à la rencontre de l'Autre puisque l'enfant intègre plusieurs comportements par imitation. Son observation des interactions sociales se base plus sur les faits que sur une posture analytique qui viserait à tenir le différent à l'écart. Leurs jeux témoignent de l'intégration et de la reproduction des comportements observés. Davatz le constate en rendant visite au médecin Gattiker, lorsqu'il remarque avec étonnement que les enfants d'origines ethniques différentes jouent tout de même ensemble:

Ein weißer Knabe, er mochte etwa neun Jahre alt sein, benutzte einen Mulatten als Reittier. An einer Schnur, die er ihm als Zügel in den Mund gelegt hatte, riß er bald links, bald rechts. [...] Ein hübscher Junge, weißhäutig, mit leicht indianischem Einschlag, rannte mit einem Miniaturdolch, den er aus seinem Gürtel gerissen hatte, einem Negermädchen nach (Hasler 2001, 182).

Les enfants, miroirs de cette collectivité émergente désormais marquée par la diversité culturelle, reproduisent les comportements adultes en respectant la même hiérarchie qu'en société: l'homme blanc assujettit le mulâtre, lequel domine la jeune fille de race noire. Les enfants intériorisent donc les lignes de conduite représentatives des enjeux sociaux, soit la domination colonisateur/colonisé et la domination homme/femme.

Dans son ouvrage sur l'éthique protestante et le colonialisme, Rey Chow définit comme suit cette reproduction des stéréotypes associés à son groupe ethnique dans le regard des autres:

In the terms of the present discussion, I propose that it be defined as a coercive mimeticism – a process (identitarian, existential, cultural, or textual) in which those who are marginal to mainstream Western culture are expected, by way of what Albert Memmi calls “the mark of the

plural”, to resemble and replicate the very banal preconceptions that have been appended to them, a process in which they are expected to objectify themselves in accordance with the already seen and thus to authenticate the familiar imagings of them as ethnics (Chow 2002, 107).

Ainsi, le sujet d'origine étrangère s'estime contraint de jouer le rôle de l'Autre, donc de reproduire par son agir en société le comportement qu'il imagine qu'on attend de lui, en raison des rapports d'inégalité; il se définit donc à travers ce qu'il croit être le regard que l'hégémonie ou le centre porte sur lui. Une telle posture présuppose que le dominant conçoit l'Autre de façon transparente et authentique, car il lui offre une représentation du discours symbolique qu'il articule à son endroit. On peut y voir une certaine nostalgie du sujet plein, d'une identité figée et non altérable, qui ne tient plus.

Cette rencontre de l'Autre peut d'abord se lire à la lumière des catégories de l'« idem » et de l'« ipse », telles que développées par Ricœur dans le chapitre « La question de l'ipséité » dans *Soi-même comme un autre* (Ricœur 1990, 11-38), où l'auteur tente de trouver un compromis entre les sujets cartésien et nietzschéen. Selon Ricœur, le sujet moderne, voire postmoderne, n'évolue plus sur le mode de l'idem, ou de la mêmeté, qui suppose qu'il permance dans le temps de façon tant qualitative que numérique, dans un rapport de transparence à soi et d'autonomie par rapport aux autres. Quant à lui, le sujet marqué par l'ipséité ne se limite pas à du même, qui reste inchangé, et ce, indépendamment du contact qu'il entretient avec les autres. Au contraire, il constitue plutôt une suite d'états qui se succèdent dans la permanence du temps. Le sujet se voit donc traversé par l'Autre et par là altéré, même si un noyau central demeure intact et permet de le reconnaître et de le distinguer d'un autre. Ricœur s'oppose dans cette mesure à Descartes pour qui l'être se détermine grâce au « je pense, donc je suis », c'est-à-dire par l'instantanéité du cogito. Le sujet trouve en lui-même sa légitimation alors que « *Soi-même comme un autre* suggère d'entrée de jeu que l'ipséité du soi-même implique l'altérité à un degré si intime que l'une ne se laisse pas concevoir sans son vis-à-vis, que l'une passe plutôt dans l'autre, comme on dirait en langage hégélien » (Ricœur 1990, 14).

Dans la foulée du paradigme de la déconstruction, de la fin des métarécits et des débats entourant la posthistoire entre autres choses, le postulat d'un possible rapport de transparence à soi, et aux autres par le fait même, constitue ce que d'aucuns nommeraient aujourd'hui, et ce non sans complaisance, un avatar de la métaphysique. En effet, le sujet moderne semble ne plus pouvoir se déterminer sans un passage par l'Autre. Or, les jeux des enfants à *Ibicaba* montrent déjà que le sujet ne peut coïncider avec lui-même, dans la mesure où la cohabitation de différents groupes ethniques engendre nécessairement de nouvelles formes d'identités. Puisque le soi ne peut plus se définir par la négative en gardant l'inconnu à distance, une constitution mutuelle du soi et de l'Autre débute; l'Autre devient par le fait même constitutif du moi. Le métissage biologique en est la manifestation la plus éloquente, un présage de l'hybridité culturelle et identitaire en germe.

Si la présence de l'Autre s'inscrit de la sorte dans le corps, le sujet colonial ne peut nier que les cultures se développent sur l'assise d'un dialogisme et qu'un espace propre aux échanges se crée. Ainsi naît le danger d'une dépersonnalisation, voire d'une aliénation de soi, du seul fait que se laisser traverser par l'altérité cause l'ambiguïté, remettant en doute les bases identitaires. Homi Bhabha (1994) définit cette ambivalence par le terme de *splitting*, car on observe l'émergence de désirs contradictoires chez le sujet colonisé, qui souhaite s'ancrer dans la culture dominante, sans toutefois perdre son identité première. On assiste donc à un dédoublement identitaire chez le colonisé qui évolue désormais dans l'entre-deux:

It is not the colonialist Self or the colonized Other, but the disturbing distance in-between that constitutes the figure of colonial otherness – the white man's artifice inscribed on the black man's body. It is in relation to this impossible object that the liminal problem of colonial identity and its vicissitudes emerges (Bhabha 1994, 45).

Cet espace donne nécessairement lieu à toute une confrontation entre colonisateurs et colonisés, où chacun entend gagner du terrain tout en gardant ce qui rend les identités homogènes.

Dans *Ibicaba*, on retrouve certains passages où les dirigeants des colonies font référence aux enfants issus du métissage en tant que bâtards ou sauvages (Hasler 2001, 144). Toutefois, la reproduction constitue une autre tentative d'assurer la perpétuation de la forme d'esclavage en cours: « Er verspricht den Jungen eine Hütte, eigenes Pflanzland und hofft, die Kinder setzen neue Kinder in die Welt! Solange sich die weißen Sklaven vermehren, ist die Zukunft der Plantage gesichert! » (144). Quant à elle, la perspective des mulâtres eux-mêmes et celle des Suisses bernés s'avèrent autrement plus intéressantes, car cette ouverture génère une création symbolique du moi et de l'Autre qui se joue souvent dans une réassignation identitaire permettant, dans certains cas, l'émergence de l'inouï. Par leur positionnement au point de rencontre des différentes identités culturelles, les mulâtres constituent des formes d'existence hybrides qui se transforment en icônes mêmes du passage de la frontière. L'hybridité culturelle procède donc de l'élaboration d'une nouvelle identité qui résulte d'une combinaison du soi et de l'Autre à des degrés divers. Ainsi, le mulâtre adhère tantôt aux caractéristiques de son groupe d'origine, tantôt à celles du groupe dominant. Cette ambivalence s'articule dans *Ibicaba* tandis que plusieurs mulâtres deviennent des alliés ou des adversaires de Davatz, dans son combat en vue de rétablir la justice en faisant honorer les contrats dans les colonies. Par définition, ils peuvent jouer sur les deux tableaux. Ces personnages occupent toutefois des rôles secondaires et, souvent, restent anonymes; leur rôle dans le roman se limite à la représentation de leur groupe culturel.

Néanmoins, Hasler confère à *la* mulâtre un peu plus d'importance dans le récit, ce qui ajoute à la portée féministe du roman. Cette figure hybride se trouve principalement représentée en tant que mère et amante et symbolise ainsi la possible émergence d'une nouveauté pour la femme suisse; le contexte de interpénétration des cultures évacue pratiquement toute considération morale ou religieuse en ce qui a trait aux origines des enfants, qui ne peuvent plus être illégitimes. Dans cette perspective, la relation mère-enfant apparaît à son état le plus naturel, dépouillée de toutes conventions: « Wie ineinander verwachsen sehen Mutter und Kind aus » (Hasler 2001, 171). En ce qui concerne sa relation à l'homme, la mulâtresse se trouve souvent reléguée à un simple objet de désir: « Diese Frauen, Davatz! Am schönsten die Mulattinnen, mit dem Körperbau der Schwarzen, dem Gesichtsausdruck der Europäerin... » (143). À nouveau, tout l'intérêt réside dans l'hybridité inscrite dans le corps, mais au-delà de cette considération physique quelque peu simpliste, de nouvelles formes d'amour émergent, en deçà des aspects ethniques et linguistiques. Certains personnages commentent de tels couples: « Kein Wort Deutsch kann sie, sagen die Neider, er kein Wort Portugiesisch! Lieben sich wortlos! » (170). Toutes les barrières tombent. Mais avant, les hommes voient parfois une menace dans cette proximité, comme l'indique Yvonne Fluri: « Die brasilianische Frau verkörpert ein potenziertes Fremdes: sie stammt aus einer anderen Kultur und ist zugleich eine Frau » (Fluri 2000, 73). Au-delà de cette réaction première, l'attrait de ces femmes l'emporte pourtant.

La représentation de la mulâtresse montre donc que le contexte colonial de l'entre-deux favorise le rôle de mère et une sexualité libérée. L'insistance sur cette possibilité prend tout son sens si l'on se penche sur la situation de Barbara, une figure fictive que Hasler ajoute au complexe historique pour opposer un contrepoids féminin à Davatz. Un bref rappel des catégories de la

marginalité – existentielle ou intentionnelle – proposées par Hans Mayer s'impose, puisque les origines respectives de l'exclusion sociale de Davatz et de celle de Barbara diffèrent à cet égard, même si tous deux partent pour Ibicaba sur une base volontaire.

Marginalité intentionnelle ou existentielle

Dans l'ouvrage intitulé *Außenseiter*, Mayer (1981) remonte au berceau de la civilisation occidentale et esquisse brièvement l'évolution littéraire des figures marginales, de la tragédie grecque à nos jours. Essentiellement, la littérature se passionne depuis toujours pour la singularité, l'inouï. Rien de plus lassant que l'ordinaire. Or, Mayer en vient à introduire, à la suite de son commentaire portant sur des œuvres relevant du canon européen, une distinction entre les marginaux de nature soit intentionnelle, soit existentielle. Selon sa définition, le marginal intentionnel se réclame du comique, puisqu'il se fait l'artisan de son exclusion; cet être se plaît – ou se complaît – dans son rôle d'original que l'on prend peu au sérieux, tel le fou qui, bien que taxé d'hérésie, s'avère souvent plus clairvoyant que ses détracteurs. Dans ce cas, il s'agit plutôt d'un retrait volontaire du monde que d'une disgrâce sociale – Mayer évoque à cet égard les héros d'Aristophane qui détonnent par le fait de leur lucidité dans la déraison généralisée.

A contrario, le marginal existentiel relève du tragique, car son essence même l'exclut sans équivoque, sans autre détermination possible. Les Don Quichotte, les Eulenspiegel et les Hamlet de ce monde sont du nombre; aucun n'échappe au poids de la dure condamnation infligée par ses semblables. En vertu de son irrévocabilité, le tragique associé aux marginaux de nature existentielle fascine Mayer d'autant plus lorsqu'il se vit sans héroïsme ni fausse modestie:

Auch hier jedoch muss zwischen der intentionellen und der existentiellen Grenzüberschreitung unterschieden werden. Wer die Grenze überschreitet, steht draußen. Titanismus möchte man nennen, was willentlich, in prometheischer Auflehnung, unternommen wurde. Signiert mit Blut, wie beim Teufelspakt des Faustus. Gehorsam den Stimmen wie bei Jeanne d'Arc. Wie aber, wenn der Übertritt ins Abseits und Außen durch Geburt auferlegt war: durch das Geschlecht, die Abkunft, die körperlich-seelische Eigenart? Dann wurde die Existenz selbst zur Grenzüberschreitung (Mayer 1981 [1975], 18).

Dans ce passage, Mayer fait allusion tant aux femmes, aux juifs qu'aux homosexuels dont l'existence, parjure pour certains, transgresse malgré elle les conventions. Hormis le fait que les femmes ne constituent en rien un groupe minoritaire, la littérature les traite comme telles, comme si leur individualité et leurs tentatives de légitimation par rapport aux hommes relevaient de l'aberration. Mayer y voit une corrélation directe avec le constat d'échec du projet des Lumières. Il soutient qu'en tentant de concrétiser les idéaux de justice, de tolérance, de fraternité, et de les étendre à toutes les couches sociales, l'*Aufklärung* transforme la femme en esclave au fur et à mesure que la société bourgeoise s'implante aux XIX^e et XX^e siècles. D'emblée, le principe de concurrence de ces sociétés capitalistes présuppose un système qui évacue l'égalité des chances, où l'équité fait donc office d'un fondement juridique abstrait, libre d'être perverti. Ainsi, la question de la marginalité se nourrit à même l'échec du projet des Lumières, comme c'est le cas pour Barbara et Davatz.

Pour sa part, Barbara constitue le personnage le plus contraint à vivre en marge de la société en Suisse, en tant qu'elle met au monde l'enfant illégitime de Peter Ackermann, un ouvrier marié. La grossesse rend la poursuite de son travail impossible à l'imprimerie et elle se fait également expulser de la chambre qu'elle occupait. Elle quitte donc la Suisse pour le Brésil dans

l'espoir d'y trouver de meilleures conditions de vie avec son fils et Ackermann, qui prendra le prochain bateau: «kein Raum für sie, keine Zeit. Verdienen muß er; die Leute, denen man kein Ärgernis geben darf, haben sie an den Rand des eigenen Lebens gedrückt. Ein Ort muß sein, wo wir leben können. Du, ich, das Kind. Brasilien, Barbara. Sie seufzt, glaubt nicht daran» (Hasler 2001, 216). L'avenir lui donnera raison: Ackermann survit à la traversée, mais la maladie l'emporte quelques jours après son arrivée, même avant qu'elle ne puisse le voir. Barbara s'avère donc consciente de l'utopie du projet au sens étymologique du terme, le *non-lieu*, dans la mesure où cette possibilité de bonheur amoureux demeure un rêve et ne trouve pas sa place. Toutefois, Barbara constitue l'un des rares protagonistes (avec Rosina Marti) dont l'intégration dans ce contexte colonial au Brésil se solde par un succès. Cela réside principalement dans son statut d'exclue en Suisse, où rien ne lui réussit, contrairement à l'enseignant Davatz qui arrive au moins à y faire vivre sa famille.

À l'instar d'autres personnages historiques fictionnalisés par Hasler (Emily Kempin, Henri Dunant et Julie Bondeli), Thomas Davatz fait consciemment le choix d'évoluer dans la marge, même s'il peut de prime abord avoir accès à une certaine reconnaissance sociale liée à sa profession. Il quitte donc la Suisse puisque son poste d'enseignant le lasse et qu'il préfère prendre part au projet plus ambitieux 'd'éclairer' ses semblables. *Ibicaba* commence d'ailleurs par cette déclaration d'intention: «Dieser Traum, Barbara, von der Veredelung des Menschen. Schau dir diese Fracht an, eine Arche Noah der Elenden: Ausgezehrte, von der Maschine Kaputtgemachte, Waisen, Witwen, Kranke» (Hasler 2001, 7). Il s'adresse ainsi à son ancienne étudiante, de douze ans sa cadette, qui s'est jointe à sa famille avec son enfant. Le père de ce dernier, qui n'est pas son époux, suivra en principe sur le prochain bateau. Or l'enseignant Davatz doute d'emblée de la possibilité de concrétiser son idéal. Au sein de cette bande d'exclus obligés de quitter leur pays pour mieux gagner leur vie, Davatz jouit toujours de certains privilèges, alors que sa commune le charge de rendre compte par écrit des étapes de l'expédition. Ainsi, Davatz devient un peu malgré lui le guide des troupes. Or, un tel rôle le séduit. À la lecture du journal des colonies, il apprend le besoin criant d'enseignants et s'identifie sur-le-champ à ce type de colonisateur (v. Hasler 2001 33; 42-43). Si le choix de partir pour le Brésil le marginalise par rapport à ses collègues helvétiques qui ne le comprennent pas, ce choix relève de l'intention, contrairement à Barbara poussée à la marge par ses conditions de vie. Outre l'injustice faite aux colonisateurs en raison d'une rupture de contrat, Davatz ne sera en aucun cas vraiment exclu socialement. Motivé par les principes de justice et de tolérance, il mène de front la révolte pacifiste des émigrants qui culmine des années plus tard dans l'abolition de l'esclavage, après son retour en Suisse.

La capacité d'implanter un monde nouveau fait ainsi défaut aux colonisateurs qui ne peuvent instaurer que ce qu'ils connaissent déjà. À cet égard, la narratrice compare l'alliance des colonisateurs au serment du Grütli alors que tous lèvent la main en signe d'accord: «Der Rütlichwur in Brasilien» (Hasler 2001, 209).⁴⁹ S'ils réussissent en effet à se libérer des propriétaires des colonies, à l'instar des premiers confédérés qui s'affranchissent des Habsbourg, cette alliance porte cependant en elle le même caractère factice. Davatz joint en effet des intérêts disparates et ne mène pas à la nouvelle société rêvée au Brésil. Tout s'effondre ensuite: le maître d'école retourne en Suisse; d'autres restent et se font une nouvelle vie, mais sans projet social commun. Le statut privilégié dont Davatz jouissait en Suisse rend son intégration au Brésil impossible, d'où son départ. Sa marginalité intentionnelle n'est que ponctuelle.

⁴⁹ Le mythe de Tell n'est pas non plus étranger à l'action de Davatz, comme le montre Jeroen Dewulf (2007, 126-129) en comparant le rapport que produit le maître d'école pour les autorités suisses, une des sources historiques de Hasler, avec le *Tell* de Schiller. Davatz y puise en effet le motif du serment.

Comme un personnage secondaire le mentionne à la fin du roman, Davatz n'a pas réussi à s'adapter: « Er hat zu viel mitgebracht von drüben: seine Prinzipien, seine Erwartungen, sein Brustleiden auch » (Hasler 2001, 276). L'intellectuel, jouissant de certains privilèges en Suisse, ne parvient donc pas à faire naître l'inouï dans cet entre-deux, car son existence ne peut se poursuivre qu'à partir de certaines attentes, liées à son identité qu'il tente de préserver d'un remaniement trop brusque. Ainsi, la hiérarchie responsable de la marginalisation des individus dérangeants demeure; aucune *tabula rasa* n'est possible. Ces constatations corroborent la thèse de Mayer selon laquelle la problématique des marginaux est directement liée à l'échec du projet de cette époque.

Die bürgerliche Gesellschaft des 19. und 20. Jahrhunderts hat alles zurückentwickelt. Es war nicht allein das Prinzip der wirtschaftlichen Konkurrenz, das Ungleichheit voraussetzte, nicht Egalität. Auch nicht die Bürgertugend, die sich sittenstolz dem aristokratischen Laster entgegenstemmte. Entscheidender blieb, dass die zerstörte feudale Hierarchie durch eine neue, bürgerliche ersetzt werden musste, die nur auf wirtschaftlicher Ungleichheit aufgebaut werden konnte: im Rahmen allgemeiner Rechtsgleichheit. Sie verwandelte die Frau in eine parasitäre Sklavin, da sie kein Geld verdient und verdienen soll. [...] Von nun an gab es Art und Abart, lebenswertes und unwertes Leben. Jeder Außenseiter wurde zur Provokation. Wer aber war undenkbar als Außenseiter? (Mayer 1981, 29).

Ainsi, le maintien d'une verticalité sociale sous-entend d'entrée de jeu que la marginalité devient une caractéristique intrinsèque de cette société; tout individu qui la remet en question provoque sa propre mise à l'écart. L'*Aufklärung* se referme sur elle-même. La mise en récit du destin des marginaux de Hasler permet ainsi au lecteur de mesurer la réussite mitigée des idéaux implantés, comme le souligne Beatrice von Matt:

Ihre [die Aussenseiter] Visionen sind Ansichten, die für uns selbstverständlich geworden sind, Ansichten zur Demokratie, zur Stellung von Frauen, von Kindern. Es geht bei Eveline Hasler also auch um eine historische Rückführung unserer aufgeklärt modernen Auffassungen und der Opfer, die diese unter den sogenannten kleinen Leuten gefordert haben (Matt 2002, 22).

Si les idéaux démocratiques et d'égalité entre les sexes priment de plus en plus dans les sociétés occidentales, la comparaison du présent avec l'épisode fictionnalisé montre le chemin qu'il reste encore à parcourir. Par l'entremise du personnage fictif de Barbara, Hasler fait usage de sa liberté poétique par rapport à l'Histoire et induit une petite dose d'espoir, car seule Barbara, celle qui n'a rien à perdre, sait rendre productive la rencontre de l'altérité dans un contexte colonial et créer ce nouvel espace. Néanmoins, le jugement critique de Hasler sur la Suisse est sans appel.

Prise dans ses conventions, la Suisse se débarrasse de ses indésirables par bateau, montrant aussi d'emblée la place qu'elle réserve aux femmes. Au demeurant, le choix du prénom 'Barbara' (qui signifie étymologiquement 'barbare') en dit déjà long sur cette exclusion de la femme dans la société, en tant qu'elle subit dans une certaine mesure le sort réservé aux colonisés qu'on assimile à l'Autre, au différent, et dont on veut s'éloigner en les confinant à la marge. Toutefois, le prénom indique que Hasler situe le barbare non pas chez l'inconnu, mais bien chez un protagoniste helvétique, c'est-à-dire à l'intérieur de soi. Ainsi, elle semble dénoncer une Suisse repliée sur elle-même, incapable de faire face à l'altérité qu'elle n'arrive même pas à voir en elle. La Suisse chasse les symptômes de ses propres démons, ces fameux marginaux. Dans ce cas, qui est donc le barbare? Le fait que Barbara parvient à se construire un minimum de bonheur pour la première fois au Brésil explicite le fait qu'elle n'a pas sa place en Suisse, sauf que son nom suppose

également que le barbare, le sauvage, bien qu'on tente de le repousser, fait partie de soi. L'Autre n'existe pas en dehors de soi; le soi n'existe pas en dehors de l'Autre.

Dans sa perspective de 1985, où la Suisse oscille clairement, d'un point de vue historique, entre ouverture et repli, Hasler se tourne donc vers un épisode historique qui met en relief un manque flagrant d'ouverture à la différence. Le choix même de fictionnaliser cette période du XIX^e siècle n'est pas fortuit et fait montre de la volonté critique de l'auteure. *Ibicaba* s'inscrit donc en faux contre une conception trop idéalisée de la Suisse perçue en tant que médiatrice entre les cultures, puisque c'est avant tout au Brésil que l'interpénétration des cultures se fait bon gré mal gré, malgré le refus initial des mélanges. Hasler montre ainsi que l'ouverture souvent associée au statut de pays-carrefour ne s'inscrit pas nécessairement dans un continuum historique, telle une constante, mais qu'elle répond plutôt à des nécessités pragmatiques. Ouverte, la Suisse plurielle du milieu du XIX^e siècle l'a paradoxalement été peut-être malgré elle, par le parcours qu'incarne certains de ceux qui sont allés vivre ailleurs – c'est à tout le moins l'interprétation qu'en livre Eveline Hasler.

Bibliographie

- Bergier, Jean-François, 1992, *Europe et les Suisses. Impertinences d'un historien*, Genève: Zoé.
- Bhabha, Homi, 1994, « Interrogating Identity: Frantz Fanon and the Postcolonial Prerogative », dans: Homi Bhabha, *The Location of Culture*, New York/Londres: Routledge.
- Chow, Rey, 2002, *The Protestant Ethnic and the Spirit of Colonialism*, New York: University Press Columbia.
- Dewulf, Jeroen, 2007, *Brasilien mit Brüchen. Schweizer unter dem Kreuz des Südens*, Zürich: Verlag Neue Zürcher Zeitung.
- Dürrenmatt, Friedrich, 2000, *Répliques. Entretiens, 1961-1990* [Textes choisis et traduits de l'allemand par Étienne Barilier], Genève: Zoé.
- Fluri, Yvonne, Mai 2000, *An keinem Ort Wurzeln schlagen. Nie sagen können: mein Bett, mein Tisch, meine Gabel. Displacement in Eveline Haslers Romanen*, Zürich: Lizentiatsarbeit der philosophischen Fakultät.
- Haller, Albrecht von, 1732, *Die Alpen* [base de données <http://gutenberg.spiegel.de/>].
- Hasler, Eveline, 1982, *Anna Göldin. Letzte Hexe*, München: Deutscher Taschenbuch Verlag.
- , 1984, *Der Zeitreisende. Die Visionen des Henry Dunant*, München: Deutscher Taschenbuch Verlag.
- , 1989 [1988], *Der Riese im Baum*, Zürich/Frauenfeld: Nagel & Kimche.
- , 1991, *Die Wachsflügel Frau*, München: Deutscher Taschenbuch Verlag.
- , 2001 [1985], *Ibicaba. Das Paradies in den Köpfen*, München: Deutscher Taschenbuch Verlag.
- , 2004, *Tells Tochter: Julie Bondeli und die Zeit der Freiheit*, Zürich: Nagel & Kimche.
- Matt, Beatrice von, 2002, « Versteckte Visionäre in Eveline Haslers historischen Romanen », dans: Maria Manuela Gouveia Delille, *Eveline Hasler in Porto: Akten des Workshops über Eveline Hasler in Anwesenheit der Autorin*, Coimbra: Universidade de Coimbra, 21-32.
- Matt, Peter von, 1991, *Der Zwiespalt der Wortmächtigen: Essays zur Literatur*, Zürich: Benziger.
- , 2005 [2001], *Sang d'encre: voyage dans la Suisse littéraire et politique*, Genève: Zoé.
- Mayer, Hans, 1981 [1975], *Außenseiter*, Frankfurt a. Main: Suhrkamp.
- Reichler, Claude/Ruffieux, Roland, 1998, *Le voyage en Suisse. Anthologie des voyageurs français et européens de la Renaissance au XX^e siècle*, Paris: Robert Laffont [coll. « Bouquins »].
- Reszler, André, 2008, *Les Suisses (s'ils existent)... L'identité suisse et sa relation à l'Europe*, Chêne-Bourg: Georg.
- Ricoeur, Paul, 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris: Seuil.
- Rougemont, Denis de, 1965, *La Suisse ou l'histoire d'un peuple heureux*, Paris: Hachette.

C. BÉRUBÉ, « L'altérité dans *Ibicaba* d'E. Hasler »

- Rousseau, Jean-Jacques, 1972 [1763], « Rousseau à Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, maréchal-duc de Luxembourg », *Correspondance complète de Rousseau*, vol. 15, Lausanne: Presses Centrales [coll. « Voltaire Foundation »], 48-69.
- Schiller, Friedrich, 1985 [1804], « Wilhelm Tell », *Sämtliche Werke*, Vol. 2, München: Hanser, 913-1029.
- Weigel, Hans, 1962, *Lern das Land der Hirten kennen. Versuch einer freundlichen Annäherung an die Schweizerische Eidgenossenschaft*, Zürich: Artémis.

De la Suisse au monde global

Évolution et réception de l'œuvre de Hugo Loetscher

Jeroen DEWULF, University of California (Berkeley)

Résumé

Hugo Loetscher (1929-2009) était généralement perçu comme l'auteur cosmopolite par excellence dans la littérature contemporaine suisse. Mais parallèlement, il s'est toujours intéressé à la question de l'identité (ou des identités) suisse(s). Cet intérêt conjoint pour les dimensions nationale et internationale, pour le soi et l'Autre, fait de l'œuvre de Loetscher un support idéal pour réfléchir à la question de la Suisse comme pays-carrefour. Dans ce texte, nous illustrons la façon dont Loetscher, tout au long de sa carrière, a traité régulièrement de thèmes qui n'ont été reconnus comme particulièrement innovants que beaucoup plus tard. Pour analyser cette permanence de l'innovation dans l'œuvre de Loetscher, on abordera principalement les réflexions qu'il livre au sujet de l'originalité (ou de la non-originalité) de la Suisse dans une perspective internationale. La thèse défendue est que l'intérêt que Hugo Loetscher porte au monde constitue une réponse critique à l'isolationnisme suisse et qu'il le conduit à développer une autre forme de 'vision helvétique', qui va beaucoup plus loin que la perception traditionnelle de la Suisse comme un carrefour de cultures. Certes il ne récuse pas cette dernière perception, mais il cherche à éviter qu'elle ne serve à perpétuer le mythe de la Suisse comme *Sonderfall*, l'alternative consistant selon Loetscher à penser l'identité suisse (les identités suisses) dans une perspective globale.

Zusammenfassung

Hugo Loetscher (1929-2009) galt generell als der grosse Kosmopolit der zeitgenössischen Literatur der Schweiz. Zugleich hat er sich jedoch immer wieder mit dem Thema Schweizer Identität(en) auseinandergesetzt. Diese Kombination von Nationalität und Internationalität, vom Eigenen und Fremden, führt dazu, dass sich Loetschers Werk ausgezeichnet für eine Reflexion über die Schweiz als Kreuzung von Kulturen eignet. In diesem Aufsatz wird gezeigt, wie Loetscher im Laufe seiner schriftstellerischen Karriere immer wieder Themen aufgegriffen hat, die erst später als innovativ erkannt wurden. Diese Kontinuität der Neuigkeit im Werk Loetschers wird hier primär im Kontext seiner Auseinandersetzung mit der Idee der Einzigartigkeit der Schweiz in einer internationalen Perspektive untersucht. Es wird die These vertreten, dass Loetschers Orientierung an der Welt eine kritische Antwort auf die Tendenz zur Schweizer Einkapselung darstellt und zugleich zu der Entwicklung einer alternativen helvetischen Vision führte, einer, die viel weiter ging als die traditionelle Auffassung der Schweiz als Kreuzung der Kulturen. Diese Auffassung wird von ihm zwar nicht abgelehnt, jedoch versucht Loetscher zu vermeiden, dass sie sich zu einer Fortsetzung des Mythos der Schweiz als Sonderfall entwickelt. Als Alternative schlägt er vor, Schweizer Identität(en) aus einer globalen Perspektive zu betrachten.

Abstract

Hugo Loetscher (1929-2009) was generally perceived as one of the most cosmopolitan authors in contemporary Swiss literature. He was at the same time well known for his publications on Swiss identity/identities. This combination of both national and international dimensions, of the Self and Other, makes the work of Loetscher particularly interesting for any reflection about Switzerland as a 'crossroads'. Strong emphasis is given in this essay on topics in the work of Loetscher that only later were understood as innovative. The continuity of innovation in Loetscher's work is primarily analyzed in connection to his reflection on Swiss (non-)uniqueness from an international perspective. Loetscher's international orientation is interpreted as a critical reaction to the Swiss tendency towards isolation and as an attempt to develop an alternative vision on Swiss identity that goes beyond the traditional perception of Switzerland as a crossroads of cultures. While Loetscher does not explicitly reject this traditional perception, he clearly tries to avoid perpetuating the myth of Switzerland as a *Sonderfall* (special case). As an alternative, he suggests an interpretation of Swiss identity/identities from a global perspective.

Hugo Loetscher (1929-2009) est généralement considéré comme l'écrivain suisse le plus cosmopolite. Il est également connu pour ses réflexions sur la(les) identité(s) suisse(s) et la(les) littérature(s) suisse(s). Cette combinaison des dimensions nationale et internationale fait de l'œuvre de Loetscher le vecteur par excellence de questionnements sur la Suisse comme pays-carrefour. C'est précisément à cette charnière entre le national et l'international dans l'œuvre de l'écrivain zurichois qu'est consacré le présent article, tant en ce qui a trait au contenu qu'à la réception de ses écrits.

Par une tragique ironie de l'histoire, la Suisse est aujourd'hui largement perçue comme l'un des pays européens les plus réactionnaires et xénophobes, après diverses votations tenues à la suite d'initiatives lancées par l'Union démocratique du centre (UDC), concernant en particulier l'interdiction des minarets (novembre 2009) ou l'expulsion d'étrangers criminels (novembre 2010). Pourtant, dans les années 1930, tandis que le monoculturalisme d'inspiration fasciste triomphait dans toute l'Europe, il revenait à cette même Suisse de défendre opiniâtement un modèle démocratique fondé sur une conception multiethnique de l'identité, dans lequel tous les groupes linguistiques étaient considérés comme égaux, et où le *Übermensch* aryen n'avait pas de chance de séduire les esprits.

Ce n'est pas par hasard que le romanche a été promu au rang de quatrième langue nationale suisse en 1938. Cette reconnaissance était destinée à la population suisse, mais dans le climat international de l'époque, il s'agissait aussi d'une prise de position adressée fièrement à la planète entière, comme un défi. Et pourtant, malgré le caractère plurilingue et pluriethnique de la Suisse, la politique de la 'Défense nationale spirituelle' était profondément essentialiste, puisqu'elle excluait tous les éléments étrangers et refusait d'offrir l'asile aux réfugiés juifs. Même après la Deuxième Guerre mondiale, longtemps après la disparition de la menace fasciste, la conception de l'identité suisse ne s'ouvrit pas à l'Europe et au monde, restant au contraire recroquevillée sur les quatre cultures traditionnelles.

Dès 1948, Loetscher (1929-2009) commença des études de sciences politiques et de sociologie à l'Université de Zurich. Comme membre du bureau de l'Association étudiante de Zurich, il prit part avec enthousiasme à des congrès internationaux dans toute l'Europe. Mais alors que les étudiants venus d'autres pays européens trouvaient dans leur contrée d'origine un terreau fertile pour assouvir leurs rêves d'intégration européenne, l'écho que ces questions rencontraient en Suisse n'était guère encourageant pour Loetscher. Ses espoirs d'accueillir un congrès européen d'étudiants dans sa ville natale, Zurich, furent anéantis par des rivalités entre cantons et par le manque général d'intérêt. Au grand dam de Loetscher, le débat suisse restait empêtré dans des questions qui paraissaient antédiluviennes: fallait-il accorder le droit de vote aux femmes? La Suisse devait-elle envisager d'adhérer aux Nations Unies? Au même moment, ses camarades néerlandais, français ou italiens s'engageaient activement dans la construction d'une Europe unifiée.

Ces frustrations de jeune intellectuel suisse ont marqué la carrière littéraire de Loetscher. Car s'il consacrait une très vaste part de sa réflexion à la Suisse – son identité, sa politique, sa culture –, son intérêt ne se limitait jamais à l'étroitesse du contexte helvétique. Sans doute plus que tout autre intellectuel suisse avant lui, Loetscher réfléchissait aux problèmes suisses en les observant dans un contexte global. Il convient cependant d'ajouter que bien qu'on l'ait souvent présenté comme l'un des auteurs suisses les plus cosmopolites, il n'a jamais songé sérieusement à vivre à l'extérieur de son pays de naissance. Sa façon d'envisager le monde était très marquée par la perspective suisse, mais sa façon de voir la Suisse était tout autant empreinte de perspectives globales. Ces interférences entre la Suisse et le monde transparaissent dans la structure même du

roman *Der Immune* (1979), dans lequel on voit alterner chapitres 'suisses' et chapitres 'globaux', et où Zurich est décrit comme *la ville* – parmi les villes du monde – où il fait bon rentrer chez soi. Contrairement à son contemporain Paul Nizon, Loetscher n'a jamais rejeté la Suisse en la tenant pour quantité négligeable. Il préférerait user de sa position d'intellectuel influant pour ouvrir les esprits de ses compatriotes et promouvoir les échanges interculturels entre les groupes linguistiques de son pays. En témoignent ses efforts pour être présent – souvent comme seul auteur alémanique – au Salon du livre qui se tient annuellement à Genève, ainsi que sa participation aux ateliers inter-suisses de traduction et sa conviction que le plurilinguisme helvétique est un atout important que le pays devrait faire fructifier:

Wir wachsen heran mit dem Bewusstsein, dass es neben der eigenen Sprache noch andere hat und dass die anderen auch dazugehören. Auch wenn wir diese anderen Sprachen nicht beherrschen, wissen wir und bestehen darauf, dass sie Teil unserer Identität sind. Der grösste Vorteil der heutigen Schweiz als mehrsprachiges Land ist, meiner Meinung nach, dass keine Sprache und Kultur es sich leisten kann, in der Hierarchie eine Absolutheit darzustellen (Dewulf 2002).

Aussi connu soit-il comme écrivain, on ne saurait estimer à sa juste valeur la place occupée par Hugo Loetscher dans la vie intellectuelle de son pays si l'on ne prend en compte aussi son rôle de commentateur. Disert comme peu de ses collègues, parlant couramment le français et l'italien, il était volontiers invité par la radio et la télévision à prendre position sur la situation culturelle et politique de son pays. En ces occasions, il aimait à citer « Si le Bon Dieu était suisse ». Dans ce petit texte paru pour la première fois en 1983 dans le recueil *Der Waschküchenschlüssel* (1991) – et qui, vu son succès, lui sert de sous-titre depuis 1988 et de titre pour la traduction française de 1991 – l'auteur se demande ce qui se serait passé si le Bon Dieu avait présenté des traits de caractère suisses. Et de conclure: si Dieu avait été suisse, il serait encore en train d'attendre le moment favorable pour créer le monde. Chose étonnante, cette histoire venait à point nommé dans toutes sortes de contextes politiques, que ce soit lors de l'introduction du suffrage féminin, du vote sur l'adhésion à l'Espace économique européen ou de l'entrée de la Suisse aux Nations Unies. Du point de vue de la réception des textes littéraires de Loetscher, la nouveauté est une constante qui dépasse largement cette petite histoire. Plusieurs de ses œuvres antérieures ont révélé toute leur actualité dans un contexte ultérieur, ce qui incite à penser que Loetscher a souvent devancé la réception de son œuvre de quelques décennies.

Noah: du miracle économique au réchauffement climatique

Noah: Roman einer Konjunktur, paru en 1967 et malheureusement jamais traduit en français, illustre bien comment une œuvre a pu soudain redevenir actuelle. Dans ce récit de la construction de l'arche de Noé, personne ne prend au sérieux le plan initial consistant à sauver au moins un couple de tous les animaux du monde, mais le projet 'déclenche' un tel vent de spéculation que Noé se voit contraint de faire venir la pluie:

Aus [dem] Haus krochen langschwänzige Tierchen, aber auch aus den Häusern nebenan kamen Ratten und verliessen die Keller, liefen durch die Rinnsteine, kletterten über Füsse und Schuhe. Wenn Tritte sie trafen, schleppten sie sich quietschend weiter; diejenigen, welche den Tritten und Steinen entgingen, sammelten sich zu einem Zug und flohen der Arche zu. Im Gewühl der Ratten stolperte Noah. Ein Wind erhob sich; Lärm und Gestank hingen schwer in der Luft. Noah ging

weiter. Einer, der ihm nachsah, sagte: 'Jetzt kann ihn nur noch die Sintflut retten.' (Loetscher 1984a, 143).

Au moment de sa parution, on a fait le rapprochement avec le miracle économique allemand, la société de consommation alors en plein boom et les dangers d'un capitalisme débridé. Rien d'étonnant donc que *Noah* ait été un des rares livres de Loetscher édité aussi en RDA (1976), avec un commentaire socialiste de la dernière phrase, pourtant ironique – « Seul le déluge pourra le [Noé] sauver » –, où le déluge devient la métaphore d'un changement de société radical. D'autres cultures ont réservé un accueil analogue à ce roman: l'arche de Loetscher a été interprétée comme un avertissement fatidique contre le miracle économique par la presse suédoise (1969) et britannique (1970).

Une fois que le capitalisme et la société de consommation se sont imposés en Europe occidentale, le roman est tombé petit à petit dans l'oubli. Mais les choses ont changé à la fin de la Guerre froide, quand *Noah* a été découvert par les lecteurs de l'ex-bloc soviétique dans une version russe très réussie (2000), puis présenté dans son édition polonaise (2006) comme un garde-fou contre la soif de profit et le néolibéralisme: la parabole biblique du Déluge collait parfaitement avec la réalité politique de la Pologne d'alors, dira la traductrice polonaise Marzena Gorecka dans « Bis zum Unübersetzbaren » (2005). Curieusement, c'est encore une tout autre idée qui s'invite dans l'interprétation de ce roman un peu plus tard: l'écologie. La démarche de Noé peut effectivement être mise en relation avec l'économie ou la politique, mais aussi avec l'environnement: dans « Points of Return » (2007), l'auteure indienne Gowri Ramnarayan retrouve dans ce livre l'idée selon laquelle nous sommes tous conscients de la catastrophe environnementale qui nous menace, mais qu'au lieu de l'empêcher en conjuguant nos forces, chacun essaie jusqu'au dernier moment d'en tirer profit.

Abwässer: la Suisse entre crasse et propreté

L'environnement joue d'ailleurs aussi un rôle important dans le premier roman de Loetscher, *Abwässer: Ein Gutachten* (1963), traduit en français en 1974 sous le titre *Les égouts: Un rapport*. Le livre paraît à une époque où la gestion de l'eau était bien loin d'émouvoir l'opinion publique. On peut parfaitement supposer que la « littérature de cloaque », comme disait Emil Staiger avec dédain pour qualifier la production littéraire contemporaine de langue allemande au moment de la querelle littéraire zurichoise (1966), se référerait à la thématique de ce roman (Bucheli 2008). Vingt-cinq ans plus tard, dans une postface à l'édition parue chez Ex-Libris (1988), Iso Camartin constatera que Loetscher a écrit un des premiers romans écologiques de la littérature de langue allemande et que son livre peut aussi se lire comme un des premiers commentaires poétiques de la *Dialektik der Aufklärung* (1947) de Horkheimer et Adorno:

Das Verhängnis einer Vernunft, die aus lauter Folgerichtigkeit umschlägt in den Wahwitz ihrer Anhänger, nimmt hier wie dort den Leser in Beschlag. Wie die erbarmungslose Rationalität des Machens und Mehrens gleichzeitig in die Verblendung der Subjekte und die Zerstörung der Natur hineinführt, so verfehlt die Beseitigungsenergie und Reinigungswut der hygienisch so prekären Zeitgenossen ihr eigentliches Ziel: Die Welt wird als Resultat ihrer Anstrengung doch immer trüber (Camartin 2005, 240).

Abwässer débute par une révolution qui entraîne le remplacement des anciens cadres par des personnes de confiance du nouveau régime. Mais il n'existe pas de doublure pour jouer le rôle de l'inspecteur des égouts. L'idée sous-jacente selon laquelle une société doit continuer à se soucier

de ses excréments et de ses déchets même après une 'purge' révolutionnaire explique sans doute que ce roman n'ait jamais été publié en RDA. Il montre pourtant que tous les hommes sont égaux en la matière, quel que soit leur statut – une idée indéniablement socialiste, mais qui n'avait pas droit de cité en RDA, à ce qu'il semble. Loetscher n'apporte pas de solution simple et idéologique aux problèmes de la société; c'est justement ce qui a poussé le critique littéraire Massimo Raffaeli à qualifier ce livre d'« authentiquement révolutionnaire » (2005, 247) après sa sortie en italien en l'an 2000. Rappelons aussi qu'en Suisse, la propreté et l'air pur de la montagne ont un statut d'ordre mythique. Aujourd'hui encore, ce pays dont « les habitants sont aussi authentiques que la nature » utilise le slogan « Suisse. tout naturellement » sur le site touristique officiel *myswitzerland*. Avec *Abwässer*, Loetscher donne une autre image de son pays, il montre ce qui se passe en coulisse et constate que la saleté règne partout, ici comme ailleurs.

Die Kranzflechterin: la fierté d'une mère monoparentale

Un an après *Abwässer* paraissait *Die Kranzflechterin* (1964), traduit en français sous le titre *La tresseuse de couronnes* en 1992. Ce livre raconte l'histoire d'une femme qui quitte l'Allemagne du Sud pour s'installer à Zurich – tout comme la grand-mère de Loetscher – et qui doit s'y débrouiller toute seule avec sa fille. Anna est tresseuse de couronnes, son travail est lié à la mort: plus on meurt, mieux se portent ses affaires. Que l'auteur ironise sur le thème tabou de la mort et raconte en plus la vie d'une mère seule pour élever son enfant a choqué des critiques littéraires conservateurs. Walter Widmer a trouvé regrettable que ce soit « précisément quelqu'un comme Loetscher » qui essaie de se mettre dans la peau d'une femme et aille jusqu'à décrire un avortement. Dans « Ein Zürcher Totentänzchen » (1965) il a ainsi qualifié le roman de « cours de gynécologie pour université populaire, donné par un adolescent boutonneux qui aimerait bien peloter les filles » (« Volkshochschulkurs in Gynäkologie, gehalten von einem pubertären, pickelgesichtigen Möchtegern-Knutscher »). Widmer a alors été soutenu par de nombreuses lettres de lecteurs affirmant que la 'perversité' du roman portait atteinte à leur 'saine sensibilité masculine'. Vingt ans plus tard, la féministe Laure Wyss saluait le combat d'Anna pour son existence comme un des premiers exemples littéraires d'émancipation féminine en Suisse.

Ach, Herr Salazar: l'engagement contre une dictature oubliée

En avance sur son temps, Loetscher le fut encore en 1964, cette fois avec le film télévisé *Ach, Herr Salazar*. L'argent du prix littéraire Charles Veillon obtenu pour *Abwässer* lui permettait de vivre un an à l'étranger. Il a opté pour le Portugal, un pays alors encore peu connu en Suisse, sur lequel régnait le dictateur Salazar, qui avait réussi pendant des décennies à donner une image positive de son régime grâce à une habile propagande. Lorsque la télévision suisse proposa à Loetscher de tourner un film sur le Portugal, il décida de saisir l'occasion pour corriger cette image. Tournées sous la surveillance constante de la police secrète, les prises de vue sont inoffensives. Le commentaire cependant n'a rien d'une publicité touristique. Il mentionne les prisonniers politiques, l'assassinat du candidat politique rival, parle du taux d'analphabétisme élevé, de la pauvreté, de la guerre coloniale sans espoir, bref, il présente le Portugal comme une dictature fasciste qui ne se maintient qu'avec le concours de la police secrète. Le film se termine dans le célèbre ossuaire d'Évora. Loetscher transforme cette image de l'égalité devant la mort en métaphore et appelle à démocratiser le pays:

Über der Knochenkapelle von Évora / steht der Satz: / Wir Knochen, / die wir hier liegen, / warten auf die euren.

Das ist die totale Demokratie. / Hier herrscht die Brüderlichkeit, / Schädel um Schädel, / ohne Opposition, / nur mit etwas Mörtel.

Aber vor dem Tode / gibt es andere Möglichkeiten, / jedem das gleiche Recht zukommen zu lassen, / selbst wenn der Tod / das Programm besser erfüllt.

Ach, Herr Salazar, / 'Freiheit' ist auch ein portugiesisches Wort. / Es heisst in Ihrer Sprache: / LIBERDADE (Loetscher 1984b, 38).

Le film a été retiré de l'antenne une heure avant sa diffusion. Les journalistes ont protesté, mais les écrivains ont accepté cette censure. Quatre ans plus tard, pareille passivité aurait été inconcevable. L'engagement politique n'était pas encore très répandu parmi les auteurs suisses en 1964.

Der Immune: une autobiographie ouverte vers l'extérieur

Le thème de l'engagement joue un rôle déterminant dans le roman le plus célèbre de Loetscher, *Der Immune* (1979). Si, en Suisse, ses interprètes se sont concentrés sur l'aspect national et autobiographique en insistant sur le chapitre ironique intitulé « La découverte de la Suisse », en France, l'accueil fut tout autre. Le titre français – *Le déserteur engagé* (1989) – a certainement contribué à focaliser l'intérêt sur l'interaction entre 'absurdité' et 'engagement'; Alain Bosquet a même vu dans le déserteur engagé une nouvelle sorte de Candide. En 2006, lorsque le roman a été réédité dans la collection 'Schweizer Bibliothek', Corina Caduff a fait remarquer qu'on a trop insisté sur la composante autobiographique lors de la première parution, et qu'on a négligé le fait que *Der Immune* va bien au-delà, puisque la démarche de l'auteur n'a rien de narcissique, qu'il considère sa propre vie comme un document, une mine, un matériau pour la recherche.

Sur le plan de la réception, il faut insister sur le rôle de Rosmarie Zeller, de l'Université de Bâle, qui fut la première à souligner l'importance de la polyglossie dans cette œuvre: « Vielsprachigkeit in der eigenen Sprache bedeutet zum einen, die vielen vorhandenen Sprachen ausnützen, die Soziokulte genauso wie die Fachsprachen, zum andern bedeutet es, neue Sprachen schaffen im Sinne des *Immunen*, der nach einer kugelförmigen Sprache verlangt, nach einer Sprache, die die Erdumdrehung mitmacht » (Zeller 1989, 1036). Elle fit aussi le rapprochement avec le Nouveau Roman français et le théoricien russe de la littérature Mikhaïl Bakhtine:

Damit sind die vermeintlichen Defizite in Loetschers Romanen zu Qualitäten modernen Erzählens geworden, so zum Beispiel, dass er die Literatur immer als Literatur zu erkennen gab, dass er nie die Illusion erzeugte, die Wirklichkeit fotografisch getreu oder jedenfalls wiedererkennbar abzubilden, sondern dass er im Gegenteil die Sprache als Mittel der Darstellung ständig thematisierte, dass er mit seiner Vorliebe für Listen und Aufzählungen demonstrierte, was man alles über die Welt sagen kann oder dass er vor Reflexionen nicht zurückscheute. Loetschers unzeitgemässe Modernität ist zeitgemäss geworden (Zeller 2005, 225).

La quête de la polyglossie dont Loetscher parle aussi dans son essai *How Many Languages does Man Need?* (1982) inspirera ultérieurement à Peter von Matt cette remarque sur la dénonciation aussi claire que précoce par Loetscher du caractère factice de la civilisation: « Loetscher hat den Faksimile-Charakter der Zivilisation, in der wir heute angelangt sind, schreibend denunziert, bevor die französischen Poststrukturalisten ihn auf ihre flirrenden Begriffe brachten » (Matt 1992, 22).

Cet éloge tardif de la part d'éminents germanistes ne vaut pas seulement pour la conception et le style. Dans son ouvrage *Der postkoloniale Blick* (1997), Paul Michael Lützeler, du département d'allemand de la Washington University à Saint Louis, fait figurer Loetscher au même rang que des auteurs comme Hans Christoph Buch ou Hubert Fichte qui ont traité du tournant postcolonial. En effet, dans *Der Immune*, la polyglossie n'est pas perçue comme un simple problème de langage, c'est aussi le problème existentiel d'une société où se côtoient simultanément des espaces différents, ce qui met à mal la vision traditionnellement eurocentrique du monde. Cette anticipation loetschérienne du goût postcolonial pour l'hybridité est confirmée par le spécialiste indien de la littérature allemande Anil Bhatti:

Es ist faszinierend zu sehen, wie [Loetscher] in seinen Reisefeuilletons aus den siebziger Jahren eine Haltung vorwegnimmt, die man heute mit dem postkolonialen Sinn für das Hybride und für Diversität assoziiert. Dabei betreibt er keinen Exotismus, obwohl er über das Exotische schreibt. [...] In seinen Reisetexten werden der Kolonialismus und die postkoloniale Situation weder besserwissersch noch sentimental oder mit politischer Korrektheit erfasst. Loetschers Ironie erzeugt einen Sinn für den transitorischen Reiz der Spuren des Kolonialismus und der Ruine, was die Quelle des textuellen Gelingens ist (Bhatti 2005, 148).

La dimension révolutionnaire de ce qu'exprimait Loetscher dans *Der Immune* s'impose à la lecture de *Wieviel Globalisierung verträgt der Mensch?* (2003) du philosophe allemand Rüdiger Safranski. S'interroger sur le degré de mondialisation que l'homme peut supporter, voilà qui ressemble étrangement à ce que faisait Loetscher il y a près de trente ans dans ce roman, et la réponse à cette question se trouve mot pour mot dans *Der Immune*. En effet, Safranski défend la thèse que dans une société de l'information globale, les stimulations et les informations ont dépassé de manière dramatique les possibilités d'action. Aussi propose-t-il de produire « un système de filtres » qui élimine certains stimuli indésirables: « Wir müssen nämlich selbst ein Filtersystem entwickeln, das Reize, auf die man gar nicht angemessen reagieren kann oder auch nicht zu reagieren braucht, wegfiltert ». Pour cela il convient selon lui de développer un véritable « système immunitaire » (« die Entwicklung eines kulturellen Filter- und Immunsystems », Safranski 2003, 78). Dans *Der Immune*, Loetscher ne dit rien d'autre, mais il le fait avec un peu plus de poésie. Il souligne la nécessité pour le personnage principal de « s'immuniser afin de préserver sa capacité de sentir et d'agir » puisque, sauf à risquer de « mourir d'un excès de sentiments », il lui est impossible de « compatir à tout ce qui se passe dans ce monde en un seul jour »:

Hätte er voll und ganz mitempfunden an dem, was an einem einzigen Tag auf dieser Welt geschah, er hätte am Abend an seinen Gefühlen sterben müssen. Und hätte er versucht, zu verstehen, was an diesem einen Tag geschah, er hätte am gleichen Abend verrückt sein müssen. [...] Er begann sich in dem Masse zu immunisieren, als er die Fähigkeit bewahren wollte, zu empfinden und zu agieren (Loetscher 1988, 40).

Der Immune, de même que *Die Papiere des Immunen* (1986) – traduit en français en 1992 sous le titre *Les papiers du déserteur engagé* –, sont le résultat de nombreux voyages effectués alors que Loetscher était étudiant et journaliste. Il écrivait déjà pour des journaux suisses pendant qu'il étudiait à l'Université de Zurich (1948-1956), ainsi qu'à la Sorbonne pendant six mois, en 1950. Représentant de l'Union des étudiants suisses, il était invité à des conférences internationales, ce qui lui a donné l'occasion d'écrire des reportages. Après ses études, Loetscher a d'abord travaillé quelque temps comme critique littéraire pour la *Neue Zürcher Zeitung* et *Die Weltwoche*.

Rédacteur de la revue culturelle *du* de 1958 à 1962, il est passé à la *Weltwoche*, où il s'est occupé d'abord des pages culturelles et où il est resté jusqu'en 1969 en tant que membre du comité directeur. Son contrat lui permettait de travailler la moitié de l'année à l'étranger. Sa collaboration à la *Swissair-gazette* lui a aussi donné la possibilité de parcourir le monde par la suite. L'Asie du Sud-est et l'Amérique latine, le Brésil en particulier, étaient ses destinations de prédilection. Loetscher était au bénéfice d'une formation classique humaniste; grâce à ses voyages, elle a pris les dimensions d'une expérience globale du monde.

Étonnamment, en 1956, dans sa thèse (non publiée) soutenue à l'Université de Zurich, il écrivait déjà que l'on ne peut se sentir apatride que si l'on fait de la *Heimat* une donnée figée. Or cette patrie, dont on doit repousser sans cesse les frontières, est de l'ordre de la quête permanente: « Heimatlosigkeit ist dies nur dann, wenn man mit Heimat den Begriff der Nation, des Geburtsortes identifiziert. Man nehme Heimat nicht als etwas Gegebenes, sondern als etwas, das man sich fortwährend erwirbt, als etwas, das man sich stets vergrössert und dessen Grenzen man stets verschiebt » (Loetscher 1956, 110). Cette idée a été reprise dans *Die Papiere des Immunen* où Loetscher s'interroge sur la marche et conteste la métaphore classique qui veut que les hommes aient des racines:

Wenn [der Immune] jemanden vom Menschen und seinen Wurzeln reden hörte, konnte er aufspringen und ihn bitten, die Schuhe auszuziehen, er möchte einmal einen sehen, der statt Füßen Wurzeln hat. Ja, wir wollten nicht mit Wurzeln, sondern mit Füßen leben. [...] Natürlich belehrten die Gäste den Immunen, der Vergleich mit den Wurzeln sei nur ein Bild, und der Gebildetste unter den Eingeladenen sprach von einer Metapher. Doch der Immune entgegnete scharf, die Leute würden immer dann symbolisch, wenn sie keine Lust hätten, zu Ende zu denken (Loetscher 1986, 193).

Die Augen des Mandarin: l'émergence d'une conscience globale

Plus encore que dans *Der Immune*, Loetscher s'est intéressé à la mondialisation dans *Die Augen des Mandarin* (1999). Le roman se veut une réponse à la fin de l'histoire annoncée par Francis Fukuyama dans *The End of History and the Last Man* (1992). Alors que Fukuyama définit la globalisation comme le point final de l'histoire de l'humanité, Loetscher défend la thèse audacieuse que celle-ci ne fait que commencer. Sur un continent dont la position centrale appartient au passé, Loetscher imagine la rencontre d'un vieux Zurichois qui a beaucoup voyagé avec un mandarin chinois qui veut se rendre en Occident, au-delà de ce pays occidental qu'est l'Inde... pour un Chinois. Le point de départ de l'œuvre est une interrogation (historiquement attestée) d'un mandarin du XVI^e siècle, qui rencontre pour la première fois un Européen: « Peut-on voir avec des yeux bleus? » Cette question – peut-on voir avec des yeux bleu-vert? –, Past, le personnage principal, se l'adresse à soi-même, construisant ainsi un monde à soi, où il n'y a de frontière ni temporelle, ni géographique.

Dans *Der Immune*, l'image d'un monde global est encore clairement multiculturelle: le genre et le style changent certes suivant les chapitres, mais les cultures continuent à apparaître comme des entités fermées. Dans *Die Augen des Mandarin*, Loetscher est plus radical; le registre culturel change trois à quatre fois par page, et aucune culture n'apparaît plus comme indépendante, ni fermée. Autrement dit, au lieu de coexister dans la multiculturalité, les cultures s'imbriquent dans la transculturalité. La perplexité devant un monde en voie de mondialisation telle qu'on l'observe à la fin de *Der Immune* constitue ici le point de départ d'un voyage à travers

un monde où plus rien ne semble rester à sa place, où l'on peut sauter en une seconde du Brésil en Chine en passant par la Thaïlande, et où tout est mis en relation.

Pour Lucien Dällenbach (2001, 54), *Die Augen des Mandarin* est « une auto-fiction planétaire passionnante ». L'expression résume le propos essentiel du roman: transformer le sentiment planétaire de l'existence en thème littéraire. Loetscher ne perçoit pas la mondialisation comme une menace, un risque d'uniformisation culturelle, ou une 'McDonaldisation' du monde, comme dit George Ritzer dans *The McDonalidization of Society* (2000), mais bien plutôt comme un processus permettant de multiplier les contacts, les échanges et les dialogues transnationaux, qui pourrait donner naissance à quelque chose de neuf.

Les mots-clés du roman – 'perplexité' et 'pagaille' – devaient à l'origine servir de titre au roman. Past, le personnage principal, a pour sobriquet 'le perplexe', par analogie avec Aleister Crowley, l'occultiste et mystique anglais qui a dit sur son lit de mort: « I'm perplexed ». Mais pour Past, ce 'perplexe' n'est pas le dernier, mais bien le premier mot. Loetscher a essayé de montrer la perplexité qui caractérise notre temps à travers les mass médias. La télévision et l'Internet n'apparaissent pas comme des sources d'information mais de déstabilisation, puisque nous nous trouvons simultanément face à une telle quantité de données que nous risquons de nous y perdre. La cyberculture mène à la 'pagaille', le second terme-clé du roman, qu'il ne faut pas interpréter de manière négative, mais plutôt comme une condition préalable à la naissance de quelque chose de nouveau. Ce que Loetscher dit de l'ère post-pagaille, il l'exprime par des métaphores tirées du langage informatique, ou, plus précisément, du jeu informatique Shanghai. Ce jeu commence dans la pagaille: le nord, l'est, et l'ouest sont pêle-mêle et c'est seulement lorsque le centre est parfaitement rangé qu'apparaît le dragon, le symbole chinois du Nouvel An et d'un nouvel espoir.

Dans le roman aussi, on fait le ménage, quand Past et le mandarin jettent tout le matériel qu'ils ont stocké dans la corbeille à papier de l'ordinateur. Le roman se termine sur un grand nettoyage: on vide sans regret tout ce qui a été engrangé une vie durant, pour faire de la place pour les choses à venir. Dans une société comme la nôtre, qui se distingue justement par son goût de la conservation, de la protection, de la sauvegarde et de l'archivage, cet appel à jeter le maximum pour faire place à la nouveauté sonne comme une hérésie. On pourrait aussi interpréter la fin comme une variante postmoderne originale du renoncement bouddhiste ou comme un refus définitif des modes de pensée figés, dès lors que ce qui est solide redevient fluide.

War meine Zeit meine Zeit: le monde, véritable scène de l'œuvre

Une fois encore, les fleuves occupent une place de choix dans le dernier livre de Loetscher: *War meine Zeit meine Zeit* (2009). L'eau de la petite rivière Sihl à Zurich au bord de laquelle le jeune Loetscher a grandi se jette dans d'autres eaux du monde après un long voyage, tandis que l'expérience personnelle du monde acquise par le narrateur prend les dimensions d'une conscience planétaire. Ce récit indéniablement autobiographique relègue pourtant les questions privées à l'arrière-plan. S'affirmer en tant qu'intellectuel dans un monde globalisé, telle est l'exigence au centre de l'œuvre. Ce livre où il se demande si son temps fut bel et bien le sien nous rappelle combien de fois Loetscher a été en avance sur son temps. À une époque où le mot Internet n'existait pas encore, il a abordé des sujets qui sont finalement devenus brûlants seulement à l'ère de la mondialisation.

L'intérêt de Loetscher pour l'Europe et le monde a ainsi constitué une réponse critique à l'isolationnisme suisse et il a conduit l'auteur zurichois à développer une autre forme de 'vision helvétique', une vision alternative qui dépasse la représentation traditionnelle d'une Suisse située à

la croisée des cultures. Certes cette dernière perception n'est pas rejetée par Loetscher, mais celui-ci cherche à éviter que l'idée d'une Suisse-carrefour ne serve qu'à perpétuer le mythe de la Suisse comme *Sonderfall*. Il n'observe donc pas le monde dans une perspective helvétique, mais fait précisément le contraire: il interprète la Suisse à partir d'une perspective globale. La Suisse n'est alors plus un carrefour situé au centre du monde, mais elle devient un élément parmi d'autres sur une planète en voie de mondialisation. Comme c'est le monde qui constitue la véritable scène où se joue l'œuvre de Loetscher, la façon dont celui-ci questionne l'identité suisse et la singularité de la Suisse se transforme automatiquement en une réflexion sur le monde.

Si Loetscher rejette le mythe du *Sonderfall* suisse, cela n'implique pas qu'il faille selon lui faire du passé table rase ou fuir l'étroitesse helvétique si souvent relevée. Loetscher a régulièrement salué sur ce qu'il considérait comme les acquis de la Suisse, en particulier son système scolaire, ses bibliothèques et sa presse, autant d'institutions qui lui ont permis de franchir le fossé qui séparait les quartiers ouvriers qui longent la Sihl de ceux, plus bourgeois, qu'arrose la Limmat (2009b, 17). Il a également clairement critiqué ceux de ses collègues qui, dans les années 1960 et 1970, faisaient – avec désinvolture – de la démystification radicale de la Suisse une posture à la mode. Ce qui avait été à une certaine époque une impérieuse nécessité menaçait alors de déboucher sur du vide, sur la même impasse que celle à laquelle avait conduit la rhétorique nationaliste du *Sonderfall*, selon ce nouvel adage qui semblait dire « Si nous n'arrivons pas à être les meilleurs, faisons en sorte d'être les pires » (2009b, 17). Loetscher, plutôt que de chercher à éradiquer l'image classique de la Suisse, choisit de développer une contre-image liée à l'hybridité, dans laquelle la Suisse comme carrefour de cultures européennes n'était plus envisageable que comme une partie du monde globalisé.

Dès 1987, en utilisant le concept-clé de métissage dans un texte intitulé « Die mehrsprachigen Kulturen », Loetscher faisait valoir que dans un monde en pleine mutation, on assistait inmanquablement à une intensification de l'imbrication entre le soi et de l'Autre, ce qui obligeait à une nouvelle définition de l'identité, dans laquelle le métissage n'avait plus rien à voir avec le patrimoine génétique, mais plutôt avec une « culture de la traduction », laquelle dépassait les questions strictement linguistiques et présuppose la fréquentation d'une sorte de « glossaire de l'altérité »: « Es findet unvermeidlich eine Mestizierung statt, die nicht vom Blut herkommt. Es zeichnet sich eine Übersetzungskultur ab, mit der nicht nur Sprachliches gemeint ist, und ein Denken, das nicht mehr ohne das Glossar der andern auskommt. » (221).

Dans le texte « Kultur als Spannungsfeld » (1989), Loetscher prônait par ailleurs une définition de l'identité vue comme « dialectique à plusieurs visages » (« vielgesichtige Dialektik », 47), s'éloignant ainsi de la tendance visant à répartir les êtres humains dans différents groupes sur la bases de leur identité présumée. Il défendait le concept d'une « identité plurielle » (« plurale Identität ») permettant à chaque individu d'entretenir des liens identitaires avec des personnes très variées. Personne, insistait Loetscher, n'a qu'une seule identité, et chacun dispose d'une pluralité d'identités en fonction de critères d'affiliation linguistique, ethnique, sociale, religieuse ou encore de racisation ou d'orientation sexuelle. Au lieu de contribuer à figer les êtres humains, l'identité devrait au contraire sans cesse être pensée comme étant au cœur de multiples relations, de sorte que la réalité propre à chacun se révèle peu à peu, au fur et à mesure qu'elle élargit la réalité individuelle de nouvelles rencontres spatiales, culturelles et humaines. Dans ce type de conscience culturelle vécue comme une dialectique, ce qui importe n'est plus le contenu de la définition mais le processus, l'acte de définir. Cela suppose cependant une disposition à la mobilité physique et intellectuelle ainsi qu'un objectif qu'on se fixe et qui consiste à devenir « un parmi tant d'autres, mais unique parmi la multitude » (« einer unter vielen zu werden, aber unter vielen einer », 53).

Peu avant de disparaître, Loetscher relia le concept d'identité plurielle à celui de « patrie plurielle » (« plurale Heimat », 2009b, 17) et précisa, dans la préface des *Diskurse in die Weite* (2010), que l'individu ne dispose pas d'une identité fixe, mais qu'il est en soi un carrefour entre diverses identités (« uns [charakterisiert] nicht eine allgemeingültige Identität, sondern wir sind der Schnittpunkt verschiedener und unterschiedlicher Identitäten », 9). En français, plutôt que le concept de 'carrefour', c'est du reste peut-être le terme de 'croisement' qui peut rendre le mieux compte de la vision du monde loetschérienne. Car chez Loetscher, l'individu est *au* croisement de différentes influences – 'croisement' au sens d'espace, d'intersection entre plusieurs voies –, et il est aussi *le* croisement, au sens de produit de l'union entre deux identités différentes, dans un sens qui s'éloigne certes de la dimension biologique à laquelle le terme était généralement cantonné, mais qui autorise l'idée d'unicité de l'individu – devenu métisse, hybride.

Si Hugo Loetscher a évoqué la mondialisation – même sans utiliser le mot – bien avant que le concept soit sur toutes les lèvres, on ne peut expliquer l'avance dont il a régulièrement fait preuve que par le fait qu'il n'a jamais voulu se limiter à une seule perspective, et qu'il a au contraire toujours considéré qu'il devait insérer les thèmes qui le passionnaient dans une perspective multiple. Et force est de reconnaître qu'en la matière, tant la ville de Zurich, au confluent de la Sihl et de la Limmat, que la Suisse plurielle lui ont fourni des conditions idéales pour mener à bien son projet – comprendre à la fois son lieu de naissance, son pays et le vaste monde.

Bibliographie

- Bhatti, Anil, 2005, « Für Hugo Loetscher, vom Rande aus geschrieben », dans: Jeroen Dewulf/Rosmarie Zeller, *In alle Richtungen gehen: Reden und Aufsätze über Hugo Loetscher*, Zürich: Diogenes, 148-151.
- Bosquet, Alain, 1989, « Le Candide d'Hugo Loetscher », *Le Figaro*, 29.08.
- Bucheli, Roman, 2008, « 'In welchen Kreisen verkehren sie?' Emil Staigers berühmt-berüchtigte Rede von 1966 als Tondokument », *Neue Zürcher Zeitung*, 10.07.
- Caduff, Corina, 2006, « Hugo Loetscher: *Der Immune* 1975-2006 », *Das Magazin*, 15.04, 11-16.
- Camartin, Iso, 2005, « Der Roman als Aufklärungsanlage », dans: Jeroen Dewulf/Rosmarie Zeller, *In alle Richtungen gehen: Reden und Aufsätze über Hugo Loetscher*, Zürich: Diogenes, 233-242.
- Dällenbach, Lucien, 2001, *Mosaïques: Un objet esthétique à rebondissements*, Paris: Editions du Seuil.
- Dewulf, Jeroen, 2002, « 'Helvetia Mediatrix: Das Ende eines Traumes?' Hugo Loetscher über die Sprachsituation in der Schweiz. Ein Interview », *Arteria*, 29.09.
[www.arteria.ru/eng_de_2002/de29_09_2002_2.htm]
- Fukuyama, Francis, 1992, *The End of History and the Last Man*, New York: Free Press.
- Gorecka, Marzena, 2005, « Bis zum Unübersetzbaren », *Eurac*, 23.03.
[www.eurac.edu/Focus/TheTranslation/Translation_Gorezka_de.htm]
- Loetscher, Hugo, 1956, *Der Philosoph vor der Politik: Ein Beitrag zur politischen Philosophie (illustriert an der neueren politischen Philosophie Frankreichs)*, Zürich: Universität Zürich.
- , 1963, *Abwässer: Ein Gutachten*, Zürich: Arche [Fr. *Les égouts: un rapport*, Lausanne: Bertil Galland, 1974].
- , 1964, *Die Kranzflechterin*, Zürich: Arche [Fr. *La tresseuse de couronnes*, Paris: Fayard, 1992].
- , 1983, *Der Waschküchenschlüssel und andere Helvetica*, Zürich: Diogenes [Fr. *Si dieu était Suisse*, Paris: Fayard, 1991].

- , 1984a, *Noah*, Zürich: Diogenes.
- , 1988, *Der Immune*, Zürich: Diogenes [Fr. *Le déserteur engagé*, Paris: Fayard, 1989].
- , 1984b, « Ach, Herr Salazar », dans: Georg Sütterlin, *Das Hugo Loetscher Lesebuch*, Zürich: Diogenes, 32-38.
- , 1986, *Die Papiere des Immunen*, Zürich: Diogenes [Fr. *Les papiers du déserteur engagé*, Paris: Fayard, 1992].
- , 1987, « Die mehrsprachigen Kulturen. Ethnologische Perspektiven », dans: Martin Meyer, *Wo wir stehen. Dreissig Beiträge zur Kultur der Moderne*, Zürich: Verlag Neue Zürcher Zeitung, 217-222.
- , 1989, « Kultur als Spannungsfeld », dans: Elsbeth Pulver, *Suchbild, Silhouette, Sagome*, Bern: Zytglogge, 47-53.
- , 1999, *Die Augen des Mandarin*, Zürich: Diogenes.
- , 2009a, *War meine Zeit meine Zeit*, Zürich: Diogenes.
- , 2009b, « Schweizerstunde », *Die Zeit* 22.04, 17.
- , 2010. « Geleitwort », dans Martina Kamm et al., *Diskurse in die Weite. Kosmopolitische Räume in den Literaturen der Schweiz*, Zürich: Seismo, 7-9.
- Lützel, Paul Michael (dir.), 1997, *Der postkoloniale Blick: Deutsche Schriftsteller berichten aus der Dritten Welt*, Frankfurt a. M.: Suhrkamp.
- Matt, Peter von, 1992, « Konstrukteur und Brückenbauer: Über Hugo Loetscher », *Neue Zürcher Zeitung*, 03./04.10.
- Raffaelli, Massimo, 2005, « Die Schweiz in der Kloake », dans: Jeroen Dewulf/Rosmarie Zeller, *In alle Richtungen gehen: Reden und Aufsätze über Hugo Loetscher*, Zürich: Diogenes, 243-247.
- Ramnarayan, Gowri, 2007, « Points of Return », *The Hindu*, 04.11.
- Ritzer, George, 2000, *The McDonaldization of Society: An Investigation into the Changing Character of Contemporary Social Life*, Thousand Oaks (CA): Pine Forge Press.
- Safranski, Rüdiger, 2003, *Wieviel Globalisierung verträgt der Mensch?*, München/Wien: Hanser.
- Widmer, Walter, 1965, « Ein Zürcher Totentänzchen », *Zürcher Woche*, 29.01.
- Wyss, Laure, 2005, « Wiedergelesen », dans: Jeroen Dewulf/Rosmarie Zeller, *In alle Richtungen gehen: Reden und Aufsätze über Hugo Loetscher*, Zürich: Diogenes, 258-261.
- Zeller, Rosmarie, 1989, « Vielsprachigkeit und Verfremdung im Werk Hugo Loetschers », *Schweizer Monatshefte*, 12, 1035-1043.
- , 2005, « Der unzeitgemässe Zeitgemässe: Zu Rezeption und literarischem Kontext von Hugo Loetschers Romanen », dans: Jeroen Dewulf/Rosmarie Zeller, *In alle Richtungen gehen: Reden und Aufsätze über Hugo Loetscher*, Zürich: Diogenes, 217-232.

La Suisse et l’Afrique en miroir

*La visite de la vieille dame (Dürrenmatt) adaptée par le cinéaste Diop Mambéty*⁵⁰

Jürgen HEIZMANN, Université de Montréal

Résumé

Régionalisme et cosmopolitisme: selon Peter von Matt, on peut réduire les intentions et les caractéristiques de la littérature suisse contemporaine à cette formule. Ceci s’applique également à Friedrich Dürrenmatt. Sa prose et ses pièces paraboliques sont des modèles universels aux traits helvétiques. La comédie mafieuse sur la vieille dame riche comme Crésus qui corrompt les mœurs de toute une ville à coups de millions est un exemple frappant de la « Suisse du début des années 1960 qui prospère inconsidérément » (Christoph Geiser). Les débats actuels sur la Confédération suisse comme « banque de/pour gangsters » (Thomas Hürlimann) ont donné un nouveau sens à la comédie sombre de Dürrenmatt. Pourtant, la pièce la plus réussie de Dürrenmatt est aussi une parabole universelle du capitalisme. Il n’est donc pas étonnant qu’aucune autre œuvre littéraire suisse ait connu autant d’adaptations internationales. La plus remarquable est le film *Hyènes* du cinéaste sénégalais Djibril Diop Mambéty, sorti en 1992. Cet article vise à montrer comment ce film, considéré comme une œuvre-clé dans l’histoire du cinéma africain, transpose la pièce suisse de 1956 à la situation de l’Afrique des années 1990. Il est particulièrement intéressant la façon dont Mambéty traite de la mondialisation et joue avec les mythes du cinéma occidental, en utilisant le montage associatif comme équivalent à l’anti-naturalisme de Dürrenmatt.

Zusammenfassung

Regionalismus und Weltläufigkeit: im Anschluss an Peter von Matt könnte man Intention und Eigenart der Schweizer Gegenwartsliteratur auf diese Kurzformel bringen. Das gilt auch für Friedrich Dürrenmatt. Seine parabolischen Stücke und Erzählungen sind Weltmodelle mit helvetischen Zügen. Die mafiose Komödie über die steinreiche alte Dame, die mit ihren Millionen die Moral einer ganzen Stadt aufkauft, passt in die Umwelt der „gedankenlos prosperierenden Schweiz der frühen sechziger Jahre“ (Christoph Geiser) und hat durch die jüngsten Diskussionen um die Eidgenossenschaft als „Gangsterbank“ (Thomas Hürlimann) neue Aktualität bekommen. Doch natürlich ist Dürrenmatts erfolgreichste Theaterarbeit auch als universelles Gleichnis für den Kapitalismus zu lesen. Kaum ein anderes literarisches Werk der Schweiz hat darum weltweit so viele Adaptationen erlebt. Eine der bemerkenswertesten ist der Film *Hyènes* des senegalesischen Regisseurs Djibril Diop Mambéty aus dem Jahr 1992. Dieser Artikel soll zeigen, wie dieser Film, der als Meilenstein des afrikanischen Kinos gilt, das Schweizer Drama von 1956 auf afrikanische Verhältnisse der 1990er Jahre überträgt. Von besonderem Interesse sind dabei die Themen der Globalisierung, Mambéty’s Umgang mit Kinomythen der westlichen Welt und sein Einsatz der Assoziationsmontage als Äquivalenzphänomen zu Dürrenmatts Anti-Naturalismus.

Abstract

Regionalism and cosmopolitanism: according to Peter von Matt, one can reduce the intentions and characteristics of contemporary Swiss literature to this formula. This applies also to Friedrich Dürrenmatt. His parabolic plays and prose are world models with Helvetia traits. The Mafia-like comedy about the stinking rich old lady who corrupts the morals of an entire town with her millions is a striking example of the “thoughtlessly prospering Switzerland of the early 1960s” (Christoph Geiser). The current debates on the Swiss confederation as a “bank of and for gangsters” (Thomas Hürlimann) have given Dürrenmatt’s dark comedy new meaning. Yet, Dürrenmatt’s most successful play is also a universal parable about capitalism. It is no wonder, then, that no other Swiss literary work has seen so many international adaptations. The most remarkable one is the 1992 movie *Hyenas* by Senegalese filmmaker Djibril Diop Mambéty. This article intends to show how this film, considered a milestone in African movie history, transposes the Swiss play from 1956 to conditions in Africa in the 1990s. Of particular interest are the topic of globalization,

⁵⁰ Cet article est une version modifiée et amplifiée d’un essai de l’auteur paru en allemand (éd. Jane V. Curran et Julia Portner, voir bibliographie, Heizmann 2010). L’auteur aimerait remercier Maud Rodrigue et l’éditeur Manuel Meune pour la traduction vers le français de cette nouvelle version.

Mambéty's treatment of Western cinema myths, and his use of associative montage as equivalent to Dürrenmatt's anti-naturalism.

Il neo-capitalismo ha vinto, sono sul marciapiede

Pier Paolo Pasolini⁵¹

L'originalité du cas suisse tient au fait que le pays semble avoir une vocation à la fois régionaliste, par exemple en raison de l'exiguïté des cantons comme espaces politiques, et universaliste, par son appartenance à trois aires culturelles ayant eu un rôle-clé dans l'émergence de la modernité occidentale, mais aussi – surtout? – par son rôle de place financière internationale. Les artistes suisses ont souvent été amenés à réfléchir au lien entre le local et l'universel, tant les conflits économiques et culturels de ce monde semblent se refléter dans l'histoire de leur pays. Mais inversement, dans une perspective postcoloniale, les artistes de pays non occidentaux ne peuvent-ils pas se reconnaître dans l'histoire de la Suisse, aussi particulière qu'elle semble? Pour évoquer la façon dont les contextes suisse et africain peuvent entrer en résonance, dans un jeu de croisements et de miroirs, nous réfléchissons ici au dialogue qui s'est établi entre le dramaturge suisse Friedrich Dürrenmatt et le cinéaste sénégalais Djibril Diop Mambéty.

La première de la tragicomédie *La visite de la vieille dame* eut lieu au Schauspielhaus de Zurich le 29 janvier 1956. Non seulement la pièce rendit soudainement célèbre son auteur âgé tout juste de 35 ans – Dürrenmatt –, mais du même coup, elle tira la littérature suisse du profond sommeil où elle était plongée depuis plusieurs décennies. La manière dont l'opinion mondiale, plus particulièrement dans l'espace anglo-saxon, percevait jusqu'alors les réalisations culturelles en provenance de la Confédération suisse est illustrée de façon éloquente par une scène du classique cinématographique de Carol Reed, *Le troisième homme* (*The Third Man*), sorti en 1949. Ainsi, dans la célèbre scène au *Prater* de Vienne, un Harry Lime sans scrupule, incarné par Orson Welles, déclare à son crédule ami d'enfance: « In Italy, for thirty years under the Borgias, they had warfare, terror, murder and bloodshed, but they produced Michelangelo, Leonardo da Vinci and the Renaissance. In Switzerland, they had brotherly love, they had 500 years of democracy and peace, and what did that produce? The cuckoo clock. »

Précisons qu'il y a deux erreurs dans cette remarque qui ne figurait pas dans le scénario de Graham Greene, mais qui fut ajoutée par Welles avec l'accord du metteur en scène: la Suisse n'est ni le lieu d'origine du 'coucou suisse' – venu de Forêt-Noire –, ni l'immuable communauté paisible et pacifique que dépeint Welles/Lime. Au contraire, déjà à l'époque des Borghèse, la Suisse était l'une des puissances militaires les plus intrépides d'Europe, réalisant pendant des siècles d'importants profits grâce aux mercenaires qu'elle envoyait combattre hors de ses frontières. Mais au-delà, ce qui nous importe ici, c'est la conception encore largement répandue voulant qu'une période marquée par des événements historiques et politiques douloureux soit souvent un terreau fertile pour l'éclosion de grands artistes. De ce point de vue, la Suisse pourrait être considérée comme un pays qui a eu la chance d'être épargné par les turbulences politiques, mais aussi, en raison même de cette absence de tensions intérieures, comme un pays culturellement pauvre et engoncé dans son provincialisme.

⁵¹ Extrait de Pasolini, Pier Paolo, 1964, « Una disperata vitalità », *Poesia in forma di rosa*, Milano: Garzanti, 133.

La Suisse de Dürrenmatt face au monde de l'après-guerre

On ne saurait exagérer l'importance tant culturelle que politique qu'eut la plus célèbre – aujourd'hui encore – des pièces de Dürrenmatt. Elle conquiert rapidement les scènes d'Europe de l'Est et de l'Ouest, eut sa première à Broadway le 5 mai 1958 et fut portée à l'écran par Hollywood en 1964, sous la direction de Bernhard Wickis, avec Ingrid Bergman et Anthony Quinn dans les rôles principaux. Certes, Broadway et Hollywood adaptèrent la pièce au goût du public américain, la rendant plus sentimentale et moins percutante – nous y reviendrons –, mais grâce à sa comédie tragique, Dürrenmatt était parvenu à procurer à son pays une reconnaissance internationale en matière culturelle – à peu près au même moment que Max Frisch avec son roman *Stiller*.

Cette pièce raconte comment Claire Zachanassian, née Kläri Wascher, une millionnaire qui a été abandonnée par Ill, son amoureux, alors qu'elle avait dix-sept ans et qu'elle était enceinte de lui, revient trente ans plus tard à Güllen, sa ville natale appauvrie, et promet à ses citoyens un milliard pour le meurtre d'Ill. Malgré l'indignation morale des habitants, elle parvient peu à peu à gagner ceux-ci à sa cause par son offre lucrative. Cette parabole mafieuse sur la corruption morale par le capitalisme – comme on interprètera à juste titre *La visite de la vieille dame*, cette pièce que Dürrenmatt (1969, 183) qualifia lui-même de « méchante » [« böse »] – peut être vue comme une œuvre du 'théâtre mondial', tant elle dénonçait clairement – et dénonce aujourd'hui encore – les fondements de toutes les sociétés modernes où elle fut jouée, mais aussi parce c'est bien le monde que Dürrenmatt cherche à représenter, à reproduire (Matt 2001, 251). Les références à la Suisse dans son œuvre n'en sont pas moins indéniables puisque l'intrigue est incontestablement située dans un contexte et des lieux suisses. Elisabeth Brock-Sulzer, éditrice des œuvres complètes de Dürrenmatt, écrit au sujet du dramaturge: « La Suisse lui sert toujours de point de départ. Jamais il ne perd de vue son ancrage originel » (1969, 12, notre traduction [n.t.]).

C'est ce qu'on constatait déjà dans l'un des premiers récits de l'auteur, *Der Tunnel*, qui allie le fantastique et l'existentialisme et dans lequel l'irruption de l'irrationnel dans le monde réel est intimement liée à l'économie des lieux. Dans ce récit, on voit un train s'engouffrer dans un tunnel exigu pour y disparaître à jamais, près de Berthoud (all. Burgdorf). Situé sur le trajet Berne-Zurich que Dürrenmatt empruntait alors régulièrement, ce tunnel de 510 mètres est en réalité peu impressionnant dans un pays qui en possède plus de 900 km – aujourd'hui, il ne sert du reste plus qu'au transport régional et l'Intercity l'ignore superbement. Mais l'idée de cette vision apocalyptique est particulièrement efficace, tant l'effroi que suscite ce train plongeant dans les entrailles de la terre convient bien, littérairement parlant, au pays des pionniers de la construction de tunnels – de la même façon que l'image de Dracula est attachée à la Transylvanie.

Dans le roman policier *Der Verdacht (Le soupçon)*, Dürrenmatt transpose les horreurs des camps de concentration nazis dans cette Suisse réputée si tranquille. Dans sa clinique de luxe située sur le Zürichberg – la montagne qui domine Zurich –, le docteur Fritz Emmenberger procède à des expériences médicales au mépris de toute humanité, comme celles qu'on pratiquait naguère sur les prisonniers du camp de Stutthof. Et à en croire le commissaire Bärlach, « ce qui s'est produit en Allemagne se produit dans n'importe quel pays lorsque certaines conditions sont réunies » (Dürrenmatt 1985, 69, n.t.). Dans cette œuvre dont l'action se situe en 1948, on a tout lieu d'interpréter la remarque de Bärlach, le Bernois représentant la loi, comme une invitation à

ne pas faire de la neutralité politique suisse un signe de supériorité morale, et il s'agit ici sans aucun doute d'une pique adressée par Dürrenmatt à ses compatriotes. Car même si le controversé théologien Karl Barth a pu souligner, avant même la fin de la Deuxième Guerre mondiale, que la Suisse avait fait de bonnes affaires avec l'Allemagne nazie (Matt 2001, 39), ce type d'autocritique était largement banni du débat public dans les années cinquante. C'est seulement en 1998 que la Confédération fut secouée par le scandale entourant les profits que les banques suisses avaient retirés de l'or nazi, cet or souillé du sang des victimes de la Shoah. Sous les pressions internationales, la Suisse paya ensuite 1,2 milliard de dollars aux familles des victimes.

C'est aussi sous ce double aspect, suisse et transnational, qu'on doit aujourd'hui considérer *La visite de la vieille dame*. Car bien que l'auteur ait cherché, dès la première édition, à universaliser la pièce en situant la ville de Gullen quelque part en Europe centrale, les thèmes abordés sont on ne peut plus suisses. Klaus Pezold décrit ainsi Gullen comme un « monde miniature aux attributs manifestement helvétiques » (2007, 251, n.t.). *Gülle* signifiant 'lisier', le toponyme suggère que contrairement à ce que voudrait la sagesse populaire, l'argent a parfois bel et bien une odeur. Eu égard au blanchiment d'argent et aux comptes bancaires anonymes, la Suisse semble donc mériter l'appellation de « banque de/pour gangsters » [« Gangsterbank »] qu'elle s'est vu récemment décerner par l'espion Thomas Hürlimann (2002, 21). Mais le fait n'est pas nouveau. Il y a bien longtemps que l'argent figure au cœur des préoccupations de ce pays devenu l'un des plus grands centres financiers du monde; s'il peut être considéré comme le paradis des banques, c'est en raison de la réglementation bancaire qu'instaura le Conseil du canton de Genève dès 1713 – ce qui n'empêche certes pas qu'une grande partie de la population suisse ait vécu dans la misère crasse jusqu'au XIX^e siècle. Bien avant la Révolution française, les rois de France empruntaient de l'argent en Suisse – en toute discrétion – et par la suite, la noblesse trouva dans les villes helvétiques un havre financier. Au soir de sa vie, Gottfried Keller décrivait son pays natal comme « une petite mine d'or », comme un « bazar » ou un « comptoir pour capitalistes », dénonçant ainsi une perversion de l'idée même de la démocratie. Et plus près de nous, Nicola Graterri, magistrat calabrais spécialisé dans la lutte antimafia, qualifiait la Suisse de « coffre-fort » de la 'Ndrangheta calabraise (Graterri/Nicoso 2007), l'une des organisations mafieuses les plus dangereuses de la planète. Selon ses estimations, en 2006, cette dernière avait en réserve dans les banques helvétiques un capital d'environ 59 milliards de francs.

La Suisse et l'argent: on ne saurait considérer cette association récurrente comme un cliché au même titre que le chocolat ou le romantisme à la Heidi, car elle décrit rien moins qu'une réalité. Dans un premier temps, Dürrenmatt avait d'ailleurs voulu donner à sa pièce le sous-titre de « comédie de la haute conjoncture », en référence au boom économique fulgurant qu'une Suisse sortie indemne de la guerre avait connu dès 1945, bien plus vite que d'autres pays d'Europe – d'autant que le pays était déjà un acteur majeur de la finance internationale.

Du cœur de l'Europe à Hollywood: les métamorphoses de la *Vieille dame*

La comédie tragique de Dürrenmatt présente un tel caractère de modèle universalisable que tout citoyen d'un pays occidental – et pas seulement de Suisse – peut s'y reconnaître. Dans une conférence donnée à New York en 1960, Dürrenmatt (1969, 162) expliquait combien il était particulièrement impérieux – mais aussi très rentable –, pour les écrivains originaires d'un petit pays, de faire de ce pays un modèle pour le monde, en usant de procédés tels que la densification, l'exagération et le renforcement. C'est pour cette raison que lui-même, poursuivait-il, avait été remarqué par un public international, tant le monde se reflétait dans le modèle qu'il proposait. Et selon Peter von Matt, c'est bien cette combinaison « de régionalisme acharné et d'audace dans le rapport au monde » (1989, 151, n.t.) qui caractérise les réalisations culturelles de la Suisse.

Le succès international de la *Vielle dame* est attesté non seulement par son succès au théâtre, mais aussi par les nombreuses adaptations que la pièce a connues jusqu'à ce jour. Pourtant, hormis le film *Hyènes* du metteur en scène sénégalais Djibril Diop Mambéty (1992) – dont il sera question plus en détail –, aucune adaptation cinématographique ne reste fidèle à la radicalité de la pièce. C'est le cas de la version de Broadway citée plus haut, adaptée par Maurice Valency. L'action se déroule dans une propre ville européenne aux accents germaniques, avec à sa tête un *burgomaster* plutôt qu'un *mayor*. Cela crée immédiatement une distance pour le spectateur américain, amené à penser que d'aussi étranges événements peuvent certes se produire au fin fond du vieux continent, mais jamais aux États-Unis. Dans *The Visit*, film dont Bernhard Wicki (1964) a signé la mise en scène et Ben Barzman le scénario – et qu'il faut bien appeler un navet hollywoodien –, Wicki renforce ce type d'effet de distanciation non pas en rudoyant le spectateur comme le fait Brecht, mais plutôt par une stratégie discrète, en optant par exemple pour des enseignes en écriture cyrillique (v. Knapp 1977, 58-66). Quant au metteur en scène russe Michail Kosakov, dont le film *Vizit Dame* prit l'affiche en 1989, peu avant la chute de l'Union soviétique, il emploie un procédé symétrique. Certes, un narrateur précise d'emblée que l'histoire pourrait se dérouler n'importe où, par exemple en Suisse, pays d'origine de l'auteur, ou encore en Pologne. Pourtant, différents aspects renvoient clairement à l'Ouest capitaliste: la stèle à la mémoire de Goethe, les costumes folkloriques d'inspiration bavaroise, et surtout les drapeaux des États-Unis hissés en gare de Güllen et les reportages de la CNN sur les incidents de Güllen.

Un second critère pour appréhender les adaptations cinématographiques est le traitement du personnage de Claire Zachanassian. Pour Peter von Matt, ce personnage d'un grotesque très appuyé est « caractéristique de l'art des années cinquante » (2001, 43, n.t.) et il est de la même trempe que celui qui marque des personnages tels qu'Oskar Matzerath, Monsieur Bonhomme (Biedermann) ou encore, pour rester dans l'univers dürrenmattien, Mathilde von Zahnd, la psychiatre démente qui aspire à régner sur le monde. Dürrenmatt lui-même (1969, 182) avait suggéré que Claire Zachanassian, cette femme assoiffée de justice, était une sorte de figure de Médée; et dans la pièce, ceci transparait explicitement dans les propos du professeur (Dürrenmatt 1980, 90) – même s'il s'agit d'une Médée moderne à fonction parodique: pour se venger, ce n'est pas un couteau qu'elle brandit, mais son carnet de chèques. Il convient toutefois d'insister sur la distance qu'entretient ce personnage à l'égard des choses humaines, qu'elle a délaissées depuis longtemps. Au monde rationaliste, pragmatique, voire opportuniste qu'incarnent les habitants de Güllen, elle oppose sa propre métaphysique et son système de valeurs – si extravagant qu'il apparaisse. Dans la littérature contemporaine, on pourrait voir en Zygorg, dans *No Country for Old Men* (McCarthy 2005), un personnage présentant des affinités avec Zachanassian – malgré les univers très différents qui sont les leurs: car ce tueur, tout en commettant des meurtres dans un monde impitoyable et empreint d'une grande violence, semble être le seul à avoir des principes et à respecter un certain code moral.

« Impossible de me tuer » (Dürrenmatt 1980, 40, n.t.), déclare Zachanassian, ce qui laisse entendre qu'on ne peut interpréter son personnage selon les catégories humaines habituelles. On ne saurait voir dans cette milliardaire une simple allégorie (du plan Marshall, de la Banque mondiale, etc.), mais elle est tout sauf un personnage réaliste à la psychologie crédible. Avec sa vie de cour tapageuse, avec son palanquin et sa panthère, avec ses maris dont elle change continuellement et qu'elle traite comme de petits chiens de compagnie, et avec ses nombreuses prothèses, Zachanassian est un personnage on ne peut plus artificiel et grotesque. Comme Mario Andreotti (1984, 354) en faisait judicieusement la remarque, ce personnage est littéralement un assemblage. C'est précisément ici que réside l'aspect moderniste de la pièce et c'est pour cette raison que toute tentative visant à conférer au personnage une psychologie plus sentimentale en altère la portée. Broadway et Hollywood n'ont pas seulement gommé la dimension grotesque ou

cauchemardesque qui existait dans le texte original. La vieille dame s'est vu doter d'un gros cœur, allant même jusqu'à embrasser goulument l'amour de jeunesse qu'elle vient de retrouver, de sorte que le spectateur américain peut se rassurer. Rien de bien terrible après tout: la protagoniste a un peu souffert, les coups du sort l'ont rendue quelque peu amère, mais comme il se doit, les anciennes amours sont sauvées. La vieille dame paraît tout au plus égocentrique et un peu extravagante, mais elle n'est plus grotesque, et tant chez Wicki que dans l'adaptation russe, elle est d'ailleurs étonnamment jeune et attirante, et n'a même pas besoin de prothèse. La comédie à fin tragique se mue ainsi en mélodrame. Le film de Wicki se termine même par un happy-end: la multimilliardaire pardonne son ancien amant, Schill (dénommé ainsi sans doute pour éviter les connotations désagréables qu'induirait le nom 'Ill' en anglais) et lègue à la petite ville l'énorme somme sans qu'il y ait eu meurtre. Grâce à la justice que dispense le cinéma des États-Unis, tout finit par rentrer dans l'ordre et le petit-bourgeois américain peut continuer de vivre son *American dream*.

Il n'en va guère autrement de la dernière adaptation filmique du matériau, la production télévisuelle germano-autrichienne intitulée *Der Besuch der Dame*, dont le scénario est signé par Thomas Eifler et Suzanne Beck, et la mise en scène par Nikolaus Leytner (2008). Leytner transpose l'action dans une petite ville autrichienne contemporaine – ce qu'on devine aisément, grâce aux détails architecturaux et à la Marche de Radetzky que joue l'orchestre folklorique pour accueillir la riche dame en gare, à sa descente... d'hélicoptère. Si pertinents qu'apparaissent tout d'abord ces changements, l'œuvre dégénère ensuite pour n'être plus qu'une mauvaise farce provinciale, tant la substance littéraire de l'original est altérée. Ici aussi, tous les éléments grotesques du texte d'origine font défaut. Zachanassian n'a plus de prothèse, mais s'aide d'une simple canne, et les baisers passionnés qu'elle échange avec Ill – lequel n'est plus épicier, mais concessionnaire automobile – signalent que la femme la plus riche du monde s'est laissée peu à peu attendrir plutôt que de mener à bien son projet de vengeance. Tout cela est renforcé par l'action secondaire: Mia, la fille d'Ill, avait fui Güllen avec son amoureux alors qu'elle n'était qu'une jeune fille, parce que ni son père ni la petite ville n'acceptaient leur liaison. Elle n'avait depuis lors plus eu de liens avec son père, mais elle revient à Güllen à titre de reporter de télévision. À la gare, elle sauve Ill de la populace et finit par le pardonner. Pour sa part, Claire Zachanassian se rapproche de Mia jusqu'à développer une relation presque maternelle (dans une scène, elle lui caresse tendrement la joue), et elle accepte également de pardonner Ill. Au moment où les habitants de Güllen, constitués en tribunal, s'appêtent à condamner Ill, elle se précipite dans le hall où tous sont rassemblés pour le faire acquitter, tenaillée par le chagrin d'amour. Mais elle arrive trop tard: Ill gît déjà sur le sol, mort. Lorsqu'elle remet le chèque au maire, il ne lui reste plus qu'à le traiter de « meurtrier » en laissant retentir un cri empreint de mépris.

Le film fait appel à des motifs mélodramatiques connus et suggère que d'aussi horribles événements ne peuvent se produire que dans une petite ville reculée qui bruit de ragots à faire fuir les esprits libres. C'est ce que montre l'évasion réussie de Mia (et finalement celle de Claire), mais aussi le graffiti « Fuck Güllen » que l'on voit sur un mur dès la toute première séquence où la petite ville apparaît dans le film. À en croire le message que nous livre le film, le mal ou l'irrationnel n'existeraient que dans la province profonde. Ailleurs, dans le vaste monde – comme dans ces milieux financiers de San Francisco dans lesquels Claire apparaît la première fois –, tout serait au contraire bien ordonné et rationnel. On ne peut donc pas dire de l'œuvre de Leytner qu'elle constitue une véritable modernisation. Nous sommes plutôt en présence d'un modèle narratif éprouvé – tout particulièrement en Autriche – qui oppose la province arriérée au monde éclairé de la modernité.

De la *Vieille dame* à Ramatou: la genèse d'un dialogue interculturel?

Toute adaptation cinématographique d'une œuvre littéraire oscille entre la volonté de redonner vie à ce qui existe déjà et le désir de l'organiser de nouvelle façon. Et il faut se demander si les moyens médiatiques spécifiques qu'elle met en œuvre permettent d'instaurer avec le texte d'origine un dialogue à la fois esthétique, critique et créatif. Pour citer Eugenio Spedicato, cette adaptation peut-elle, « au-delà de la question de la perfection technique, proposer une nouvelle orientation et dépoussiérer le matériau en le faisant accéder à une nouvelle existence » (2008, 100, n.t.)? De toutes les adaptations que la *Vieille dame* de Dürrenmatt a connues, c'est celle du cinéaste sénégalais Djibril Diop Mambéty qui est la mieux parvenue à offrir une cure de jeunesse à son modèle, tant le metteur en scène a su actualiser celui-ci tout en lui donnant une touche très personnelle. Pour cette raison, elle est un exemple tout désigné pour illustrer ce qu'est le véritable dialogue interculturel, elle apparaît comme un modèle de rencontre entre l'universel et le particulier, la Suisse projetant son reflet sur l'Afrique en même temps qu'elle en reflète l'image – en tant que miroir du capitalisme mondialisé.

Né en 1945 à Colobane, petite ville des environs de Dakar, et décédé en 1998, Diop Mambéty ne nous a légué qu'une modeste œuvre cinématographique: deux courts métrages – *Contras' City* (1969) et *Parlons grand-mère* (1988) –, trois moyens métrages – *Badou Boy* (1966/71), *Le Franc* (1994) et *La petite vendeuse du soleil* (1998), sa dernière œuvre –, ainsi que deux longs métrages – *Touki Bouki* (1973) et *Hyènes* (1992). Pourtant, l'autodidacte qu'est Diop Mambéty, qui a travaillé pour Pier Paolo Pasolini et s'est illustré aux côtés de Bernardo Bertolucci, est reconnu comme l'un de ceux qui ont su renouveler le cinéma africain. Son premier long métrage, *Touki Bouki*, est immédiatement devenu un classique. Comme chez tous les artistes issus de la mouvance postcoloniale, son œuvre vise aussi à trouver des repères, à définir les contours de l'identité culturelle d'un pays qui fut colonisé tour à tour par les Portugais, les Hollandais et les Français, avant d'accéder à l'indépendance la même année que dix-sept autres colonies, en 1960 – date-charnière dans l'histoire de l'Afrique. Selon Diop Mambéty lui-même, le cinéma offrait « la possibilité de donner à notre histoire une nouvelle dimension et une nouvelle identité » (cité par Wynchank 2003, 94). Dans ce processus, les questions relatives au respect des traditions et à la nécessité d'une modernisation étaient tout aussi importantes que la relation de l'Afrique avec l'Occident.

On l'apprend dans le générique de fin, le film *Hyènes* est dédié à Dürrenmatt: « Nous d'Afrique dédions cette ballade au grand Friedrich. » C'est *The Visit*, le film de Wicki, qui avait attiré l'attention de Diop Mambéty sur l'auteur suisse. Il travailla à son adaptation pendant deux ans avant de se rendre en Suisse en 1985, scénario en main, dans le but de rencontrer Dürrenmatt à Neuchâtel. Diop Mambéty (2007) rapporte que Dürrenmatt aurait longuement ri du titre *Hyènes* et qu'il lui avait souhaité bonne chance avec la vieille dame.

Argent, corruption, décadence: par-delà la différence de médium, ce sont les thèmes qu'ont en commun la pièce de Dürrenmatt et le film de Diop Mambéty. L'argent tient une place d'importance dans presque tous les films du cinéaste sénégalais: « L'argent est à la base de toutes mes histoires, lance-t-il, c'est mon ennemi constant. » (cité par Wynchank 2003, 95). Cette remarque vaut non seulement pour le contenu de ses films, mais aussi pour le processus de production. Ironie du sort, l'omniprésence des lois du capitalisme a pour effet que *Hyènes* n'est pas une production sénégalaise indépendante, mais une coproduction entre la France, la Suisse et le Sénégal. Au bout du compte, huit pays se sont impliqués dans le financement – le Sénégal n'ayant du reste jamais payé sa part des coûts de production (Diop Mambéty 2007).

Diop Mambéty a choisi de transposer l'action de la pièce de Dürrenmatt dans sa ville natale, Colobane, et de tourner le film en wolof, la langue la plus répandue au Sénégal. De cette

façon, les événements se déroulent au plus près du public cible. L'évolution de l'action suit très étroitement le modèle: à Colobane, Dramaan Drameh tient une épicerie qui fait également office de débit de boisson. Dans cette petite ville pauvre du Sahel, tout le monde l'apprécie car il bavarde volontiers avec les visiteurs et leur offre souvent un verre. Le jour où un messager annonce l'arrivée de la multimilliardaire Linguère Ramadou, l'espoir de jours meilleurs gagne les habitants du lieu. Linguère Ramadou, une ancienne de Colobane, avait quitté la ville après avoir été abandonnée par son amant, Dramaan Drameh, bien qu'elle fût enceinte de lui. Comme prostituée de luxe, elle était devenue « plus riche que la Banque mondiale », et elle offre maintenant cent milliards de francs aux habitants de Colobane à condition qu'ils liquident Dramaan Drameh. Malgré l'indignation des habitants (« Elle pense que nous sommes des Américains prêts à s'entretuer pour rien »⁵²), l'appât du gain prend rapidement le dessus et une véritable frénésie d'achat s'empare de Colobane. Dramaan, autrefois si populaire (on avait même voulu qu'il devienne maire), se retrouve soudainement isolé puis littéralement coupé du monde.

À l'opposé du réalisme sobre que l'on retrouve chez de nombreux cinéastes africains, Diop Mambéty parvient à créer dans son film une parabole complexe, en usant d'un langage cinématographique à l'originalité indéniable. Beaucoup des éléments grotesques présents dans le texte original sont conservés; et par des procédés de substitution et d'adaptation, il parvient à actualiser la pièce de théâtre de Dürrenmatt de captivante façon.

Colobane et le capitalisme: un western africain

Le cadre dans lequel Diop-Mambéty transpose l'intrigue met l'accent sur les thèmes de la mondialisation et du tiers-monde. Le temps de l'action n'est pas fixé de manière explicite, mais on reconnaît les couleurs délavées de la France sur le pupitre du maire, et dans une scène qui se déroule dans le commerce de Dramaan, un singe réduit en lambeaux un drapeau français poussiéreux. On peut donc supposer que le pouvoir colonial est encore proche et que le film décrit métaphoriquement et en accéléré la délicate phase de quête de soi dans l'ère postcoloniale. Linguère Ramatou ne peut qu'incarner la promesse de bonheur aux yeux des habitants de Colobane, tant elle leur fait miroiter un enrichissement immédiat ainsi qu'un accès rapide à la modernité. Comme sa richesse est réputée comparable à celle de la Banque mondiale, il n'est pas étonnant qu'elle se voie attribuer une toute-puissance égale à celle de cette institution. Un critique s'exprime en ces termes: « One must finally ask if the World Bank is not a highclass prostitute. » (Diof 1996, 247). Si l'on pense au pouvoir qu'exerce la Banque mondiale dans ce qu'on appelle les « pays débiteurs » du tiers monde, le rapprochement avec la prostitution est tout à fait justifié.

Incarnée par Ami Diakhate – qui n'est pas actrice de métier –, Linguère Ramatou porte presque tout au long du film une ample robe noire et un imposant couvre-chef qui rappelle celui d'un prêtre. Par son absence d'émotivité et son attitude le plus souvent rigide, elle fait penser à un archaïque et sinistre ange vengeur. Elle a un bras et une jambe en or, et lors de leur première conversation seul à seul, Dramaan lui demande, inquiet, si elle ne serait pas entièrement faite de fer. Le plus souvent, la milliardaire est filmée en contre-plongée, ce qui accentue encore sa puissance et son autorité, mais aussi la distance avec les habitants de Colobane. Lorsqu'elle ouvre le procès contre Dramaan, elle domine la scène, assise dans une sorte de forteresse et entourée de jeunes servantes. Elle a fait dépister puis châtrer les témoins que Dramaan avait soudoyés trente ans plus tôt afin d'échapper à la reconnaissance de paternité. Le juge de l'époque, qui depuis travaille pour elle (il est joué par Diop Mambéty lui-même), fait entrer les deux hommes

⁵² Les citations tirées de *Hyènes* sont traduites par nos soins d'après les sous-titres de la version anglaise.

emprisonnés dans un filet en les tirant par une corde comme de vulgaires animaux. C'est ensuite Ramatou elle-même qui prononce la sentence: cent milliards pour la mort de Dramaan Drameh.

Dramaan ne nie pas son forfait passé (tout en plaçant l'acquittement), et le film montre de toute façon clairement, dans une séquence précédente, que son délit est loin d'être un cas isolé à Colobane. Lors d'une conversation amicale avec un client de son bar-épicerie, il traite ce dernier de « vaurien » parce qu'il vient une fois encore d'engrosser Penda Gueye, ce à quoi le client rétorque en riant que lui, Dramaan, aurait tout aussi bien pu être à sa place. L'hypocrisie des citoyens de Colobane est d'autant plus flagrante que ceux-ci prétendront plus tard que si Dramaan doit mourir, ce n'est pas lié à l'argent qu'on leur promet, mais à des considérations morales.

Néanmoins, dans un premier temps, les Colobanois indignés déclinent l'offre de Ramatou: « Nous sommes en Afrique, mais jamais la cupidité ne nous transformera en sauvages », lui assure le maire. Au nom de Colobane et de l'humanité, précise-t-il, il se doit de refuser. Mais déjà, dans les deux séquences qui suivent, on comprend que Ramatou a déjà bouleversé la vie dans la petite ville et qu'avec ses cent milliards, elle a complètement piégé les habitants. La caméra montre une grande table sur laquelle on a disposé des corbeilles de fruits et de légumes, comme pour un banquet. Les habitants de Colobane se servent, tout en dansant et en chantant: « Je l'épouserais bien, Linguère Ramatou, je l'épouserais bien. » Une séquence montre ensuite les clients qui, dès l'aube, se rassemblent en nombre inhabituel dans le commerce de Dramaan. Tandis que dans la première scène se déroulant dans le magasin, les activités strictement commerciales jouaient un rôle secondaire (le plus souvent, les clients bavardaient avec Dramaan, dansaient avec lui et se faisaient payer un verre), cette fois la communication est presque exclusivement axée sur l'achat et la vente. Tous les clients veulent davantage d'articles – et des articles plus coûteux –, et ils exigent dorénavant de payer le tout à crédit. À cet instant, la caméra montre le regard de Dramaan qui, de l'autre côté de la fenêtre grillagée du magasin, se porte vers les hauteurs où réside Linguère Ramatou. Dramaan vient de comprendre qui se cache derrière ces changements soudains. Peu après, il découvre que les hommes qui, au magasin, l'avaient assuré de leur solidarité qu'il soit « mort ou vif » – d'une façon pour le moins équivoque –, se sont offert des bottes jaunes à la mode en provenance du Burkina Faso. Il pique alors une colère, jette de la marchandise par terre et quitte le magasin, furieux. La caméra, de l'extérieur, montre des clients qui, dans un formidable brouhaha, poursuivent leurs achats extravagants auprès de la femme de Dramaan.



Image 1 – La conquête de la liberté? Un singe déchire le drapeau de l'ancienne puissance coloniale.

Alors que dans les premières scènes, le plan faisait ressortir l'aspect accueillant d'un magasin dans lequel les clients entraient librement, nous apercevons maintenant ceux-ci derrière les barreaux de la fenêtre. Le piège de Ramatou s'est déjà refermé sur eux; déjà ils sont prisonniers de leur cupidité.

Durant le tumulte qui sévit dans le commerce, deux courtes séquences montrent le singe évoqué plus tôt en train de déchirer puis de piétiner un drapeau français, ce qu'on peut interpréter comme un commentaire teinté d'ironie. Car Colobane tient lieu de microcosme du Sénégal, mais aussi de l'Afrique toute entière – comme le suggère la formule utilisée dans la dédicace à Dürrenmatt, « Nous d'Afrique ». Or, la ville qui se croit en passe d'effacer les traces de son ancienne dépendance coloniale a sombré dans une nouvelle forme de dépendance, l'impérialisme économique succédant à l'impérialisme politique. Dans la pièce de Dürrenmatt, le vote de Güllen pour décider du sort d'Ill se transformait en cirque médiatique (les radioreporters transmettaient une image complètement trompeuse des événements). Diop Mambéty, pour dépeindre la course effrénée à la consommation qui s'est emparée de Colobane, plonge quant à lui la ville dans une atmosphère de fête foraine – avec force feux d'artifice, manèges et montagnes russes –, fête pendant laquelle, comme dans une émission de téléachat, on vante les vertus des réfrigérateurs, ventilateurs et autres appareils, comme s'il s'agissait d'objets sacrés. Toutes les marchandises, affirme l'animateur, proviennent de l'étranger, et c'est Linguère Ramatou elle-même qui les a apportées. La danse autour du veau d'or est symbolisée par l'utilisation croissante de la couleur or: on voit des hommes parés de capes et de chapeaux dorés, et des femmes portant robes et foulards non moins dorés. Même la femme de Dramaan est aveuglée par la nouvelle profusion de marchandise et lorsqu'elle se présente au comptoir de vente portant une robe dorée, elle achète tout ce qui reste. Et tout au long du film, divers indices témoignent de la richesse croissante de la petite ville: les ventilateurs ont remplacé les éventails des femmes, les chevaux ont fait place aux automobiles (on apprend même que tous les adolescents de Colobane en conduisent une) et le magasin de Dramaan, dont les rayons étaient à l'origine presque vides, croule désormais sous les marchandises.

Il apparaît toutefois bientôt que Colobane ne fait qu'emprunter cette richesse, qu'elle ne retire aucun gain de ce fonctionnement économique fondé sur le crédit, et qu'au contraire elle est en train de tout perdre, comme l'illustre clairement la scène où le médecin et le professeur rendent visite à Ramatou. Dans le but d'échapper au marché qui a été conclu au sujet de Dramaan, ils proposent une entente à la multimilliardaire: elle pourrait reprendre à son compte les usines désaffectées, les rénover et relancer ainsi l'économie. Mais Ramatou leur répond que tout lui appartient déjà: « Les usines, les terrains, la ville, la route, les maisons, tout est à moi. » Et lorsque dans une scène ultérieure, Dramaan lui rend visite une dernière fois dans sa résidence du bord de mer aux allures de forteresse, elle va jusqu'à lui demander: « Qu'est-ce que tu fais près de ma mer? » Ces séquences du scénario de Diop Mambéty sont tout à fait fidèles à la pièce de théâtre, mais il ajoute sa touche personnelle. Face au médecin et au professeur, Ramatou demeure intransigente (« Si vous me combattez, vous perdez votre temps et vos vies. [...] J'ai préparé un gâteau, maintenant je vais le servir. »), et pendant ce dialogue, deux jeunes servantes lui apprêtent les cheveux, lesquels finissent par ressembler à une perruque de juge. À la fin de la scène, on voit de nouveau Ramatou en contre-plongée, campée devant une installation bleue en forme de tente et aux allures de trône, et en voix off, on l'entend proclamer sa loi, impassible (« Soit vous aurez du sang sur les mains, soit vous resterez pauvres à jamais. »), sur fond de complainte africaine.



Image 2 – Impitoyable, Linguère pose ses conditions.

Dayna L. Oscherwitz (2008, 225) a relevé la présence, dans *Hyènes*, de nombreux éléments empruntés au western. Dans sa forme hollywoodienne classique, le genre du western aborde la question de l'afflux de la population blanche dans le Far-West et du combat contre la population autochtone. Il se caractérise par un discours hégémonique et colonialiste qui vise finalement à légitimer l'impérialisme, et il revêt donc une grande importance pour le cinéma africain. On pourrait même dire que la référence ludique au western est à Diop Mambéty ce que le jeu avec la tragédie antique était à Dürrenmatt. Ainsi, dans la séquence inaugurale de *Hyènes*, le troupeau d'éléphants en mouvement n'est pas sans rappeler les images de chevaux sauvages ou de troupeaux de bovins chers aux scénaristes de westerns. Le bar-épicerie de Dramaana, avec sa façade ouverte sur l'extérieur, ressemble à un saloon. Et quand Dramaana et Ramatou ont leur première conversation dans une diligence qui traverse la steppe, elle lui demande de rassembler les bovins qui paissent, comme il le faisait autrefois. Le chapeau de cowboy que porte l'un des chefs de la police ne passe pas non plus inaperçu, et dans la scène qui a lieu à la préfecture de police, l'officier supérieur dont Dramaana sollicite la protection lui jette une arme en l'invitant à se défendre seul. Lorsqu'ensuite Dramaana veut demander au maire de l'aider, ce dernier porte lui aussi un chapeau de cowboy, tout en savourant un énorme cigare. Plus tard dans le film, il ne porte plus de cravate, mais un bolo, ce cordon-cravate ornant le cou des cowboys et qui est un attribut du costume traditionnel de l'Ouest américain. Et quand Dramaana quitte la ville à bord d'une Citroën 2CV (deux chevaux!) qu'il a empruntée, il découvre, tout près de la barrière, une affiche 'wanted' arborant son propre visage.

Dans son article, Dayna L. Oscherwitz énumère d'autres détails évoquant le western, mais ce qui nous intéresse tout particulièrement, c'est la scène finale du film, dans laquelle Dramaana se voit condamné puis exécuté par les hommes de Colobane. La confrontation a lieu hors de la ville, en plein air, au pied d'abrupts versants rocheux. Le paysage évoque les westerns et le tribunal rappelle les parodies de justice qui accompagnent les lynchages. Fait notable, c'est à partir du moment où les habitants de Colobane ont été corrompus par l'argent de Ramatou qu'ils sont devenus de véritables 'sauvages'. Tous portent d'extravagantes perruques, peut-être inspirées de celles des juges mais détonnant complètement, les faisant ressembler à des sortes de buffles. Leurs vêtements ont été remplacés par des sacs de riz rapiécés. On les dirait tous masqués, comme si chacun, en se cachant, refusait d'assumer sa responsabilité. On peut aussi penser que ces sacs de riz en lambeaux représentent la décadence, la réelle pauvreté matérielle de ces hommes qui se dissimule derrière une richesse illusoire. Dans cette scène, Dramaana est le seul à porter encore des vêtements 'civilisés'. Et comme dans la pièce de Dürrenmatt, il est ce héros qui accepte courageusement son destin. Lorsque le prêtre lui demande s'il doit prier pour lui, il

répond crânement: « Priez pour Colobane et laissez-moi en paix. » Ensuite, les hommes l'encerclent, et après un plan sur Ramatou souriant d'un air entendu dans sa forteresse des mers, un autre plan montre les hommes qui se dispersent. Le plan large accentue le caractère anonyme des événements. Tout ce qui reste de Dramaan, c'est sa veste sur le sol. Lui-même n'existe plus, et semble avoir été dévoré.

Mais la Colobane d'antan aussi a été dévorée, et la dernière partie de la séquence finale illustre bien le type de progrès accomplis par ses habitants. Un bulldozer retourne la terre et on ne reconnaît plus rien de l'ancienne petite ville. Au lieu de cela, on entend vrombir les avions et on devine les contours des gratte-ciels d'une grande ville à l'horizon. Dans le dernier plan, on voit à l'avant-scène la terre rouge et aride, striée de traces de bulldozers – lesquels, conclut-on, ont littéralement enterré le passé. À l'arrière-scène, on reconnaît dans le paysage transformé un baobab isolé, qui semble aussi perdu que fragile. Le baobab est l'un des arbres emblématiques de l'Afrique et il peuple de nombreuses légendes; il symbolise, dans la littérature d'Afrique de l'Ouest, l'art de vivre traditionnel et la nature sauvage. La séquence finale suggère donc que la possibilité d'accéder à une réelle indépendance a été gâchée par les attraits qu'exerce le matérialisme occidental. Richard Porton considère ainsi le film comme une critique dirigée à la fois contre le capitalisme des pays industriels occidentaux et contre la caste des nouveaux riches en Afrique même, « qui a oublié les besoins des 'damnés de la terre' » (1995, 97, n.t.). Le générique de fin comporte d'ailleurs une dimension didactique puisque, sur de nouvelles images du troupeau d'éléphants, on entend en voix off chanter les vers suivants: « L'oiseau Ramatou s'est envolé pour repartir. / Lève-toi et travaille, lève-toi et travaille les champs. / Lève-toi et travaille le sol. / Lève-toi et arrête de parler. / Si tu ne te lèves pas au bon moment pour commencer à travailler, / Comment trouveras-tu la liberté? »



Image 3 – Un avenir compromis? L'image finale de *Hyènes* montre un baobab solitaire.

Hyènes et vautours: un sous-texte éloquent

On peut considérer *Hyènes* comme une adaptation cinématographique très réussie de *La visite de la vieille dame*. Diop Mambéty a su conserver l'essence de la pièce – la corruption des hommes par l'argent –, mais en en modifiant le cadre, il l'a actualisée pour lui conférer une nouvelle dimension politique. On a donc affaire à un réel dialogue avec l'original, d'autant que même du point de vue du mode de représentation, on trouve des éléments qui font écho au modernisme et à l'anti-naturalisme de la pièce de Dürrenmatt – comme lorsque la forêt est jouée

par des acteurs, que les chants d'oiseaux sont imités par des hommes ou que les accessoires sont uniquement suggérés par des didascalies.

Hyènes fait appel au montage associatif, une technique moderniste et avant-gardiste très peu utilisée dans les films commerciaux, consistant en une insertion d'éléments non-diégétiques, qui n'appartiennent donc pas directement à l'histoire faisant l'objet de la narration, mais qui renvoient au domaine métaphorique ou symbolique. Chez Diop Mambéty, ces inserts qui rythment la succession des scènes font office de réflexion, de commentaire ironique des événements.

Pensons tout d'abord aux hyènes, véritable fil conducteur du film éponyme. Elles sont généralement perçues comme surnoises, rapaces et lâches, parce qu'elles ne s'attaquent qu'à des animaux faibles ou blessés, et uniquement lorsqu'elles sont en bande. Dans la tradition orale africaine, la hyène personnifie souvent un fraudeur ou un escroc cupide (Williams 2000, 133). Déjà, le tout premier long métrage de Diop Mambéty, *Touki Bouki*, renvoyait à cette association puisqu'en wolof, *Bouki* désigne une hyène – le titre signifiant donc 'Le voyage de la hyène'.

Dès les premières minutes du film *Hyènes*, on trouve la première allusion au leitmotiv. Lorsque le maire apprend la venue prochaine de Linguère Ramatou, il souhaite rencontrer les citoyens de Colobane pour discuter avec eux de la stratégie à mettre en œuvre pour profiter de l'argent de la multimilliardaire. Cependant, comme les meubles de l'hôtel de ville ont été hypothéqués, il convoque l'assemblée sur un terrain portant le nom de 'caverne de la hyène'. Avant l'arrivée de Ramatou, le maire fait un discours à la gare, exhortant les habitants à ne pas « se transformer en sauvages » et à ne pas trop montrer leur joie en pensant à la richesse qu'apportera peut-être Ramatou: « Aujourd'hui, nous ne voulons pas de hyènes ici », lance le maire, avant que soit aussitôt insérée une scène montrant précisément une hyène dans les herbes de la steppe. Ceci produit un effet comique, puisque l'insert ironique vient immédiatement contredire toutes les bonnes résolutions.

Plus tard, lorsque les habitants de Colobane font leurs achats à crédit dans le magasin de Dramaan comme s'ils étaient possédés, cette scène est suivie par un plan sur Ramatou et sa résidence. « Le règne des hyènes est arrivé », constate sobrement la milliardaire. Une nouvelle incise non-diégétique apparaît peu après, à la fin de la séquence de la fête foraine qui montre la folie consumériste des Colobanois sous un jour particulièrement cru. On voit alors une hyène dans un plan large, mais cette fois elle a le pelage hérissé et elle est en position de guet. Soudain retentit un hurlement nocturne, tandis que Dramaan, cherchant à s'échapper valise en main, se traîne jusqu'à la gare en suivant les rails. Un nouvel insert montre une hyène – en plan rapproché cette fois – qui a visiblement repéré une proie et qui se déplace furtivement dans la steppe herbeuse, bien campée sur ses pattes. Dans le plan suivant, on se retrouve près des quais de la gare, où convergent les hommes de Colobane, munis de flambeaux, sur fond de nouveaux cris de hyène. Puis ce sont plusieurs hyènes que montre un nouvel insert, en plan rapproché et en légère contre-plongée, tandis que dans le même plan, on voit aussitôt certains des hommes informer Dramaan – invisible à l'image – qu'ils sont simplement venus en toute amitié pour lui faire leurs adieux. Le montage associatif permet de démasquer sans équivoque leur hypocrisie. Bien que les hommes qui se rapprochent de Dramaan l'assurent que c'est par hasard qu'ils se trouvent à la gare – en contradiction avec une déclaration antérieure –, ils connaissent parfaitement sa destination. Fait révélateur, il s'agit de l'Éthiopie, un pays très éloigné du Sénégal et encore plus pauvre, dont on ignore pourquoi Dramaan le choisit, mais si l'on replace le film dans un contexte historique plus large, on peut supposer que l'attrait pour ce pays est lié à une indépendance qui remonte à la nuit des temps, contrairement à celle que connaissent la plupart des autres pays africains.

La séquence de la gare contient toute une série d'inserts avec des hyènes. Pendant que les hommes encerclent Dramaan, puis le retiennent par la veste sans toutefois l'attaquer de front, on voit parallèlement une horde de hyènes qui feulent, réticentes à battre en retraite. Lorsque le train part sans Dramaan à son bord, les hommes tout comme les hyènes quittent l'image en s'éloignant par les côtés. Le plan suivant montre Dramaan le lendemain matin, assis sur une colline rocheuse, désarmé, avec sa valise. À deux reprises, un insert montre alors une hyène qui part en courant avec sa proie dans la gueule, proie qui offre une ressemblance frappante avec la veste brune de Dramaan. Ceci indique que Dramaan est déjà perdu; il ne fait d'ailleurs aucune tentative pour échapper à son destin, et comme le spectateur l'avait deviné, il est finalement bel et bien dévoré par les hyènes. Mentionnons un dernier passage du film où l'action est ainsi 'commentée' par le recours au motif de la hyène: lorsque le professeur ivre chante dans le magasin de Dramaan, sa chanson proclame que singes et hyènes ont triomphé du lion, c'est-à-dire que la bêtise et la cupidité ont vaincu le courage et la force (« Il est mort cette nuit. / Les singes sourient. / Les hyènes ricanent. / Le lion est mort cette nuit. »).



Image 4 – Dévoré par les hyènes. De Dramaan Drameh, il ne reste plus que la veste.

D'autres inserts – au nombre de trois – mettent en scène des vautours. Ainsi, pendant que les hommes de Colobane, pleins d'espoir, se rendent au lieu de rassemblement, la 'caverne de la hyène', un vautour tournoie lentement, se rapproche du sol et se pose près d'un groupe de congénères. Au début de l'attroupement, on entend les vautours pousser leurs cris, et lorsque Dramaan déclare que pour obtenir une aide financière de Ramatou, il entend décrire à celle-ci la faim et la misère qui sévissent à Colobane, un nouvel insert montre un vautour qui plane dans le ciel. Le comique macabre que suscite ce commentaire extra-diégétique n'est pas sans rappeler celui dont Dürrenmatt est coutumier, car alors même que les habitants souhaitent profiter des largesses de la puissante Ramatou, leurs espoirs apparaissent immédiatement tournés en dérision par une instance narrative supérieure. Et lorsqu'ils escomptent un important essor économique grâce à Ramatou, les vautours rôdent déjà. C'est encore un vautour qui apparaît dans le ciel quand un Dramaan joyeux assure à Ramatou que grâce à sa venue, tout va changer à Colobane – sans se douter que c'est sa propre perte qu'il prédit. Le spectateur, qui dispose de plus d'informations, devine quant à lui qu'une catastrophe se prépare et que si tout va changer à Colobane, ce n'est pas dans le sens souhaité par Dramaan et ses concitoyens.

Un autre élément stylistique non-conventionnel dans *Hyènes* est le manque de réalisme qu'on observe parfois dans la représentation de l'espace. L'épicerie-bar de Dramaan, avec sa

façade entièrement ouverte, rappelle les coulisses d'un tournage de film; les frontières de la ville de Colobane sont symbolisées par une simple barrière et un mirador – en plein milieu de la steppe –, lesquels, tels une citation, semblent tout droit sortis du magasin d'accessoires. Et lorsque Dramaan discute avec le maire à l'hôtel de ville, celui-ci, à la fin de la conversion, lui désigne un escalier et lance: « Tu vois cette route? Elle mène au ciel. » L'escalier qui descend de l'hôtel de ville conduit alors directement à l'église, dans laquelle Dramaan trouve, à côté d'une madone noire, des ventilateurs flambant neufs, dont le bourdonnement est le signe que l'Église elle-même spéculé déjà sur sa mort. Mais Dramaan est surtout frappé par un poste de télévision Sony montrant le type d'images qui, en Occident, sont souvent associées à l'Afrique stéréotypée: une ribambelle d'enfants et de femmes mourant de faim. La scène est équivoque: s'agit-il, par ces images de souffrance, de rappeler à Dramaan les bonnes actions que l'argent de Ramatou a rendues possibles? Pourtant, la présence d'un appareil de télévision en ce lieu semble obscène. Et apparemment, malgré la masse de biens de consommation qu'a apportés Ramatou, les damnés de la terre ne sont manifestement pas encore tirés d'affaire – même si l'Église peut désormais s'offrir de coûteux postes de télévision et utiliser le nouveau médium pour attirer l'attention sur la misère.

Dans *Hyènes*, la complexité même de certaines images, liée au montage associatif, produit un effet durable sur le spectateur et contribue à l'impression de profond pessimisme qui se dégage du film – après ce long-métrage, Diop Mambéty a du reste commencé une trilogie où il était question de petites gens qui réussissent à se soustraire à l'effroyable pouvoir de l'argent, mais il ne put en réaliser que deux avant de disparaître. Avec sa version si personnelle de la *Vieille dame*, le cinéaste sénégalais a réussi à la fois un film éminemment africain – tant par son ancrage que par les thèmes abordés – et une œuvre profondément universelle. Il a su rendre justice au texte original tout en le sublimant, montrant ainsi que la Suisse, loin d'être un *Sonderfall* littéraire, peut projeter son reflet jusque vers cette Afrique qui, en Occident, est fréquemment renvoyée à une altérité impénétrable ou à la marge de la civilisation. En même temps, la Suisse comme instance de mondialisation économique apparaît elle-même largement comme le reflet d'un continent qu'on associe volontiers, en Occident, à d'inextricables 'problèmes d'argent' (dépendance financière, corruption, etc.). Si, dans *Hyènes*, on ne trouve aucune référence directe à la Suisse de Dürrenmatt, c'est bien une certaine Suisse archétypale qui apparaît en filigrane avec le thème de l'argent omniprésent. On ne saurait certes réduire ce pays à sa fonction de plaque tournante financière planétaire, au statut d'un lieu qui, sous des dehors joviaux, serait le carrefour de tous les trafics – pendant la Seconde Guerre mondiale comme au temps de la globalisation triomphante. Pourtant, la Suisse incarne particulièrement bien la contradiction entre les prétentions morales et la gestion effective de l'argent, l'incompatibilité entre, d'une part, la mise en scène du bonheur domestique propre, et, d'autre part, une réalité mercantile moins gratifiante nourrie d'appétits humains incompressibles. En cela, la *Vieille dame* est tout aussi africaine que Ramatou est suisse.

Bibliographie

- Andreotti, Mario, 1984, « Die kollektivierte Figur. Dürrenmatts *Besuch der alten Dame* als moderner Text », *Sprachkunst*, 15.2, 352-357.
- Brock-Sulzer, Elisabeth, 1969, « Vorwort », dans: Friedrich Dürrenmatt, *Theater-Schriften und Reden*, Zürich: Arche, 9-25.
- Diof, Mamadou, 1996, « History and Actuality in Ousmane Sembène's *Ceddo* and Djibril Diop Mambéty's *Hyenas* », dans: Imruh Bakari/Mbye B. Cham, *African Experiences of Cinema*, London: British Film Institute, 239-251.
- Diop Mambéty, Djibril, 2007, *O-Ton* [mis en ligne par Annett Busch]
<http://missingimage.com/node/250500>.
- (dir.), 1992, *Hyènes*, Sénégal-Suisse-France.
- Dürrenmatt, Friedrich, 1969, *Theater-Schriften und Reden*, Zürich: Arche.
- , 1980, *Der Besuch der alten Dame*, Zürich: Diogenes.
- , 1985, *Der Verdacht*, Zürich: Diogenes.
- Graterri, Nicola/Nicaso, Antonio, 2006, *Fratelli di sangue*, Cozensa: Pellegrini [voir aussi « Die Ndrangheta treibt auch in der Schweiz ihr Unwesen », <http://www.20min.ch/news/schweiz/story/22223146>, 17.8.2007].
- Heizmann, Jürgen, 2010, « Von Güllen nach Colobane. Djibril Diop Mambéty's Film *Hyenas* – Eine postkoloniale Aktualisierung von Dürrenmatts *Besuch der alten Dame* », dans: Jane V. Curran/Juli Pörtner, *West-östliche Begegnung* [Festschrift für Hans-Günther Schwarz von seinen Freunden und Kollegen], München: iudicium, 210-229.
- Hürlimann, Thomas, 2002, « Himmelshöhi, Hilf! Mein Land in seiner größten Krise », dans: Thomas Hürlimann, *Himmelshöhi, Hilf. Über die Schweiz und andere Nester*, Zürich: Ammann, 9-22.
- Knapp, Monika, 1977, « Die Verjüngung der alten Dame. Zur Initialrezeption Dürrenmatts in den Vereinigten Staaten », *text+kritik. Zeitschrift für Literatur*, 56, 58-66.
- Kosakow, Michail (dir.), 1989, *Vizit Dame*, URSS.
- Leytner, Nikolaus (dir.), 2008, *Der Besuch der alten Dame*, Autriche/Allemagne.
- Matt, Peter von, 2001, *Die tintenblauen Eidgenossen*, München: Hanser.
- , 1989, « Kulturerfahrung und Kulturbewahrung. Ermittlungen über ein Spannungsfeld », *Schweizer Monatshefte*, 69.2.
- McCarty, Cormac, 2005, *No Country for Old Men*, New York: A. Knopf.
- Oscherwitz, Dayna L., 2008, « Of Cowboys and Elephants: Africa, Globalization and the Nouveau Western in Djibril Diop Mambéty's *Hyenas* », *Research in African Literatures*, 39.1, 223-238.
- Pezold, Klaus (dir.), 2007, *Schweizer Literaturgeschichte. Die deutschsprachige Literatur im 20. Jahrhundert*, Leipzig: Militzke.
- Porton, Richard, 1995, « Mambéty's *Hyenas*: Between Anti-Colonialism and the Critique of Modernity », *iris*, 18, 95-103.
- Reed, Carol (dir.), 1949, *The Third Man*, Royaume-Uni.
- Spedicato, Eugenio, 2008, « Literaturverfilmung als Äquivalenz-Phänomen. Stefan Zweigs Novelle *Angst* (1913) und Roberto Rossellinis gleichnamiger Film (1954) », dans: Eugenio Spedicato/Sven Hantschek, *Literaturverfilmung. Perspektiven und Analysen*, Würzburg: Königshausen & Neumann, 71-101.
- Uraizee, Joya F., 2006, « Subverting the Status Quo in Senegal: Djibril Diop Mambéty's *Hyenas* and the Politics of Liberation », *Literature Film Quarterly*, 34.4, 313-322.
- Wicki, Bernhard (dir.), 1964, *The Visit*, États-Unis.
- Williams, Patrick, 2000, « 'Entering and leaving modernity' – Utopia and Dystopia in Mambéty's *Touki Bouki* and *Hyènes* », dans: Wendy Everett, *The Seeing Century. Film, Vision, and Identity*, Amsterdam: Rodopi, 124-134.
- Wynchank, Anny, 2003, « Djibril Diop-Mambéty, fondateur d'un cinéma nouveau », *CinémaAction* 106, 93-98.

Der schweizerische Katalog / Le catalogue suisse

Peter K. WEHRLI, Zurich

En guise de présentation

Après des études de germanistique et d'histoire de l'art à Zurich et à Paris, Peter K. Wehrli ('PKW') a choisi de réaliser des documentaires pour la télévision suisse – souvent consacrés à des écrivains et des plasticiens –, tout en écrivant et en parcourant le monde. Il a été membre du 'Groupe Olten' qui, en 1971, avait été fondé à Bienne, à la lisière entre Romandie et Suisse alémanique, par des membres dissidents (d'obédience socialiste) de la Société des écrivains suisses. Chez Wehrli, l'écriture est toujours allée de pair avec un engagement faisant la part belle à l'internationalisme. Ses voyages sont devenus une matière littéraire centrale, en particulier dans le *Katalog von allem* ('catalogue de tout'), une œuvre inclassable qu'il peaufine depuis quatre décennies – la dernière édition datant de 2008 (Zurich: Amman). Le contexte de sa genèse étant celui de la *beat generation*, on pourrait dire du 'catalogue' qu'il est le pendant suisse – dans une écriture certes très différente – du roman emblématique de Jack Kerouac, *On the road*. Véritable artiste intermédial, l'écrivain se fait souvent photographe, et vice versa, imposant à la profusion du réel une forme et un rythme qui confèrent un sens inédit à des détails apparemment anodins. C'est du reste lors d'un voyage à Beyrouth que Wehrli avait décidé de « faire des photos avec des mots » – ayant oublié son appareil photographique. Les titres qui chapeautent les textes sont la plupart du temps de simples substantifs, sonnante parfois étrangement, et qui évoquent tantôt de petits événements, tantôt des expériences plus fondatrices. Alliant la densité poétique et l'ironie discrète, le pouvoir suggestif des mots et l'impeccable mécanique des descriptions – dans une syntaxe aussi précise qu'inhabituelle –, 'PKW' a su s'imposer comme un styliste unique dans le paysage littéraire helvétique.

Des extraits du *Katalog von allem* ont été traduits vers l'anglais, l'espagnol ou le portugais, mais nous en proposons ici le premier fragment en français. Les textes ont été sélectionnés – et numérotés – en accord avec l'auteur pour constituer un 'catalogue suisse' bilingue. La mise en regard des deux langues rappellera que la Suisse littéraire ne peut guère exister sans que les langues se croisent – à l'image des célèbres Journées littéraires de Soleure –, l'acte de traduire étant consubstantiel à l'histoire du pays. Certains textes évoquent la Suisse comme lieu de rencontre entre gens du cru et gens de passage, entre ressortissants nationaux et migrants étrangers, mais aussi comme lieu de malentendus et de rencontres manquées – comme si le carrefour helvétique n'avait pas toujours la fluidité requise. D'autres numéros évoquent le vaste monde comme un point de convergence de Suisses en quête d'ailleurs. Mais la Suisse, pour quiconque la quitte dans le but d'instaurer avec elle une distance salutaire, est aussi le point de repère qui s'impose pour interpréter le monde. Elle est la référence familière qui surgit dans des moments inattendus, lorsque le voyageur doit jongler entre l'excitation que suscite toute expérience nouvelle et les émotions anciennes surgies de sa mémoire. Envisager un lieu étranger sous l'angle helvétique pour mieux accéder à l'universel, voici le défi qu'a lancé l'auteur, en passeur de frontières invétéré. Du Mozambique à Cuba, de la défunte Yougoslavie au Brésil, de l'Italie aux Açores, de l'aéroport de Zurich-Kloten au restaurant 'Rössli' de Schwyz en passant par Bülach, Wehrli nous propose un périple qui ressemble à une quête de 'suissitude', mais il nous invite aussitôt à relativiser celle-ci – en mesurant la Suisse à l'aune du monde.

M. MEUNE

Versuch einer Einleitung

Nach seinem Studium der Germanistik und Kunstgeschichte in Zürich und Paris entschloss sich Peter K. Wehrli („PKW“), Dokumentarfilme für das Schweizer Fernsehen zu machen – welche oft Schriftstellern und Bildkünstlern gewidmet waren –, ohne dabei auf das Schreiben und das Weltreisen zu verzichten. Er war Mitglied der „Gruppe Olten“, die 1971 in Biel – an der Grenze zwischen Welsch- und Deutschschweiz – von sozialistisch orientierten abtrünnigen Autoren aus dem Schweizerischen Schriftsteller-Verband gegründet wurde. Bei Wehrli ging das Schreiben immer Hand in Hand mit einem Engagement zugunsten des Internationalismus. Seine Reisen sind so zu einem zentralen literarischen Stoff geworden, insbesondere im *Katalog von Allem*, einem unklassifizierbaren Werk, an dem er schon seit vier Jahrzehnten feilt – die letzte Ausgabe erschien 2008 (Zürich: Amman). Bedenkt man den Kontext seiner Entstehung – die *beat generation* –, so könnte der *Katalog* als schweizerisches Pendant – allerdings in einem ganz anderen Stil – zu Jack Kerouacs symbolträchtigem Roman, *On the road*, gelten. Wehrli hatte übrigens auf einer Reise nach Beirut beschlossen – nachdem er seinen Fotoapparat vergessen hatte –, „mit Worten Photographien zu machen“. Als regelrechter intermedialer Künstler wird der Schriftsteller manchmal zum Fotografen – und umgekehrt –, indem er der üppigen Wirklichkeit eine Form und einen Rhythmus aufzwingt, die scheinbar belanglosen Details eine neue Bedeutung verleihen. Die kurzen, oft seltsam klingenden Titel der Katalogtexte sind meistens knappe Substantive, die auf kleine Ereignisse hinweisen – oder auch auf prägendere Erlebnisse. Durch die Verknüpfung von poetischer Dichte und diskreter Ironie, von suggestiver Macht der Worte und perfekter Mechanik der Beschreibungen – dabei ist die Syntax zugleich präzise und ungewöhnlich – hat sich „PKWs“ einzigartiger Stil längst in der literarischen Szene der Schweiz etabliert.

Teile des *Katalogs von allem* sind schon ins Englische, Spanische oder Portugiesische übersetzt worden; wir bieten hier den ersten Auszug auf Französisch. Im Einvernehmen mit dem Autor wurden Texte für einen zweisprachigen „schweizerischen Katalog“ ausgewählt – und durchnummeriert. Die Nebeneinanderstellung beider Sprachen soll daran erinnern, dass Literatur in der Schweiz kaum existieren kann, ohne dass Sprachen aufeinander treffen – wie die Solothurner Literaturtage es modellhaft vorführen –, und dass das Übersetzen als der Geschichte des Landes wesensgleich gelten kann. Einige Texte beziehen sich auf die Schweiz als Treffpunkt für Einheimische und Durchreisende, für Staatsangehörige und Migranten, aber auch als Ort der Missverständnisse und der verpassten Treffen – wenn die Schweiz als Kreuzungspunkt manchmal zu versagen scheint. Andere erinnern an die weite Welt als eine Art Anlaufstelle für Schweizer, die sich nach der Ferne/Fremde sehnen. Doch für jeden, der die Schweiz in der Hoffnung verlässt, eine heilsame Distanz zu ihr zu schaffen, ist dieses Land auch der Massstab, der die Interpretation der Welt erst ermöglicht. Die Schweiz ist der altvertraute Bezugspunkt, der in unerwarteten Augenblicken auftaucht, wenn der Reisende mit der Aufregung der neuen Erfahrungen und den alten Emotionen aus dem Gedächtnis jonglieren muss. Für den Autor als eingefleischten Grenzgänger besteht die Herausforderung darin, ausländische Orte durch die helvetische Brille zu betrachten, um zum Universellen zu gelangen. Von Mosambik nach Kuba, vom untergegangenen Jugoslawien nach Brasilien, von Italien zu den Azoren, vom Flughafen Zürich-Kloten ins Restaurant „Rössli“ in Schwyz – überall bietet uns Wehrli eine Reise, die manchmal der Suche nach „Schweizertum“ ähnelt, doch er fordert uns alsbald dazu auf, letzteres zu relativieren – indem die Schweiz an der Welt gemessen wird.

M. MEUNE

By way of introduction

After studying German literature and art history in Zurich and Paris, Peter K. Wehrli ('PKW') chose to make documentaries for Swiss television – often devoted to writers and artists –, all the while continuing to travel the world and write. He was a member of 'Group Olten', which had been founded in 1971 in Biel – on the border between French and German speaking Switzerland – by socialist-oriented dissidents of the Society of Swiss Writers. For Wehrli, writing always went hand in hand with a commitment towards internationalism. His travels became central literary material, especially in the *Katalog von allem* ('Catalogue of Everything'), an unclassifiable book he has been working on in the past four decades – the last edition was published in 2008 (Zurich: Amman). Since the context of its genesis is the 'beat generation', the Catalogue could be seen as a Swiss pendant to Jack Kerouac's novel *On the Road* – certainly in a fairly different style of writing. Incidentally, having forgotten his camera, Wehrli had decided to "make pictures with words" when he was on a trip to Beirut. As a true intermedial artist, the writer sometimes turns to a photographer – and vice versa – by imposing on the extravagance of reality a shape and a rhythm which provide seemingly trivial details with new meanings. The short, often odd sounding titles of his texts are nouns referring to small events, as well as to memorable experiences. By combining poetic density and discrete irony, suggestive power of words and impeccable mechanics of descriptions – in a specific and unusual syntax –, 'PKW' established himself as a unique stylist in the literary landscape of Switzerland.

Excerpts from the Catalogue have already been translated into English, Spanish or Portuguese, but the following is the first fragment in French. The texts were chosen – and numbered – in agreement with the author to be a bilingual 'Swiss catalog'. The juxtaposition of the two languages reminds us that literature in Switzerland cannot exist without language encounters – the Literature Days in Solothurn being one of the most outstanding examples – and that the very act of translation is consubstantial with the country's history. Some texts refer to Switzerland as a meeting place for locals and people passing through, between nationals and migrants, but also as a place of misunderstandings and missed connections – since the Swiss crossroads does not seem to always keep its promises. Other texts evoke the world as a focal point for Swiss longing for elsewhere. But for anyone who leaves Switzerland in order to establish a healthy distance from it, the country is also the benchmark that is needed to interpret the world. It is the familiar point of reference that pops up in unexpected moments, when the traveler has to juggle between the excitement aroused by each new experience and old emotions arising from his memory. The challenge the author gave himself – as an inveterate go-between – consists in contemplating a foreign place from a Swiss perspective for better access to the universal. From Mozambique to Cuba, from the defunct Yugoslavia to Brazil, from Italy to the Azores, from Zurich-Kloten airport to 'Rössli' restaurant in Schwyz, Wehrli offers us a journey that sometimes resembles a quest of 'Swissness', which he immediately invites us to relativize – by somehow pitting Switzerland against the world.

M. MEUNE

1. das Ausland

die Inbrunst, mit der Wachtmeister Knellwolf im ‚Hirschen‘ die Ansicht vertrat, wir Schweizer seien, kraft unserer angeborenen Disziplin und Ordnungsliebe, dazu bestimmt, die Leute im Ausland Ordnung zu lehren,

1a.

und meine Einsicht, dass Wachtmeister Knellwolf vermutlich zu jenen Schweizern gehört, denen man erst einmal sagen muss, dass das Ausland grösser ist als die Schweiz.

2. das Strassenbild

der Einklang aller Zeichen – Formen, Farben, Gewichten, Lauten – in der Rua do Fogo in Parati, der Rara, als plötzlich ‚Züritütsch‘ zu hören war, zur Feststellung provozierte: „Wer die Sprache der Einheimischen nicht sprechen will, verschandelt das Strassenbild, verschmutzt die Umwelt!“

3. die Ansage

die Wertung der Ereignisse, die mir – angesichts dessen, was überall geschehen ist, und angehört des Entsetzlichen, das gesagt worden ist – als ärgerlich und sogar widerliche Verzerrung aller Proportionen vorkommt, diese Wertung in der Ansage des ‚Maître de cabine‘ im Balair-Flug schon wenige Augenblicke nach dem Abheben vom südamerikanischen Kontinent: „Wir freuen uns, Ihnen nun am Bildschirm eine Zusammenfassung der wichtigsten Sportereignisse vom Wochenende in der Schweiz zeigen zu können.“

4. die Tagesschau

Heinle Gewohnheit, die Nachrichten der Tagesschau stets im Schweizer Fernsehen zu verfolgen und nicht im deutschen – wie ich es von einer Deutschen eher erwartet hätte –, diese Gewohnheit, die sie mit der Feststellung begründet, die schlimmsten Nachrichten klingen im Schweizer Fernsehen deshalb weniger schlimm, weil der Schweizer Akzent des Nachrichtensprechers das Schlimmste weniger schlimm erscheinen lasse.

5. der Suppenbeutel

der Knorr-Suppenbeutel, in welchem die Asche des kremierten Grossvaters von Nordamerika nach Kuba geschickt wird, und das enttäuschte Erstaunen, mit dem der kubanische Regisseur Thomas Gutierrez Alea – der sich um die beabsichtigte Wirkung der Szene betrogen fühlt – auf die Feststellung eines Journalisten reagiert, Knorr sei kein typisch amerikanisches, sondern ein schweizerisches Erzeugnis.

6. die Schweiz

mein unverholenes Ohrensputzen, als ich aus der Klage der Kubanerin am Nebentisch die Wörter heraushörte: „Schweix... Leute... miserabel...“, und meine Betretenheit, weil ich – als Schweizer – den Vorwurf auch auf mich bezog,

6a.

und das Nachlassen dieser Betretenheit als ich nach längerem Zuhören endlich herausfand, dass die Kubanerin ihren deutschen Tischgenossen nicht von der Schweiz erzählte, sondern von ihren Erlebnissen als Gastarbeiterin in dem in Deutschland gelegenen Städtchen Schweix,

1. l'étranger

la ferveur avec laquelle le sergent Knellwolf, au restaurant 'Hirschen', défendait l'idée que nous les Suisses, grâce à notre sens inné de la discipline et notre amour de l'ordre, serions prédestinés à faire régner l'ordre à l'étranger,

1a.

et ma conclusion que le sergent Knellwolf est sans doute l'un de ces Suisses à qui il faut d'abord rappeler que l'étranger est plus grand que la Suisse.

2. le cadre

l'harmonie entre tous les signes (formes, couleurs, sons) dans la 'rua do fogo', à Parati, qui a amené Rara à faire ce constat en entendant soudain parler zurichois: « quiconque refuse de parler la langue locale défigure le cadre et pollue l'environnement! »

3. l'annonce

la hiérarchisation des événements qui, lorsqu'on voit ce qui s'est passé partout et qu'on entend tant d'horreurs, me paraît être une distorsion fâcheuse – voire répugnante – du sens des proportions, ce jugement de valeur dans l'annonce du maître de cabine sur le vol Balair quelques instants à peine après que l'avion s'est arraché du continent sud-américain: « Nous avons maintenant le plaisir de vous présenter à l'écran un résumé des principaux événements sportifs du week-end en Suisse. »

4. le téléjournal

cette habitude qu'a Heinke de toujours suivre le téléjournal à la télévision suisse plutôt qu'à la télévision allemande – ce à quoi je me serais davantage attendu de la part d'une Allemande –, cette habitude qu'elle justifie en faisant observer que les nouvelles les moins bonnes lui semblent meilleures à la télévision suisse parce que l'accent du présentateur rend moins grave ce qui l'est tout particulièrement.

5. le sachet

le sachet Knorr dans lequel les cendres du grand-père incinéré quittent l'Amérique du Nord pour rejoindre Cuba, et la surprise empreinte de déception avec laquelle le réalisateur cubain Thomas Gutierrez Alea – lorsqu'il sent à regret que la scène n'a pas eu l'effet escompté – réagit à l'observation d'un journaliste qui rappelle que Knorr n'est pas un produit typiquement américain, mais un produit suisse.

6. la Suisse

ma façon peu discrète de tendre l'oreille lorsque j'ai distingué les mots « Schweiz... gens... misérables » dans les lamentations de la Cubaine assise à la table voisine, et mon embarras parce que naturellement – en tant que Suisse –, j'ai aussi endossé ce reproche,

6a.

et la diminution de mon malaise lorsque je compris enfin, après avoir écouté plus longuement, que ce n'est pas de la Suisse que la Cubaine entretenait son compagnon de table allemand, mais de ses expériences comme travailleuse immigrée dans une petite ville sise en Allemagne, Schweix,

6b.

und meine fortdauernde Verlegenheit, die zu vertreiben mir doch nicht gelingen wollte, weil ich ihre Geschichte immer so hörte, als erzähle sie von einer Schweiz, die sich durch nichts als ein ‚z‘ von Schweix unterscheidet.

7. die Aufhebung

die von den Fahrgästen selber unternommene Aufhebung der Unterteilung in Raucher- und Nichtraucherabteil, kaum dass der Zug Schweizer Boden verlassen hat.

8. die Laute

die unverständlichen reibenden Laute, die im Bahnhof Ljubljana aus dem Lautsprecher poltern, und meine Feststellung, dass fremde Sprachen aus Lautsprechern im fremden Land viel fremder klingen als aus dem Radiolautsprecher zu Hause; am fremdesten tönen sie bei Nacht.

9. der Schweizer Franken

die Jugoslawin, die mir sagt: „Schweizer Franken müsste man haben, nicht Dinars. Mit Ihrem Geld ist überall alles billig“,

9a.

und mein bedauern, dass ihre Feststellung nur stimmt, wenn man Geld hat.

10. der Zoll

das resignierte – und angesichts der burlesken Stimmung der Szene auch bitterfröhliche – Kopfschütteln, mit dem wir alle auf Heidi Kräuchis Bericht reagierten, sie habe mitansehen müssen, wie der Zöllner bei seinen Stichproben im Flughafen Kloten ausgerechnet den grossen spanischen Dichter Raffael Alberti aus der Menge der ankommenden Flugpassagiere herausgepflückt, und nach der Durchsuchung des Gepäcks seine Manuskripte und Schriftrollen zwecks Bestimmung des Gewichts auf die Waage gelegt habe,

10a.

wobei es unnötig erscheinen mag, zu präzisieren, dass nicht der Zufall, dass es Raffael Alberti traf, den burlesken Effekt erzeugte, sondern die Tatsache, dass der eifrige Beamte Manuskripte und Gedichtrollen auf die Waage legte,

10b.

und das nun auf ganz andere Weise feststellbare Gewicht, von dem wir sprachen, als wir nach Heidis Bericht zueinander sagten: „Jetzt soll noch einer behaupten, Gedichte hätten kein Gewicht!“

11. das Schwiizerdüütsch

das aus vielen Läden und Schaufenstern bekannte Schild „english spoken – si parla italiano – man spricht Deutsch“, das im Fenster des Restaurants ‚le 13‘ an der Rue Louis Perrissol in Cannes durch die Zeile ergänzt war „Mir redet Schwiizerdüütsch“, diese Vertrauen suggerierende vierte Zeile, die uns von unserem Plan abzubringen vermochte, das Nachtessen in diesem Restaurant einzunehmen,

11a.

und die die sich jetzt beim Notieren einstellende Erinnerung an das mit vielen Bedeutungen beladene Schild an der Tür zu Schuhmachers Antiquariat in Amsterdam, auf dem in deutscher Sprache geschrieben stand: „Man spricht Holländisch!“

6b.

et cette gêne persistante que je ne réussissais pourtant pas à chasser parce qu'en écoutant son histoire, j'avais toujours l'impression qu'elle parlait d'une 'Schweiz', d'une Suisse que seule une petite lettre 'z' distinguait de Schweix.

7. la suppression

la suppression de la division entre compartiments fumeurs et non-fumeurs à laquelle procèdent les passagers eux-mêmes, à peine l'Orient-Express pour Istanbul a-t-il quitté le sol suisse.

8. les sons

l'incompréhensible grésillement des sons que vocifère le haut-parleur en gare de Ljubljana, et mon constat que les langues étrangères semblent beaucoup plus étrangères lorsqu'elles proviennent d'un haut-parleur en pays étranger que de celui de la radio à la maison; c'est la nuit qu'elles paraissent les plus étrangères.

9. le franc

la Yougoslave qui me dit: « C'est des francs suisses qu'il faudrait avoir, pas des dinars. Avec votre argent, où qu'on aille, tout est bon marché. »,

9a.

et mon regret que son observation ne vaille que si l'on a de l'argent.

10. la douane

le hochement de tête incrédule – et non dénué d'une certaine jubilation étant donné le burlesque de la scène –, avec lequel nous avons tous réagi en écoutant Heidi Kräuchi raconter qu'elle s'était retrouvée malgré elle témoin d'une fouille de routine à l'aéroport de Kloten, lors de laquelle un douanier avait demandé au grand poète espagnol Raffael Alberti – justement lui – de quitter la foule des passagers qui venaient d'arriver et qui, après avoir fouillé son bagage, avait déposé ses manuscrits et ses rouleaux de textes sur la balance afin d'en déterminer le poids,

10a.

étant entendu, peut-être faudrait-il le préciser, que l'effet burlesque n'était pas dû au fait que le hasard avait voulu que cela tombe sur Raffael Alberti, mais au fait que le fonctionnaire zélé avait déposé des manuscrits et des rouleaux de poèmes sur une balance,

10b.

et ce poids qu'il nous a alors fallu mesurer d'une toute autre façon lorsque nous en avons discuté après le récit de Heidi, en nous lançant cette phrase: « Que personne ne vienne prétendre que la poésie n'a aucun poids! »

11. le suisse-allemand

ce panneau bien connu qu'on aperçoit dans de nombreux magasins et vitrines, « English spoken – Si parla italiano – Man spricht Deutsch », et qui, au restaurant 'le 13', rue Louis Perrisol à Cannes, était enrichi d'une ligne pour le suisse-allemand, « Mir redet Schwiizerdüütsch », cette quatrième ligne censée inspirer confiance et qui nous fit renoncer à notre projet de souper dans ce restaurant,

11a.

et au moment d'inscrire cette remarque, le souvenir qui surgit de cette affiche riche de sens placée sur la porte de la librairie d'occasion Schumacher, à Amsterdam, sur laquelle il était écrit, en allemand: « Man spricht Holländisch! » (« Nous parlons hollandais! »)

12. das Werweissen

die schweizerisch-italienische Grenze, die wir in Mosers engem Sportwagen bei Brissago überquerten, und Wilfrid Mosers beim ersten Blick in die Landschaft auf der andern Seite geäusserte Feststellung, so wie jetzt hier habe es vor fünfzig Jahren auf der andern Seite der Grenze ausgesehen,

12a.

und Raras und mein Werweissen darüber, ob das in Mosers Satz mitklingende Bedauern der Tatsache gilt, dass es auf jener Seite nicht mehr so aussieht wie auf dieser, ober dass es auf dieser noch nicht so aussieht wie auf jener Seite.

13. das Zeichen

all die vielen Dinge, die Gesten – und dazu gehört die Art, wie sich der alte Ezio auf den Kastanienstock stützt, wenn er abends den Weg vom Dorf herunterkommt –, die Verhaltensweisen und Zeichen, die, obschon Carmine kaum eine Viertelstunde von der Schweizer Grenze entfernt liegt, doch so radikal Italien bedeuten, dass ich mich ertappe, wie ich carminesisch sage, wo ich italienisch sagen will, und dass ich es deshalb sage, weil ich das carminesische Wesen als italienischer erlebe als das italienische.

14. die Grenzen

das anscheinend unausrottbare Bedürfnis nach Grenzen, das dem Menschen innewohnt, und das ich erst jetzt als dieses Bedürfnis zu erkennen vermag, wo ich verschreckt beobachte, wie die Leute der Abschaffung der Grenzen in einem bald geeinten Europa dadurch zuvorkommen, dass sie neue und eigene Grenzen um sich ziehen, so etwa eine befestigte zwischen sich und die Asylsuchenden, die Fremden,

14a.

und das Stichwort ‚Xenophobie‘, das ich als Überschrift über diese Katalognummer absichtsvoll vermieden habe, weil mir dieser nüchterne Fachausdruck in seiner bestimmenden Sachlichkeit wie eine Entschuldigung erscheinen will für das Unentschuldbare.

15. die Narbe

das nur für die Kameras der Reporter bestimmte Lächeln, zu dem sich der aus der Schweiz ausgewiesene tamilische Asylbewerber zwingt, dieses Lächeln, in dem so viel lodernder Schmerz enthalten ist, dass es in seinem Gesicht steht wie eine frisch verkrustete Narbe.

16. das Schweizertum

das befremdende Wort ‚Schweiz‘ in der Rede des Redners Blocher, das sich mir so zischend in die Ohren bohrt, als spräche er von jenem unhandlichen und unangenehmen Ding, das die Verwalter des reinen Schweizertums geflissentlich ignorieren.

12. la dubitation

la frontière helvético-italienne que nous avons franchie à Brissago dans l'étroite voiture de sport de Wilfrid Moser, et sa remarque lorsque, une fois de l'autre côté de la frontière, il a regardé le paysage et aussitôt constaté qu'il y a cinquante ans, ce qu'on voit ici ressemblait à ce qu'on voit aujourd'hui de l'autre côté,

12a.

et notre dubitation, à Rara et moi, pour déterminer si le regret perceptible dans la phrase de Moser concerne le fait que de l'autre côté, les choses ne ressemblent plus à côté-ci, ou bien le fait que ce côté-ci ne ressemble pas encore à l'autre côté.

13. le signe

toute cette multitude de faits et gestes – y compris la façon dont le vieux Ezio s'appuie sur sa canne en châtaigner lorsque, le soir, il emprunte la route qui descend du village –, tous les comportements et les signes qui, bien que Carmine ne se trouve qu'à un quart d'heure de la frontière suisse, distinguent l'Italie de façon si radicale que je me surprends à dire 'carminien' quand je veux dire 'italien', et que je le fais parce que dans ma perception, la façon d'être carminienne est plus italienne que l'italienne.

14. les frontières

ce besoin de frontières en apparence indéterminable qui habite l'homme et que je viens seulement de réussir à identifier comme tel, en remarquant avec effroi que les gens anticipent sur l'abolition des frontières de l'Europe bientôt unifiée en créant de nouvelles frontières qui leur sont propres, comme ces fortifications édifiées entre soi et les demandeurs d'asile, les étrangers,

14a.

et le mot 'xénophobie' que j'ai délibérément évité de donner pour titre à cet article du catalogue parce que ce terme technique, dans sa sobriété et par l'objectivité qu'il induit, semble à mes yeux de nature à excuser l'inexcusable.

15. la cicatrice

le sourire que le demandeur d'asile tamoul expulsé de Suisse s'efforce d'arborer uniquement pour les caméras des reporters, ce sourire qui recèle tant d'ardente douleur qu'il marque son visage comme une cicatrice fraîchement raffermie.

16. la suissitude

le mot 'Suisse', si insolite dans le discours du tribun Blocher et dont le chuintement me transperce les oreilles, comme s'il parlait de cette chose récalcitrante et désagréable que les gestionnaires de la suissitude pure ignorent à dessein.

17. die Kriminalität

die Bestürzung, mit der ich in der ‚NZZ‘ von der alarmierenden Zunahme von kriminellen Gewalttaten in unserer Stadt lese, und die gleich nach der Lektüre (all der Zahlen und Daten von Raubüberfällen) schon nötig gewordene Anmerkung, dass die Bestürzung weniger von den Zahlen und Daten zum Anstieg der Gewalttätigkeit hervorrufen wird, sondern von der Tatsache, dass die beiden Gäste im Café Raben, die eben denselben Artikel gelesen haben, nur als Abhilfe verstärkte Polizeipatrouillen in den Strassen fordern, ohne auch nur ein Wort dafür zu verschwenden, was denn anders werden müsse, damit es nicht zum Anstieg der Kriminalität kommen könne.

18. die Warteschlange

der bislang als spannend erlebte Wandel eines geographischen Begriffs in einen politischen, den ich – als Schweizer eigentlich ja auch Europäer – nun am eigenen Leib zu spüren bekam, als mir der Passbeamte, zu dem ich in der endlos scheinenden Warteschlange endlich vorgerückt war, mit abweisender Handbewegung sagte: „Dies ist der Schalter für Europäer, die Schweizer werden dort drüber an Schalter 7 abgefertigt“,

18a.

und diese politische durchaus berechtigte Zurückweisung, die ja leichter zu verschmerzen gewesen wäre, wenn an Schalter 7 das Schlangestehen – das ich mit dem Erreichen des ersten Schalters überwunden glaubte – nicht nochmals neu begonnen hätte.

19. das Schweinefleisch

warum Schweizer Wirte portugiesische Gäste nicht mögen und warum portugiesische Wirte Schweizer Gäste lieben?... diese Fragen, die ausgelöst wurden, als der Tischnachbar in der ‚Casa do Alentejo‘ eine halbe Portion (‚meia dose‘) vom Schweinefleisch bestellte,

19a.

und die Antworten, die da lauteten:... weil portugiesische Gäste – wenn sie ein Gericht bestellen – gewohnt sind zu fragen „Reicht es für drei“, und Schweizer Gäste auch in Portugal meinen, jeder müsse sein eigenes Gericht bestellen und die Riesenportion alleine essen.

20. der Tourist

der Tourist, als der ich offenbar aussehe und den die Einheimischen hier in Silves – was mich geniert – stets englisch anreden,

20a.

und die portugiesische Zeitung, die – sobald ich sie mir unter den Arm klemme – mein Aussehen offenbar so total verändert, dass ich fortan in meiner Lieblingssprache Portugiesisch angesprochen werde.

21. der Berufskollege

der lisboëtische Strassenbahnfahrer in seinem gravitatisch daherrumpelnden Tramwagen der Linien 15 (Praça do Comércio – Cruz Quebrada), der vor Jahren zu Verwandtenbesuch in der Schweiz war und sich an Zürich als an jene Stadt erinnert, in der sein schweizerischer Berufskollege lieber mit leerem Wagen – und dafür pünktlich! – von der Endstation wegfährt, als noch 20 Sekunden auf den alten Mann zu warten, den er mit schwerem Koffer heranhumpeln sieht.

17. la criminalité

la consternation avec laquelle je lis, dans la 'NZZ', un article sur l'augmentation alarmante des actes de violence criminelle dans notre ville, et la précision qui s'impose immédiatement après la lecture (de tous les chiffres et statistiques sur les attaques à main armée), à savoir que ma consternation n'est pas tant suscitée par les chiffres et les statistiques sur l'augmentation de la violence que par le fait que les deux clients du Café 'Raben' qui viennent de lire exactement le même article se contentent d'exiger, pour tout remède, un renforcement des patrouilles policières dans les rues, sans gaspiller leur salive pour évoquer d'un mot ce qu'il conviendrait de changer afin d'éviter une augmentation de la criminalité.

18. la file

la transformation d'un concept géographique en un concept politique, que j'avais vécue jusqu'à maintenant comme quelque chose d'excitant et dont j'ai fait alors l'expérience à mon corps défendant – en tant que Suisse et donc aussi en tant qu'Européen –, lorsque le contrôleur de passeports, que j'avais enfin réussi à rejoindre au terme d'une file qui paraissait interminable, dit en faisant de la main un geste de rejet: « Ici, c'est le guichet pour les Européens. Pour le contrôle des Suisses, c'est au guichet numéro 7 »,

18a.

et ce refus politiquement tout à fait justifié, mais qui aurait été beaucoup plus facile à accepter si, au guichet 7, il n'avait pas fallu recommencer à zéro la file d'attente – celle dont je croyais être venu à bout en atteignant le premier guichet.

19. le porc

pourquoi les aubergistes suisses n'aiment pas les clients portugais et pourquoi les aubergistes portugais aiment les clients suisses?... ces questions qui se sont posées lorsque mon voisin de table à la 'Casa do Alentejo' a commandé une demi-portion ('meia dose') de porc,

19a.

et les réponses qui s'ensuivirent: ... parce que les clients portugais – quand ils commandent un plat – ont l'habitude de demander « s'il y en a pour trois » et que les clients suisses, même au Portugal, pensent que chacun devrait commander son propre plat et manger seul son énorme portion.

20. le touriste

le touriste dont j'ai manifestement l'apparence et à qui les gens d'ici, à Silves, s'adressent toujours en anglais – ce qui me met mal à l'aise –,

20a.

et ce journal portugais qui, aussitôt que je le coince sous mon bras, transforme manifestement mon image de façon si radicale qu'on s'adresse désormais à moi dans ma langue favorite, le portugais.

21. le collègue

le conducteur de tramway lisboète dans son vénérable tram cahotant sur le parcours de la ligne 15 (Praça do Comércio – Cruz Quebrada), qui, il y a des années, avait rendu visite à des parents en Suisse et qui se rappelle Zurich comme la ville où son collègue suisse préfère quitter le terminus avec un tramway à vide – mais à l'heure! – plutôt que d'attendre encore vingt secondes le vieil homme qu'il voit s'approcher en claudiquant sous le poids de sa valise.

22. das Adjektiv

das zufällig mitgehörte Gespräch einer Schweizer Reisegruppe in der ‚Confeitaria Suiça‘ über die schweizerischen Kardinaltugenden und Charaktereigenschaften, die mir so total aus dem Lebensfeld, aus der Verhaltensnorm und aus dem Erfahrungsbereich jedes Bürgers herausgehoben erschienen, dass ich – um sie charakterisieren zu können – statt ‚schweizerisch‘ eigentlich das Adjektiv ‚schweizisch‘ einführen müsste,

22a.

und die nachträgliche Überlegung, dass man mit dem selben Recht etwa für Italien das Adjektiv ‚italienerisch‘ einführen müsste, weil ja nicht alles ‚italienisch‘ ist, was die Italiener tun.

23. der Deckel

die Heftigkeit des Entschlossenen, mit der mein Platznachbar im Flug SR 691 von Lissabon nach Zürich, den Deckel des Flugzeugfensters neben sich schloss, diese Entschiedenheit, die mich deshalb erschreckte, weil sie verriet, dass er an der aufregenden Welt da unter ihm, überhaupt nicht interessiert war.

24. der Dienstgrad

das in Leutseligkeit verkleidete Grosssprachertum in der Stimme, mit der K.R. im Restaurant ‚Rössli‘ in Schwyz „Bier für alle!“ bestellt, und die Harschheit, mit der er verlangt, dass sein Befehl also gleich erfüllt werde, diese Harschheit, die mich deshalb unangenehm berührt, weil sie verrät, dass K.R. zu jenen Schweizern gehört, die selbst im Zivilleben, und dort vorab im Umgang mit Serviertöchtern, erkennen lassen, welchen Dienstgrad sie in der Armee errungen haben.

25. die Epoche

die mysteriöse Zeitlosigkeit, die sich in meiner Vorstellung plötzlich über die nüchterne Alltäglichkeit der Stadt legte, weil Sunny, als ich ihn fragte, in welcher Epoche denn all die Merkwürdigkeiten geschehen seien, von denen er erzählte, mit beunruhigender Selbstverständlichkeit antwortete: „Als Zürich am Amazonas lag.“

26. der Flugplan

die Sehnsucht wegzukommen, einfach wegzukommen, die noch nie so virulent war wie in der Kaserne Bülach, und die Gegenstand geworden ist in den Passagierflugzeugen, die, weil die Kaserne in der Startschneise des Flughafens Kloten liegt, so beeindruckend niedrig über unsere Köpfe brausen, als könne man sie dabei vom Exerzierplatz aus mit hochgestrecktem Bajonett aufschlitzen,

26a.

und die Constellation der Sabena, die von der Startbahn hochbrausend, die Antenne des Koreafunks über der Kaserne Bülach zu knicken scheint und deren silbernes Aufblitzen über dem Höraggenwald so irritierend ist, als sei der offizielle Flugplan – nach Absprache mit dem Waffenplatzkommandanten – darauf ausgerichtet, die Konzentrationsfähigkeit der Rekruten zu testen und den Willen, sich von einer einmal in Angriff genommenen Sache durch nichts, aber auch gar nichts, ablenken zu lassen,

22. l'adjectif

la conversation, entendue par hasard, d'un groupe de touristes suisses à la 'Confeitaria Suiça', portant sur les vertus cardinales et les traits de caractère suisses, lesquels m'ont semblé tellement éloignés du milieu de vie habituel, de la norme de comportement et des expériences vécues par le citoyen moyen qu'il conviendrait presque – pour pouvoir les caractériser – que je remplace l'adjectif 'suisse' par 'suiszien',

22a.

et ma réflexion rétrospective selon laquelle on serait tout autant en droit de créer l'adjectif 'italisse' pour l'Italie, puisque ce tout ce que font les Italiens n'est pas forcément 'italien'.

23. l'obturateur

la farouche détermination avec laquelle mon voisin de siège, sur le vol SR 691 Lisbonne-Zurich, a abaissé l'obturateur du hublot à côté de lui, cette détermination qui m'a surtout effrayé parce qu'elle révélait qu'il n'était aucunement intéressé par le monde captivant qu'il survolait.

24. le grade

la forfanterie déguisée en affabilité dans la voix de K.R. lorsqu'il commande « de la bière pour tout le monde! » au restaurant 'Rössli' de Schwyz, et la rudesse avec laquelle il exige que son ordre soit exécuté immédiatement, cette rudesse qui m'affecte d'une manière d'autant plus désagréable qu'elle révèle que K.R. est au nombre de ces Suisses qui même en civil, et en particulier dans leurs rapports avec les jeunes serveuses, laissent transparaître le grade qu'ils ont atteint dans l'armée.

25. l'époque

la mystérieuse intemporalité qui, dans mon imagination, plana soudain sur la froide quotidienneté de la ville parce que Sunny, lorsque je lui demandai à quelle époque se seraient passées toutes ces bizarreries dont il m'entretenait, me répondit sur un inquiétant ton d'évidence: « Quand Zurich était au bord de l'Amazone. »

26. l'horaire

le désir de partir, tout simplement partir, qui n'a jamais été aussi impérieux qu'à la caserne de Bülach, et qui a pris la forme concrète de ces avions de ligne qui vrombissent au-dessus de nos têtes à une altitude étonnamment basse – la caserne étant située dans le couloir aérien où décollent les avions de l'aéroport de Kloten –, comme si on pouvait les éventrer en dressant nos baïonnettes depuis le terrain d'exercice,

26a.

et le Constellation de la Sabena qui, s'élançant de la piste de décollage dans un grand mugissement, semble faire ployer l'antenne de l'émetteur de radio-transmission pour la Corée qui domine la caserne de Bülach, et dont l'éclair de lumière argentée au-dessus de la forêt de Höräggen est quelque peu dérangent, comme si l'horaire officiel avait été spécialement conçu – après discussion avec le commandant de la place d'armes – pour tester la capacité de concentration des recrues et leur disposition à ne se laisser distraire de la tâche entreprise sous aucun prétexte, absolument aucun,

26b.

und die unausgesprochenen und deshalb umso gefürchteteren Strafen, die jenen Mitrekruten drohen, die, ob des silbrigen Aufblitzens eines Flugzeugkörpers über dem Kasernendach, das Verbot des Oberleutnants, den Kopf zu heben, um den startenden Sehnsuchtsvögeln nachzuschauen, nachzuträumen, vergessen, und den Blick und dann den Kopf nach oben richten,

26c.

und die Erlösung vom Zwang, den Blick gesenkt zu halten und zu tun, als ob da nicht lockend gleissende Silbervögel über unsere Köpfe brausen würden, diese Entspannung, die eintrat – und dann blieb – als der famose Korporal Hungerbühler unserem Zug am 20. Juli 1960 beim Exerzieren den unerwarteten Befehl erteilte: „Kopf drehen – rechts hoch!“, und dann, als der Befehl ausgeführt worden war, schrie: „Die Caravelle der Swissair auf ihrem Flug nach Paris!“

27. das Problem

die am Stammtisch in der ‚Rheinfelder Bierhalle‘ geführte polternde Diskussion dreier Einheimischer über das Ausländerproblem, die mit derart beleidigender Heftigkeit ausgetragen wurde, dass ich, am Nebentisch, mir sagen musste, das Problem am Ausländerproblem seien die Einheimischen.

28. das Rinnsal

der Rütchlibach in Leimbach, an dessen Ufern die Indianerspiele meiner Kindheit stattgefunden haben und der jetzt plötzlich zum reissenden Sturzbach wird, als mir fünfzig Jahre später der Indianer Ilmiro in Belém sagt, ein Rinnsal wie den Rütchlibach nenne man in ihrer Sprache, in Tupi, ‚ytororombaba‘.

29. der Schweizer

mein Erstauen darüber, wie wenig das Wort ‚Schweizer‘ mit der Schweiz zu tun haben muss, weil der Mann an seinem Verkaufstisch in der Bukarester Academiei-Strasse auf der grossen Tafel mit der Aufschrift ‚Schweizer‘ ein offensichtlich weiches, in Rumänien hergestelltes, eingewickeltertes Produkt anpreist, und mir ein Blick ins mitgeführte Wörterbuch zeigt, dass die Schweiz auf rumänisch ‚Elveția‘ heisst und der Schweizer schlicht ‚Elvetian‘, während das rumänische Wort ‚Schweizer‘ wirklich nichts anderes bedeutet als ‚Käse mit Löchern‘.

30. die Nationalität

die (beileibe nicht überall gleich hoch bewertete) Nationalität ‚Schweizer‘, die hier in Moçambique unerwarteterweise zum Ehrentitel wird, weil alle grossen Revolutionäre, die ‚Befreier des Landes‘, Samora Machel, Eduardo Mondlane, Armando Guebuza, Pascoal Mucumbi, Alberto Chissano und Malangatana, in der Schweizer Schule ‚Missão Suiça‘ ausgebildet worden sind, was Sangaré Okapi zum – von den Tischgenossen mit Kopfnicken quittierten – Ausruf veranlasste: „Danke, Ihr Schweizer habt Moçambique gemacht!“

31. die Strassennamen

meine Reise nach Moçambique, die mich nicht in meine Kindheit, sondern überraschenderweise ins Jahr 1968 zurückversetzt, in die Zeit, als die Namen Ho Chi Minh und Mao Tse Tong und Samora Machel und Franz Fanon und Karl Marx auch in Zürich Kampfbrüder waren, die hier in Maputo vier Jahrzehnte später immer noch aktuelle Strassennamen sind.

26b.

et les punitions, implicites et donc d'autant plus redoutées, que risquent de subir les recrues qui, pour un reflet de lumière argentée sur un fuselage d'avion au-dessus du toit de la caserne, oublie l'interdiction du lieutenant de lever la tête et regardent décoller, en rêvant, ces oiseaux de toutes les nostalgies, et qui dirigent d'abord leur regard, puis leur tête, vers le haut,

26c.

et la fin tant attendue de l'obligation de garder le regard baissé et de faire comme s'il n'était pas attiré par le bourdonnement d'étincelants oiseaux d'argent au-dessus de nos têtes, cette décontraction qui s'installa – de manière durable – lorsque le mythique caporal Hungerbühler, lors d'un exercice le 20 juillet 1960, donna à notre section cet ordre inattendu, « Tourner la tête – vers le haut à droite » avant de crier, après que l'ordre eut été exécuté: « La caravelle de la Swissair en partance pour Paris! »

27. le problème

la très bruyante discussion entre trois autochtones à une table d'habitues de la 'Rheinfelder Bierhalle' au sujet du problème des étrangers, menée avec une vivacité si dérangeante que je n'ai pu m'empêcher de me dire que le problème avec le problème des étrangers, ce sont les autochtones.

28. le filet

le Rüttschlibach à Leimbach, ruisseau sur les rives duquel avaient lieu les jeux de cowboys et d'Indiens de mon enfance, et qui devient soudain un impétueux torrent quand à Belém, cinquante ans plus tard, l'Indien Ilmiro me dit que dans leur langue, le tupi, un filet d'eau comme le Rüttschlibach est appelé 'ytororombaba'.

29. le Suisse

mon étonnement en constatant que le mot 'Schweizer' peut n'avoir que peu de liens avec la Suisse, parce que le Bucarestois campé devant son étal de la rue Academiei vante les mérites du produit qui occupe la tablette et porte l'inscription 'Schweizer', un produit manifestement tendre, fabriqué et emballé en Roumanie, et qu'un coup d'œil rapide dans mon dictionnaire de poche indique qu'en roumain, 'la Suisse' se dit 'Elvetia' et 'le Suisse' tout simplement 'Elvetian', tandis que le mot roumain 'Schweizer' ne désigne rien d'autre que 'fromage avec des trous'.

30. la nationalité

la nationalité suisse (qu'on ne tient pas partout en haute estime), qui devient étonnamment, ici au Mozambique, un titre honorifique, parce que tous les grands révolutionnaires, les 'libérateurs du pays' que sont Samora Machel, Eduardo Mondlane, Armando Guebuza, Pascoal Mucumbi, Alberto Chissano et Malangatana, ont reçu leur éducation à la 'Missão Suiça', l'école suisse, ce qui a amené Sangaré Okapi à s'exclamer, recueillant ainsi les signes d'assentiment de ses commensaux: « Merci, vous, les Suisses, vous avez fait le Mozambique! »

31. les noms

mon voyage au Mozambique, qui, de façon étonnante, m'a replongé non pas dans mon enfance mais dans l'année 1968, à l'époque où les noms de Ho Chi Minh, Mao Tse Toung, Samora Machel, Franz Fanon et Karl Marx étaient des cris de guerre également à Zurich, ces mêmes noms qui, quatre décennies plus tard, sont des noms de rues encore d'actualité à Maputo.

32. die Eisenmasten

das Fehlen der Eisenmasten für die elektrischen Drähte, die in der Schweiz üblicherweise die Bahnschienen begleiten und regelmässig wie Taktgeber am Fenster vorbeiflitzen, dieses auffallende Fehlen, das jenseits der Grenze die Bahnfahrt Richtung München zu einer ganz andern Art von Fahrt macht, die Natur also (die auch Kraut und Gräser im Schotter wuchern lässt) den Takt bestimmt, so sehr bestimmt, dass der Reisende die Schienen unter sich vergisst im euphorisierenden Gefühl, nicht von einer Lokomotive durch die Landschaft im Allgäu gezogen, sondern vom Wind um die Hügel und durch die Wälder geblasen zu werden.

33. die Gedanken

der Schweizer Zöllner, der bei seiner Kontrolle im Zug München-Zürich ohne etwas zu sagen derart skeptisch meinen Schreibblock inspizierte – in dem ich eben die Katalognummer 1623 entworfen hatte –, als gälte es zu erwägen, welche darin notierten Gedanken zollfrei seien und welche nicht.

34. die Schuld

die Schuld, die sich als Gesprächsthema in unsere Plauderei eingeschlichen hatte, und sie zum Disput machte über Kriegsschuld, Schuld am Krieg, zum Streit, der enden musste, als die Feststellung fiel, wo alle schuld seien, gebe es keine Schuldigen,

34a.

und die Schuld, die wir jetzt möglicherweise auf uns laden, nämlich die Schuld, diese Feststellung unwidersprochen gelassen zu haben.

35. der Krieg

das Gerede über den Krieg in Bosnien-Herzegowina, das mir deshalb zum Hals heraus hängt, weil die fünf Männer am runden Tisch im ‚Weissen Wind‘ offenbar von der Annahme ausgehen, dass Kriege ausbrechen wie Naturereignisse, wie ein Vulkan oder ein Wirbelsturm,

35a.

und die mir immer berechtigter erscheinende Vermutung, Gespräche über den Krieg, die nicht davon ausgehen, dass Kriege ausbrechen wie Naturgewalten, seien bereits ein erster kleiner Beitrag zur Verhinderung von Kriegen.

36. die Missbilligung

die verachtungsgeladene Missbilligung im Gesicht des Tischnachbarn in der ‚Spaghetti-Factory‘, der unser Gespräch über Fremdenhass mit derart coolen, abschätzigen Blicken begleitet, dass ich ihm eigentlich zurufen möchte: „Du glaubst es nicht, die Schweiz grenzt ans Ausland!“

36a.

und das Abwinken mit seiner Hand, die alle unsere Worte angewidert wegwischen zu wollen schien, diese Geste, die in mir den Verdacht weckte, dieser Mann gehöre zu jenen Schweizern, denen man erst einmal sagen müsste, dass das Ausland grösser ist als die Schweiz.

32. les pylônes

l'absence de ces pylônes porteurs de câbles électriques qui, en Suisse, accompagnent habituellement les voies ferrées et défilent devant la fenêtre avec une régularité de métronome, cette absence frappante qui, une fois franchie la frontière, transforme le voyage en train vers Munich en un tout autre type de voyage où c'est alors la nature (celle qui préside à la prolifération des graminées et autres herbes dans le gravier) qui impose son rythme, au point que le voyageur en oublie les rails sous ses pieds, tout à l'euphorique sensation que ce n'est pas une locomotive qui le tracte à travers le paysage de l'Allgäu, mais bien le vent qui l'emporte en soufflant à travers collines et forêts.

33. les pensées

le douanier suisse qui, lors du contrôle dans le train Munich-Zurich, a inspecté sans dire un mot mon carnet de notes – où je venais d'ébaucher le numéro 1623 de mon catalogue – d'un air particulièrement sceptique, comme s'il s'était agi de déterminer, parmi les pensées que j'y avais notées, lesquelles étaient exemptées de taxes et lesquelles ne l'étaient pas.

34. la culpabilité

la culpabilité, ce sujet de débat qui s'était immiscé dans notre conversation à bâtons rompus pour la transformer en une dispute à propos de la responsabilité de la guerre (et donc de la culpabilité), en une altercation qui a fini par cesser lorsque s'est imposé le constat que si c'est la faute de tout le monde, il n'y a plus de fautifs,

34a.

et la culpabilité dont nous sommes peut-être en train de nous charger, cette culpabilité qui consiste à n'avoir pas démenti ce constat.

35. la guerre

le bavardage sur la guerre en Bosnie-Herzégovine, qui me sort par les oreilles parce que les cinq hommes assis à la table ronde du restaurant 'Weisser Wind' partent manifestement du principe que les guerres éclatent comme des événements naturels, comme un volcan ou un ouragan,

35a.

et cette hypothèse qui me paraît de plus en plus fondée, voulant que les conversations sur la guerre qui ne tiennent pas pour acquis que les guerres se déchaînent comme des forces de la nature sont déjà une première petite contribution à leur prévention.

36. la désapprobation

la désapprobation empreinte de mépris dans le visage du voisin de table à la 'Spaghetti-Factory', voisin qui suit notre discussion sur la xénophobie en nous gratifiant de regards si glacés, si désobligeants que j'aurais envie de lui crier: « Tu ne le croiras pas, mais la Suisse à une frontière commune avec l'étranger. »,

36a.

et le geste de désaveu qu'il fait de la main, laquelle, dégoûtée, semblait vouloir essuyer chacun de nos mots, ce geste qui éveilla en moi le soupçon que cet homme était de ces Suisses à qui l'on devrait d'abord expliquer que la Suisse est loin d'avoir les mêmes dimensions que l'étranger.

37. die Stimmung

die Sprachgrenze zwischen Liesberg und Soyhières, die mir in meiner – möglicherweise vom Abstimmungsergebnis geschürten – trüben Stimmung unüberwindbar und deshalb furchterregend erscheint, als ob sie die Grenze der Sprache wäre.

38. die Trauer

die vom gestrigen Abstimmungsergebnis geschürte Frage, ob es wohl stimmt, dass nur die Trauer um sie, der Schweiz noch weiterhelfen kann.

39. die Gehirnwäsche

die ganz beiläufige Zivilisationskritik, die Gérard aus Mauritius bei der Rückkehr von seiner ersten Deutschstunde in Zürich gelang, als er sagte: „Das ist kein Sprachkurs, das ist Gehirnwäsche“, und meine unangenehme Ahnung, dass man tatsächlich deutsch werden muss, um deutsch sprechen zu können.

40. der Klamauk

die japanischen Touristen auf Schweizerreise, an die wir denken mussten, weil sie sich zum Beispiel im Zürcher Restaurant ‚Kindli‘ Schweiz vorspielen lassen, genauer: weil für sie im Restaurant ‚Kindli‘ Schweiz gespielt wurde, so wie jetzt für die deutschen Touristen im ‚Clip‘, hier elf Stockwerke tiefer, von jungen Mädchen Brasilien, ‚typisches‘ vermeintlich, gespielt wird, als sei Brasilien ein trister Klamauk, dessen Autor sein Thema in Automobilprospekten und Versandhauskatalogen studiert hat.

41. die Mandarinen

die erstaunlich flachen algarvischen Mandarinen, die Rara vom Sodr -Markt nach Z rich mitbrachte, und die so intensiv nach Mandarinen riechen, dass ich sagen d rfte, sie r chen nicht nach Mandarinen, sondern nach jenen Bonbons, die ganz intensiv nach Mandarinen riechen.

42. der Arsch

der beduselte finnische Tourist an der Bar des ‚Blockhuus‘, der – sich dauernd auf sein geplustertes Hinterteil schlagend – Z rich als den Arsch der Welt verflucht, weil es hier den finnischen Schnaps nicht gibt, Koskenkorva, mit dem er sich volllaufen lassen m chte, und mein Wohlgef hl ob der Einsicht, wie leicht es mir diesmal f llt, mich nicht f r seine Entt uschung verantwortlich f hlen zu m ssen.

43. Die Umkehrung

„Alles ist hier umgekehrt!“; die Feststellung, mit der Hugo auf Jeroens demonstrative Flucht vor der Klimaanlage reagierte und die Umkehrung damit veranschaulichte, dass er sagte, in der Schweiz schlotterten im Winter die Armen, und die Reichen r kelten sich in wohlerw rmten Stuben, w hrend hier in Brasilien die Reichen tiefgek hlte Stuben h tten und die Armen davon tr umten, endlich auch einmal schlottern zu k nnen,

43a.

und dieses Beispiel einer Umkehrung, das ich mir, schon w hrend Hugo Loetscher redete, einzupr gen versuchte, und bevor er es mit dem  berraschenden Satz abschloss: „Das ist doch was f r deinen ‚Katalog von Allem‘!“

37. l'humeur

la frontière des langues entre Liesberg et Soyhières, qui me paraît infranchissable vu mon humeur maussade – peut-être exacerbée par le résultat du vote – et d'autant plus effrayante qu'elle semble marquer les limites du langage.

38. le deuil

la question, rendue plus aiguë par le résultat du vote d'hier, consistant à se demander s'il est vrai que c'est seulement en faisant le deuil de la Suisse qu'on peut encore lui venir en aide.

39. le lavage

la critique de la civilisation qu'a réussie incidemment Gérard, de l'Île Maurice, en revenant de sa première leçon d'allemand à Zurich pour dire: « Ce n'est pas un cours de langue, c'est du lavage de cerveau », et ce désagréable sentiment qu'il faut effectivement devenir allemand pour pouvoir parler allemand.

40. la farce

les touristes japonais en voyage en Suisse auxquels nous n'avons pu nous empêcher de penser, parce qu'à l'exemple de ce qui s'est passé au restaurant zurichois 'Kindli', ils veulent qu'on leur présente la Suisse comme s'ils étaient au théâtre, ou plutôt parce qu'au restaurant 'Kindli', on leur a montré la Suisse comme un divertissement, de la même façon qu'aujourd'hui, pour les touristes allemands assemblés au 'Clip', onze étages plus bas, des jeunes filles jouent à montrer un Brésil prétendument 'typique', comme si le Brésil n'était qu'une triste farce dont l'auteur a conçu le sujet principal à partir de prospectus de voitures et de catalogues de vente par correspondance.

41. les mandarines

les mandarines étonnamment plates de l'Algarve, que Rara a achetées au marché de Sodrè et apportées à Zurich, et qui sentent si fort la mandarine que je dirais presque qu'elles ne sentent pas la mandarine, mais les bonbons qui sentent très fort la mandarine.

42. le cul

le touriste finlandais éméché au bar du 'Blockhuus', qui tout en frappant constamment son arrière-train rebondi, maudit Zurich qu'il qualifie de trou du cul du monde parce qu'on n'y trouve pas de Koskenkorva, la vodka finlandaise avec laquelle il voudrait se bourrer la gueule, et ma satisfaction en constatant à quel point, cette fois-ci, il m'est facile de ne pas avoir à me sentir responsable de sa déception.

43. l'inversion

« Ici tout est inversé! »; le constat d'Hugo, en réaction à la façon ostentatoire qu'avait Jeroen de fuir l'air climatisé, et l'inversion qu'il a illustrée en disant qu'en Suisse, pendant l'hiver, les pauvres grelottent et les riches se prélassent dans des salons bien chauffés, tandis qu'ici au Brésil, les riches ont des salons réfrigérés et les pauvres rêvent de pouvoir eux aussi enfin grelotter,

43a.

et cet exemple d'inversion que j'essayais de mémoriser pendant même qu'Hugo Loetscher parlait, et avant qu'il termine par cette phrase inattendue: « Ce serait quelque chose à mettre dans ton 'catalogue de tout'! »

44. das Messer

der Flugzeugflügel des Austrian Airlines-Fluges OS 222 von Zürich nach Wien am 26. April 1986, dieser Flügel, der – so hab ich es noch nie erlebt – die Nacht vom Tag trennt wie ein Messer, das durch den Abendhimmel schneidet.

45. die Rache

die Dinge, von denen man mir sagte, dass sie ausserhalb Amazoniens sofort zerfallen müssen, und die Rache der Natur dafür, dass ich dieses oft verkündete Gesetz durchbrochen habe, die Strafe, die darin bestand, dass die Cupuaçu-Frucht, die ich kurz vor meinem Abflug gekauft und die ich zehn Stunden später in Zürich geöffnet habe, statt nach Bonbonessenzen und unbeschreibbaren Blüten nur ganz intensiv nach Salmiak roch.

46. das Gegenteil

die Lebensgefahr, die im Bahnhof Stadelhofen beim Berühren der elektrischen Leitungen droht, und das genaue Gegenteil, das beim Berühren der Leitungen im Bahnhof Montreux droht: „Le danger de mort“, die Todesgefahr.

47. die Hortensien

die metallenen Schallschluckwände, welche die Autobahn zum Flughafen Zürich säumen, und die grundsätzlich andere Lebensweise, die sich auf Terceira darin zeigt, dass die Autobahn zum Flughafen Lajes dicht von blühenden Hortensiensträuchern gesäumt ist, die neben allem andern, das sie bewirken, auch noch – der Taxifahrer beweist es uns – den Schall zu schlucken vermögen.

48. die Kuhfladen

die Kuhfladen, die wir von Schweizer Alpweiden – und besonders, wenn wir in sie hineintreten – als eher sehr unangenehme und übelriechende Masse kennen, die hier aus São Jorge aber alle jene Lügen straft, welche allein beim Wort ‚Kuhfladen‘ schon die Nase rümpfen, weil der Wohlgeruch hier eher an ‚fresh‘-Zahnpasta und an den ‚Chewing Gum‘ der Jugendjahre erinnert, was wir uns erst erklären können, als wir sehen, dass die ganze Weide, auf der die Kühe grasen, ein Feld von frischer Pfefferminze ist.

49. die Jasser

die Rufe ‚Schilte sächs!‘ und ‚Schälle nüün!‘, die sich durch alles Portugiesische hier im Saal durchsetzen und einen klobigen unproportionierten Panzer bilden, einen Panzer aus Schweiz, hinter dem sich die Gruppe der Jasser aus dem Kanton Glarus hier im Restaurant von Angra do Heroismo verschanzt und sich gegen die Übermacht alles Portugiesischen zu schützen versucht.

50. der Quizmaster

das Einkehren in azoreanischen Restaurants, das ich – weil wie bei uns anfangs der sechziger Jahre in jeder Kneipe das Fernsehprogramm dröhnt – wie eine Rückkehr in die Zeit vor vier Jahrzehnten erlebe, als wir uns beim Gang von Kneipe zu Kneipe, also von Bildschirm zu Bildschirm (und besonders auch im Café ‚Helios‘ in Leimbach), von Moderatorin Heidi Abel und Quizmaster Mäni Weber begleiten liessen.

44. le couteau

l'aile de l'avion du vol OS 222 Zurich-Vienne d'Austrian Airlines, le 26 avril 1986, cette aile – je n'ai jamais rien connu de tel – qui sépare la nuit du jour comme un couteau qui découperait le ciel vespéral.

45. la vengeance

ces choses dont on m'a dit que hors de l'Amazonie, elles ne peuvent que s'altérer immédiatement, et la vengeance de la nature parce que j'ai enfreint cette loi si souvent proclamée, le châtiment qui a pris la forme du cupuaçu, ce fruit acheté peu avant mon départ que j'ai ouvert dix heures plus tard à Zurich, et qui n'exhalait pas les essences de confiserie ou les parfums d'indescriptibles fleurs, mais sentait juste très fort l'ammoniac.

46. le contraire

le « danger de mort » qui me guette en gare de Montreux si je touche aux lignes électriques, et le parfait contraire qui me guette si je touche aux lignes en gare de Stadelhofen: « die Todesgefahr », le danger de vie.

47. les hortensias

les parois métalliques insonorisantes qui bordent l'autoroute menant à l'aéroport de Zurich, et le mode de vie fondamentalement différent sur l'île de Terceira, lequel se manifeste sur l'autoroute menant à l'aéroport de Lajes, densément parsemée d'hortensias en fleurs qui, en plus, réussissent à amortir le bruit – le chauffeur de taxi nous en donne la preuve.

48. les bouses

les bouses, bien connues dans les pâturages des Alpes suisses et perçues plutôt comme de très désagréables et malodorants amas – tout particulièrement lorsque nous mettons le pied dedans –, et qui ici, à São Jorge, infligent un démenti à tous ceux qui font la moue dès qu'ils entendent le mot 'bouse', parce qu'ici le parfum rappelle plutôt le dentifrice 'fresh' et le chewing-gum de notre jeunesse, ce que nous finissons par nous expliquer en voyant que le pâturage sur lequel paissent les vaches est un champ de menthe fraîche.

49. les joueurs

les exclamations 'Schilte sächs!' et 'Schälle nüün!' ('six de boucliers!' et 'neuf de grelots!') qui couvrent tout ce qu'il peut y avoir de portugais dans la salle et constituent une carapace massive et disproportionnée, une carapace de Suisse derrière laquelle se retranche le groupe de joueurs de jass du canton de Glaris pour tenter de se protéger contre la suprématie du portugais, dans le restaurant 'Os dois irmãos' d'Angra do Heroísmo.

50. le maître

la pause réparatrice dans des restaurants açoréens, que je vis – parce que, comme chez nous dans les années soixante, on entend bourdonner la télévision dans tous les bars – comme un retour vers le passé, il y a quarante ans, lorsque nous allions de bar en bar, et donc d'écran en écran (en particulier du restaurant 'Neugut' au café 'Helios', à Leimbach), en nous faisant accompagner par la présentatrice Heidi Abel et le maître des jeux télévisés qu'était Mäni Weber.

51. das Schweizerische

das Rätsel, was denn eigentlich das ‚Schweizerische‘ sei, das ich vergeblich zu lösen versuche, jetzt, wo ich in Cocteaus Tagebüchern vom Karfreitags-Film lese, den Charles Chaplin einmal machen wollte, weil er die Schilderung des Inhalts „Die Kreuzigung in der Bar. Niemand merkt, was vor sich geht. Ein Blutstropfen fällt von Jesus herab auf die Schulter eines Tänzers, der ihn wegschnippt. Nur ein Hund bellt, wenn er stirbt“, weil er die Schilderung dieses Inhalts mit der in Klammer gesetzten Bemerkung abschliesst: „Sehr schweizerisch“,

51a.

und die Beruhigung, die es mir verschafft, wenn ich mir vorstelle, das Schweizerische bei diesem Vorgang sei nur das Bellen des Hundes.

52. das Wörtchen ‚galt‘

das Wörtchen ‚galt‘, auf dem meine Augen beim unbedachten Überfliegen der Nachrichtenseite im *Tagblatt der Stadt Zürich* vom 4. Juni 1977 stecken bleiben, weil ich eigentlich ‚gilt‘ erwartet habe, wobei mir erst dieses ‚galt‘ im Satz „Roberto Rossellini galt als der hervorstechendste Vertreter des italienischen Neorealismus“ ins Bewusstsein ruft, dass ich soeben die Nachricht von Rosselinis Tod gelesen habe,

52a.

und die peinliche Unsicherheit, die sich bei mir immer dann einstellt, wenn man beim Gespräch über einen Menschen, von der Gegenwart in die Vergangenheitsform hinüberwechselt,

52b.

und die erfreute Genugtuung darüber, dass Onkel Hans nicht unbedingt gestorben sein muss, wenn ich von ihm sage: „Er war Geometer.“

53. der Blickwinkel

der Mann, der am 3. März 1992 um 18 Uhr 54 in der Cafeteria des Museums Rietberg ein Glas Apfelsaft trank und mich während der ganzen Dauer seiner Anwesenheit aufs tiefste beunruhigte, weil er mich in Gehabe, Pulloverfarbe, Haarschnitt, Brillenmodell, Mimik, in der Art, wie er den Kopf seiner Begleiterin zuwandte, wenn er sich angesprochen fühlte, in der Stellung der Zähne, in der Unmittelbarkeit den Arm zu heben, bevor er sich in den Haaren kratzte, in der Augenfarbe und in der Form des leicht nach unten gebogenen Schnurrbartes an den eigentlich doch verstorbenen Richard Brautigan erinnerte, so sehr, dass ich ihn nicht mehr anzuschauen wagte – weil ich glaubte, er spüre meinen entgeisterten Blick – und an all die bedauerten Erfahrungen, die der Dichter mir in Zürich verschafft hat,

53a.

und die Erleichterung, die fast schon Trost sein wollte, dass sich beim Aufstehen aus dem weissen Strohstuhl unversehens ein Blickwinkel ergab, aus dem der Mann für Augenblicke nicht wie Richard Brautigan aussah.

51. la suissité

l'énigme pour savoir ce qui fait la suissité, que je tente en vain de résoudre alors que je trouve dans les journaux de Cocteau la mention d'un film sur le Vendredi saint, film dont Charles Chaplin avait jadis formé le projet, énigme parce que celui-ci conclut la description du scénario (« Crucifixion dans un bar. Personne ne remarque ce qui se passe. Une goutte du sang de Jésus tombe sur l'épaule d'un danseur qui l'efface d'un mouvement de la main. Seul un chien aboie au moment de sa mort. ») par cette remarque entre parenthèses: « Très suisse »,

51a.

et le soulagement que me procure la pensée que ce qu'il y a de très suisse dans cet événement, c'est simplement l'aboiement du chien.

52. le petit mot

le petit mot 'était' sur lequel achoppe mon regard en survolant machinalement la page des actualités dans le *Tagblatt der Stadt Zürich* du 4 juin 1977, parce que je me serais attendu à lire 'est', sachant que c'est seulement à la lecture du petit mot 'était', dans la phrase « Roberto Rossellini était considéré comme l'un des représentants les plus éminents du néoréalisme italien », qu'il me revient en mémoire que je viens de lire la nouvelle de la mort de Rossellini,

52a.

et le sentiment de doute et de gêne qui s'empare de moi chaque fois qu'on passe du présent au passé en parlant de quelqu'un,

52b.

et la vive satisfaction de constater que lorsque je dis de l'oncle Hans qu'il « était géomètre », ça ne signifie pas forcément qu'il est mort.

53. l'angle

l'homme qui buvait un jus de pomme à la cafétéria du musée Rietberg le 3 mars 1992 à 18 h 54 et qui pendant toute la durée de sa présence me rendit profondément nerveux, parce que sa posture, la couleur de son pull-over, sa coupe de cheveux, son modèle de lunettes, ses mimiques, sa façon de tourner la tête vers la femme qui l'accompagnait lorsqu'il se sentait interpellé, la disposition de ses dents, sa façon de lever le bras juste avant de se gratter les cheveux, la couleur de ses yeux et la forme de sa moustache légèrement recourbée vers le bas me rappelaient Richard Brautigan, pourtant bel et bien décédé, à tel point que je n'osais plus le regarder – parce que je pensais qu'il sentait mon regard hébété –, ainsi que toutes les expériences à regretter que m'avait values la rencontre avec le poète à Zurich,

53a.

et le soulagement – qui, déjà, ressemblait presque à une consolation – que j'éprouvai lorsque l'homme se leva de son fauteuil de paille blanc et qu'il y eut brusquement un angle sous lequel, pendant quelques instants, il ne ressemblait pas à Richard Brautigan.

54. die Turmspringer

die in die dicke Wolkendecke über Frankfurt abtauchenden Flugzeuge, die mir wie Turmspringer bei ihrem Zeitlupen-Sprung ins Wasserbassin erscheinen wollen, dieser unvergleichliche Anblick, der nur die Folge meines Glücks war, dass auf den Flug der Delta-Air von Bremen nach Zürich zwei Peter Wehrli gebucht waren und der Computer den einen – nämlich mich – als Doublette ausgeschieden hatte, was mir – nach der Vorführung von gespielter Verzweiflung ob der absoluten Dringlichkeit meiner Reise – das genussvolle Privileg verschaffte, den Flug (statt in einer engen Sitzreihe und eingeklemmt zwischen mürrischen Mitreisenden) auf dem Platz zwischen Pilot und Copilot im Cockpit des Flugzeuges verbringen zu können.

55. das Gegenbeispiel

„Endstation! Alles aussteigen!“, die Durchsage des Zürcher Tramführers, den ich zitierte (als wir diskutierten, worin sich das englische Wesen wohl am deutlichsten zeige) um als Gegenbeispiel die Londoner Durchsage anfügen zu können: „Dies ist die Station Whitechapel. Unser Zug endet hier. Achten Sie beim Aussteigen bitte auf das Gefälle zwischen dem Wagen und dem Bahnsteig“,

55a.

und meine Begründung für die Gegenüberstellung damit, dass das englische Wesen die Engländer – was immer sie auch sagen – verpflichte, ganze Sätze zu sagen und nicht wie die Schweizer einzelne Befehls Worte.

56. die Heimat

Florian, der, als er ernsthaft erkrankte, von Port-au-Prince nach Basel zurückflog um dort zu genesen, und Alex, der geschwächt von Paramaribo zur Heilung heim nach Lugano reiste, und Ueli, der von Sulina zur Kur ins Engadin fuhr, diese drei Beispiele unter vielen, die mich dazu führen, den am öftesten missverstandenen meiner Sätze nun doch (auch) aufzuschreiben: „Heimat ist dort, wo man krank sein möchte.“

57. das Geschirr

das Geschirrabwaschen an der Weinbergstrasse, während dem ich unversehens an Felix Mettler denken muss und an die Möglichkeit, dass er gerade jetzt in Windhoek auch beim Geschirrabwaschen sein könnte; dann aber die wachsende Überzeugung, dass er, auch wenn er jetzt Geschirr abwäscht, nur schon deshalb etwas ganz anderes tut als ich, weil er, was er tut, in Namibia tut.

58. die Menschenrechte

die Erklärung der Menschenrechte, die uns im Gymnasium als die höchste Errungenschaft der Zivilisation und der Menschlichkeit beigebracht worden ist und deren Wächter zu sein das Volk bestimmt ist,

58a.

und meine fundamentale Enttäuschung, erleben zu müssen, wie dieses Volk in der Abstimmung vom 29. November 2009 genau dem zuwider handelte, das zu pflegen und zu wahren es berufen ist: die Menschenrechte.

54. les plongeurs

les avions qui plongent dans l'épaisse couverture nuageuse au-dessus de Francfort, qui me rappellent les plongeurs de haut vol quand ils s'élancent dans le bassin de plongée, comme au ralenti, et cette vue incomparable, qui n'est que le fruit du heureux hasard qui avait voulu que sur le vol Delta Brême-Zurich on ait enregistré deux Peter Wehrlis et que l'ordinateur en ait éliminé un – en l'occurrence moi-même –, le prenant pour un doublon, ce qui, après que j'eus manifesté mon désespoir en feignant l'urgence absolue de mon voyage, m'a valu le délicieux privilège de passer le vol non pas dans une rangée de sièges étroits, coincé entre des voyageurs renfrognés, mais dans le cockpit, sur le siège situé entre le pilote et le copilote.

55. le contre-exemple

« Terminus! Tout le monde descend! », l'annonce du conducteur de tram zurichois, que j'ai citée (alors que nous discutons pour savoir dans quelle circonstance le caractère anglais transparait le plus nettement) pour pouvoir ajouter, en guise de contre-exemple, l'annonce londonienne: « Voici la station Whitechapel. Notre train est arrivé à destination. En descendant, veuillez faire attention à l'écart séparant le wagon du quai. »,

55a.

et ma façon de justifier cette comparaison par le fait que le caractère anglais obligerait les Anglais – quel que soit le sujet – à prononcer des phrases entières, et non pas, comme le font les Suisses, des mots isolés qui sont autant d'ordres.

56. la patrie

Florian, tombé sérieusement malade à Port-au-Prince, qui a repris l'avion pour Bâle afin d'y être soigné, et Alex, affaibli, qui a quitté Paramaribo pour entrer en convalescence chez lui à Lugano, et Ueli, qui a quitté Sulina pour aller suivre une cure en Engadine, ces trois exemples parmi de nombreux autres qui m'incitent à noter également cette phrase qui, au nombre de toutes celles que j'énonce, suscite le plus souvent le malentendu: « La patrie, c'est là où l'on voudrait être malade. »

57. la vaisselle

le lavage de vaisselle dans la Weinbergstrasse, alors que je ne peux m'empêcher de penser à Felix Mettler et à la possibilité qu'à l'instant même, à Windhoek, il puisse lui aussi être en train de faire la vaisselle; mais la conviction qui se renforce ensuite que même s'il est en train de faire la vaisselle, il fait quelque chose de très différent de moi, parce que ce qu'il fait, il le fait en Namibie.

58. les droits

la Déclaration des droits de l'homme, dont on nous a enseigné, au lycée, qu'elle était la plus haute conquête de la civilisation et de l'humanité, et sur laquelle c'est le peuple qui est appelé à veiller,

58a.

et ma déception profonde lorsque je ne peux que constater que lors de la votation du 20 novembre 2009, ce même peuple est allé précisément à l'encontre de ce sur quoi il a vocation à veiller: les droits de l'homme.

Traduction: Manuel MEUNE

avec la collaboration de Marie-Christine BOUCHER et Christian GRAVEL

Revue transatlantique d'études suisses 1.2011

© 2011 - Section d'études allemandes
Département de littératures et de langues modernes
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal

ISSN - 1923-306X